Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE - N° 13531 - 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 30 JUILLET 1988

Les colères de Mme Thatcher

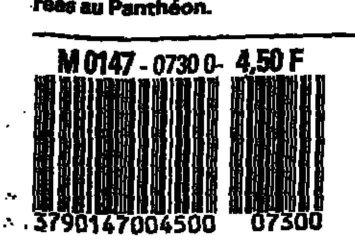
Invariable Mme Thatcher ! Il y a quelques semaines à peine, au conseil européen de Hanovre, elle avait accepté sans problème la reconduction de M. Jacques Delors à la tête de la Commission de Bruxelles. Et la voilà, mercredi dernier, au mieux de sa forme si l'on peut dire, clouant au pilori, lors d'un entretien accordé à la BBC, ce même Jacques Delors, coupable d'avoir récemment évoqué la nécessité de créer un embryon de gouvernement européen. « Il a eu tort. Il n'aurait pas dû exposer ces idées farfelues et absurdes », a notamment déclaré le premier ministre britannique avant de faire l'éloge de l'Europe des patries chère à de Gaulle et de se moquer des militants européens qui rêvent pour demain d'Etat-Unis d'Europe, à l'image des Etats-Unis d'Amérique.

La sortie de la « Dame de fer » n'est pas faite pour surprendre. Depuis longtemps, elle bataille au nom de la protection de l'indépendance britannique, qu'il s'agisse du gouvernement ou des Communes, dont il ne peut pas être question, a-t-elle répété mercredi, de transférer une once de pouvoir au Parlement européen de Strasbourg. La vivacité des réactions de Mme Thatcher a cependant de quoi surprendre lorsqu'on relit les propos tenus par M. Delors aussi bien dans le discours qu'il a prononcé le 6 juin à Strasbourg que dans l'entretien qu'il a accordé au « Monde » le 20 juillet dernier.

Tout en se voulant un « provocateur », le président de la Commission avait simplement invité les gouvernements et les parlementaires des Douze à réfléchir « sur le partage de la tâche législative » entre Parlements nationaux et Parlement européen et à l'idée d'« une amorce de gouvernement européen » au cours de la prochaine décennie. C'était manifestement encore trop pour Mme Thatcher, qui a profité de l'occasion pour rappeler son opposition à la création d'une banque centrale européenne : ce qui reviendrait, selon elle, à abandonner à d'autres pays « un pouvoir de décision fondamental en matière économique ». On savait que le projet d'union monétaire, évoqué à Hanovre et confié à un comité dont M. Delors assure la présidence, rencontrerait de grandes difficultés. Voilà qui est amplement confirmé.

Cela dit, les militants européens auraient tort de commettre aujourd'hui à l'encontre de Mme Thatcher l'erreur qu'ils ont commise autrefois à l'égard du général de Gaulle. D'abord, parce que le processus de construction européenne soulève certaines craintes sur la dissolution des identités nationales, qui ne sont pas totalement infondées et dont il serait absurde de laisser l'exploitation aux anti-européens. Ensuite et surtout, parce que Mme Thatcher n'est pas, malgré tout, éternelle et que beaucoup de choses ont changé en Grande-Bretagne de ce point de vue, en particulier chez les décideurs.

C'est peut-être Mme Edith Cresson, ministre des affaires européennes, qui a tiré le mieux, jeudi, les leçons de l'incident en constatant que « nous ne devons être ni découragés ni surpris, car lorsque le train européen est lancé, en général par les Allemands et les Français, Mme Thatcher a l'habitude de le prendre en marche ». C'est ce qu'avait coutume de dire des Britanniques Jean Monnet, principal accoucheur de l'idée européenne, dont les cendres, comme le confirme le « Journal officiel » du 29 juillet, seront prochainement transférées au Panthéon.



La préparation du budget 1989

M. Rocard donne la priorité à la réduction du déficit

Le gouvernement achève de mettre au point le budget de l'Etat pour 1989. Le 5 août, les ministres recevront leur « lettre-plafond », c'est-à-dire le niveau des dépenses dont ils devront se contenter l'année prochaine. Si l'éducation nationale doit bénéficier de certaines largesses, comme la recherche, l'emploi, la formation et probablement la culture, la plupart des autres dépenses seront réduites ou ne progresseront que faiblement. M. Rocard donne la priorité à la réduction du déficit budgétaire.

La préparation du budget de 1989 n'est pas un exercice facile, comme ce fut le cas pour ceux de 1987 et de 1988. Une bonne raison à cela : les recettes des privatisations ne viendront pas, comme elles l'avaient fait jusqu'ici, financer des dépenses habituellement supportées par le budget, c'est-à-dire par les impôts et les taxes.

Au cours des années 1986 et 1987, les recettes des privatisations auront rapporté 70,9 milliards de francs, utilisés à hauteur de 50 milliards de francs pour désendetter l'Etat, et, pour 20,9 milliards de francs pour renforcer le capital des entreprises publiques. Cette année, malgré le krach boursier d'octobre 1987, malgré le changement de majorité politique, les privatisations (Suez, Matra, le Crédit agricole) rapporteront encore 12,9 milliards de francs. C'est du moins ce qui est attendu. Au total, donc, 83,8 milliards auront été tirés de la vente par l'Etat de ses entreprises sur la période 1986-1988, pactole qui aura été utilisé pour les deux tiers au désendettement public, et, pour un tiers environ, aux dotations en capital des firmes publiques.

Est-il sûr qu'aucune recette n'apparaisse au titre des entreprises publiques en 1989 ? En déclarant qu'il ne voulait plus ni nationalisation ni privatisation, M. François Mitterrand n'a pas dit qu'il s'opposerait à toutes lessions de capital dans la mesure où celles-ci laisseraient la majorité à l'Etat. Il y a là une possibilité qui se concrétisera peut-être lorsque les pensées profondes du président auront été précisées, un président qui avait vanté il n'y a pas si longtemps toutes les vertus de l'économie mixte.

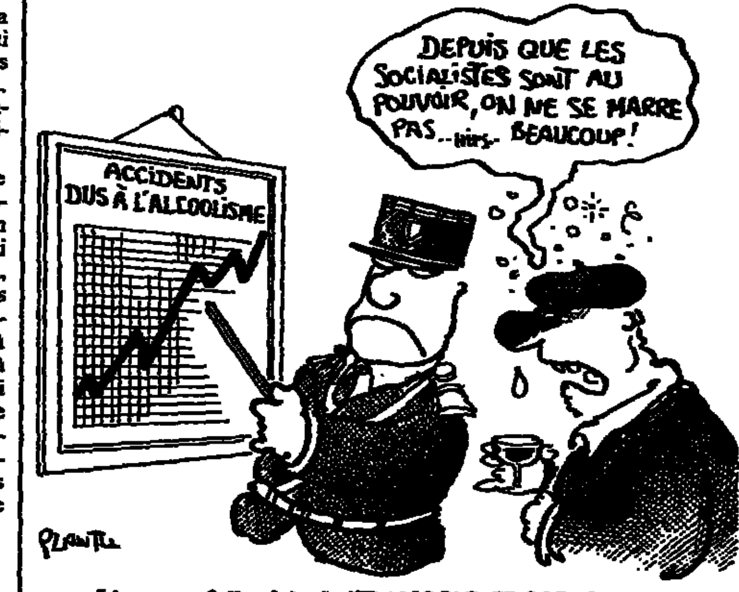
ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 20.)

Mises en garde renouvelées pour les départs en vacances

Le nombre des tués sur la route a augmenté de 16 % en un an

Le nombre des tués sur la route a augmenté, en juin, de 6,4 % par rapport à juin 1987. Pour les six premiers mois de l'année, la progression se situe à + 16 %. Ces chiffres ont été communiqués le vendredi 29 juillet par le secrétaire d'Etat chargé de la sécurité routière, M. Georges Sarre, qui a renouvelé les mises en garde au moment des départs et des retours de vacances. La recrudescence des accidents et des tués sur la route est un phénomène qui touche aussi les autres pays européens.



Lire page 8 l'article de FRANÇOIS GROSRICHARD

Les projets du nouveau président de l'Assemblée nationale

Le Parthénon de M. Laurent Fabius

Le nouveau président de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius, nourrit de hautes ambitions pour le Palais-Bourbon. Avec l'arrière-pensée de valoriser encore davantage son propre « perchoir »...

Les lustres de l'hôtel de Lassay, résidence officielle du président de l'Assemblée, ont une particularité : ils tintent dès qu'un huissier, de son grave pas d'huissier, arpente l'étage supérieur. Les lieux sont donc impropres à l'installation d'une crèche. Si crèche il y a (M. Laurent Fabius, nouvel hôte des lieux, étudie actuellement, sur proposition de Mme Ségolène Royal, nouvelle élue socialiste des Deux-Sèvres, la possibilité d'en ouvrir une pour les enfants des députés et du personnel), on lui trouvera un site plus adapté.

Une crèche ! Vaguement effarés, les huissiers de l'hôtel de Lassay assistent, dans la torpeur de l'été, au débarquement d'un président atypique. Un tout jeune quadragénaire, nanti de deux enfants en bas âge — on va leur installer des balançoires dans le jardin de la résidence, — d'un cabinet étoffé — vingt-trois membres, alors que les présidents précédents ne s'entouraient que d'une quinzaine de personnes — et de quelques velléités de bousculer un peu la marche hiératique de la « maison ».

Projeté dans les dorures du pouvoir législatif, alors qu'il visait le commandement en chef des troupes socialistes, M. Laurent Fabius va s'efforcer de tirer le meilleur parti de la fonction. Et d'abord, de ne pas se laisser piéger par l'apparat qui constitue, selon un conseiller, *« son principal ennemi »*. Ainsi, un vendredi matin, sur la route de sa circonscription, il n'hésite pas à faire une halte au bureau en jean et en chemisette, au risque de faire durablement murmurer les huissiers précités. Dans la cour, la 2 CV Charleston de Mme Françoise Fabius bronze au soleil, comme un pied de nez aux majestueuses limousines officielles qui l'entourent.

Plus profondément, le nouveau président souhaite tenter de crever le mur de scepticisme et d'indifférence qui, explique-t-il, entoure, dans certains secteurs de l'opinion, les travaux parlementaires. Ouvrir l'Assemblée sur la vie pour redresser son image collective d'un club de politiciens agressifs qui ne viennent fréquenter l'hémicycle que pour s'y étriper.

Rude tâche, qui suppose de regagner le terrain abandonné ces dernières années par les hommes politiques aux commissions des sages et autres médiateurs, moins suspects *a priori* de sectarisme politicien.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

(Lire la suite page 6.)

L'« opération Dragon », un raid de Hongkong à Pékin

La Chine au-delà d'un capot

L'expédition Citroën, connue sous l'appellation d'« opération Dragon » poursuit sa route vers Pékin.

CHANGSHA
de notre envoyé spécial

Partie de Hongkong le 15 juillet, l'expédition est à mi-parcours après avoir successivement traversé Shenzhen — un port flambant neuf situé à la limite nord de la colonie britannique, — Canton, Chenzou, Changsha et Yue-Yang; 2000 kilomètres séparent encore la caravane de Beijing (Pékin) où une grande réception doit être organisée le 9 août.

Ceux qui avaient imaginé que l'« opération Dragon », dont l'objectif était de relier Hongkong à Pékin en voiture — en l'occurrence des AX, — serait une formalité devront déchanter. Certes, l'expédition n'a pas, pour l'instant, rencontré les difficultés que la Croisière jaune (1) avait, en son temps, éprouvées. Mais d'ores et déjà, elle n'apparaîtra pas dans les mémoires de ceux qui y participent — cent quarante jeunes entourés de convoyeurs et d'hommes de presse — comme une promenade de santé. Les éléments — chaleur, pluie — et les impératifs de la sécurité routière — convoi de cent trente véhicules strictement regroupés — ont quelque peu déformé l'image que pouvaient se faire de l'empire du Milieu les moins de trente ans présents dans l'affaire.

Pour autant l'enthousiasme du départ est toujours vivace et la fatigue que peuvent ressentir les équipages, après plusieurs centaines de kilomètres de routes défoncées parcourus chaque jour, n'a pas mis en cause le moral des troupes. Ni l'état des véhicules qui résistent vaillamment aux nids de poule, à la boue, à la poussière et surtout à la température obstinément bloquée à 40 degrés Celsius (à l'ombre, bien sûr, ce qui représente à l'intérieur des voitures 50 degrés). Seules les crevaisons, nombreuses, ralentissent la caravane qui tient néanmoins sa moyenne sans défaillance : 40 km/h.

Une allure qui permet, le long du parcours, d'observer la vie rurale, dans un paysage de Chine traditionnelle où les plantations de thé succèdent aux rizières et, plus au nord, les « champs » de nénuphars aux piscicultures.

CLAUDE LAMOTTE.

(Lire la suite page 19.)

(1) La croisière Jaune mit deux ans pour rejoindre Pékin par deux itinéraires (1931-1932).

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

CHRONIQUE DE

1789

L'ANNÉE SANS PAREILLE

15. Le serment du Jeu de paume

20 juin 1789

« Je crois que la nation assemblée ne peut recevoir d'ordres. » C'est en ces termes que le président Bailly aurait commenté la fermeture de la salle de réunion de l'Assemblée, décidée par le roi... Mais qu'importe ! Les députés, bravant l'interdiction, se retrouvent dans la salle du Jeu de paume. Et là, dans ce lieu sans majesté, les députés prêtent le fameux serment : « Nous jurons de ne jamais nous séparer de l'Assemblée nationale et de nous réunir partout où les circonstances l'exigeront, jusqu'à ce que la Constitution du royaume soit établie et affermie sur des fondements solide » Tous, sauf un : Martin d'Auch, du bailliage de Castelnaudary.

par MICHEL WINOCK

LE *Tiers Etat devenu Assemblée nationale !* Necker est profondément choqué, mais le Genevois se refuse à l'usage de la force. Alors que le secrétaire d'Etat Puységur *fait concentrer des troupes autour* de la capitale, lui met ses espoirs dans une intervention du roi ; il s'emploie à en peaufiner le contenu. L'Assemblée, elle, n'a pas siégé le 18 ; la procession du Saint-Sacrement *oblige – les députés y ont du* reste pris part. La voici qui se retrouve le vendredi 19 juin. Libre ? Oui, point de baïonnettes en vue.

Décidés à rattraper le temps perdu, on discute l'organisation de comités destinés à préparer le travail de l'Assemblée. On veut montrer d'emblée à la nation qu'un souci immédiat unit tous les esprits ; trouver une solution à la cherté des grains, à la disette, aux misères du peuple, de sorte que le premier des quatre comités qu'on résout de mettre en place est le « comité des subsistances ». Un débat s'engage aussitôt sur les remèdes à inventer, au cours duquel Barère, député de Toulouse, donne carrière à son éloquence.

Ce discours est exemplaire par le ton, par le style. En quelques semaines, la Révolution en marche a trouvé ses accents. L'immensité de la salle, la difficulté de s'y faire entendre sans forcer la voix, le contexte dramatique des délibérations, les stridulations d'un public qui manifeste comme à l'Opéra, la crainte éventuelle de l'intervention armée, le sentiment largement partagé qu'on accomplit des actes fondateurs et qu'on œuvre ainsi pour l'humanité entière, tout porte l'orateur à la déclamation et à la recherche des formules chocs. L'emphase, qui nous est devenue insupportable aujourd'hui parce que les moyens modernes de communication autant que le scepticisme ordinaire nous incitent à la mesure, s'impose alors, toute naturelle, à l'homme de la tribune.

Remarquons ainsi l'usage, qui devient habituel, de l'impératif à la première personne du pluriel : *« Mettons-nous dans une infatigable activité... »*, *« Unissons nos travaux aux sollicitudes du roi »*, *« Montrons-nous dignes... »*, etc. La force entraînante de la conviction s'allie au souci de la volonté générale. Point de partis, point de sections, point de factions : un *« nous »* impérieux commande à l'œuvre nationale. Et déjà, dans ce discours, pointe la dénonciation du complot auquel se livre la *« minorité des ennemis du peuple, des ennemis de l'humanité »*, qu'il faut frapper. Barère propose qu'on aille fouiller les couvents, les maisons, les communautés, en vue de la perquisition. Il se rend compte des dangers qu'une telle décision ferait courir à la liberté ; il s'en défend au nom de l'exception : *« Cette espèce d'inquisition serait sans doute effrayante si elle était érigée en loi ; mais il est des moments, il est des crises dans lesquelles il faut, pour le salut public, violer un instant les lois générales. »* La motion présentée par Barère est renvoyée au comité des subsistances, mais l'avocat de Toulouse avait donné le *la*.

Pendant ce temps, le clergé, mis au pied du mur par la constitution de l'Assemblée nationale, discute son ralliement. Un premier vote ne dégage aucune majorité absolue entre les partisans de la vérification commune et les partisans d'une Chambre du clergé séparée ; une troisième motion rassemble, en effet, une douzaine de voix, appartenant à des élus favorables à la première, moyennant la reconnaissance et la distinction préalable des ordres. En se ralliant à cette proposition, les membres du clergé inclinant pour le Tiers mettaient finalement en minorité les irréductibles.



149 voix se prononcent pour l'arrêté suivant : *« La pluralité du clergé assemblé est d'avis que la vérification des pouvoirs soit faite dans l'Assemblée générale, sous la réserve de la distinction des ordres, réservés de droit. »*

Et la noblesse ? Refusant le fait accompli, malgré une minorité de quatre-vingts membres environ prêts à suivre l'exemple du clergé, elle vote une adresse au roi, exprimant sa protestation et l'encourageant implicitement à la résistance. Elle n'a fait, elle, qu'obéir au souverain et aux lois traditionnelles du royaume. Elle continuera ! C'est entre les mains du roi qu'elle place tous ses espoirs. Au matin du samedi 20 juin, elle commence à croire à la contre-offensive de la Cour : lorsque les députés de l'Assemblée veulent prendre place dans la grande salle, ils se heurtent aux portes closes. Des hérauts d'armes parcourent les rues pour annoncer que, en raison de la séance royale décidée par le souverain pour le lundi suivant, les préparatifs interdisent l'accès aux trois salles de réunion ; les assemblées des trois ordres sont suspendues jusqu'à ladite séance. Les bâtiments sont placés sous la protection d'un détachement de gardes-françaises, lorsque vers 9 heures Bailly se présente accompagné des deux secrétaires. L'officier de garde lui signifie l'ordre du roi. Bailly proteste. Le militaire l'informe cependant qu'il peut, avec ses adjoints, aller prendre ses papiers s'il le veut. Le président de l'Assemblée et les secrétaires pénètrent donc seuls dans la grande salle, qu'ils découvrent sens dessus dessous, livrée aux ouvriers et aux soldats. Aux portes de l'hôtel des Etats, une foule grossit autour des députés qui *piétinent*, *qui* pestent, qui colloquent par groupes sur la décision à prendre, les plus hardis voulant entraîner leurs collègues à Marly, à tenir leur séance *« aux pieds mêmes du château »*...

PENDANT ce temps, Bailly s'est affairé. A ses yeux, le roi n'avait pas le droit de suspendre une séance de l'Assemblée décidée par elle-même. Une solution est trouvée : il propose à ses collègues de se rendre à la salle du Jeu de paume, rue du Vieux-Versailles (?). On avait donc rejeté le *veto* royal spontanément. On prête au célèbre astronome une de ses maximes appelées à être gravées dans la pierre et le bronze. A l'officier qui faisait barrage tout à l'heure, il aurait répondu : *« Je crois que la nation assemblée ne peut pas recevoir d'ordres »*. Une formule directement inspirée du *Contrat social*. Mais, à coup sûr, il était moins grave pour Bailly de rester près du roi que de se réunir à Paris, comme Sieyès semble l'avoir conseillé.

Le lieu d'élection est sans majesté, mais l'événement va transfigurer ses murs sales, sur lesquels va retentir une parole sacrée et quasi unanime. Mounier, en effet, dès que les députés sont entrés, demande que les représentants de la nation se lient *« au salut public et aux intérêts de la patrie par un serment solennel »*. La proposition provoque des applaudissements enthousiastes. Le président, reprenant le texte lu par le député du Dauphiné mais ramassé dans une formulation plus concise et plus percutante (Sieyès et Target semblent y avoir collaboré), demande à prêter serment le premier, suivi de ses secrétaires. La salle s'est figée dans le silence. Dans ce gymnase la *nation dépourvu de mobilier, on a apporté* une table. Bailly y monte, lève la main et fait entendre les mots du pacte solennel :

« Nous jurons de ne jamais nous séparer de l'Assemblée nationale, et de nous réunir partout où les circonstances l'exigeront,

Cent quarante-neuf membres du clergé majoritaire rejoignent l'Assemblée. « La France, dit le président Bailly, bénira ce jour mémorable... Ce jour est un jour de bonheur pour l'Assemblée nationale ».

jusqu'à ce que la Constitution du royaume soit établie et affermie sur des fondements solides. »

A sa suite, tous les membres de l'Assemblée en rébellion viennent prêter serment entre ses mains, à l'appel des bailliages, des sénéchaussées, des provinces et des villes. Mais voici que, dans ce grand moment, immortalisé par la peinture de David et par tous les manuels scolaires qui en ont fait un acte de fierté légitime pour le peuple français, un incident se produit qui gâte la pompe de la cérémonie improvisée. Quand bien même on est ému, deux siècles après, du spectacle auguste que les députés de l'ex-Tiers Etat offrent d'eux-mêmes à l'Histoire, doit-on dissimuler ce grain de poussière qui nous interdit une adhésion sans nuance ? L'un d'eux, Martin d'Auch, bailliage de Castelnaudary, que David peindra recroquevillé sur sa chaise, les mains croisées sur la poitrine, signe dans le registre, une *fois* son tour venu : « opposant ». Armand Camus, député de Paris, en informe aussitôt l'Assemblée, laquelle manifeste son indignation. Bailly demande à l'insoumis ses raisons. Martin explique qu'il ne peut jurer d'exécuter des délibérations qui n'ont pas la sanction royale. Le



EDIMEDIA.

La salle s'est figée dans le silence. L'un des députés présents, Martin d'Auch, bailliage de Castelnaudary (les mains croisées sur la poitrine) signera dans le registre, quand son tour sera venu : « opposant ». (Gravure ci-contre.)

président échouant à convaincre l'opposant, l'Assemblée finalement s'en félicite : du moins aura-t-il été prouvé que cette prestation de serment s'est déroulée dans la liberté de tous. Mais est-ce tout à fait certain ? Voyons ce qu'en dit dans son journal notre député témoin, l'homme de la majorité silencieuse, Duquesnoy le prudent.

Eh bien ! dans sa relation de la séance « historique », notre chroniqueur est loin de faire le brave. Ce serment ? Un peu vite prêté tout de même ! Et le roi dans tout cela ? Supposons qu'il prenne le parti de la noblesse. Alors le royaume sera *« inondé de sang » !* Mais s'il se range à l'avis des Communes, il *cessera ipso facto* d'être le souverain. Qu'adviendra-t-il alors ? Duquesnoy est horrifié par le cours des idées, *« les propositions incendiaires »*, le déchaînement des passions. Il dénonce, sans donner de noms, *« une dizaine de personnes dévorées par une ambition profonde »* qui entraînent le reste à l'abîme. Pourquoi les autres suivent-ils ces *« quelques scélérats »* ? Humble réponse de Duquesnoy : la timidité ! *Il* ne dit pas : *« la peur »*, mais il le pense visiblement.

Qui lui fait peur ? Le peuple, pardi ! qui *« maltraite »*, qui *« insulte »* ceux que lui désignent les chefs de parti. Dans un Paris où la fièvre monte un peu plus chaque jour, et qui n'est pas si loin de Versailles, on sent la foule capable des *« plus terribles excès »*. Aussi, quand ce Martin d'Auch signe son refus, Duquesnoy est atterré. Une *« folie »* ! A ses yeux, *« il valait mieux ne pas signer que signer* seul *avec protestation dans une assemblée excessivement intolérante, où les opinions ne sont pas libres, où l'on tient note de ceux qui ont eu un avis différent de celui de la majorité pour les diffamer, où la modération est un crime... »*. Le député barrois ne se grandit pas en avouant sa couardise, mais son avis donne à réfléchir.

CERTES, ce genre d'incident peut être grossi démesurément ; on peut le donner comme preuve d'une terreur installée avant la Terreur. Taine, dans ses révulsions épidermiques, monte en épingle cet épisode, évoquant ce Martin d'Auch dénoncé, hué, obligé de se sauver par une porte dérobée pour n'être pas mis en pièces par le public, et préférant ne plus revenir en séance pendant plusieurs jours. Pour lui, Taine, il y a trente membres de l'Assemblée qui tiennent tout en main, font la pluie et le beau temps, de concert avec un public toujours menaçant, n'hésitant pas à interpeller les députés, et même à lever la main sur les récalcitrants à la sortie de la salle. Mais voici comment on écrit l'Histoire : tandis que Taine est incapable de saisir la grandeur du serment prêté au Jeu de paume, Michelet, lui, ignore superbement le détail Martin d'Auch : *« Ce jour, écrit-il, il n'y eut plus d'opposant ; l'Assemblée fut une, de pensée et de cœur. »* Rien, pas un mot sur le couac.

A l'évidence, Michelet saisit mieux que Taine le sens de la journée, en mettant bien en relief que l'inspirateur du serment a été Mounier, un modéré, un monarchiste bon teint, un partisan du bicamérisme. Et ce futur exilé de 1792, repensant plus tard au Jeu de paume, écrira en substance : *« Non, rien de rien, je ne regrette rien. »* Le serment reflétait bien la majorité. Duquesnoy lui-même, du reste, met sur *« la maladresse inconcevable »* du ministère tout ce qui arrive. Reste que l'impératif de l'unanimité, issu de la théorie de la volonté générale et favorisé par la pression publique, tendrait à devenir une règle et l'opposition, l'aveu d'une trahison. Sans doute faut-il se garder d'anticiper : les représentants de la nation sont encore libres, quoi qu'en dise Duquesnoy. Mais, à l'inverse, gare aux images d'Epinal qui voudraient nous enseigner une histoire de cristal ! A la fin d'un siècle qui fut aussi intolérant et fanatique que le nôtre, nous sommes devenus vigilants...

Le lundi 22 juin, à 8 heures du matin, des hérauts d'armes proclament le renvoi de la séance royale au lendemain. Cet ajournement imprévu va permettre à l'Assemblée nationale de renforcer sa légitimité, en accueillant les membres majoritaires du clergé qui ont décidé la vérification commune de leurs pouvoirs. Cette fois, les députés ont pris place dans un lieu plus confortable, qui dispose de chaises et de bancs ; l'église Saint-Louis, où avait eu lieu la cérémonie d'ouverture des Etats généraux. On a dû renoncer au Jeu de paume ; le maître de la salle a eu peur des princes : le comte d'Artois, la veille à Marly, n'avait-il pas déclaré devant la Cour qu'il viendrait y jouer le lendemain ? Vers 2 heures de l'après-midi, les cent quarante-neuf membres du clergé majoritaires prennent place dans le chœur de l'église. A l'appel de leurs noms, on applaudit particulièrement l'archevêque de Bordeaux, l'évêque de Chartres, l'archevêque de Vienne... C'est celui-ci qui va prendre la parole au nom de ses collègues :

« Messieurs, nous venons avec joie exécuter l'arrêté pris par la majorité des députés de l'ordre du clergé aux Etats généraux. Cette réunion qui n'a aujourd'hui pour objet que la vérification commune des pouvoirs, est le signal et, je puis dire, le prélude de l'union constante qu'ils désirent avec tous les ordres, et particulièrement avec celui de messieurs les députés des communes. »

Le président Bailly improvise une réponse en forme : *« La France bénira ce jour mémorable... ce jour est un jour de bonheur pour l'Assemblée nationale... »* Target, qui manque rarement l'occasion, d'engerber des phrases, évoque la symbolique des lieux : *« La Providence semble avoir voulu rendre* [ce jour] *plus solennel en convertissant le temple de la religion en temple de la patrie »*, etc.

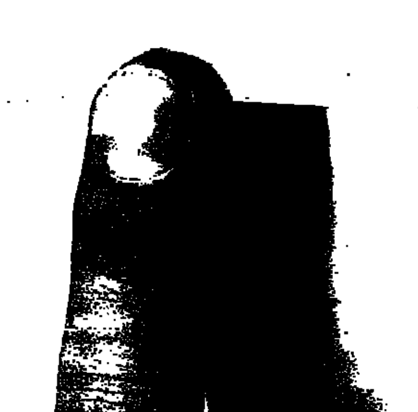
ARTHUR YOUNG, visitant la France pour la troisième fois, s'est mêlé à la foule qui avait envahi et entouré Saint-Louis, à Versailles. Il a été frappé par l'anxiété visible sur chaque visage. Pour lui, qui connaît l'histoire des révolutions anglaises, l'abcès est mûr. Les Communes, en agissant dans la pleine indépendance, *« se sont transformées en Long Parlement de Charles Ier »*. *« Il n'est pas nécessaire*, ajoute-t-il, *d'être très perspicace pour voir que, si leurs déclarations et leurs prétentions ne sont pas réduites à néant, le roi, la noblesse et le clergé seront privés, en France, de toute autorité législative. »* Le roi, l'armée, les parlements ne peuvent donc pas laisser faire. Mais la couronne peut-elle encore avoir une *« attitude de fermeté tout en adoptant un système perfectionné de liberté, comme c'est absolument nécessaire en ce moment ? »* Young est sceptique : *« Tout bien considéré, c'est-à-dire connaissant le caractère des gens qui sont au pouvoir, il ne faut espérer ni un plan bien étudié ni une ferme exécution. »*

Tout allait donc se jouer dans la séance royale du 23 juin. Pendant plusieurs jours, Louis XVI et ses ministres l'ont préparée. Tout le monde l'attend avec inquiétude. Necker aura-t-il su conseiller le roi, lui éviter le pire ? Mais, le soir du 22, le bruit court que son plan de conciliation a été rejeté par le monarque. Alors, si le comte d'Artois avait eu le dernier mot, n'allait-on pas vers un coup d'Etat contre l'Assemblée ? Duquesnoy aurait pu reprendre son antienne : *« Mon Dieu ! qu'allons-nous devenir ? »* Mais, ce soir-là, il n'écrit rien, se contentant de trembler, sans doute.

Sur France-Culture, à 19 h 30, du lundi au vendredi, MICHEL WINOCK *commente* avec un historien chaque épisode de cette chronique de 1789.

Vendredi 29 juillet :
« Le serment du Jeu de paume », avec Guy Chaussinand-Nogaret.
Lundi 1er août :
« La contre-offensive royale », avec François Lebrun.

Prochaine chronique : La contre-offensive royale (23 juin 1789).



Deux mois pou[…]

A la demande de l'OLP

La Jordanie abandonne son plan de développement pour les territoires occupés

LIBAN : la campagne présidentielle

Deux mois pour trouver un compromis entre « grands électeurs »

Le Liban est depuis le 23 juillet en « campagne » pour l'élection d'un successeur au président Amine Gemayel. C'est une étape importante dans la longue et pénible remontée des enfers de ce pays, timidement amorcée en cette quatorzième année d'une guerre soumise à d'incessants rebondissements. Une élection d'autant plus compliquée qu'elle doit tenir compte de multiples éléments aussi bien intérieurs qu'extérieurs. Syrie, Etats-Unis, Israël, pour ne citer que les « grands électeurs » étrangers, sont penchés depuis déjà de longs mois sur le dossier afin de tenter de trouver un – difficile – *modus vivendi*. Pour sa part, la France, dont le rôle au Liban n'a cessé de décroître au fil des ans, a exprimé le souhait que cette élection puisse se dérouler *« de telle sorte que ce pays puisse affirmer sa volonté de vivre et de se développer dans la paix, la justice et l'entente avec ceux qui lui sont proches par les liens de l'histoire et de la culture »*. Paris se déclare *« résolu à continuer d'offrir aux Libanais, dans le respect de leur choix, le concours qu'ils jugent utile au bien de leur pays »*.

BEYROUTH
de notre correspondant

Deux mois pour élire un président : un exercice qui, au Liban plus que partout ailleurs, prend des allures de défi. La Constitution prévoit que le président de la Chambre convoque les députés pour le scrutin deux mois au plus tôt et un mois au plus tard avant la fin du mandat du président sortant, soit entre le 23 juillet et le 23 août. A défaut, la Chambre se réunit de plein droit durant les dix derniers jours de l'ultime mois de ce mandat, entre le 13 et le 23 septembre. Sinon, ce sera purement et simplement la vacance totale du pouvoir et l'éclatement définitif du pays, les attributions du président étant dévolues au conseil des ministres, qui est complètement paralysé à l'heure actuelle.

Il n'y a guère longtemps, on ne parlait à Beyrouth que de ce risque. Aujourd'hui, presque plus personne n'évoque ce spectre : *« Le président sera élu dans les formes et les délais constitutionnels »*, tel est le credo de tout le monde politique libanais, opposition incluse. De surcroît, plus personne ne conteste que le président à élire soit un maronite, conformément à la tradition. Toutes les tractations, interventions, spéculations, portent sur des noms de présidentiables de cette confession. tout ce qui compte dans l'opposition musulmane, celle-là même qui boycotte depuis trois longues années le président Gemayel et le pouvoir maronite, ne cesse de répéter qu'il ne faut pas ajourner ce scrutin sous prétexte de réformes préalables. L'une des dernières déclarations notables à ce sujet est celle du leader sunnite de Saïda, M. Moustapha Saad : *« Les réformes et l'entente ne pourront intervenir qu'après les présidentielles, le temps faisant défaut pour espérer y parvenir avant l'élection. »*

M. Nabih Berri (Amal, chiite), longtemps le plus intransigeant, a récemment atténué ses exigences : il a maintenu le *« préalable »*, mais remplacé les *« réformes »* par *« l'entente »*. Une entente, par exemple, sur la personne du futur président. Dans l'intervalle, il est vrai, les Syriens avaient fait savoir par plusieurs canaux qu'ils souhaitaient que l'élection présidentielle ait lieu. De plus, en mettant au pas le Hezbollah, ils ont dispensé l'islam libanais en général et Amal en particulier d'avoir à se livrer à une surenchère interconfessionnelle, face à la théorie extrême d'une république islamique prônée par les intégristes.

Réaliste, le guide du Hezbollah, le cheikh Mohamed Hussein Fadlallah, a admis qu'un président puisse être élu. Ce sera, a-t-il dit, *« le fruit d'une décision déjà prise d'un commun accord par tous les pays concernés ; aucun ne voudrait d'une vacance à la tête de l'Etat (...). Certes, ces pays traitent de la crise libanaise par le biais des milices et des partis, mais sous l'ombrelle constitutionnelle d'un président de la République. Quel qu'il soit, un président leur est nécessaire »*.

Les conditions syriennes

M. Walid Joumblatt (PSP druze) enfant terrible en toutes circonstances, a dit, début juillet : *« Je ne vois pas de bataille à l'horizon. »* Il a fait mieux qu'opiner en présentant un candidat , M. Antoine Achkar, membre de son parti (le PSP) et... maronite. Quant aux chrétiens, aucun d'entre eux, naturellement, même le plus forcené des opposants, ne souhaiterait autre chose que ce qui se dessine : une présidentielle dans les délais, débarrassée de l'hypothèque des réformes préalables.

L'euphorie ? On est loin d'y céder, car dans ce pays déboussolé et destructuré, le pire est toujours à craindre. Mais on peut raisonnablement penser que, dans moins de deux mois, le nom d'un nouveau président libanais sortira de l'urne d'un Parlement fort vieux puisqu'élu en 1972 et ne comptant plus que soixant-seize députés sur quatre-vingt-dix-neuf, les vingt-trois manquants ayant disparu par mort naturelle (vingt) ou violente (trois).

La Syrie joue le jeu. La rencontre, lors du sommet arabe d'Alger début juin, entre les présidents Assad et Gemayel est pour beaucoup dans l'actuelle détente. Après avoir dit : *« Pas de Beyrouth administratif, pas d'élection »* (ce qui signifiait : après la mise au pas de tout le camp musulman, le camp chrétien doit, à son tour, céder à l'autorité syrienne), Damas a nettement assoupli sa position. Radio-Damas a été on ne peut plus explicite le 7 juillet : *« La présidence de la République, ainsi que l'a souligné le président Assad, est un des symboles de l'unité du Liban. C'est pourquoi la Syrie tient tant à sa sauvegarde. »* Les mieux avertis de la position syrienne, à commencer par des présidents potentiels, sont aujourd'hui intimement convaincus que la Syrie veut réellement que le 23 septembre prochain, le Liban ait un nouveau chef d'Etat. Les conditions syriennes paraissent raisonnables, dans la mesure où la Syrie ne chercherait plus tant à avoir un homme à elle à ce poste, qu'un homme qui ne soit pas contre elle, un président qui admette des réformes institutionnelles plus ou moins profondes. Le président Assad a plaidé, devant un émissaire de M. Gemayel, pour *« un président qui ne nourrisse de haine envers personne, un président d'entente »*.

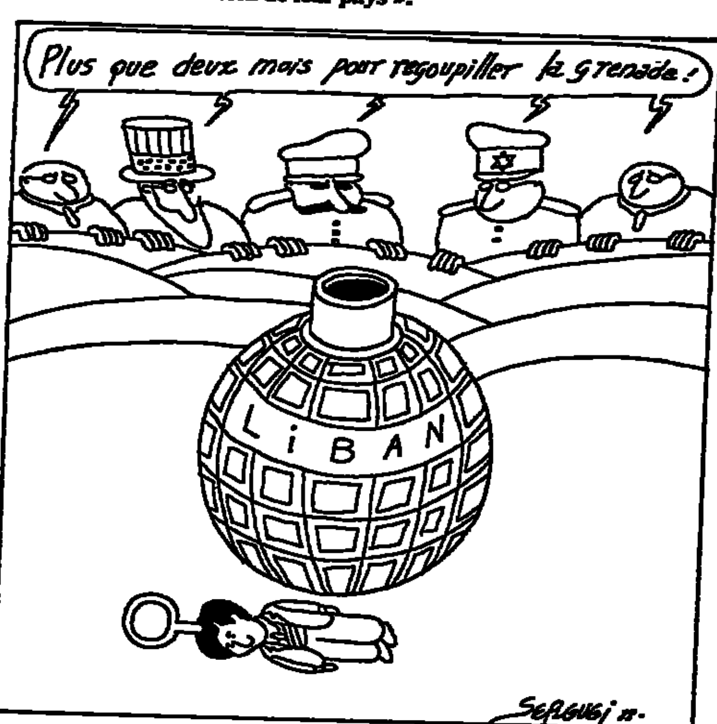
Le leitmotiv de la Syrie de des pro-Syriens : *« La réforme puis les élections présidentielles »*, s'est mué en : *« Les présidentielles, puis la réforme. »* La Syrie semble de bonne volonté, parce que sûre d'elle-même pour avoir consolidé sa position.

Plutôt que de s'attaquer au « gros morceau » chrétien – la seule partie du Liban échappant à son contrôle (qu'elle peut aspirer à mater sans se heurter directement à Israël), – la Syrie s'emploie à parfaire son emprise sur « sa » portion de pays, la plus vaste, puisqu'elle représente les deux tiers du territoire.

Après avoir crevé un vieil abcès en entrant, début juin, dans la banlieue sud, sanctuaire de l'intégrisme chiite (ce qui a accéléré la défaite des « arafatistes » et la chute, en juillet, de deux camps palestiniens de Beyrouth), Damas est en train de mettre au pas le turbulent Walid Joumblatt, dont les ailes sont déjà rognées avec l'installation d'unités syriennes dans « son » fief du Chouf. Le leader druze, qui a l'art de plier lorsqu'il le faut pour ne pas rompre, à déjà souhaité la *« bienvenue »* aux troupes syriennes *« amies »*. Ainsi, avec 800 kilomètres carrés, le réduit chrétien donne, pour l'instant, l'impression d'être aussi irréductible que le village gaulois d'Astérix; il est entouré de garnisons syriennes; Damas peut laisser croire à son autonomie. Sans être totalement maîtres du jeu – l'expérience incite à la retenue, car ils ont, par le passé, trébuché en touchant au but, – les Syriens n'en sont pas moins le premier acteur.

Droit de veto israélien

Le « grand électeur » le plus influent est le président Hafez El Assad. Il se comporte sans détour, comme tel. A Damas, défilent les protagonistes libanais de tous bords – le camp chrétien y étant admis de nouveau en la personne de M. Joseph Hachem, délégué du président Gemayel, tout comme les intégristes musulmans avec les cheikhs Mohamed Hussein Fadlallah (chiite) et Saïd Chaabane (sunnite). A Damas, se rendent aussi des émissaires américains. Les Etats-Unis sont, en effet, le deuxième « grand électeur » et ont été constamment mêlés à l'élection des président libanais depuis plus d'un quart de siècle, depuis le débarquement des marines à Beyrouth en 1958. Le troisième pays ayant son mot à dire, ou, plus exactement, capable d'opposer un veto, c'est Israël ; on ne peut le négliger, malgré son désengagement actuel au Liban. Aucun de ces trois grands électeurs, pas même la Syrie, ne peut seul « faire » le président du Liban. Mais chacun, surtout les deux pays voisins, peut l'empêcher. De « petits électeurs » – la France, le Vatican, d'autres pays arabes – sont en mesure d'aider à établir certains contacts, arrondir les angles, faciliter tel dialogue en vue de l'élection. Leur rôle n'est peut-être pas essentiel, mais il est utile.



Pléthore de présidentiables

Quant aux grands électeurs libanais, on ne peut les négliger, même si aucun n'est vraiment libre de ses mouvements. Ce sont, chez les chrétiens, le président Amine Gemayel, l'ancien président Soleiman Frangié, le patriarche maronite Nasrallah Sfeir et les Forces libanaises. Chez les musulmans la donne est plus confuse : l'emprise syrienne étant plus directe, personne n'a son mot à dire, ou si peu. Néanmoins chez les sunnites on peut citer le premier ministre par intérim, M. Selim Hoss, et le mufti Cheikh Hassan Khaled. Chez les chiites, le président de la Chambre,M. Hussein Husseini, Cheikh Mohamed Mehdi Chamseddine, vice-président du Conseil supérieur communautaire, et, malgré ses contre-performances, M. Nabih Berri ; chez les druzes, il n'y a que M. Walid Joumblatt.

Les présidentiables, enfin, sont légion. Tout maronite ayant tâté de la politique ou ayant quelque assise financière se voit volontiers en président. En passant au crible la cinquantaine de noms circulant à Beyrouth et en considérant des critères comme la volonté syrienne, les vetos, le lieu d'origine de l'impétrant, ses rapports avec l'armée et les milices, sa position parmi les différentes communautés, on ramène ce plétorique groupe de présidentiables au nombre de six. Ils se répartissent en deux lots : les « grands » et les « possibles ». Les candidats les plus en vue sont MM. Soleiman Frangié, Raymond Eddé et le général Michel Aoun. Cependant, peu d'analystes leur donnent les meilleures chances, peut-être parce que, précisément, chacun représente le danger d'un pouvoir qui ne sied pas à l'un des grands électeurs ou à plusieurs.

M. Frangié, le plus illustre et le plus constant des alliés de Damas, possède à ce titre un atout majeur qui est en même temps son handicap : *« trop Syrien »*, disent ses détracteurs. Israël, dans la première intervention du genre, l'a souligné le 12 juillet, contestant qu'il puisse redevenir président, M. Frangié sera satisfait d'être récusé par l'ennemi. L'obstacle n'en est pas moins de taille ; ce n'est pas le seul sur sa route. Israël n'apprécie guère non plus M. Raymond Eddé, l'exilé volontaire de Paris. Quoi que l'on ait dit sur son flirt avec Damas, les Syriens préfèrent ne pas avoir affaire à lui. Cet homme a des principes trop rigides et il pourrait, par exemple, lui venir à l'idée que le Liban est un vrai pays, réellement souverain...

Quand au général Aoun, il a multiplié les faux pas au cours des derniers mois, sans compter qu'à Damas on se méfie toujours de tout ce qui est susceptible de redonner force à l'armée libanaise, notamment un général-président. Ces trois hommes se heurtent, de surcroît, pour des raisons différentes, au veto des maîtres du réduit chrétien, en particulier celui des Forces libanaises, exprimé haut et clair.

Parmi les moins grands, trois noms se détachent : MM. Michel El-Khoury, Michel Eddé et René Moawad. Les « deux Michel » possèdent des atouts similaires : ils ne déplaisent foncièrement à personne et plaisent même à certains ; leur culture politique est solide. M. René Moawad a tout cela et, en plus, l'avantage d'être un député, ce qui satisfait ses collègues. Il est, en outre, un vieux routier de la politique libanaise, très au fait des arcanes du pouvoir et de son exercice. Mais il est du même village que M. Soleiman Frangié, c'est un handicap.

Restent les outsiders, dont M. Edouard Souma, directeur général de la FAO, est le mieux placé. Il existe encore une dizaine d'autres noms qui peuvent être pris au sérieux. La course reste très ouverte et le prochain chef de l'Etat sera vraisemblablement l'élu de la dernière heure.

Le futur président, même s'il ne peut au départ que gérer la crise, a quelques chances de pouvoir un jour trouver une solution. Dans la mesure où il aura été élu dans un climat d'entente et, surtout, parce que son mandat pourrait coïncider avec l'amorce du règlement de la crise au Proche-Orient et, par conséquent, de celle du Liban.

LUCIEN GEORGE.

A la demande de l'OLP

La Jordanie abandonne son plan de développement pour les territoires occupés

La Jordanie a annoncé, jeudi 28 juillet, l'abandon de son plan de développement pour les territoires occupés afin de mettre un terme aux critiques de l'OLP et des pays arabes selon lesquelles elle tentait de renforcer par ce biais son influence en Cisjordanie. Cette décision a été prise en conseil des ministres présidé par le premier ministre, M. Zeid El Rifai et fait suite à une requête de M. Yasser Arafat.

Le gouvernement d'Amman avait lancé en novembre 1986 un plan quinquennal pour le développement économique et social de la Cisjordanie et de la bande de Gaza pour un montant de 1,3 milliard de dollars. Ce plan n'avait cependant pas reçu le financement arabe et international espéré. Les Etats-Unis avaient été les principaux bailleurs de fonds et avaient versé en 1987 18,5 millions de dollars, auxquels se sont ajoutés tout récemment encore 7 millions de dollars.

L'OLP s'était fermement opposée à ce sujet, estimant qu'il s'agissait d'une stratégie pour gagner de l'influence parmi les Palestiniens dans les territoires occupés. Le communiqué annonçant la décision jordanienne affirme que cette dernière vise à lever *« toute équivoque sur les intentions jordaniennes à l'égard des territoires palestiniens occupés et répond au vœu de l'OLP tel qu'exprimé par son chef, M. Yasser Arafat, lors du sommet d'Alger »*.

Le communiqué ajoute que la décision du gouvernement jordanien a été en outre motivée *« par le souci d'Amman de mettre en valeur l'entité palestinienne et de permettre à l'OLP d'assumer totalement ses responsabilités »*. Il indique que cette décision s'inspire du sommet arabe de Rabat (1974) qui a consacré l'OLP comme *« unique représentant du peuple palestinien »*, de celui de Fès (1982), qui a appelé à l'établissement d'un Etat palestinien indépendant, et celui d'Alger (juin 1988) qui s'est engagé à soutenir le peuple palestinien *« afin qu'il réalise ses objectifs nationaux sous la direction de l'OLP, son représentant unique et légitime »*.

La décision d'Amman a été accueillie avec une relative indifférence en Israël où l'on tente de minimiser l'importance de cette mesure *« somme toute symbolique »*. A Tunis, en revanche, l'OLP a exprimé implicitement sa satisfaction, tout en précisant qu'elle refusait à lier *« toute perspective de règlement politique à l'amélioration des conditions de vie des populations palestiniennes »*.

« Nous rejetons tout ce qui, en définitive, porte gravement atteinte à la question palestinienne », a déclaré, jeudi 28 juillet, à l'agence Wafa, M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'OLP. *« Le soulèvement se poursuivra et gagnera en ampleur pour accomplir sa mission fondamentale qui consiste à mettre fin à l'occupation*, a-t-il ajouté. *Le problème n'est donc pas une question de développement, en dépit de l'importance que nous accordons à l'amélioration du niveau de vie de notre peuple et dont nous assurons totalement la responsabilité, avec l'aide arabe. »*

Cette position, a rappelé le chef du département politique de l'OLP, *« ne signifie nullement que la révolution palestinienne néglige les liens sociaux et politiques avec le peuple jordanien frère »*. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

La guerre du Golfe et les perspectives de cessez-le-feu

L'insistance de Bagdad sur un « face-à-face » avec Téhéran bloque toujours les efforts de M. de Cuellar

Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, a manifesté son intention de reprendre, vendredi 29 juillet, ses conversations avec les ministres des affaires étrangères de l'Iran et de l'Irak après avoir observé une *« pause de réflexion »* de vingt-quatre heures pour examiner les moyens de sortir de l'impasse les pourparlers indirects de paix qu'il mène avec les deux belligérants.

Cependant, rien n'indique encore qu'il y parvienne. *« Si ces rencontres ont lieu, elles se dérouleront certainement vendredi après-midi »*, a dit M. Perez de Cuellar en quittant son bureau jeudi 28 juillet dans la soirée. Il a démenti avec force que les négociations soient sur le point d'échouer. *« Je rejette absolument l'idée d'un effondrement des pourparlers »*, a-t-il dit à la presse, en ajoutant qu'il avait toujours *« l'espoir »* d'obtenir des réponses de l'Irak à ses propositions sur la mise en œuvre des négociations de paix.

Dans les milieux diplomatiques, on reconnaît que les travaux entamés depuis mardi par le secrétaire général se trouvent dans une phase particulièrement délicate en raison des positions prises par les deux parties, notamment par le chef de la diplomatie irakienne, M. Tarek Aziz, qui exige que les négociations se déroulent *« face à face »* avec son homologue iranien, M. Ali Akbar Velayati, ce que rejette pour l'instant Téhéran. M. Tarek Aziz aurait indiqué qu'il ne serait pas en mesure de donner des réponses au secrétaire général tant qu'il n'aurait pas obtenu d'assurance sur l'ouverture de négociations directes.

Tant le secrétaire général que les membres du Conseil de sécurité ont travaillé fiévreusement ensemble jeudi pour tenter de débloquer la situation, et en fin de journée, leur président, M. Paulo Nogueira-Batista (Brésil), a publié une déclaration extrêmement sibylline réaffirmant le soutien des quinze membres du Conseil de sécurité aux efforts du secrétaire général pour faire appliquer la résolution 598. Il n'est pas exclu que les membres du Conseil aient ainsi donné leur blanc-seing à certaines initiatives que s'apprêterait à prendre M. de Cuellar. Ce dernier a affirmé, jeudi soir, qu'à un certain stade des discussions directes entre les deux belligérants seront *« indispensables »*. L'Iran n'a pas totalement rejeté une pareille éventualité si tel est le désir du secrétaire général, mais on déclare au sein de la délégation iranienne qu'au stade actuel *« des pourparlers directs ne seraient pas propices à une application rapide de la résolution 598 »*.

M. Perez de Cuellar, indique-t-on dans les milieux diplomatiques, a proposé trois formules possibles de dialogue : des discussions face à face, des conversations rapprochées ou une médiation indirecte. C'est peut être là l'ébauche d'un compromis. Dans les milieux diplomatiques, on estime qu'en se montrant intransigeant sur la question de négociations directes, l'Irak cherche à tester la résistance politique de son adversaire, qui, depuis son brutal revirement il y a dix jours sur l'arrêt du conflit, n'a cessé de faire concession sur concession.

Entre-temps, les forces de Téhéran ont repris dans la nuit de jeudi à vendredi les deux villes iraniennes de Kerand et d'Islamabad e Gharb occupées il y a trois jours par les Irakiens et leurs alliés Moudjahidines.

Ces derniers ont confirmé leur retraite tout en démentant informations de Téhéran sur une participation des forces de Bagdad à cette opération, bien que la plupart des observateurs estiment que l'essentiel de la bataille est menée par les Irakiens. Rien que pour la journée de jeudi, les avions et les hélicoptères irakiens ont effectué, selon un communiqué officiel de Bagdad, 239 missions réussies dans le secteur du front central.

Un appel de M. Sandjabi

A New-York, le docteur Sandjabi, le chef du Front national iranien d'opposition réfugié aux Etats-Unis depuis 1981, a lancé un appel à l'ensemble de la population iranienne et aux tribus kurdes du secteur central où se déroulent actuellement les combats, leur demandant de se mobiliser en vue de repousser les *« envahisseurs »* ainsi que leurs *« agents et collaborateurs »*. Chef de la tribu kurde des Sendjab, il avait formé au début de la révolution islamique une puissante confédération des tribus kurdes du centre de l'Iran. Après avoir été ministre des affaires étrangères du premier gouvernement islamique, il avait été mis à l'écart et avait rejoint l'opposition au régime islamique avant de quitter clandestinement le pays. Dans son appel, M. Sandjabi critique la politique de la République islamique, qui a abouti à l'*« isolement diplomatique »* du pays et *« au gaspillage de ses ressources humaines et matérielles »*, mais ajoute que l'Iran traverse les heures *« les plus sombres de son histoire récente »* et est *« menacé d'occupation et de démembrement »*.

A Londres, l'*Independent*, qui cite des sources diplomatiques, affirme que la publication d'un rapport de l'ONU accablant l'Irak dans le conflit avec l'Iran a été retardée sous la pression des Irakiens, qui sont influents au sein du service de traduction arabe de l'ONU. *« L'Irak a considérablement augmenté les bombardements chimiques contre les populations civiles iraniennes au cours des dernières semaines »*, conclut, selon l'*Independent*, le rapport des Nations Unies, qui devrait être publié lundi prochain. L'impact du rapport, véritable catalogue des *« souffrances atroces »* des femmes et des enfants iraniens, sera atténué si sa publication est retardée à la semaine prochaine, estime le quotidien britannique, d'autant que le ministre irakien des affaires étrangères, M. Tarek Aziz, aura alors quitté New-York. Les conclusions du rapport, notamment le fait qu'il n'y a pas de preuve que l'Iran ait utilisé des armes chimiques, sont *« dangereuses »* pour l'Irak, estime l'*Independent*, au moment où ce pays bloque les négociations de paix en posant de nouvelles conditions.

A Paris, M. Ali Ahani, ambassadeur d'Iran en France, a déclaré jeudi, dans une interview à l'AFP, que la France pouvait devenir *« le premier partenaire économique et commercial de l'Iran pour la reconstruction du pays, dans un avenir pas trop éloigné »*. Il a également estimé que le rapprochement entre Téhéran et Paris permet d'espérer la levée de l'embargo pétrolier français *« dans un délai très proche »* et l'échange de visites des ministres des affaires étrangères *« avant la fin de l'année »*.

M. Ahani a ajouté qu'une demande iranienne de coopération militaire ne pouvait être exclue *« après la mise en application de la résolution 598 »*. – *(AFP.)*

Europe

GRÈCE : Après la tuerie du *City-of-Poros*

Le gouvernement pourrait réexaminer sa politique à l'égard des ressortissants arabes

Les conclusions officielles de l'enquête sur la tuerie du *City-of Poros*, qui a fait neuf morts, dont trois Français, le 11 juillet dernier, devraient être remises *« incessamment »* au gouvernement grec. Après la mise en cause du groupe Abou Nidal et la publication de l'identité de six suspects, dont trois seraient morts, on n'en attend toutefois pas de grandes surprises.

Trois semaines après l'attentat, de nombreuses questions restent sans réponse, concernant tout ce qu'on a appelé, selon les points de vue, maladresses, bavures, conclusions hâtives ou forcées des diverses autorités mêlées de près ou de loin dans cette affaire.

L'impression générale donnée par la machine étatique grecque durant ces jours dramatiques ne fut pas toujours très brillante. On a invoqué pour l'expliquer le caractère extraordinaire des faits. La Grèce n'a pas connu la flambée de terrorisme et ses formes les plus meurtrières dont plusieurs pays, voisins et plus lointains, ont pris l'habitude et la mesure. Le terrorisme en Grèce a consisté, pendant les quatorze années après la chute de la dictature militaire, en des assassinats individuels et des explosions de bombes, très souvent artisanales. L'explication la plus courante à Athènes est que les policiers grecs, qui n'ont pas réussi à mettre fin à ce terrorisme-là, ont été désarçonnés devant une affaire aussi grave que celle *City-of-Poros*.

Il y en a d'autres, comme par exemple la rivalité des polices... et de leurs ministres respectifs. La police des ports, et c'est là une particularité grecque, appartient au ministère de la marine marchande.

Son ministre, l'intempestif M. Evanghelos Yannopoulos, a cru tenir un succès important et rapide, aidé en cela par ses subordonnés. Le fait qu'il n'ait pas été invité à la réunion, convoquée vendredi 22 juillet par le premier ministre, M. Papandréou, à son retour de vacances pour faire le point sur l'affaire, est déjà une sorte de désaveu. Mais, vu le tempérament du personnage, il faudra attendre la conclusion de l'enquête menée par des services pour savoir quelle ligne il a finalement choisie pour son action future.

Il y a aussi les accusations sur la politique arabe du gouvernement grec. Pour préserver certaines amitiés dans le monde arabe, les autorités auraient hésité à exploiter à fonds les indices menant à des filières proche-orientales. On a même mis en cause deux hauts fonctionnaires grecs. Il s'agit en fait de M. Sifis Valyrakis, secrétaire d'Etat à l'ordre public, et de M. Kostas Tzimas, chef du service nationale de renseignements (EYP, déjà mis en cause auparavant par l'opposition conservatrice, le Parti de la nouvelle démocratie, qui a même demandé leur démission.

Le gouvernement a « couvert » ses deux collaborateurs. Leurs accusateurs n'ont pas présenté de preuves, mais ont simplement invoqué leur passé. Tous les deux ont fait partie de la résistance contre la junte militaire. M. Valyrakis s'était évadé de prison pour aboutir en Albanie, où il avait été de nouveau emprisonné. En 1979, il avait été arrêté par la police des ports qui l'avait accusé de transport d'armes sur un bateau qui venait de l'île de Lesbos au Pirée.

L'affaire n'avait pas eu de suites. Quant à M. Tzimas, il avait été responsable de la section militaire du PAK, mouvement de résistance présidé par M. Andréas Papandréou et ancêtre de son parti actuel, le PASOK. Selon les accusations souvent portées contre lui, M. Tzimas aurait passé un temps d'entraînement dans un camp palestinien pendant la période de la dictature militaire en Grèce.

C'est tout ce qui est dit en public, depuis fort lontemps d'ailleurs. De temps en temps, on ajoute que les services américains auraient exprimé une certaine méfiance concernant l'un ou l'autre des deux hommes. Le reste n'est, pour l'instant, que spéculation. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas en Grèce, sous le gouvernement précédent et peut-être encore plus sous le gouvernement de M. Papandréou, une certaine *« sensibilité »* arabe. Elle s'explique depuis toujours par le voisinage et par des intérêts mutuels. Le gouvernement du PASOK a ajouté à cette politique constante quelques nuances idéologiques, et plusieurs maladresses, en se mêlant notamment quelquefois de questions politiques internes au monde arabe. Sa sympathie pour la cause palestinienne correspond largement à l'état de l'opinion publique, du moins jusqu'à présent.

En raison de tout cela, le gouvernement s'est probablement cru à l'abri de la tourmente procheorientale, d'où le manque de vigilance et de préparation contre des *« coups »* comme celui du *City-of-Poros*. Sa tolérance, systématique selon certains observateurs, n'a pas été payée de retour, pas du moins par tous les groupes et tous les intérêts qui participent à l'imbroglio de la région.

On parle déjà à Athènes de modifications importantes dans la politique pratiquée envers les ressortissants arabes. Sera-t-elle globale ou sélective, fondée sur la prévention ou sur la répression, cela ne semble pas encore décidé. De toute façon, on évitera, pour des raisons évidentes, de donner un caractère spectaculaire aux décisions éventuelles, ainsi que de les lier directement aux critiques formulées sur l'affaire du *City-of-Poros*.

THÉODORE MARANGOS.

ITALIE : une mise en garde du chef de l'Etat

La Mafia aurait réussi à surmonter la période des « maxi-procès »

ROME
de notre correspondant

Une démarche assez inédite du chef de l'Etat vient de mettre en émoi l'opinion informée de la péninsule. La lutte contre la Mafia est-elle bien ce qu'elle devrait être, a demandé en substance M. Francesco Cossiga dans une lettre envoyée aux ministres de l'intérieur et de la justice et au vice-président du Conseil supérieur de la magistrature.

Il n'est pas de tradition que le président de la République italienne descende ainsi dans l'arène. Outre ses activités de représentation, sa fonction principale est en effet de participer à la solution des crises de gouvernement.

Le chef de l'Etat est publiquement intervenu après qu'un magistrat bien connu, le procureur de Marsala, en Sicile, M. Paolo Borsellino, ancien membre éminent du *« pool anti-Mafia »* de Palerme, eut lui-même dénoncé l'*« abaissement de la garde »* de l'Etat face à la Cosa Nostra, redevenue, a-t-il affirmé, la véritable puissance de référence dans l'île.

Parmi les rares personnes qui continuent d'exercer une pression contre la Mafia (magistrats, policiers, journalistes, ecclésiastiques...), le sentiment est largement répandu que derrière la façade des « maxi-procès » (le troisième est en cours à Palerme), un état d'esprit de résignation est à nouveau en train de prévaloir (*le Monde* du 13 mai). On assiste peut-être à la reprise des très vieilles complicités ou « contiguïtés » — entre les « familles » de l'*« honorable société »* et certains milieux politiques d'ordinaire peu regardants sur les moyens d'assurer leur suprématie sur l'île.

Meurtre à Palerme

Le pool anti-Mafia, fer de lance durant les années 80 de la lutte contre *« la pieuvre »*, aurait ainsi vu lui échapper de plus en plus la responsabilité de centraliser les enquêtes sur le sujet et les moyens réels de les conduire. De même, la « mobile » de Palerme, équipe policière elle aussi spécialisée dans la traque des clans, ne travaillerait plus dans une atmosphère d'absolue confiance de la part de ses supérieurs hiérarchiques. Enfin, deux journalistes « couvrant » les affaires de la Mafia ont été récemment inculpés en Sicile pour violation du secret de l'instruction.

D'autres juges ont joint leur voix à celle de M. Borsellino, et la presse est, elle aussi, repartie à l'attaque. Cette *« baisse de garde »* remonterait en fait à... cinq ans, et seule l'immense publicité assurée au premier « maxi-procès », résultat d'enquêtes antérieures, aurait occulté cette réalité inquiétante.

Comme pour souligner ce climat délétère, un assassinat signé Cosa Nostra a été enregistré le 27 juillet à Palerme : celui d'un homme de main de Michele Greco, le « pape » de la Mafia récemment condamné à la prison à vie. Ce crime, qui pourrait n'être qu'un règlement de comptes entre bandes, comme il s'en produit fréquemment, a pourtant vivement retenu l'attention.

Le cadavre a été retrouvé dans la principale propriété rurale de Michele Greco, aux environs de Palerme, au lendemain d'un transport de justice effectué sur place par la cour qui juge les inculpés du troisième « maxi-procès ». L'assassinat de Santo Prestifillipo est retenu par les spécialistes de « l'anti-Mafia » comme un indice supplémentaire pour étayer leur conviction, qu'ils tentent vainement de faire partager au plus haut niveau : l'*« honorable société »* sicilienne a totalement changé de visage depuis les rafles déclenchées en 1983 après les confessions de plusieurs « repentis ». On ne sait plus rien de la nouvelle organisation qui a, selon toute vraisemblance, assuré la succession du vieux chef mafieu, désormais derrière les barreaux.

C'est dire que des moyens rénovés s'imposeraient pour patiemment tirer à nouveau le fil d'une vaste enquête ; leur insuffisance se fait aujourd'hui cruellement sentir. Le ministre de l'intérieur, M. Antonio Gava, également chef d'un courant de droite qui est en train de s'emparer des rouages de la démocratie chrétienne, se défend, chiffres à l'appui, en affirmant que jamais l'Etat n'a mis autant d'hommes à la disposition de la lutte contre le crime organisé. Mais les moyens ne sont pas tout, l'état d'esprit compte également. Et M. Gava est parfois accusé, à demi-mots, de n'avoir pas toujours lui-même témoigné d'un farouche activisme à lutter contre les fameuses *« contiguïtés »* fréquemment dénoncées lors de son ascension dans sa propre ville de Naples.

JEAN-PIERRE CLERC.

A TRAVERS LE MONDE

Arabie saoudite

Le roi Fahd veut diversifier ses fournitures d'armement

Le roi Fahd d'Arabie saoudite a souligné le droit de son pays de diversifier ses sources d'armement, dans un discours prononcé cette semaine à l'occasion de la fin du pèlerinage à La Mecque et diffusé mercredi 27 juillet.

« Nous n'hésiterons pas à nous adresser à n'importe quel pays qui nous propose des armes de bonne qualité. (...) En cas de difficultés avec l'un, nous trouverons toujours une autre, peu importe qu'il soit occidental ou oriental (...), car nous achetons du matériel militaire et non des idéologies », a dit le souveron, qui a fait remarquer que le royaume n'était lié par aucun traité bilatéral lui imposant des restrictions en matière d'achat d'armement.

Les Etats-Unis avaient exprimé leurs regrets à la suite de la signature par Ryad, début juillet, d'un contrat d'achat d'armes britanniques, dont la valeur est estimée à 12 milliards de dollars, le Congrès s'était opposé à la vente de certains types d'armes américaines à l'Arabie saoudite.

Washington avait également exprimé son inquiétude pour la capacité des missiles chinois de portée intermédiaire CSS 2 achetés par l'Arabie saoudite en 1986 et dont le déploiement sur le sol saoudien n'avait été révélé qu'au début de l'année en cours. — *(AFP.)*

Soudan

Mise en garde des « cellules des fedayins arabes »

L'organisation clandestine des *« cellule des fedayins arabes »* a mis en garde, mercredi 27 juillet, le gouvernement soudanais contre *« toute atteinte »* à cinq de ses membres jugés à Khartoum pour avoir perpétré, en mai, des attentats ayant fait sept tués, dont cinq Britanniques.

Les auteurs des attentats, commis le 15 mai à l'hôtel Acropole et au Club britannique de Khartoum, sont détenteurs de passeports libanais et ont affirmé être des Palestiniens. Ils s'étaient réclamés, lors du procès qui a commencé le 19 juin, d'un groupe à l'appellation proche, *« les cellules arabes révolutionnaires »*.

« Notre action ne visait ni le Soudan ni le peuple soudanais frère, mais était dirigée et continuera à l'être contre les nids d'espions étrangers qui complotent contre la souveraineté et la sécurité de ce pays », ajoute le communiqué.

Cette organisation *« rappelle »*, en outre, que *« cette opération constituait une riposte à l'assassinat* (le 16 avril à Tunis) *du grand militant palestinien Abou Jihad par l'ennemi sioniste, en collaboration avec les services de renseignements américains et britanniques, ainsi que les agents bien connus du ministre soudanais de la justice, M. Hassan Tourabi »*. — *(AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE

M. Paddy Ashdown prend la tête des Démocrates sociaux et Libéraux

Les Démocrates sociaux et libéraux (SLD), légataires des espoirs d'une « troisième force » au centre de l'échiquier politique britannique, ont pris un nouveau départ en élisant, jeudi 28 juillet, leur premier leader, M. Paddy Ashdown, un député de quarante-sept ans.

Brillant officier des commandos de la Royal Navy, interprète de chinois, puis diplomate, avant d'être élu député libéral il y a cinq ans à peine, M. Ashdown est désormais investi d'une mission difficile : donner une crédibilité à une formation affaiblie dès sa naissance en mars dernier par les dissensions internes étalées lors de la fusion du Parti social-démocrate (SDP) et du Parti libéral (*le Monde* du 5 mars).

Les derniers sondages n'accordent guère plus de 7 % au SLD. Avant la fusion des deux partis, l'Alliance, constituée en 1981 par les sociaux-démocrates et les libéraux, avait obtenu un score de 23 % aux élections législatives de juin 1987. Au sommet de sa popularité, l'Alliance atteignait presque à la fin de 1985 les 40 % d'intentions de vote.

M. Ashdown prend donc la tête d'un parti à la fois neuf et convalescent. Il dispose de dix-neuf députés à la Chambre des communes, mais doit supporter à ses côtés la présence irritante des *« dissidents »* du docteur David Owen. Hostile au *« mariage de raison »* proposé par le dirigeant libéral David Steel et réalisé au lendemain de la défaite de 1987, le leader social-démocrate avait refusé de saborder le parti social-démocrate réduit aujourd'hui à trois députés.

● **TURQUIE : une délégation de communistes occidentaux à Ankara.** — Le premier ministre turc, M. Turgut Ozal, a refusé, jeudi 28 juillet, de recevoir une délégation représentant vingt-huit partis communistes européens qui voulait lui remettre, à Ankara, une *« déclaration solennelle pour la libération des dirigeants communistes turcs »*. Les membres de cette délégation, menée par M. Maxime Gremetz, membre du bureau politique du Parti communiste français, ont été dispersés sans ménagement par la police devant la résidence du premier ministre turc. Ils devaient se rendre, vendredi, à la prison d'Ankara, où sont détenus MM. Haydar Kotlu et Nihat Sargin, les deux dirigeants communistes turcs actuellement jugés par la Cour de sûreté de l'Etat. — *(AFP.)*

URSS

Une commission officielle demande la libération de tous les prisonniers religieux

La commission soviétique (officielle) sur les questions humanitaires et les droits de l'homme a décidé de demander aux autorités de gracier *« tous les détenus condamnés en vertu d'articles du code pénal concernant l'accomplissement de rites religieux »*, a rapporté jeudi 28 juillet l'agence Tass. La requête sera adressée au présidium du Soviet suprême de l'URSS, a dit, sans précision de date, M. Fiodor Bourlatski, président de cette commission créée à la fin de l'année dernière. Il ne s'agira pas seulement des chrétiens orthodoxes, mais aussi des croyants de *« toutes les autres religions »*, a-t-il ajouté.

La commission s'est par ailleurs prononcée pour la suppression de la peine de mort en URSS, afin d'éviter que ne se perpètrent dans l'avenir des crimes massifs similaires à ceux de l'époque de Staline. M. Fiodor Bourlatski s'est déclaré en faveur d'une discussion à l'échelle du pays sur ce thème. La commission souhaite en outre que soit introduit le système du jugement par un jury et a dénoncé les *« conditions horribles »* de détention dans les camps de travail. — *(AFP.)*

Personnalité respectée de la gauche

L'ancien secrétaire général de Lotta continua est arrêté pour « participation à un homicide » en 1972

ROME
de notre correspondant

Par le rebondissement inattendu d'une enquête, l'opinion italienne s'est retrouvée, le jeudi 28 juillet, plongée près de deux décennies en arrière, au tout début des « années de plomb ». M. Adriano Sofri, ancien secrétaire général du mouvement extrémiste de gauche Lotta continua, a en effet été arrêté, ainsi que trois anciens membres de son groupe, après avoir été inculpé de *« participation à homicide »*. Il s'agit de l'assassinat, en mai 1972, à Milan, d'un commissaire de police, Luigi Calabresi. Jusque-là resté impuni, il avait été le premier de la longue liste des assassinats politiques dans la péninsule.

Ce sont les révélations tardives d'un « repenti » qui ont relancé l'enquête. Le commissaire Calabresi n'était pas une personnalité indifférente. C'était lui qui, dans le cadre de l'enquête sur le sanglant attentat à la bombe à la Banque de l'agriculture, piazza Fontana à Milan, en 1969, avait interrogé l'anarchiste Giuseppe « Pino » Pinelli. Or celui-ci, dans des conditions fort controversées, était tombé de la fenêtre d'un bureau de la préfecture de police de Milan (où il se trouvait pour répondre aux questions des enquêteurs) et s'était écrasé sur le sol quelques étages plus bas. Une plaque suggère aujourd'hui encore une responsabilité de la police dans ce décès, d'autant plus sinistre que, par la suite, la *« piste de gauche »* avait été abandonnée pour celle de l'extrême droite — laquelle n'a d'ailleurs pas davantage abouti.

Quoi qu'il en soit, l'inculpation de M. Sofri fait grand bruit. Agé aujourd'hui de quarante-six ans, il a non seulement renié explicitement la violence dont il s'était fait, dans la première moitié des années 70, un des avocats les plus écoutés, mais professeur à l'Académie des beaux-arts de Florence, il est devenu l'un des intellectuels de référence de la gauche socialiste. Collaborateur de plusieurs publications de haute tenue dans la mouvance favorable tant à l'« alternative » (la fin de la domination politique de la démocratie chrétienne) qu'au *« mouvementisme »* (attention portée à l'écologie, au pacifisme et au tiers-monde), Adriano Sofri était aussi devenu un ami et, semble-t-il, un conseiller écouté de Claudio Martelli, numéro deux du Parti socialiste. M. Martelli a aussitôt pris la défense de l'inculpé, de même que le leader du petit parti radical, M. Marco Panella, ardent défenseur de la *« justice juste »* ; ce dernier a aussitôt suspecté dans cette affaire une forme d'acharnement judiciaire. Un sénateur « vert », M. Marco Boato, lui-même ancien dirigeant de Lotta continua jusqu'à la dissolution du mouvement en 1976, a plus explicitement encore contesté point par point l'accusation de la justice. Et vingt et un parlementaires de tous les horizons de la gauche, PC compris, ont signé un texte contestant à tout le moins la nécessité de l'incarcération, estimant que seize années après le crime, les possibilités de dissimuler les preuves ou d'influencer les témoins sont inexistantes.

J.-P. C.

● **Arrestation d'un terroriste italien en Tunisie.** — La police tunisienne a annoncé, jeudi 28 juillet, l'arrestation et l'imminente extradition vers l'Italie de M. Claudio Cerica, l'un des dirigeants de l'organisation d'extrême gauche italienne *Autonomia Operaia*. Claudio Cerica, trente quatre ans, a été appréhendé alors qu'il arrivait de France, où il avait déjà été arrêté en 1983. Son extradition n'avait pas été accordée par la justice française. — *(Corresp.)*

Amériques

BRÉSIL

Crise ministérielle autour d'un projet de Constitution

L'adoption par l'Assemblée constituante d'un projet de Constitution, destinée à remplacer celle promulguée en 1969 par le régime militaire (au pouvoir de 1964 à 1985), a provoqué un vif conflit entre les pouvoirs législatif et exécutif, entraînant une crise au sein du cabinet avec la démission annoncée de plusieurs ministres.

Le texte, adopté mercredi 27 juillet à une large majorité, doit faire l'objet d'une seconde lecture avant d'être promulgué. Il prévoit notamment le droit de grève, y compris dans le secteur public, la nationalisation du sous-sol et la limitation du taux d'intérêt bancaire à 12 % par an.

Dans un discours télévisé, le président José Sarney, critiquant les aspects sociaux du projet, a affirmé qu'il rendrait le pays *« ingouvernable »* et le conduirait à la faillite. L'armée ainsi que les grands industriels soutiennent le chef de l'Etat en considérant que le projet doit être largement amendé, le texte actuel ayant reçu le soutien du centre gauche, de la gauche et des syndicats.

En désaccord avec les propos tenus par le chef de l'Etat sur les travaux de la Constituante, le ministre de la prévention sociale, M. Renato Archer, a remis sa démission à M. Sarney ; les ministres de la culture, M. Celson Furtado, et des sciences et technologie, M. Luiz Henrique da Silveira, ont annoncé une décision similaire pour protester contre ce qu'ils considèrent comme une tentative d'intrusion du président dans les pouvoirs législatifs.

Le président du Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB, au pouvoir), M. Ulysses Guimaraes, qui avait prononcé avant le vote de l'Assemblée un vibrant discours pour défendre le projet, tente aujourd'hui d'éviter une rupture avec le président Sarney

PÉROU

Le président Garcia annonce le renforcement de la lutte antiterroriste

LIMA
de notre correspondante

Dans un message adressé au Congrès le 28 juillet à l'occasion du troisième anniversaire de son arrivée au pouvoir, le président péruvien Alan Garcia a mis l'accent sur le renforcement de la lutte contre le terrorisme. *« Face au crime nous ne devons pas rester passifs »*, a déclaré le chef de l'Etat. *« Le terrorisme accule ceux qui luttent contre lui, terrifie les juges et utilise notre démocratie pour provoquer quotidiennement la violence et la mort. Nous n'avons pas peur de mener une lutte plus énergique »*, a ajouté M. Garcia.

En rappelant que quinze mille personnes avaient été tuées depuis le début de la lutte armée il y a huit ans, le président a demandé au Congrès d'approuver dans les plus brefs délais trois projets de loi qui permettront de réprimer non seulement les auteurs d'actes terroristes, mais également ceux qui les auront inspirés, comme tous ceux qui feront publiquement l'apologie du terrorisme dans la presse, à la radio ou à la télévision. Le chef de l'Etat a également souhaité le renforcement des tribunaux spéciaux en dénonçant l'actuel abandon de 90 % des poursuites judiciaires par crainte de représailles.

Cet ensemble de mesures proposé par le chef de l'Etat intervient après l'acquittement, faute de preuves, d'Osman Morote, présenté comme le numéro deux de l'organisation de guérilla du Sentier lumineux, et la publication d'une interview de quarante-huit pages, dans le quotidien *El Diario*, du chef de ce mouvement, le professeur Abimael Guzman, alias président Gonzalo. Les modifications de la législation en vigueur étaient, d'autre part, exigées depuis des mois par l'armée pour mener à bien sa lutte contre la subversion. Le pouvoir politique, craignant de possibles excès, avait jusqu'ici refusé la mise en œuvre de ces procédures d'urgence.

NICOLE BONNET.

ITALIE : une mise en garde du chef de l'Etat

Mafia aurait réussi à surmonter
a période des « maxi-procès »

Personnalité ...

secrétaire général de Lotta continua est arrêté pour « participation à un homicide » en 1972

Asie

A l'approche des J.O. de Séoul

Les méandres du dialogue inter-coréen

TOKYO
de notre correspondant

A l'approche des Jeux olympiques de Séoul, le dialogue entre les deux Corées est-il sur le point de reprendre après deux ans et demi d'interruption ? C'est ce que donnent à penser les initiatives prises de part et d'autre depuis une semaine et qui ont ravivé les spéculations sur la possibilité d'une participation de Pyong-yang aux Olympiades. « *La porte est toujours ouverte à une participation de la Corée du Nord* » a déclaré, mardi 26 juillet à Lausanne, M. Samaranch, président du Comité olympique international. « *Bien que les chances d'un changement dans la position de Pyongyang soient très minces, nous ne voulons négliger aucune possibilité pour créer une atmosphère de détente dans la péninsule* » déclarait, jeudi 28 juillet à Tokyo, M. Choi Chang Yoon, ancien conseiller politique de l'ex-président Chun Doo Whan et actuellement chef du Comité de planification du parti pour la justice et la démocratie.

Vendredi, les chefs des quatre partis politiques sud-coréens devaient convenir de la réponse formelle à la proposition nord-coréenne d'organiser une réunion parlementaire bi-latérale à Pyongyang. Cette réponse sera transmise lundi prochain aux membres de la délégation nord-coréenne de la commission d'armistice à Panmunjom.

Si le fait que les Coréens du Nord aient répondu à la lettre du 20 juillet que leur ont adressée les parlementaires du Sud leur demandant de participer aux Jeux olympiques a été interprété à Séoul comme une évolution positive (c'était la première fois que Pyongyang acceptait un message de Séoul depuis le 16 octobre dernier), le dialogue entre les deux Corées s'engage sur des bases pour le moins incertaines.

Dans son message, le 22 juillet, le Nord ne répondait pas directement à la lettre des députés du Sud mais proposait d'organiser en août à Pyongyang une rencontre entre parlementaires pour négocier un pacte de non-agression. Séoul déclarait le même jour accepter le principe d'une telle rencontre (*le Monde* du 23 juillet). Dans une seconde lettre, *inopinément* adressée mardi 26 juillet au président de l'Assemblée du Sud par son homologue du Nord, Pyongyang annonçait être d'accord pour discuter de *sa participation* aux Jeux mais réitérait sa demande d'accueillir conjointement ceux-ci (ce dernier point a été l'objet d'un constant désaccord entre Pyongyang d'une part et le Comité olympique international et la Corée du Sud de l'autre : c'est, en effet, une ville, Séoul, qui a été désignée pour recevoir les Jeux, privilège qu'elle ne peut partager).

Prenant prétexte du rejet de sa demande par le Comité olympique international, la Corée du Nord a annoncé en janvier qu'elle ne participerait pas aux Jeux de Séoul.

A ce premier « malentendu », volontairement entretenu sur le contenu même des pourparlers, s'ajoute une autre divergence. Pour le Sud, la réunion des parlementaires doit être précédée d'une rencontre préparatoire entre deux délégations de députés, qui pourrait avoir lieu dans la seconde semaine d'août, afin d'en fixer le calendrier et les modalités.

L'assouplissement de Pyongyang

Selon Radio-Pyongyang, M. Ho Dam, ancien ministre des affaires étrangères du Nord et membre du bureau politique, a déclaré, mercredi, qu'une telle réunion préparatoire était inutile, arguant de l'échec des deux réunions *qui* ont *eu lieu* dans le passé (la dernière en date remontant à juillet 1985). A Séoul, on a pris acte de cette déclaration, mais les parlementaires se proposent de revenir sur la tenue d'une réunion préparatoire, à leurs yeux indispensable, sous une autre forme : une rencontre entre hauts représentants du Nord et du Sud afin de fixer l'ordre du jour. On se demande si Pyongyang acceptera ce subterfuge.

Selon M. Choi Chang Yoon, « *il est trop tard pour que la Corée du Nord change de position sur les JO* ». Un scepticisme qui semble partagé dans les milieux diplomatiques à Tokyo. D'une manière générale, on s'interroge sur les chances d'une reprise du dialogue et sur la volonté réelle des deux parties d'y parvenir.

L'assouplissement soudain de la position du Nord a pour arrière-plan la succession d'initiatives de Séoul depuis la déclaration d'ouverture en direction de Pyongyang faite le 7 juillet par le président Roh Tae Woo. Isolée au sein de la communauté internationale depuis l'attentat de décembre dernier dont fut victime un appareil de Korean Airlines, mais aussi parmi ses alliés du camp socialiste (la Chine et l'URSS ayant décidé de participer aux Jeux de Séoul), la Corée du Nord cherche visiblement à ne pas être de reste alors que le Sud voit croître son prestige international. Les dirigeants de Pyongyang peuvent aussi espérer exploiter les divergences entre le gouvernement du Sud et son opposition parlementaire, le mécontentement des étudiants et l'évident climat en faveur d'une reprise du dialogue Nord-Sud qui prévaut à Séoul.

Le Sud, de son côté, entend être logique avec lui-même. La politique d'ouverture en direction de Pyongyang conjuguée à l'amélioration des relations avec Moscou et Pékin fait apparaître Séoul comme un champion de la détente.

« *Nous devons montrer notre souplesse afin aussi de dissuader Pyong-yang de perturber les JO par la violence* », ajoute un diplomate sud-coréen en poste à Tokyo. C'est pourquoi Séoul a accepté, en principe, une réunion entre parlementaires sur le thème d'un pacte de non-agression (qui comporte entre autres le retrait des troupes américaines du Sud et la réduction des armements) alors qu'« *une telle proposition est difficilement acceptable dans sa présentation actuelle* », ne cache pas M. Choi Chang Yoon. « *Un tel pacte ne pourrait se matérialiser qu'après une progression graduelle dans le dialogue et non pas comme prémisse à une reprise de celui-ci* », ajoute-t-il. Plus profondément, on peut se demander si Séoul, qui tire tout avantage pour l'instant de ses bonnes intentions affichées, a véritablement intérêt à voir le Nord sortir de son immobilisme vindicatif.

Entre les arrière-pensées et les doubles jeux de part et d'autre, il semble difficile que le dialogue entre les deux Corées progresse substantiellement, à moins d'un coup de théâtre qui devrait avoir pour origine Pyong-yang.

PHILIPPE PONS.

PHILIPPINES

M. Marcos a offert 5 milliards de dollars pour rentrer au pays

« *Qu'il paie d'abord, on verra ensuite* », avait dit Mme Aquino. L'offre de l'ancien dictateur Ferdinand Marcos pour rentrer au pays a été confirmée, le jeudi 28 juillet, par le secrétaire général de la présidence philippine : 5 milliards de dollars — plus de 30 milliards de francs, — soit la moitié de ce que Manille l'accuse d'avoir détourné lorsqu'il était au pouvoir.

Les Marcos, exilés à Hawaï depuis leur fuite en février 1986, commencent à avoir maille à partir avec la justice américaine. L'ancien président risque même d'être poursuivi pour fraude aux Etats-Unis. Le mal du pays n'explique donc pas tout et, à Manille, on accueille donc son offre surtout comme une manœuvre pour échapper à la justice américaine. Proposition rejetée, donc. D'un haussement d'épaules.

AFGHANISTAN

Les Soviétiques assureraient la défense de l'aéroport de Kaboul

Les Soviétiques ont pris la responsabilité de la défense de l'aéroport de Kaboul, bombardé le week-end dernier par la résistance, a-t-on affirmé jeudi 28 juillet de source diplomatique à Islamabad (Pakistan). Selon les mêmes sources, quatre avions — de type non précisé — ont été détruits dimanche sur l'aéroport lors des tirs de roquettes. D'autre part, la résistance a affirmé avoir détruit deux avions soviétiques lors d'une attaque, lundi, contre l'aéroport de Kandahar.

Entretemps, en visite à Washington, M. Yacoub Khan, ministre pakistanais des affaires étrangères, est revenu jeudi sur la position d'Islamabad en déclarant que « *les Soviétiques se retirent comme prévu* ». Après avoir rencontré M. George Shultz, secrétaire d'Etat américain, M. Yacoub Khan a déclaré : « *Cette impression vient d'être dissipée. Notre point de vue et celui des Etats-Unis sont exactement les mêmes.* » Enfin, à Moscou, dans une mise au point inhabituelle, le ministère soviétique des affaires étrangères a fait savoir que les déclarations du général Tsagolovov, qui avait critiqué les divisions entre communistes afghans (*le Monde* du 26 juillet), n'engageaient que lui. — (*AFP.*)

Diplomatie

Les Soviétiques souhaitent minimiser la portée de la visite de la mission israélienne

MOSCOU
de notre correspondant

Une délégation de diplomates israéliens, la première à se rendre en URSS depuis vingt et un ans, est arrivée, jeudi soir 28 juillet, à l'aéroport Cheremetievo de Moscou, où elle a été accueillie par deux membres de l'ambassade des Pays-Bas, chargée des intérêts d'Israël à Moscou, et de nombreux journalistes occidentaux. En revanche, aucun responsable de la diplomatie soviétique n'était présent pour saluer leurs premiers homologues israéliens à fouler le sol soviétique depuis la rupture de 1967.

L'URSS veut *en effet* minimiser la portée de cette visite, qualifiée à Moscou de « *technique* », sans liens avec la question d'un rétablissement des relations diplomatiques que les Soviétiques subordonnent *toujours* à un accord sur le processus de règlement au Proche-Orient. Un porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Vadim Perfiliev, l'a encore répété lors d'une conférence de presse quelques heures avant l'arrivée de la délégation.

En revanche, à Jérusalem, le premier ministre Itzhak Shamir, qualifiant cette visite d'« *historique* », avait exprimé le souhait qu'elle soit « *le début du processus de normalisation des relations entre les deux pays* ».

Une formule reprise à son arrivée par M. Miron Gordon, conseiller à l'ambassade d'Israël à Rome et chef de la délégation israélienne.

« *Nous sommes finalement arrivés* », a-t-il lancé d'emblée devant la presse, allusion au fait que Moscou avait repoussé cette visite de mois en mois depuis le début du soulèvement palestinien dans les territoires occupés en automne dernier, dans un souci de ne pas accentuer les inquiétudes de certains pays arabes devant cette nouvelle concrétisation du dégel de ses relations avec l'Etat hébreu depuis l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev.

Cette visite a été réclamée par les Israéliens depuis l'arrivée à Tel-Aviv, en juillet 1987, de diplomates soviétiques chargés officiellement d'inventorier les biens de l'Union soviétique en Terre sainte et d'autres questions consulaires. Ils s'y trouvent toujours, leurs visas ayant été prolongés contre la promesse d'une visite en retour de diplomates israéliens à Moscou. Ceux-ci ont exprimé à leur arrivée dans la capitale soviétique l'espoir que leurs visas soviétiques de deux mois, délivrés à La Haye, où ils ont fait escale, seraient prolongés et que le « *processus de rapprochement, mené par eux ou par d'autres collègues, ne serait pas interrompu* ».

Leur mandat accepté par les Soviétiques se limite pourtant à deux points : une « *familiarisation* » avec le travail de la section d'intérêt israélienne à l'ambassade des Pays-Bas et une inspection du bâtiment qui abritait leur représentation nationale à Moscou jusqu'en 1967. *Ce dernier* point ne figurait pas dans la définition de la mission israélienne exposée en janvier dernier par les responsables soviétiques, qui soulignaient alors que, Israël ne possédant pas de biens en Union soviétique, aucun parallèle ne pouvait être tracé entre la délégation attendue à Moscou et le séjour à Tel-Aviv des diplomates soviétiques.

Israël souhaite que sa délégation puisse avoir des contacts élargis avec la communauté juive soviétique, dont soixante-treize représentants ont pu former, ce mois-ci, une société d'amitié avec Israël, lors d'une réunion dans un appartement moscovite, ce que les autorités n'ont pas cherché à empêcher. Interrogé sur les contacts qu'il compte avoir aussi bien avec les responsables soviétiques qu'avec la communauté juive et les refuzniks, M. Gordon a affirmé ignorer ce que seront ces contacts et « *comment* » ils se dérouleront. Logée à l'hôtel Oukraina à Moscou, la délégation travaillera à l'ambassade des Pays-Bas. Vendredi soir elle comptait se rendre à la synagogue de Moscou.

M. Gordon est né à Kaunas en Lituanie et a quitté l'URSS à l'âge de neuf ans. Il parle parfaitement le russe, tout comme les trois autres membres de la délégation nés en Union soviétique, dont M. Yakov Kedmi, un ancien refuznik qui émigra en Israël en 1968, à l'âge de vingt et un ans. — (*Intérim.*)

● **CAMBODGE : les divergences ont prévalu à Bogor, selon *Chine nouvelle*.** — L'agence *Chine nouvelle* a annoncé, jeudi 29 juillet, la fin des premiers pourparlers de paix entre factions cambodgiennes en Indonésie en affirmant que « *les divergences ont prévalu* » et sans mentionner une seule fois les Khmers rouges, alliés de Pékin, dont la réunion intercambodgienne aura souligné l'isolement diplomatique. Par ailleurs, les Etats-Unis ont estimé encourageants cette première rencontre : « *Elle n'a pas résolu la question cambodgienne, mais à l'évidence personne ne s'attendait qu'elle le fasse* », a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman. — (*AFP.*)

● **Cinq usines d'armes chimiques aux Etats-Unis.** — Les Etats-Unis ont révélé, jeudi 28 juillet, devant la Conférence de l'ONU sur le désarmement à Genève l'emplacement de leurs cinq usines produisant des armes chimiques, qu'ils détruiraient en cas de signature d'une convention internationale bannissant ce type d'armes. L'ambassadeur américain auprès de la Conférence, M. Max Friedersdorf, a affirmé qu'avec ce geste les Etats-Unis faisaient « *un autre pas majeur vers plus de transparence* » et a appelé tous les autres pays à faire de même.

Les sites des cinq usines américaines, communiqués carte à l'appui aux délégués de la Conférence, sont les suivants : Aberdeen Proving Ground (Maryland), Newport Army Ammunition Depot (Indiana), Muscle Shoals (Alabama), Pine Bluff Arsenal (Arkansas) et Rocky Mountain Arsenal (Colorado). — (*AFP.*)

Afrique

TUNISIE : le « congrès du salut »

Le parti gouvernemental est invité à se rénover en vue des futures échéances électorales

TUNIS
de nos envoyés spéciaux

Ancien Parti socialiste destourien, le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD) tient à Tunis, du vendredi 29 au dimanche 31 juillet, son premier congrès depuis la destitution de M. Bourguiba. Quelque deux mille cinq cents délégués du parti gouvernemental, qui revendique *un million cinq* cent mille adhérents, devraient écouter le discours d'ouverture du président Ben Ali, en présence d'un grand nombre d'invités étrangers. Le programme officiel présente ces assises comme le « *congrès du salut* ». Cette formule a été choisie, nous a expliqué le premier ministre et secrétaire général du RCD, M. Hedi Baccouche, pour bien montrer qu'il s'agit de prolonger le sursaut national qui a permis d'« *arrêter les dégâts* », le 7 novembre 1987.

Cette « *grand-messe* » vise à donner un souffle nouveau au parti dominant, à le doter de structures mieux adaptées aux nécessités du moment, tout en s'inscrivant dans une certaine continuité de l'histoire nationale. La mise à l'écart du « Combattant suprême » a créé une situation totalement nouvelle, mais elle n'a pas été une révolution. Des hommes plus jeunes émergent dans l'appareil d'Etat, les méthodes de gouvernement ont changé, le style personnel du général Ben Ali est très différent de celui de M. Bourguiba, mais les grandes orientations nationales sont globalement les mêmes.

L'assainissement des finances publiques par une politique de rigueur, permettant peu de largesses en matière sociale, et la relative libéralisation de l'économie demeurent l'objectif de grands ministres techniciens toujours en place. Une volonté de présence plus active sur la scène arabe a peu modifié les orientations d'une politique traditionnellement amicale à l'égard de l'Occident. Le président Ben Ali fera, à la mi-septembre, une visite d'Etat en France, qui aurait pu avoir lieu le 14 juillet, si la préparation du congrès ne l'avait pas retenu en Tunisie ce jour-là.

Ici, on célèbre « *le changement du 7 novembre* ». On parle même de « *sept novembristes* » pour désigner les partisans les plus actifs du chef de l'Etat, mais, à aucun moment, on n'a utilisé la logomachie martiale et « *progressiste* » qui, dans tant de pays, a accompagné le remplacement d'un président civil par un général. Emportés par leur lyrisme, des éditorialistes locaux ont cru pouvoir évoquer l'avènement de la « *deuxième République* », avant la promulgation du récent amendement constitutionnel. En fait, rappelle-t-on dans les milieux officiels, il s'agit de la Loi fondamentale, entrée en vigueur avec l'indépendance, il y a trente et un ans, avec quelques articles nouveaux, dont certains ne font que rétablir une situation ancienne, notamment en ce qui concerne la désignation du détenteur de la magistrature suprême en cas de vacance de la fonction.

Parvenu au pouvoir en vertu d'un article aujourd'hui aboli, qui faisait du premier ministre le successeur automatique du chef de l'Etat si celui-ci n'était plus en mesure de remplir sa mission, le président Ben Ali aurait pu choisir d'obtenir une nouvelle légitimité en se faisant confirmer rapidement par le suffrage universel. Pour le moment, il a préféré laisser les choses en l'état.

Service public

La volonté de procéder par étapes se retrouve aussi dans le calendrier des législatives. C'est, paradoxalement, une Chambre des députés élue en 1986, dans des conditions frauduleuses, aujourd'hui reconnue et entièrement occupée par le parti gouvernemental, qui est appelée à ratifier les décisions novatrices de l'« *artisan du 7 novembre* » et de ses principaux ministres. Des scrutins partiels, portant sur une vingtaine de sièges, serviront, dans les mois à venir, de prélude et de tests à des élections générales, dont la date demeure inconnue.

Le Rassemblement constitutionnel démocratique est invité à la fois à se rénover, en vue des grandes échéances électorales futures et à renoncer aux pratiques qui avaient transformé les précédents scrutins en des mascarades, auxquelles l'opposition ne saurait plus se résigner dans le contexte nouveau. La fraude caractérisée n'était pas toujours nécessaire. Le clientélisme, cultivé par les élus locaux, la tenue des listes électorales par des fonctionnaires militants, suffisaient souvent à assurer des victoires sans risque.

L'opposition souhaite que cesse la confusion entre l'Etat et un parti qui, sous des noms suggestifs divers, a toujours soutenu que son histoire se confondait avec celle de la nation, en raison de son rôle lors des luttes pour l'indépendance. A l'évidence, le président Ben Ali veut en finir avec cette confusion à l'échelon régional. Les fonctionnaires seront invités à se comporter en membres du service public et non en agents électoraux.

Mais le chef de l'Etat restera le président du RCD et son premier ministre demeurera très probablement le numéro deux du parti gouvernemental, même si son titre de secrétaire général change de nom. Sur ce point, les plus hauts responsables *font* la sourde oreille au vœu de l'opposition quant à un « *président-arbitre* », arguant que cette notion n'a guère cours, même dans les grandes démocraties occidentales.

En revanche, on paraît ouvert à l'idée d'une « *majorité présidentielle* » dépassant le seul RCD. « *Pourquoi pas ?* nous a dit M. Baccouche, *mais seulement après les élections et après qu'on se sera mis d'accord sur les grandes lignes du pacte national.* » Ce pacte, à conclure avant les élections, sera un code de bonne conduite entre le pouvoir, les partis, les syndicats et les associations représentatives.

Etat de grâce

« *L'état de grâce* » existant encore pour le président Ben Ali, neuf mois après son avènement, l'opposition légale ou tolérée se déclare disposée à la continuation du dialogue qui a précédé les grandes discussions du président de la République : suppression de la Cour de sûreté de l'Etat, lois sur les partis et associations, code de la presse, amnistie, réunification des syndicats.

Non reconnu officiellement, mais jouissant toujours d'une audience dans le pays, le Mouvement de la tendance islamique pourrait, lui aussi, participer aux débats sur le pacte national. M. Baccouche nous a précisé que quatre de ses dirigeants en exil peuvent rentrer librement en Tunisie, à condition de faire opposition aux jugements qui les avaient condamnés par contumace en septembre 1987. Il s'agit de MM. Hamadi Jebali (condamné à mort), Habib Ellouz et Mohamed Hamdi (tous deux vingt ans de travaux forcés), et Abdel-Fatah Mourou (dix ans). Le premier ministre a communiqué lui-même cette information à M. Hamadi Jebali, qui l'avait appelé au téléphone pour lui exprimer ses vœux, lors de la fête du mouton (Aïd), la semaine dernière.

L'Aïd a été l'occasion d'un autre échange d'amabilités insolite. Le président Ben Ali a envoyé un mouton à M. Bourguiba, toujours relégué dans la résidence du Mornag, à une quinzaine de kilomètres de Tunis. Le chef de l'Etat, qui ne prononce jamais le nom de son prédécesseur dans ses discours, agit avec circonspection à son égard. La famille du « Père de la nation » est seule autorisée à le voir. Son état de santé ne paraît pas s'être dégradé depuis le choc du 7 novembre. Il a émis le désir de passer l'été à Monastir, sa ville natale, mais sans obtenir satisfaction dans l'immédiat. « *On verra ça après le congrès* », nous a dit M. Baccouche.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE
ET MICHEL DEURÉ.

AFRIQUE DU SUD

Le mystérieux incendie de la maison de Winnie Mandela

Un incendie a complètement détruit, le jeudi 28 juillet, à Orlando West, un quartier de Soweto, près de Johannesburg, la maison où vivait Winnie Mandela, épouse du dirigeant nationaliste. Selon les voisins et la police, cet acte criminel aurait été commis par des lycéens noirs. D'aucuns ont affirmé qu'il s'agissait là du dernier épisode d'un conflit qui opposait les élèves d'un établissement secondaire à l'équipe de football « Mandela ». Président du mouvement interdit « Campagne pour la libération de Mandela », Aubrey Mokoena y a vu la main « *des forces du mal et des ténèbres* ».

Déjà, en 1985, un incendie avait détruit une clinique administrée par Winnie Mandela, à Brandford, dans l'Etat Libre d'Orange, où elle avait vécu pendant une dizaine d'années. En 1987, l'épouse du chef nationaliste avait fait construire une nouvelle maison à Soweto mais elle ne s'y était pas encore installée. — (*Reuter.*)

● **SOMALIE : échange de prisonniers avec l'Ethiopie.** — La Somalie et l'Ethiopie se sont communiqué, le jeudi 28 juillet, les listes des prisonniers de guerre qu'ils détiennent respectivement depuis le conflit de l'Ogaden qui les avait opposés en 1977-1978. Le vice-ministre somalien de l'intérieur a annoncé que son pays détenait trois mille cinq cent sept prisonniers éthiopiens et un soldat cubain. L'Ethiopie a présenté une liste de deux cent vingt-neuf prisonniers somaliens. L'échange devrait avoir lieu, le 23 août, dans la ville éthiopienne de Dire-Dawa. (*AFP.*)

● **ANGOLA : Conversations soviéto-américaines.** — Le secrétaire d'Etat adjoint américain aux affaires africaines, M. Chester Crocker, rencontrera, le dimanche 31 juillet et le lundi 1er août, à Genève, le vice-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Anatoly Adamichine, a annoncé le département d'Etat. Leurs conversations porteront sur les efforts de paix en Afrique australe et sur la situation dans la corne de l'Afrique, a indiqué le porte-parole du département d'Etat. Ces entretiens précéderont la reprise, le 2 août à Genève, des négociations entre les délégations sud-africaine, angolaise, cubaine et américaine sur l'indépendance de la Namibie et le retrait des forces étrangères d'Angola. — (*AFP.*)

● **ÉTHIOPIE : le sort des otages soviétiques.** — Moscou a accepté d'engager des pourparlers directs avec le Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE) sur le sort des trois Soviétiques — deux colonels et un lieutenant — détenus par les insurgés, vient d'annoncer un porte-parole des ces derniers. Il a précisé que les deux parties se rencontreront, en août, dans un pays arabe. — (*Reuter.*)

Politique

Les projets du nouveau président de l'Assemblée nationale

Le Parthénon de M. Laurent Fabius

(Suite de la première page.)

« Indépendamment du fait, pourquoi les travaux de la commission du code de la nationalité n'auraient-ils pas pu être organisés sous l'égide de l'Assemblée nationale ?, se demande M. Fabius. *Les députés auraient parfaitement pu entendre tous les experts qui se sont exprimés, à charge pour eux de trancher ensuite. »*

Pour tenter de fournir un soubassement théorique à cette offensive, on entend poindre dans l'équipe fabiusienne une interrogation sur les sources de la légitimité en démocratie. *« En quoi une commission composée d'un franc-maçon, d'un catholique et d'un protestant est-elle plus compétente pour traiter le dossier calédonien qu'un groupe d'élus de la nation? »*, interrogent certains, sans craindre d'égratigner légèrement le premier ministre.

A *l'avenir*, la *préparation* de 1993, par exemple, pourrait être une occasion de montrer que le Parlement sait aussi se pencher sur la vie quotidienne des Français. Plus généralement, on devrait voir se multiplier colloques et réunions, à l'image de ce qui se passe au Sénat. *« Le Sénat a senti passer le vent du boulet lors du référendum de 1969 qui prônait sa suppression*, explique M. Joseph Daniel, chargé de la communicaion dans l'équipe Fabius. *Ils ont aujourd'hui une politique de relations publiques beaucoup plus active que l'Assemblée. Nous devons, comme eux, attirer les manifestations. »*

Innovations

Mais il importe aussi de mobiliser plus directement l'opinion. Dès la rentrée, les caméras de la télévision vont peut-être enfoncer quelques nouvelles portes du Palais-Bourbon. Après s'être introduites dans l'hémicycle, où elles filment en direct la fameuse séance des « questions du mercredi » au gouvernement, elles seront peut-être admises, cet automne, à retransmettre les débats des commissions parlementaires, où se préparent les textes de loi et où s'effectue le véritable travail *législatif*. Ainsi les Françis se rendront-ils compte que l'Assemblée n'est pas seulement un endroit où l'on s'invective, espèrent les fabiusiens. Il y a cependant un risque réel : l'intrusion des caméras ne va-t-elle pas altérer le sérieux des travaux des commissions et replacer les élus dans leur rôle « théâtral » du mercredi ?

Autant d'innovations que M. Fabius entend faire adopter par consensus de tous les partis



représentés à l'Assemblée. *« Pas question d'imposer quoi que ce soit*, assure-t-il. *Je souhaite essentiellement exercer ici une influence. »* Un écho paru dans la presse, selon lequel il entendrait encourager vivement, désormais, les députés à parler sans notes (comme l'usage le voulait sous la IIIe République) l'a fait sourire : *« Pourquoi pas aussi souffler ce qu'ils doivent dire ? »*

Consensuel, patient... Autant de qualités que l'on n'était guère habitué jusqu'à aujourd'hui à accoler à son nom. A quelque chose malheur est bon. C'est peu dire que M. Laurent Fabius n'a pas considéré avec un enthousiasme débordant la perspective de venir occuper le « perchoir ». Quinze jours durant, il a hésité entre cette solution et la mise en réserve de la République. Mais *« n'est pas Cincinnatus qui veut »*, dit-il. Et après tout, ce stage forcé dans les dorures de l'hôtel de Lassay peut l'aider aussi à corriger son image personnelle. Le « perchoir » n'est peut-être pas le meilleur tremplin vers l'Elysée, mais possède au moins une vertu : enseigner à son occupant l'art de la patience. Quelle meilleure occasion pour se défaire de l'image du *« trop jeune, trop doué »* ? *« Depuis son échec devant Mauroy, il a définitivement intégré l'idée de la durée »*, assurent ses proches à l'unisson.

Une troupe imposante

Il ne fallait donc pas moins de trois personnes pour se charger de la « communication » du nouveau président. Outre M. Joseph Daniel, ancien patron du Service *d'information et de diffusion* (SID), dépendant du premier ministre, et fabiusien de longue date, M. Laurent Fabius a embauché Mme Anne-Sylvie Schneider, ex-collaboratrice de M. Lionel Jospin, et M. Henri Maurel, ancien du cabinet de Mme Yvette Roudy, fondateur de l'association des Gays pour les libertés, organisateur d'une mémorable vente de préservatifs dans les couloirs du dernier congrès socialiste, en guise de participation à la lutte contre le SIDA.

Pour le reste, le cabinet Fabius représente un remarquable brassage de générations, de profils et de sensibilités. Du directeur de cabinet, M. Jean-Claude Colliard, mitterrandiste de la première heure, ancien directeur du cabinet du chef de l'Etat avant d'être battu aux élections législatives dans les Bouches-du-Rhône, jusqu'à M. Henri Weber, conseiller technique, ex-dirigeant trotskiste qui, aujourd'hui installé dans un petit bureau qui donne directement sur le jardin, se souvient non sans émotion de ses manifs de 68, lorsqu'il passait devant ce même bâtiment qu'il occupe aujourd'hui sans même songer à s'y arrêter : *« Pour nous, à l'époque, il représentait une sorte de Parthénon. »*

L'équipe compte aussi trois anciens membres du gouvernement, MM. Georges Fillioud, ancien secrétaire d'Etat à la communication, René Souchon, ancien ministre délégué à l'agriculture et à la forêt et, à titre officieux... Christian Nucci, que M. Laurent Fabius n'a pas voulu abandonner dans le malheur. Ce dernier nom ne figure pas dans l'organigramme officiel, mais *l'ancien ministre de la coopération* disposera d'un bureau et d'un traitement qui devraient lui permettre de préparer sa défense devant la Haute Cour dans des conditions *« humaines »*.

Une troupe certes imposante, mais *« à budget constant »* par rapport aux équipes précédentes, soulignent les fabiusiens, laissant entendre que les précédents cabinets comportaient bon nombre d'*« officieux »*. En tout état de cause, une troupe indispensable à celui qui entend être, — et on peut lui faire confiance — un « président actif ». Les lustres de l'hôtel de Lassay n'ont pas fini de tinter.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

La composition du cabinet

Voici la liste des membres du cabinet de M. Fabius : directeur de cabinet : Jean-Claude Colliard ; conseiller auprès du président : Georges Fillioud ; chargés de mission auprès du président : Daniel Bernard, Pierre Castagnou, Joseph Daniel, Bernard Faivre d'Arcier, Françoise Seligman, René Souchon ; conseillers techniques : Jean-Marcel Bichat, Jacques Klein, Christian Lartigue, Christian Laurissergues, Noël Ravassard, Henri Weber ; chargés de mission : Willy Dupont, Sandrine Filippi, Jean-Michel Grosz, Henri Maurel, Philippe Mazuel, Odile Rey-Chamberan, Laurence Rossignol ; chargée de presse : Anne-Sylvie Schneider ; chef de cabinet : Thierry Lajoie ; chef du secrétariat particulier : Solange Semeteys.

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

M. Rocard estime que les dirigeants du FLNKS « se trompent dans leurs calculs électoraux »

Avant de prendre une dizaine de jours de vacances, le premier ministre a tenu, dans un entretien paru vendredi 29 juillet dans *Libération*, à faire le point sur le dossier calédonien. Interrogé sur les incertitudes qui pèsent sur l'application de l'accord conclu le 26 juin à l'hôtel Matignon, M. Michel Rocard explique : *« La paix est toujours plus difficile à faire que la guerre. Mais n'oubliez pas que l'accord du 26 juin était un accord, à proprement parler, sur un dispositif de reprise en gestion directe par l'Etat de l'administration du territoire. Et puis il y a eu l'accord des deux délégations d'aller soutenir devant les instances de leurs organisations respectives les propositions unilatérales du premier ministre. Je ne voudrais pas qu'il y ait d'ambiguïté sur la nature du texte, et qu'on transforme ensuite cette ambiguïté en difficulté, en faisant semblant de croire que je ne savais pas où j'allais (...).*

» C'est un processus sans précédent. S'agissant de ce que les Mélanésiens appellent, pour des raisons que je comprends, décolonisation, ou bien les choses sont faites à temps avant qu'on ne s'entretue, comme ce fut le cas pour l'Afrique francophone, ou bien on s'entretue comme en Algérie ou en Indochine, et on va jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la défaite. Je ne suis pas sûr qu'il y ait sur la planète d'autres exemples de conflit commencé ou de situation quasi insurrectionnelle comme en Nouvelle-Calédonie à la veille de l'élection présidentielle et qu'au milieu on arrive à dire : Pouce ! (...).

» Les Calédoniens auront à se prononcer en 1998. D'ici là, nous engageons un processus d'émancipation économique, culturelle, dans une égale dignité pour toutes les communautés. On verra comment cela évolue. »

Quatre issues

Répondant aux revendications des dirigeants du FLNKS, M. Rocard indique : *« J'ai eu l'occasion de leur dire qu'il y avait trois formes d'indépendance : à la guinéenne, c'est-à-dire brutale, avec pour conséquences l'isolement et la grande pauvreté ; à la chypriote, avec une partition de l'île, et il y en a une troisième, à la brésilienne, avec le mélange des communautés dans un rapport fluide et dynamisant avec l'ancienne métropole. Ce qui va se jouer dans la période de dix ans, c'est que la Nouvelle-Calédonie penchera vers l'une de ces trois issues ou bien vers une quatrième : le maintien juridique au sein de la République française. La reconnaissance de la dignité d'un peuple minoritaire n'est nullement incompatible avec l'appartenance à la République française. C'est un peu le rêve que moi, je fais. C'est aussi l'espoir auquel je travaille (...)*

» Ils [les Canaques] *se trompent dans leurs calculs électoraux ; notre appréciation, c'est qu'ils seront à plus de 50 %. Mais ils ont des raisons d'être inquiets sur l'avenir. Aux yeux d'un Mélanésien qui a l'histoire de son peuple dans la peau, la parole de la France, qui peut la garantir ? Le drame calédonien, c'est qu'au moins deux fois il y a eu depuis Paris la violation d'engagements pris. En 1963, on a abrogé la loi-cadre de Gaston Defferre sur l'autonomie. Et en 1986 il y a eu l'annulation unilatérale du statut de régionalisation d'Edgard Pisani (...)*

» Il est normal que les Mélanésiens sous-estiment par prudence le nombre d'entre eux qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales. Le recensement de 1983 a été fait dans des conditions précaires, et on n'est pas certain d'avoir le nombre exact des Mélanésiens qui auront dix-huit ans d'ici au scrutin d'autodétermination. Sans parler de la refonte des listes électorales qui est prévue. (...)

» Nous sommes dans le flou parce que des militants qui se sont battus pour l'indépendance depuis vingt ans ont du mal à faire un mouvement qui rende compatibles à la fois l'acceptation d'un délai supplémentaire de dix ans et leur propre authenticité, qu'ils entendent sauvegarder. Je ne souhaite pas que le peuple souverain ratifie une option qui serait unilatérale.

» Quant au choix de l'automne pour la date du référendum, il est destiné à permettre de tenir les délais de mise en place du nouveau statut en 1989. »

A propos de l'amnistie générale réclamée par M. Tjibaou en faveur des militants indépendantistes, le premier ministre répond : *« Cela reste ouvert et peut faire l'objet de conversations approfondies. »*

Une élection sénatoriale partielle en Tarn-et-Garonne

Le MRG dans un fauteuil ?

MONTAUBAN
de notre correspondant

Le dimanche 31 juillet, les grands électeurs de Tarn-et-Garonne voteront pour désigner un sénateur, en remplacement de M. Jean-Michel Baylet, élu député au premier tour des élections législatives et depuis lors secrétaire d'Etat aux collectivités territoriales auprès du ministre de l'intérieur.

Cinq cent quatre-vingt-sept notables auront ainsi à choisir entre quatre candidats : M. Yvon Collin (Union des démocrates), ancien adjoint du maire de Montauban, directeur de cabinet du président du conseil général de Tarn-et-Garonne, Marcel Guiche (PC), adjoint du maire de Castelsarrasin, André Garrigues, conseiller municipal de Montauban, vice-président (UDF), du conseil général, et Mme Danielle Macia (opp. libérale).

On ne saurait dire que la campagne ait vraiment passionné les Tarn-et-Garonnais, dont l'esprit était déjà en vacances.

En revanche on peut dire sans se tromper beaucoup qu'un candidat se détache nettement des autres : M. Collin, qui a été investi le 2 juillet par le MRG et qui a battu la campagne avec soin en visitant tous les cantons du département pour rencontrer les élus locaux qu'il connaît, d'autant plus que c'est lui qui instruit les dossiers au conseil général, depuis trois ans, en qualité de directeur de cabinet du président. *Il y a peu, un maire* qui avait besoin de ses services lui envoya même un dossier en s'adressant sur l'enveloppe à *« M. le sénateur Collin »* le lapsus était révélateur, peut-être prémonitoire. A tel point que d'aucuns prédisent déjà que, en cas de succès, M. Collin serait bien placé pour briguer la présidence du MRG avec l'appui, bien entendu de M. Baylet.

G. R.

PROPOS ET DÉBATS

M. Bérégovoy

Sans passeport

M. Pierre Bérégovoy s'est demandé, jeudi 28 juillet sur RTL, après la rencontre entre MM. Chirac et Giscard d'Estaing, si *« l'union la plus large »* prônée par le RPR et l'UDF *« inclut ou non le Front national ». « Reverra-t-on à l'échelle de la France ce qui s'est passé à Marseille »* lors des élections législatives entre la droite et l'extrême-droite ?, a demandé le ministre de l'économie.

En réponse à une question sur l'« ouverture », M. Bérégovoy a estimé que le rassemblement autour de la politique définie par le gouvernement Rocard devait se faire *« sans demander de passeport à quiconque »*.

M. Dumas

Secte...

Dans un article publié le vendredi 29 juillet par le *Journal de la Dordogne*, M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, écrit notamment, à propos de la controverse provoquée par le remplacement de M. Jean Dromer par M. Jean Peyrelevade à la présidence de l'UAP : *« On oublie trop facilement que personne n'est propriétaire de son emploi et que les compétences de chacun doivent s'exercer à tous les niveaux. Tous les citoyens doivent être respectés et non chassés. Le RPR était une secte qui voulait étendre son empire sur l'administration et l'économie françaises. »*

M. Sarre

Recomposition politique

M. Georges Sarre, dans la lettre de son club « Maintenant et demain » datée du 27 juillet, estime que la seule recomposition politique actuelle est *« celle qui voit se resserrer, s'approfondir et se généraliser l'alliance entre la droite et l'extrême droite »*.

Selon le secrétaire d'Etat aux transports, il y a lieu de s'inquiéter pour les élections municipales et cantonales qui verront cette alliance *« s'étendre à la totalité du territoire »*. Il faudra alors, dit-il, que *« les Français disent s'ils adhèrent ou non aux ambitions d'une droite extrémisée »*.

POINT DE VUE

Vers une majorité authentique

par Pierre Uri

PEUT-ON *hasarder un pari* ? Demain ou après-demain, François Mitterrand rassemblera la majorité qu'il souhaitait.

N'en déplaise aux commentateurs, l'ouverture n'est pas bloquée. Le *président* dit seulement : qui refuse la main tendue risque de glisser en chute libre.

Déjà, au soir du deuxième tour, alors que paraissait le sondage appelant aux plus larges alliances, la langue de bois reprenait le dessus : faute de pouvoir crier victoire, chacun clamait la défaite de l'autre. Aujourd'hui, la perspective des municipales semble souder ceux que tout sépare. La machine électorale des partis tiendra-t-elle longtemps contre *les aspirations* du pays, les hommes d'appareil contre les hommes de pensée ?

Pouvait-on gouverner sans dissoudre ? Une ancienne majorité, s'attendant *à perdre les législatives, offrait de ne pas censurer le futur* gouvernement, et même de voter certaines mesures qui lui paraîtraient acceptables. Entendez : c'est le président qui est réélu, c'est l'ancien président qui décide.

Faire travailler ensemble les deux moitiés du pays, la belle formule ! Mais un demi-gouvernement à la coalition qu'il avait suscitée, l'autre aux socialistes, était-ce autre chose que le moyen d'une mainmise personnelle sur le jeu politique ? Déjà les contradictions s'accumulent. Renouveler à la tête du groupe parlementaire l'homme qui a fait l'accord de Marseille avec le Front national, quelle provocation envers ceux qui abhorent cette extrême droite de l'exclusion et du racisme ! Ce geste n'a d'égal que le choix à la tête du groupe RPR de l'homme qui a rétabli le style colonial en Nouvelle-Calédonie.

Il n'y a de centre que chez ceux qui reconnaissent qu'on ne peut indéfiniment mêler ceux qui sont prêts à quérir les voix de la xénophobie et ceux qui sont attachés aux valeurs de la République.

C'est à la formation la plus importante qu'incombe la tâche de rassembler. Le Parti socialiste aurait pu sans doute obtenir une majorité plus large s'il avait tenu le langage neuf qu'annonçait l'introduction à ses propositions : *« Un discours clair sur les objectifs et les méthodes interdira aux uns de dire qu'on ne change rien, aux autres qu'on bouleverse tout. »* Alors le mouvement d'ouverture qui semblait aller vers le centre ne serait pas *apparu contradictoire* avec un certain accord à gauche au nom de la discipline républicaine, et l'électorat n'aurait pas été dérouté.

Qu'on rappelle d'abord qu'il y a d'autres moyens de lutter contre *l'inflation* que de lui opposer la déflation : des succès dans le passé en France, et aujourd'hui dans d'autres pays, montrent que, en mettant tous les éléments de la situation sur la table, on peut rétablir ou maintenir l'équilibre sans noyer la hausse des prix dans la montée du chômage. Et les expériences les plus opposées, celles qui se disent libérales comme celles de gouvernements socialistes, ont en commun que la croissance ne redémarre que *si les salaires* montent en même temps que les profits, c'est-à-dire offrent les débouchés sans lesquels les profits ne sont pas investis. Et la compétitivité n'est pas la pression sur les salaires mais l'organisation, l'effort commercial, l'adaptation des produits. Voilà un discours dont les communistes ne peuvent pas dire que ce soit bonnet blanc-blanc bonnet avec ce que le gouvernement de la droite a fait, mais qui pourrait aussi convaincre tout ce qui n'est pas réactionnaire.

Il n'est pas jusqu'à l'idée d'une imposition du capital qui ne puisse être présentée comme souhaitable pour le bon fonctionnement de l'économie. Au sens propre, elle ne devrait être considérée comme telle que si elle ne peut être payée qu'en amputant la fortune : c'est seulement le cas des droits de succession. Autrement, ce n'est qu'un mode de calcul pour différencier les salaires et les autres revenus. Celui qui se pratique en France, un abattement pour les salariés, n'est qu'un trompe-l'œil : ils sont les cinq sixièmes des contribuables, leur barème est la vraie référence, l'avantage apparent qui leur est *donné se tourne en une surtaxe* progressive sur les revenus de l'investissement productif. Unifier l'impôt sur le revenu, introduire comme la Suisse, l'Allemagne de l'Ouest, l'Amérique même au niveau *des Etats, et pas seulement les* Pays-Bas ou les pays scandinaves, une taxe complémentaire sur le capital, c'est du sur-mesure en fonction de sa contribution au revenu, c'est la possibilité de donner *des encouragements à l'épargne* nette en place des faveurs contradictoires à tous les types de placements, même s'ils sont payés par la vente d'un autre actif, c'est le moyen de recoupement pour éviter la fraude.

De bonnes techniques pour de bonnes politiques, le rassemblement prend tout son sens. Mais il a aussi ses limites. D'où l'exigence de dissiper le mythe du libéralisme. Où le voit-on, dans les expulsions sous urgence absolue d'étrangers innocentés ensuite dans leur pays, dans les matraquages de manifestations *pacifiques, dans les interventions* dans le déroulement de la justice ? Ou le voit-on dans le choix arbitraire par un ministre des partenaires admis dans les privatisées, dans le blocage des prix des services publics ou, ce que l'Amérique elle-même ne tolérerait pas, dans la concentration de la presse et des médias aux mains d'un homme qui soutenait le pouvoir en place ?

Un choix clair

Il faut donc dire que le beau nom du libéralisme couvre tout autre chose : une politique délibérément attachée à privilégier les privilégiés. Déjà, de 1958 à 1977, il y avait les mots et les choses : les *faveurs fiscales aux héritiers*, aux nantis, aux clientèles électorales étaient distribuées au détriment des créateurs, des travailleurs et même de l'industrie. Ce centre-là était clairement la droite. De 1986 à 1988, baisse massive des impôts des riches, retour à des déductions sur le revenu et des prélèvements libératoires dans l'épargne-retraite, aboutissant à des cadeaux d'impôt d'autant plus larges que le contribuable se situe dans une tranche *plus élevée ; mythe de l'actionnariat* populaire, c'est-à-dire la dispersion du capital qui permet aux puissants d'acquérir le contrôle des entreprises à moindre coût ; et en Calédonie tout pour les caldoches, tout à l'encontre des Canaques.

Alors, le choix offert est clair. L'injustice, qui est aussi la stagnation. Ou l'effort pour répondre aux besoins, ceux de la recherche, qui commande l'avenir, de la culture, qui donne leur sens aux loisirs, de l'aide qui atténue la souffrance et qui est d'autant plus favorable à la reprise que la consommation qu'elle permet est celle qui fait le moins appel à l'importation. Produire plus pour répartir mieux et, à force de *répartir mieux, ouvrir la voie de la* croissance et de l'emploi.

C'est aussi le sens de l'Europe, qui est le défi et la chance de *l'avenir. Ici encore, le clivage* ne passe pas même entre les partis, mais à l'intérieur de chaque camp. Il n'y a pas de reclassement sans scissions. C'est de la sorte que la majorité présidentielle a des chances de s'étendre aux dimensions de l'immense majorité européenne qui se dégage dans ce pays. Encore faut-il écarter le discours naïf, ou de flatterie envers une clientèle, où il suffirait de supprimer toute règle et les moyens de la puissance publique pour que tous les chefs d'entreprise fassent merveille *dans la concurrence*. Le *traité* de Rome, dont l'acte unique, massivement ratifié, reprend l'aspiration, ne se ramène pas à l'élimination de barrières, encore moins à l'alignement sur les impôts les plus bas ou les plus fraudés. L'harmonisation, c'est aussi la concertation. La capacité d'accompagner le changement par la reconversion, de corriger la politique agricole en soutien des revenus et en sauvegarde de l'environnement, de mener ensemble *les technologies modernes*, de faire communiquer les diverses cultures, telle est la synthèse neuve entre le jeu du marché dans un espace élargi et les politiques appliquées à assurer la stabilité dans la croissance.

La France unie sera l'artisan de l'Europe unie.

● **Les pieds-noirs satisfaits.** — Le mouvement du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer) s'est déclaré satisfait, jeudi 28 juillet, par la nomination de M. Maurice Benassayag aux fonctions de délégué aux rapatriés. *« Notre conseil national a décidé de renouer les fils du dialogue avec le gouvernement après ces nouvelles dispositions »*, a indiqué le porte-parole de cette organisation, M. Jacques Roseau, qui avait soutenu M. Chirac au cours de la campagne présidentielle.

Quant au comité de soutien des *rapatriés à M. Mitterrand, que* préside M. Gilbert Roseau, cousin du précédent et adjoint au maire socialiste de Montpellier (Hérault), il a affirmé : *« M. Benassayag peut être à même de régler les problèmes en suspens. »*

● **Les comptes de campagne de M. Nallet.** — M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture, qui était le trésorier de la campagne électorale de M. François Mitterrand, s'est déclaré, jeudi 28 juillet, en accord avec le Conseil constitutionnel pour juger *« insuffisante »* la loi sur la transparence financière de la vie politique. *« J'ai lu avec beaucoup d'attention les remarques du Conseil constitutionnel*, a-t-il souligné. *Une seule pourrait concerner les dépenses de François Mitterrand : il s'agit de l'inscription des dépenses des agios bancaires occasionnés par le prêt demandé avant le versement du forfait public.*

JUSTICE

JOURNAL D'UN AM

OINT DE VUE

Vers une majorité authentiqu

JUSTICE

Revendiquant le bénéfice de la loi d'amnistie de 1981

Mouloud Aïssou, membre présumé d'Action directe, observe une grève de la faim depuis le 21 juin à la prison de Lyon

LYON
de notre bureau régional

Depuis le 21 juin dernier, M. Mouloud Aïssou, trente et un ans, membre présumé de la branche lyonnaise d'Action directe, observe une grève de la faim dans sa cellule de la prison Saint-Joseph à Lyon, où il est incarcéré sous l'inculpation de vols avec port d'arme, notifiée en juillet 1987. La demande de liberté déposée par son avocat, Me Thierry Lévy, ayant été rejetée une première fois par M. Marcel Lemonde, premier juge d'instruction à Lyon, chargé du dossier Action directe puis, en appel, par un arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon rendu le 5 juillet, une nouvelle demande devrait être examinée, mardi 2 août, par cette même juridiction.

Tout en niant farouchement les faits qui lui sont reprochés, comme son appartenance au groupe Action directe, M. Aïssou demande néanmoins à bénéficier de la loi d'amnistie du 4 août 1981 s'appliquant, dans son article 2 alinéa 5, aux « *infractions* (commises avant le 22 mai 1981) *en relation avec des entreprises tendant à entraver l'exercice de l'autorité de l'Etat, à condition que ces infractions n'aient pas entraîné la mort ou des blessures* ».

Les deux mémoires adressés en ce sens les 21 décembre 1987 et 17 mars 1988 par Me Lévy à M. Lemonde, sont restés sans effet, le magistrat instructeur considérant que les attaques à main armée, commises les 24 mars 1980 et 30 mars 1981 contre des agences bancaires de Lyon et auxquelles M. Aïssou est soupçonné d'avoir participé, relèvent du droit commun et non pas d'une action d'inspiration politique.

En égard à leur connexité, ces deux délits ont été joints à la procédure d'association de malfaiteurs qui sera vraisemblablement examinée par une cour d'assises spéciale exclusivement composée de magistrats, selon les dispositions de la loi antiterroriste du 9 septembre 1986.

M. Mouloud Aïssou admet avoir connu le chef du groupe lyonnais, André Olivier, dont il fut l'élève au lycée lyonnais des Tchécoslovaques, mais affirme avoir rompu depuis des années toutes relations avec les membres du groupe terroriste. Placé en garde à vue puis relâché faute de preuves durant l'été 1986, M. Aïssou, mis en cause par les « carnets-confessions » de Max Frérot, puis par les dépositions d'un prévenu, avait été arrêté le 22 juillet 1987 par le SRPJ de Lyon. Avant son arrestation, M. Aïssou, qui est de nationalité algérienne, militait activement mais pacifiquement dans des mouvements d'aide à la population immigrée.

Un appel de personnalités

A l'initiative des proches de Mouloud Aïssou, une cinquantaine de personnalités ont signé un appel demandant la libération du prévenu. Parmi les signataires, on relève les noms du Père Christian Delorme, de Mgr Jacques Caillot, évêque d'Evreux, du Père Jean Cardonnel, de Tahar Ben Jelloun, écrivain, Claude Bourdet, journaliste, Francis Teitgen, avocat, Bruno Boëglin, metteur en scène, Michel Bernard, auteur-compositeur, Azouz Begag, écrivain, Smaïn, comédien, Leïla Sebbar, écrivain, Michel Bataillon, dramaturge, du groupe Carte de séjour et du pasteur Jean Costal.

Voici l'essentiel de cet appel :

« *En détention préventive et à l'isolement* (régime DPS) *depuis bientôt un an, Mouloud Aïssou poursuit la grève de la faim, commencée le 21 juin, pour obtenir sa remise en liberté.*

» *Inculpé en 1987 dans le cadre de l'enquête sur la branche lyonnaise d'Action directe pour une participation, il y a huit ans, à des faits attribués au groupe, Mouloud a toujours nié ces accusations en affirmant en même temps sa non-appartenance à Action directe.*

» *D'autre part, il est apparu à Me Thierry Levy, son défenseur, que les faits reprochés, datant respectivement du 24 mars 1980 et du 30 mars 1981, en plus de l'innocence de son client, sont, en raison de leur nature et conformément à la loi n° 81-736 du 4 août 1981, aujourd'hui couverte par l'amnistie (...).*

» *Très affaibli depuis qu'il a cessé de s'alimenter, Mouloud Aïssou, père d'une enfant de trois ans, est néanmoins décidé à aller jusqu'au bout de son choix pour obtenir sa libération. Mouloud est atteint d'une malformation rénale, ce qui aggrave les risques qu'il encourt (...).*

» *Nous demandons donc l'application de la loi d'amnistie de 1981, et la remise en liberté de Mouloud Aïssou.* »

Au tribunal de Lyon

Trois à cinq ans de prison pour les auteurs principaux de détournements au préjudice de l'ASSEDIC

La cinquième chambre du tribunal correctionnel de Lyon, présidée par M. Grégoire Finidori, a rendu, le jeudi 28 juillet, son jugement dans l'affaire de l'ASSEDIC de Lyon, dont le procès s'était déroulé du 21 au 24 juin (*le Monde* du 23 aux 26-27 juin). Pour les dix-sept personnes accusées d'avoir participé à des détournements de fonds dans les caisses de l'ASSEDIC (Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce) de Lyon etcelles du Groupement inter-ASSEDIC (GIA), pour un montant global évalué à 15 millions de francs, le tribunal a très largement suivi les réquisitions de M. Bernard Rabatel, premier substitu, en condamnant notamment les quatre principaux auteurs des malversations à des peines échelonnées de trois à cinq ans de prison.

LYON
de notre bureau régional

Malgré sa complexité, le dossier judiciaire ouvert en novembre 1987 par M. Philippe Courroye, juge d'instruction à Lyon, a été bouclé dans un délai record. C'est par le biais de contrats de formation fantaisistes destinés aux chômeurs et de contrats de location-vente d'ordinateurs surévalués ou de logiciels fantômes que MM. Daniel Dumontier, quarante-cinq ans, directeur de l'ASSEDIC, en poste à Lyon depuis 1975, Vincent Acedi, cinquante-trois ans, directeur du GIA, plusieurs de leurs proches collaborateurs et des responsables d'organismes de formation, de sociétés informatiques ou de sociétés financières-écran, avaient pu détourner des sommes importantes au préjudice d'organismes sociaux dont le rôle essentiel est l'indemnisation des chômeurs.

Cette circonstance aggravante a sûrement pesé dans les décisions répressives du tribunal, qui a condamné MM. Dumontier et Acedi à quatre années de détention comme l'avait réclamé le ministère public. Le plus lourdement sanctionné est toutefois M. Hervé Gallion, quarante-quatre ans, directeur de la Société interrégionale de formation (SIF) qui se voit infliger la peine maximale de cinq années de prison. M. Thierry Pinasa, gérant de fait de la société financière SOCOFI, devra, quant à lui, purger trois années de détention.

Les peines prononcées à l'encontre des autres accusés s'établissent ainsi, dans l'ordre décroissant de gravité : deux ans de prison, dont six mois avec sursis pour M. Kim Hadang, PDG de la SOFIPAR ; dix-huit mois, dont douze avec sursis pour M. Nathaniel Tedguy, PDG d'International Rent Computer ; seize mois, dont quinze avec sursis, pour Mme Juliette Gallion et pour sa fille Sandrine ; deux ans avec sursis et 20 000 F d'amende pour M. André Pascal, responsable de l'ORRFAC (absent du prétoire lors de l'audience) ; six mois avec sursis et 15 000 F d'amende pour M. Gérard Françon, et 10 000 F d'amende pour Mme Danièle Hadang.

Le tribunal a en outre relaxé cinq prévenus parmi lesquels les épouses de quatre condamnés. Les parties civiles constituées par les syndicats CFDT, CGT et Force ouvrière ayant été déclarées recevables, chacun d'eux recevra un franc symbolique de dommages et intérêts et une indemnisation pour les frais de justice. Enfin, au titre de l'action civile, le tribunal a accordé à l'ASSEDIC et au GIA des dommages et intérêts approchant 10 millions de francs (6 165 000 francs correspondant aux opérations frauduleuses réalisées en matière d'informatique et 3,5 millions de francs correspondant aux pseudo-prestations de formation).

ROBERT BELLERET.

Révoqués par M. Albin Chalandon

Quatre surveillants de la maison d'arrêt de Metz réintégrés dans leurs fonctions par M. Pierre Arpaillange

M. Pierre Arpaillange, ministre de la justice, vient d'ordonner la réintégration de quatre surveillants de la maison d'arrêt de Metz qui avaient été, après décision unanime du conseil de discipline, révoqués par M. Albin Chalandon au mois de février 1987. Les quatre gardiens, Jacques Carramusa, Chrétien Junker, Jean-Pierre Moreau et Janvier Moreno furent accusés par un surveillant-chef de la maison d'arrêt de Metz-Barrès d'avoir quitté leur poste au cours de la nuit du 6 janvier et d'avoir, en particulier, déserté un mirador. Ils avaient été suspendus – alors qu'ils observaient une grève de la faim pour protester de leur innocence – par l'administration pénitentiaire, le 9 janvier.

Les quatre gardiens, qui appartenaient à la CFDT, syndicat minoritaire, avaient ensuite été traduits devant le conseil de discipline et ce conseil, où la CFDT n'était pas représentée, avait décidé à l'unanimité la révocation des quatre surveillants. M. Chalandon avait entériné la décision du conseil de discipline (*le Monde* du 28 février 1987).

C'est sur cette décision que le nouveau ministre de la justice, M. Pierre Arpaillange, est revenu. La CFDT pénitentiaire, dans un communiqué, remercie le ministre « *qui* (...) *a su mettre fin au scandale que représentaient pour nous ces révocations* » et espère « *que cette décision fera dorénavant obstacle à l'arbitraire en matière disciplinaire dans l'administration pénitentiaire* ».

● **Trois militants présumés de l'ex-FLNC remis en liberté.** – Trois militants nationalistes corses présumés, Bernard et Christian Magdeleine et Roch Rogliano, ont été remis en liberté, sous contrôle judiciaire, jeudi 28 juillet par M. Gilles Rivière, juge d'instruction à Paris. Ces trois personnes avaient été interpellées le 12 avril dernier et placées sous mandat de dépôt quatre jours plus tard sous les inculpations d'association de malfaiteurs, reconstitution de ligue dissoute, infraction à la législation sur les armes et les explosifs, recel d'objets volés (*le Monde* daté 17-18 avril).

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

PARTIR en vacances sur un rectificatif alors qu'il est tellement plus agréable de partir sur un coup de tête, c'est vraiment la honte, comme diraient les jeunes gens. Mais comme ne pas rectifier serait encore plus honteux, à plus forte raison si l'erreur a échappé à la plupart, il faut, tel Henri IV allant se jeter aux pieds de Grégoire VII, mais heureusement par un temps plus clément, implorer le pardon d'avoir ajouté un superflu zéro aux dépenses (officielles) des cinq meilleurs candidats à la dernière élection présidentielle. Selon la formule consacrée, il ne fallait pas lire dans le dernier « Amateur » (« Prix »), 3,3 milliards de francs, mais 330 millions. Excusez du peu.

C'est François (un autre...) qui a téléphoné l'affreuse nouvelle. Non sans embarras. D'autant que, prétextant la prochaine arrivée de sa fille Capucine, pas encore née mais déjà identifiée, qui l'obligeait à veiller la mère dont tardait la gésine, il « séchait » le deuxième rallye-cartons de la maison de la mare.

Pareille nouvelle tombait d'autant plus mal qu'il ne viendrait à aucun être civilisé l'idée sauvage de troubler le déroulement d'un rallye-cartons.

⁂

C'EST un usage de grande portée sociale que celui-là et qui consiste, pour n'avoir pas à subir les tarifs, les caprices et les maladresses des déménageurs, à remeuter le plus grand nombre possible d'amis costauds et futés afin de leur faire transporter, vers un grenier rural jusqu'alors plutôt spacieux, les livres, dossiers, souvenirs et correspondances qui étouffent un appartement parisien. Délicate besogne.

Le rallye-cartons tire son nom de ce qu'il nécessite la collecte préalable auprès des magasins du voisinage de tous les cartons vides dont ils disposent afin de les remplir des objets mentionnés plus haut. Mais attention ! La concurrence est vive. D'autant qu'ils ne doivent pas être de n'importe quelle taille.

Trop petits, ils ralentissent le travail en multipliant les opérations de manutention. Trop grands, ils font la fortune des kinésithérapeutes tant leur poids engendre de lumbagos et de vertèbres démises. C'est fou ce que la pensée se fait dense lorsqu'elle est imprimée.

L'appellation de « rallye » se justifie par l'habileté dont il faut faire preuve, d'une part, pour ne pas perdre un centimètres cube de place dans le véhicule utilitaire loué pour la circonstance (en fait, une carriole à la boîte de vitesses complètement déglinguée : merci à la société dont l'enseigne se place sous le signe de l'Horizon 92) ; d'autre part, pour assurer le transbordement des objets que nul carton n'emballe.

Car là est la ruse : on rassemble sans trop de peine les gros bras sur les cartons et on ferme le piège en y adjoignant quelque menue pièce « qu'il serait tellement bien d'emporter au village en profitant de cette camionnette ». Les victimes ne sont pas dupes du soumois de la manœuvre mais consentent, sauf ceux qui, comme par hasard, ce jour-là, oublient de se réveiller.

Au premier rallye, la « menue pièce » était une sorte de garde-manger dont se défaisaient des religieuses qui faisaient du nettoyage par le vide. Dûment décapé et réaménagé, il devrait être une assez belle armoire-vitrine.

Mais le garde-manger en question, tout de hêtre massif, mesurait trois mètres dix de long, un mètre soixante dix de haut, d'un seul tenant et, de ce fait, était to-ta-le-ment in-dé-mon-ta-ble.

Malgré cela, en deux heures de temps et en s'y mettant à sept, y compris le cuisinier des bonnes sœurs et sans oublier la sœur Elisabeth ni quelques jurons peu chrétiens, la bête avait quitté la cuisine qu'elle habitait depuis un bon siècle, battu le record du monde de saut en hauteur sans élan des garde-mangers en franchissant une rambarde à 1,50 m du sol, gravi deux petites volées de marches (facile...) et laissé sans regret Paris pour la campagne.

Rectificatif

POUR le deuxième rallye, la « menue pièce » était un billot de cuisine de même provenance cléricale qui aurait fait « craquer » n'importe qui passant le plus clair de ses loisirs à éplucher, parer, cuire et mijoter. Dans les 2,20 m de long ; 90 cm de large et 20 cm d'épaisseur ; le tout en chêne massif, cela va sans dire. Trois cent cinquante kilos ou à peine plus. INTRANSPORTABLE.

Les cinq intellectuels baptisés déménageurs n'étaient tout de même pas des bras cassés (à l'exception de l'organisateur de ces réjouissances qui, à sa bonne habitude, dépensait beaucoup d'énergie à commenter ce que faisaient les autres). Ils avaient réussi à traîner-pousser l'indispensable billot jusqu'au pied de l'escalier qui les séparait encore de la camionnette. Mais là, bernique. Il y avait vingt-cinq marches à avaler et qu'elles fussent droites n'était d'aucun secours.

Pourtant, grâce à Jean (qui est géographe), à Jean-François (qui est voyageur), à Yves (qui cherchait un texte propre à convaincre le rebelle), à un autre (qui se proposa courageusement pour aller acquérir les objets nécessaires), à Agnès (qui s'inquiétait de devoir soigner les dos malmenés), le billot fut partiellement démonté, réduit à un plateau dont le poids ne devait pas excéder les 250 kilos et (prestement serait trop dire) casé dans la camionnette.

Deux heures plus tard, au village, le billot était déchargé grâce à l'aide décisive de Joël, courtoisement convié à donner un coup de main, et enfin remonté sous le préau afin d'y connaître un nettoyage à fond qui ne serait pas du luxe.

C'est à cet instant, alors que le rez-de-chaussée disparaissait sous les mètres cubes extirpés du camion, que François avait téléphoné la nouvelle du zéro en trop.

PROFITANT du désarroi ainsi créé, quelqu'un suggéra que le dîner serait une circonstance parfaite pour causer de la conduite à tenir face à l'événement. La proposition n'avait même pas été débattue que l'un était déjà parti cueillir des haricots verts, un autre des fraises, un troisième radis et carottes et que le quatrième s'occupait de mettre la table.

Passé les hors-d'œuvre, c'est l'auteur du désastre qui posa la question : « Que faire ? » Agnès suggéra que l'erreur était certainement passée inaperçue et que, de toute manière, les Français s'emmêlaient les pieds entre les anciens et les nouveaux francs dès qu'on dépassait dix mille.

Elle ajouta : « *Cela reste ruineux, on ne va pas en faire un plat pour un zéro.*

– Tu dérailles. Avec un tel principe, pourquoi ne pas écrire que Mitterrand a été réélu avec 540 % des voix alors qu'il se présentait à 720 ans pour la quarantième fois ? Trois cent trente millions, cela n'a rien à voir avec 3,3 milliards. »

Jean ne disait mot, pour la bonne raison qu'il était resté à Paris où le retenait son propre rallye-cartons.

« *Somme toute,* murmura Jean-François en découpant son entrecôte qui était un brin trop cuite, *un président, c'était hors de prix la semaine dernière et maintenant c'est pour rien.* »

Devant le regard de son vis-à-vis courroucé que l'on pût plaisanter avec la République, il se versa un troisième verre de volnay-santenots. « *Il est vraiment parfait* », dit-il comme pour détourner l'orage.

Voyant que cet orage n'éclatait pas, Jean-François voulut reprendre l'avantage par une question odieuse :

« *Mais alors, le chiffre cité pour Chirac, lui aussi il est faux ?*

– Non, les chiffres particuliers étaient justes. C'est dans l'addition qu'a été commise cette erreur indigne d'un élève de neuvième.

– Alors c'est que vous êtes fatigué et que vous devriez prendre des vacances.

– C'est bien mon intention si je n'avale pas un bol de ciguë avant, à moins que je ne dissimule un aspic dans le plateau de fruits ou que je ne me jette sur mon épée.

– Il y a des solutions moins radicales », remarqua Yves après qu'on eut chanté *Happy birthday to you* pour les quarante ans d'Agnès et alors que la table, histoire de se remettre, hésitait entre une poire 1976 et une prune 1972.

« *La solution, ce serait de faire, de ce rectificatif, le sujet de votre prochain « vendredi ». Vous éviteriez ainsi les accusations de repentir en catimini. Vous pourriez même en profiter pour raconter comment vous transformez régulièrement en portefaix des amis chers qui ne vous ont jamais causé de tort. Ce serait une juste réparation... – C'est bien vrai,* glissa hypocritement Agnès. *– Oui,* reprit Yves, qui avait eu à cette interruption un prémonitoire frisson d'effroi, *si vous savez vous y prendre* (ultime perfidie) *cela pourrait donner un acceptable papier pour période creuse avant de partir l'âme en paix.* »

Le murmure des autres signifia qu'il fallait déférer à l'invite.

PS. – Horrible soupçon : le Conseil constitutionnel, par ses critiques sur la sincérité des dépenses électorales, ne vient-il pas de rectifier ce rectificatif ?

FAITS DIVERS

Le hold-up à l'arbalète

Un hold-up à l'arbalète a échoué mercredi 27 juillet dans une agence bancaire de Meaux (Seine-et-Marne). L'assaillant, passablement éméché, a en effet tiré une flèche dans le plafond avant de se laisser interpeller sans résistance.

Une fois la flèche plantée, l'homme, dépourvu de munitions, a réclamé la caisse. Mais le personnel de l'agence s'est vite aperçu de son état d'ébriété. La police a été discrètement alertée et l'homme à l'arbalète s'est laissé interpeller sans résistance et sans avoir volé le moindre argent.

L'identité du tireur n'a pas été révélée. On sait toutefois qu'il venait d'être licencié d'une entreprise de la zone industrielle et avait tenté de noyer son désespoir en passant de longues heures devant un comptoir, puis devant un jeu de fléchettes. Se souvenant alors d'une arbalète offerte par son frère quelques années plus tôt, l'idée lui était venue de s'en servir à des fins plus protestataires que véritablement criminelles.

● **Trafic international de stupéfiants : les démentis de « Marco Polo ».** – Un notaire britannique, M. James Maurice Newton, soupçonné d'être impliqué dans le plus grand réseau de trafic de haschisch et de marijuana découvert en Espagne le lundi 25 juillet (*le Monde* du 28 juillet), a été arrêté le jeudi 28 juillet à Londres. Les autorités américaines, qui ont demandé son extradition, l'accusent d'avoir participé à l'entrée de grandes quantités de drogue aux Etats-Unis et d'avoir fourni des faux passeports à lord Anthony Moynihan, informateur de la police qui a permis la découverte de ce réseau. Le Britannique Dennis Howard Marks, appelé « *le Marco Polo de la drogue* », a démenti, le mercredi 27 juillet lors d'une conférence de presse donnée de sa cellule de Palma de Majorque, être le cerveau de ce réseau. Son arrestation lui semble « *une folie, une comédie d'Hollywood absurde* ». « *J'ai abandonné le trafic de drogue depuis 1973* », a-t-il précisé. Selon lui, lord Moynihan l'a dénoncé uniquement pour « *sauver sa peau, de nombreux chefs d'accusation pesant sur lui depuis vingt ans* ».

● **Un enfant ébouillanté par sa gardienne.** – Une jeune femme de vingt-trois ans, Patricia Lurette, a avoué le mercredi 27 juillet, à Périgueux, avoir ébouillanté un petit garçon de deux ans, Johnny, pour « *faire de la peine* » à la mère de l'enfant, Mme Gisèle Vignolles, qui lui avait confié son fils, lui avait fait des reproches car elle avait négligé de changer l'enfant après sa sieste.

Patricia Lurette, qui va subir une expertise mentale, a été inculpée de meurtre et écrouée. Une dizaine d'habitants de cette cité HLM située à Boulazac (Dordogne) ont entamé, le jeudi 28 juillet, une grève de la faim devant le palais de justice de Périgueux pour demander la libération de la jeune femme, qu'ils affirment innocente.

● **PRÉCISION.** – A la suite des articles intitulés « Hyères, ses caméras et ses fichiers » et « Comme si la ville était amputée... » parus dans nos numéros des 16 et 20 juillet 1988, nous précisons que « Mobylette » est une marque déposée, appartenant à MBK Industrie Société Nouvelle Motobécane. Cette société produit ces seuls cyclomoteurs, et non l'ensemble des cyclomoteurs.

Société

POLICE

Une visite dans le Val-de-Marne

M. Joxe et les ombres

M. Pierre Joxe n'aurait pas dû lire *l'Humanité*. Sinon lui-même, du moins par l'intermédiaire de ces grands lecteurs de journaux qu'abritent les renseignements généraux. C'était donc en page trois du quotidien communiste, jeudi 28 juillet : *« Cet après-midi, dès 14 h 30, devant la mairie d'Orly, les travailleurs du Val-de-Marne sont appelés par l'union départementale CGT à se rassembler pour manifester à l'occasion de la venue du ministre de l'intérieur, Pierre Joxe. L'organisation syndicale demande à être reçue par le ministre, afin que soit respectée la loi d'amnistie pour les centaines de salariés sanctionnés ou licenciés (...). Les manifestants exigeront également la dissolution des milices patronales... »*

Le ministre de l'intérieur n'alla pas au rendez-vous. Sans doute pensait-il que son statut d'ancien adhérent à la centrale syndicale ne suffirait pas à lui éviter quelques bousculades. *« Ils veulent nous faire des farces, on va leur en faire ! »*, confiait-il avant d'entamer son périple dans le Val-de-Marne. L'étape d'Orly fut donc supprimée, à la dernière minute. Et ce fut bien regrettable. Le responsable de l'union départementale CGT, M. Georges Letellier, qui n'avait guère rassemblé qu'une cinquantaine de « manifestants », crie victoire : *« Le refus du ministre de venir à Orly montre à quel point ce gouvernement rocardiste est en difficulté par rapport aux problèmes sociaux qui se posent dans ce pays. »* Et le maire... communiste d'Orly, qui espérait tant pour sa ville dans cette visite, se retrouve seul face à ses « camarades » de parti.

Déplacement original

Car dans ce département, qui est aussi celui de M. Georges Marchais, l'initiative de la CGT visait tout autant, sinon plus, M. Gaston Viens, soixante-trois ans dont quarante-sept au PCF, connu comme un militant communiste *« reconstructeur »*. *« Vous êtes des provocateurs »*, devait lancer M. Viens aux manifestants. Et il reçut le soutien de M. Laurent Cathala, maire de Créteil et député socialiste du département, regrettant que M. Joxe n'ait pu *« se rendre compte des travaux importants de réhabilitation réalisés dans les cités d'Orly »*.

L'ombre de la CGT réussit ainsi à troubler un déplacement au départ fort original. En compagnie de M. Michel Cantal-Dupart, animateur, avec M. Roland Castro, de *Banlieues 89* et créateur de l'association *Fêtes et forts*, et de M. Yves Dauge, nouveau délégué interministériel à la ville et au développement social urbain, M. Joxe voulait illustrer sa nouvelle démarche pour son second séjour place Beauvau : la sécurité n'est pas seulement affaire de modernisation de la police elle-même, l'action de celle-ci doit s'inscrire dans une rénovation globale de la ville et y trouver un écho renouvelé à ses propres efforts de transformation.

Faute d'Orly, il ne restait plus que deux étapes pour tenter la démonstration : Sucy-en-Brie et le fort de Champigny-sur-Marne. A Sucy, civilités cohabitionnistes avec le dynamique maire UDF, ancien porte-parole de M. Valéry Giscard d'Estaing, M. Jean-Marie Poirier. L'ombre de la famille vint, à son tour, troubler quelque peu ce qui devait être une visite de travail : la mairie n'est-elle pas installée dans l'ancienne demeure familiale des Halevy, famille maternelle de M. Joxe ? On admira donc le portrait de *« tante Florence »*, épouse d'Elie Halévy, on s'empressa de soumettre l'arbre généalogique au ministre, qui y décela quelques erreurs, et l'on visita aussi quelques unes des réalisations de la municipalité qui veille à ne pas créer de ruptures entre un grand ensemble social — la *Cité verte* — et la marée pavillonaire qui l'entoure.

Visité au pas de charge — la CGT, disait la rumeur policière allait rattraper le cortège officiel —, le fort de Champigny permit à M. Cantal-Dupart de rappeler que la réhabilitation de ce lieu à l'abandon, repaire de trafics divers, permit de faire sensiblement baisser la délinquance à l'entour. M. Dauge, lui, resta plus longtemps, écarta et questionna, bien déterminé à financer Banlieues 89, sans crédits depuis 1985, et à initier un *« développement global »* de la ville.

EDWY PLENEL.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Nette recrudescence des accidents de la circulation

Trois jeunes par jour tués sur la route

Au risque de passer pour un oiseau de mauvais augure, un moralisateur et un donneur de leçons ou un rabat-joie, il faut une nouvelle fois et solennellement sonner l'alerte : la fin de cette semaine va, à moins d'un miracle, plonger des centaines de familles dans le deuil et la souffrance. Dans le grand chassé-croisé des vacanciers de juillet qui rentrent et de ceux qui partent, les souvenirs ensoleillés et ludiques prendront, pour beaucoup, beaucoup trop, le goût des larmes. Comme d'habitude...

On l'a compris, la sécurité routière, au cœur des vacances et à l'occasion d'un week-end particulièrement redoutable, est sur la sellette. Chaque automobiliste, pour lui-même, ses passagers et ceux des autres véhicules, doit se sentir interpellé par sa conscience. En cinq jours, 12,7 millions de personnes emprunteront les routes et autoroutes de l'Hexagone.

Prudence, vigilance, sobriété, appels de Bison futé, étalement des départs, repos périodiques, réglementation de la circulation des poids lourds et des autocars, contrôle des véhicules : tous ces conseils et ces pratiques de bon sens ont déjà à cent reprises été dits et redits, amplifiés, à tel point que le sens du message se banalise. Mais les égoïsmes ou les rodomontades de trop de chauffeurs continuent de l'emporter, à moins que ce ne soit le souci impérieux de ne pas perdre une heure des vacances qu'on a bien méritées.

Une fois encore il faut citer des chiffres terrifiants, non pour le plaisir de faire peur mais seulement, s'il en est encore temps, pour que la raison triomphe sur un gâchis irréparable.

Les statistiques nous apprennent, dans la sécheresse de leurs *moyennes, que, chaque jour, trois* jeunes de moins de vingt ans perdent la vie dans l'hécatombe routière. Et, tous les samedis soir, alors que les flonflons du bal emplissent encore les campagnes, quinze à vingt jeunes gens et jeunes filles finissent leurs jours dans une carcasse de tôles tordues. Ces monstrueux rappels et le spectre de dizaines de familles anéanties conduisent à tenter une comparaison qui fera tressaillir : les 56 morts et les blessés de la gare de Lyon fin juin furent, à juste titre, qualifiés de vicitmes d'une catastrophe. Mais sait-on qu'un tel bilan, pour les responsables de la sécurité routière, pourrait être considéré comme celui d'un week-end favorable ?

Mil neuf cent quatre-vingt-huit s'annonce l'année des paradoxes et des déceptions. Alors qu'en 1987 ministres, fonctionnaires, gendarmes avaient pu se réjouir d'une inflexion très sensible des accidents de la route, l'année en cours apporte son lot de séries noires. Pour les cinq premiers mois, les accidents corporels augmentent (par rapport à la même période de l'an dernier) de 13,5 %, celui des tués de 18,4 % et celui des piétons tués de 20 %. Pourtant l'hiver a été clément mais les spécialistes estiment que cette douceur, précisément liée à un climat assez humide, est à l'origine d'un trafic automobile plus dense que d'habitude dans des conditions dangereuses (brouillard, verglas). Les explications ne trouvent jamais dans ce domaine une base scientifique incontestable.

Toujours est-il que le bilan des tués en moyenne anuelle est déjà remonté en six mois de 9 855 à 10 488. Et si les résultats des trois prochains mois se situent non au niveau exceptionnellement favorable de 1987 mais à celui de 1986, il faut s'attendre, pour fin septembre, à une moyenne annuelle de 10 850 tués alors que l'année précédente avait été la plus encourageante depuis vingt-cinq ans.

L'alcool cause principale

La France, sur ce funeste chapitre, n'est d'ailleurs pas le pire pays de l'Europe et les sycophantes qui montrent systématiquement du doigt et sans distinction ses automobilistes comme une horde de chauffards, ses juges comme des poltrons pusillanimes et ses forces de police comme des incapables, sont eux-mêmes des irresponsables.

En RFA, il y a eu, en février dernier, 18 % de plus de tués que l'année d'avant. Selon les statistiques des Nations unies, si l'on compte en France 5,3 tués pour 100 000 véhicules, le chiffre est le même en Espagne et en Belgique. Il est supérieur en Autriche (6), en Grèce (9,8), et au Portugal (20). Le ruban bleu appartient au Royaume-Uni (2,7) et aux Pays-Bas (3).

Georges Sarre, secrétaire d'Etat aux transports routiers et fluviaux, a depuis une semaine sous sa responsabilité la sécurité routière. Pour lui, il n'existe pas de remède miracle, sinon ses prédécesseurs les auraient trouvés. Il sait seulement que tout le monde, les constructeurs automobiles, les pouvoirs publics, les éducateurs, les fonctionnaires techniques ou répressifs, les conducteurs, et les psychiatres (tant sont complexes les rapports entre les chauffeurs et leur voiture) a une part de responsabilité pour faire reculer par des mesures consensuelles cette amputation régulière et presque entrée dans les mœurs du patrimoine démographique du pays. Autre certitude qu'il n'est pas inutile de rabâcher haut et fort : parmi les causes des accidents, l'alcool au volant reste la plus fréquente et la plus grave.

Viennent ensuite la vitesse excessive, l'oubli d'attacher sa ceinture, notamment en ville, et le mauvais état du véhicule.

Les procureurs vont brandir les foudres de la justice, comme vient de l'établir un rapport de l'Association française des automobiles-clubs, les constructeurs améliorer les châssis et les habitacles des voitures, les gendarmes vont placer davantage de radars, les ingénieurs supprimeront encore des points noirs, les SAMU arriveront plus vite sur le lieu des accidents, les parlementaires proposeront d'autres textes et les ministres déclameront de nouvelles mises en garde à la télévision. Tout cela est bien, très bien.

Mais les ordinateurs continueront à dérouler leurs séries glacées de statistiques macabres. Que faire ? Rien de plus — hors des actions classiques et connues — que de répéter inlassablement, et si possible de convaincre dans une sorte de chaîne de solidarité, que le risque et le pire sont l'affaire de chacun, non des autres.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

En Europe

A chacun sa vitesse

En attendant l'uniformisation des limitations de vitesse en 1993, les autoroutes européennes *offrent encore une belle* palette de critères de sécurité ou d'interdiction. Ainsi, relève le Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA), si la vitesse de 130 km/h est seulement recommandée en RFA, il est interdit de dépasser 120 km/h dans certains pays (Belgique, Espagne, Luxembourg, Portugal) et 100 km/h dans d'autres pays (Danemark, Pays-Bas). En Italie, le gouvernement a décidé, il y a quelques jours, d'abaisser la vitesse maximale autorisée sur autoroute à 110 km/h pendant les vacances pour les voitures de plus de 600 centimètre cubes et à 90 km h pour les cylindrées inférieures.

Dans la CEE, c'est la RFA qui compte le plus grand nombre de voitures particulières : plus de 26 millions. Viennent ensuite l'Italie (21,6 millions) et la France (21 millions). L'Allemagne possède également le plus important réseau autoroutier : 8 350 kilomètres, soit 33,6 km pour 1 000 kilomètres carrés. *Mais, compte tenu de la superficie* des différents territoires, la Belgique arrive en tête du classement avec 1 533 kilomètres, soit 50,3 km pour 1 000 kilomètres carrés de superficie. La France dispose d'un réseau autoroutier de 6 265 kilomètres, soit 11,4 km pour 1 000 kilomètres carrés de superficie.

Les touristes voyageant en Italie doivent savoir que 135 automobilistes de ce pays sur 1 000 sont chaque année responsables d'un accident. La fréquence est de 110 pour 1 000 en RFA et de 94 pour 1 000 en France...

Les conducteurs surpris à leur volant en état d'alcoolémie peuvent se voir infliger des amendes dans tous les pays de la Communauté. C'est la Grande-Bretagne qui pratique les pénalités les plus élevées : jusqu'à 20 000 F. Au Danemark, l'amende est fonction du revenu (jusqu'à 4 % du revenu annuel).

RELIGIONS

En voyage à Strasbourg, Metz et Nancy en octobre

Le pape visitera les institutions européennes et les diocèses de l'Est

STRASBOURG :
de notre correspondant

Les diocèses de Strasbourg et de Metz se préparent activement à la prochaine visite du pape du 8 au 11 octobre. Le programme — très serré — de Jean-Paul II prévoit des rencontres avec les institutions européennes, et un itinéraire par Strasbourg, Nancy, Metz et Mulhouse.

Jéan-Paul II devrait intervenir, le samedi 8 octobre à Strasbourg, devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et la Cour européenne des droits de l'homme. Dans l'après-midi, après une rencontre vraisemblable à Strasbourg avec le président Mitterrand, il parlera devant des prêtres et des laïcs d'Alsace dans la cathédrale, avant une rencontre avec les jeunes.

Dimanche 9, le programme prévoit notamment une visite d'un centre pour sourds-muets et aveugles, avant une célébration eucharistique au stade de la Meinau à Strasbourg ; Jean-Paul II prendra ensuite le bateau sur le Rhin avec les bateliers et les ouvriers portuaires. L'après-midi est consacré à des rencontres avec les communautés protestante et juive d'Alsace.

Le pape passera successivement, le lundi 10 octobre, par Metz, avec une célébration à la cathédrale, et par Nancy, où il doit faire un bref discours devant les membres laïcs du synode diocésain. Mardi 11, enfin, Jean-Paul II ira au mont Sainte-Odile, dans les Vosges, pour rencontrer des religieux. En fin de matinée, il doit retourner au Palais de l'Europe à Strasbourg pour intervenir alors devant le Parlement de l'Europe des Douze. Enfin, une célébration eucharistique est prévue mardi après-midi, au stade de l'Ill à Mulhouse (Haut-Rhin).

Ce programme, juge-t-on dans l'Eglise d'Alsace, marque le double souci d'une visite pastorale dans quatre grandes villes de l'Est, mais aussi d'interventions devant les deux Europes — celle des Vingt et un comme celle des Douze — dont les Assemblées seront réunies presque simultanément à Strasbourg.

JACQUES FORTIER.

SCIENCES

Au Festival international de la télécommande

Les applications scientifiques du modélisme

Pour la troisième année consécutive, le Festival international de la télécommande, (FITEM) a ouvert ses portes. Une semaine durant, du 24 au 31 juillet, il occupe le site accueillant des stations de sports d'hiver du Corbier et de la Toussuire, dans la vallée de la Maurienne. Quatre-vingts l'an passé, les modélistes sont près de cent quarante cette année. Ils présentent deux mille modèles réduits de tous types, du plus classique voilier à l'extravagant fer à repasser volant, qui sont, durant sept jours, les rois du ciel, de la piscine et des circuits. Un ballet placé, sous la férule des militaires du colonel André Chaperon.

Cette troisième édition marque un tournant stratégique pour le FITEM, ainsi que l'explique le colonel Chaperon : *« A l'occasion du Festival 1988, nous avons décidé de mettre l'accent sur les applications scientifiques du modélisme, sans toutefois négliger son aspect ludique. »* De fait, le festival présente en première exclusivité le plus petit réacteur du monde ; une réalisation française qui, pour 30 centimètres de long, développe 15 kilos de poussée et propulse une réplique exacte du Mirage-2000.

Premiers intéressés : l'armée et l'éducation nationale ; les militaires espèrent équiper des maquettes-cibles, moins onéreuses à détruire que les actuels engins-cibles. Quant à l'éducation nationale, elle se propose d'utiliser le réacteur sur banc d'essai pour la formation des élèves ingénieurs. Animateur de ce volet scientifique : M. Gérard Bouvier, maître de conférences à l'Institut national polytechnique de Grenoble, qui présente lui aussi une de ses œuvres, un engin à la frontière du modélisme et de la robotique. Un véhicule radio-commandé, qui peut se voir assigner deux tâches différentes : la surveillance d'usines à risques (centrales nucléaires) ou bien équipé d'un bras radio-commandée, *des opérations de déminage*.

Modéliste passionné, mais professeur avant tout, M. Gérard Bouvier voit dans le modélisme *« un loisir qui peut permettre une première mise en contact du grand public avec l'électronique ou l'informatique »*. Les spectateurs sont d'ailleurs de plus en plus nombreux à suivre, de FITEM en FITEM les évolutions des maquettes volantes.

GUY DUTHEIL.

★ FITEM, Corbier-Toussuire, office du tourisme, 73300 Le Corbier, tél. 79-64-30-99.

BILLET

Les fastes du prince de Lignac

Pour son soixante-dixième anniversaire, le 22 juillet dernier, le prince néerlandais Léon de Lignac, ministre plénipotentiaire en France de la maison royale d'Este-Bavière, voulait une fête fastueuse. N'ayant pu obtenir le cadre de Saint-Tropez pour organiser son « Bal à Versailles » — la cité du bailli est trop encombrée en haute saison, — le prince de Lignac se rabattit sur la plage privée du Coco-Beach de Ramaturelle, la commune voisine, où il fit édifier par un décorateur italien, une réplique du Grand Trianon.

Au jour dit, le prince de Lignac, déguisé en Guillaume III, et son collaborateur Hans Yerver, costumé en Louis XIV, firent leur entrée sur la plage en grand équipage. Les carrosses royaux peinèrent un peu dans le sable fin mais les souverains d'un soir purent tout de même gagner leurs trônes, recouverts d'un dais bleu à fleurs de lys, et contempler de là leurs deux cents invités sur la piste de danse recouvert de tapis rouge et entourée de laquais. On transpira beaucoup sous les perruques poudrées, mais la fête fut fort réussie.

Pour remercier la commune de Ramaturelle de sa *« tolérance »*, le prince de Lignac a offert au maire, M. Albert Raphaël, un chèque de un million de francs, destiné à l'aide aux jeunes chômeurs et au troisième âge. La fête, elle, avait coûté dix millions de francs.

R. C.

MÉDECINE

Une première en France

Des chirurgiens bordelais parviennent à greffer les deux jambes d'un blessé

Un groupe de chirurgiens bordelais, dirigé par le professeur Jacques Baudet (hôpital Saint-André, CHR de Bordeaux), a tenté, le mardi 26 juillet, une double greffe de jambes sur un homme de trente ans, victime d'un accident du travail. Cette intervention sans précédent en France a pu être menée avec succès, mais une quinzaine de jours seront nécessaires pour que les chirurgiens puissent se prononcer de manière définitive sur les possibilités de récupération du malade.

Cette double greffe illustre les véritables prouesses chirurgicales que peuvent aujourd'hui accomplir les équipes spécialisées dans les greffes de membres après amputation. C'est en travaillant à proximité d'une machine emballeuse de papier, dans une usine de récupération de Marnac (Dordogne), que M. Gérard Prieuré a été victime d'une double amputation, la machine lui sectionnant le pied droit au niveau de la cheville et le membre inférieur gauche au-dessous du genou.

Grâce à une parfaite organisation des secours, le blessé a pu être hospitalisé dans le service du professeur Baudet, quatre heures seulement après son accident, son entourage ayant pris soin de conserver — comme il convient — par réfrigération les deux extrémités des membres amputés (1).

L'équipe chirurgicale, composée au total de quatorze personnes, dont quatre chirurgiens, a alors travaillé durant douze heures, greffant de manière simultanée les deux extrémités de membres. *« Nous étions contraints par le temps à opérer de manière simultanée sur les deux jambes*, explique le professeur Baudet. *Le délai de conservation des membres amputés est en effet limité à quatre heures environ lorsqu'on est en présence de masses musculaires importantes ; ce délai peut aller jusqu'à douze ou seize heures lorsqu'il y a peu de muscles, dans le cas d'un doigt, par exemple. En pratique, les problèmes que nous avons rencontrés étaient plus d'ordre logistique que d'ordre technique. Je suis optimiste pour le membre droit du malade ; pour la jambe gauche, il faudra attendre une quinzaine de jours avant de pouvoir se prononcer. La lésion étant moins franche qu'à droite, nous avons dû réduire de 4 centimètres la longueur de la jambe. »*

Pour le professeur Baudet, dont l'équipe fait partie de la Confédération européenne des services d'urgence de la main, on tente beaucoup moins de greffes au niveau des jambes qu'au niveau des mains et des bras, à cause notamment de la meilleure qualité des prothèses des membres inférieurs. *« Je ne crois pas qu'une telle intervention ait encore été tentée en France*, explique le spécialiste bordelais, *ni peut-être en Europe. Il y a quelques années déjà, nous avions réussi à greffer avec succès un marin norvégion qui s'était fait couper la jambe par un filin. »*

JEAN-YVES NAU.

(1) Le segment de membre ou le membre amputé doit impérativement être conservé par réfrigération, mais, point important, il ne doit pas être mis au contact des glaçons, qui pourraient causer de graves brûlures, interdisant tout espoir ultérieur de greffe. En pratique, il faut placer le membre amputé sur un lit de glaçons, contenus dans un sac plastique étanche. Au niveau du membre sectionné, un pansement compressif simple doit être mis en place, afin de stopper l'hémorragie.

● **Don réciproque de moelle osseuse en Grande-Bretagne.** — En 1980, un père britannique âgé de trente-cinq ans donne une partie de sa moelle osseuse afin qu'elle puisse être injectée à son fils Stuart, alors âgé de onze ans, atteint d'une leucémie. Stuart vient de payer en retour son père, qui souffre à son tour d'une leucémie : il a, lui aussi, accepté des prélèvements de sa moelle osseuse pour qu'ils soient injectés à son père. Ces dons ont eu lieu à l'hôpital royal Marsden, au sud de Londres.

● **RECTIFICATIF.** — Dans l'article sur « l'affaire Benveniste » paru dans *le Monde* du 29 juillet, l'absence d'une double négation a donné un sens contraire au paragraphe concernant l'attitude de l'INSERM à l'égard des travaux sur *« la mémoire de l'eau »*. Il fallait lire : *« une telle prise de position ne pourra pas ne pas être perçue comme une forme de désaveu du professeur Benveniste »*.

…ents de la circulation

tués sur la route

En Europe

A chacun sa vitesse

ECINE

s chirurgiens bordelais parviennent greffer les deux jambes d'un blessé

ALPINISME : Annapurna face sud

Cinq hommes sur un toit

ANNAPURNA (camp de base)
de notre envoyé spécial

Une expédition internationale conduite par l'alpiniste français Benoît Chamoux a gagné, le mardi 10 mai, le sommet de l'Annapurna par sa face sud, l'une des voies les plus difficiles de la chaîne de l'Himalaya. Première victoire d'une série de six expéditions, baptisée « Esprit d'équipe » et financée par la société Bull.

Après ce défi de printemps, Benoît Chamoux et ses compagnons se préparent à prendre l'avion, début août, pour le Tibet. Direction, un second sommet de plus de 8 000 mètres, l'Everest, qu'ils doivent gravir par la face nord, dans les premiers jours de septembre.

Un long plateau domine le glacier. A droite, une falaise escarpée et, là-bas, au bout de cet amoncellement de pierres et de morceaux de glace insensiblement en mouvement, la haute stature de l'Annapurna. Une montagne impressionnante, plus par sa largeur que par ses arêtes.

Un sommet qui semble accessible vu du camp de base, lorsque l'œil ne parvient pas à faire la différence entre les éperons rocheux et les longues coulées de neige. A 4 200 mètres d'altitude, le village de tentes s'éveille comme chaque matin. Bruit de gamelles sous la tente du *cook* et de ses aides, qui préparent le thé matinal et les traditionnels *chapatis*, ces petites galettes népalaises. Nouvelle déception pour les alpinistes, qui constatent une fois de plus que la météo n'est pas au rendez-vous.

Depuis trois semaines que les cent cinquante porteurs ont acheminé jusqu'à ce bivouac trois tonnes et demie de matériel et de nourriture, le mauvais temps freine l'expédition. Le printemps ne se décide pas à s'installer, ou alors c'est la mousson qui se fait trop précoce. Le soleil du matin laisse place aux masses nuageuses qui montent des vallées et se transforment en neige au contact des montagnes.

« Nous n'avons connu qu'une seule journée sans neige », explique Benoît Chamoux, le chef de l'expédition. Jeune Savoyard de vingt-sept ans, cet habitué des sommets himalayens maîtrise à peine son anxiété devant le temps qui file. Car il sait que le 15 mai est une date butoir pour les courses à plus de 8 000 mètres.

« Pour installer le camp nº 1 sur le rognon après la moraine, à 4 800 mètres d'altitude, nous n'avons pas eu de problèmes. Nous sommes même montés tous les six ensemble », raconte-t-il. Le second camp, à 6 100 mètres, a facilité la période d'acclimatation à l'altitude de ces alpinistes chevronnés. A tour de rôle, ils ont gravi un petit col pour installer les deux tentes et les remplir de vivres et de matériel, afin de préparer les étapes futures.

Sur la piste de Bonington

Sous le contrôle de l'Américain Steve Boyer, le médecin de la bande, ces hommes se sont habitués à l'oxygène raréfié et aux efforts supplémentaires qu'il faut fournir pour se mouvoir à cette hauteur. *« Tout est magnifique*, note Yves Depry, un guide français, *mais les difficultés commencent à 200 mètres du camp nº 2. La neige accumulée rend la progression très difficile. Ensuite, il y a une centaine de mètres à parcourir sous un sérac haut comme un immeuble de vingt étages, qui nécessite plus d'une heure et demie de travail. »*

Malgré des jours d'attente, le camp nº 3 a pu quand même être installé à 6 850 mètres. *« Le seul endroit plat que nous ayons pu trouver pour dresser les tentes se situe au fond d'une grotte de glace »*, explique Nicolas Campredon, le troisième Français de l'expédition. Là, le froid et l'humidité sont au rendez-vous. Anoraks et duvets hermétiques n'apportent que peu de réconfort pendant les nuits passées dans cette *« caverne souvent illuminée par la lune »*.

Au-delà de ce dernier refuge, les



« Un projet d'équipe qui doit nous mener tous ensemble au sommet. »

alpinistes n'ont pu progresser. Une paroi rocheuse, très abrupte et balayée par d'incessantes avalanches de neige fraîche, interdit toute escalade. Mais Benoît Chamoux et ses compagnons savent qu'ils n'ont pas choisi la voie de la facilité.

L'Annapurna, encore appelée « déesse de l'abondance », dixième plus haute montagne du monde avec ses 8 091 mètres, est restée inviolée jusqu'à l'expédition de Maurice Herzog, en juin 1950. L'alpiniste français avait déclaré à l'époque, en découvrant la face sud de la montagne : *« Jamais les hommes ne viendront par ici. »* Vingt ans plus tard, Chris Bonington et une équipe anglaise relevaient le défi. Après des jours de lutte contre le froid et la neige, ils parvenaient à vaincre la barrière rocheuse, obstacle majeur situé à plus de 7 000 mètres où la glace raide alterne avec des passages rocheux classés en 5, un chiffre qui correspond à un niveau très difficile d'escalade.

Benoît Chamoux et ses camarades ont opté pour ce chemin. Ils ont lu et relu l'ouvrage de Bonington *« Annapurna face sud »*, véritable livre de bord de l'ancien officier du Royal Tank Regiment. Ils connaissent les dangers auxquels ils s'exposent et savent surtout que la lutte contre la montre avec la mousson qui s'annonce est commencée. Finalement, le vendredi 6 mai, après une longue réunion de travail, *les six* hommes (en plus des trois Français *et de l'Américain*, l'expédition comprend un Tchécoslovaque, Joseph Rakoncaj, et un Italien, Soro Dorotei) décident de tenter la grande aventure. La météo est toujours mauvaise; et le gel raidit les toiles de tente, mais *« il faut encore une fois tenter notre chance, car le principe des ascensions légères comme la nôtre c'est de s'adapter au maximum au milieu et au climat »*, lance Benoît Chamoux en guise d'au revoir.

Un spectacle magnifique

Par −20 degrés, les six hommes atteignent le camp nº 3 le dimanche 8 mai. Les conditions climatiques sont toujours détestables, mais l'Italien et le Tchécoslovaque essaient quand même de gravir la paroi. Ils y parviennent et, profitant d'une courte éclaircie, repartent à 2 heures du matin du camp nº 4, installé à la hâte, pour gravir les derniers escarpements. Averti par radio, le reste de l'expédition prend la trace car, selon le leader, *« il s'agit d'un projet d'équipe qui doit nous mener tous ensemble au sommet »*.

Après onze heures de progression pénible, le but est en vue. *« A cette altitude, il est difficile de mettre un pied devant l'autre. Le froid, −30 degrés, nous obligeait à frapper nos chaussures à coups de piolet pour éviter les gelures, mais la nuit demeurait belle »*, raconte le chef de l'expédition après son exploit. Ils sont cinq à rester quelques minutes sur le toit du monde, ce mardi 10 mai. Yves Depry, ayant progressé plus lentement, n'est qu'à 130 mètres du sommet lorsque les premiers nuages font leur apparition.

Le souffle coupé, le cœur battant à un rythme trop rapide, les cinq alpinistes ont juste le temps de prendre des photos souvenir et de voir la tempête s'annoncer avant de s'élancer dans la descente. *« Mais c'était un spectacle magnifique »*, commenteront ces hommes comblés. Dans le brouillard et les avalanches de poudreuse, ils vont encore marcher dix heures avant de rejoindre le camp nº 2. *« Nous n'avons pu nous arrêter au camp nº 3 qui était endommagé par une coulée de neige »*, explique Benoît Chamoux, enfin réfugié à 6 100 mètres après avoir marché dans un mètre de neige.

« La descente est souvent le plus dangereux », commente Steve Boyer, faisant référence à la fatigue et au manque de concentration lié à la raréfaction de l'oxygène. Cet exégète de Bonington pense aussi à la chute de séracs qui tua un des compagnons de l'expédition anglaise ou encore aux deux membres de l'expédition japonaise décédés en novembre dernier en redescendant de l'Annapurna.

« Ce fut une réussite à l'arraché car nous avons pris la décision ultime au bon moment », assure Benoît Chamoux, satisfait d'avoir ajouté un cinquième sommet de plus de 8 000 mètres à sa collection. Après quelques semaines de repos pour retrouver des forces et les 5 kilos qu'il a perdus dans cette lutte avec la montagne, l'himalayiste prépare son prochain défi : l'Everest par la face nord.

SERGE BOLLOCH.

★ « Annapurna première », le reportage sur l'expédition, sera diffusé le samedi 30 juillet à 13 h 15 sur TF 1.

AÉRONAUTISME : Tour de France

Jeunesse ailée

Le trente-sixième Tour de France aérien des jeunes pilotes, parti de Meaux-Esbly le 19 juillet, s'achève le samedi 30 juillet après-midi à Deauville. Longtemps confidentielle, cette épreuve a lieu cette année dans un contexte très particulier. Les récents accidents d'avion placent au cœur de l'actualité la difficulté de former et de recruter des pilotes. Ce Tour de France permet aux jeunes d'accroître leur nombre d'heures de vol et de confirmer leurs aptitudes.

SAINT-ETIENNE
de notre envoyé spécial

Ils sont soixante jeunes gens, entre dix-sept et vingt et un ans, à avoir choisi l'avion pour passion. A une époque où l'on manque de pilotes, le Tour de France aérien, organisé par la Fédération nationale aéronautique, entend développer l'aviation légère et affiner la formation de jeunes éléments.

Pierre Eelsen, PDG d'Air Inter, en visite lors de la journée de repos à Fréjus, le mardi 26 juillet, confiait d'ailleurs : *« Si les soixante pilotes de cette compétition souhaitaient entrer dans notre effectif, cela nous soulagerait bougrement. Pendant des années, la France n'a formé que vingt pilotes par an. Une aberration ! »* Il en découle un retard d'autant plus important que l'aviation civile a connu un développement rapide ces dernières années.

Pourtant, des soixante concurrents engagés sur ce Tour de France aérien 1988 dédié à Roland Garros, certains ont déjà tiré une croix sur la carrière de pilote de ligne en se heurtant à un premier obstacle : la réglementation. *« Avec un minimum de vue de sept dixièmes corrigibles à dix, les normes françaises sont supérieures à celles des autres pays européens*, explique Benoît Koleman, de l'Aéroclub d'Ille-et-Vilaine. *En 1992, cela évoluera peut-être mais le besoin de pilotes sera probablement moins grand. »* Etudiant dans une école d'ingénieurs en aéronautique à Poitiers, le jeune Breton n'exploitera donc pas sa position de leader du Tour au terme de la cinquième étape, à Saint-Etienne.

Grégoire Malmezat, des Ailes argentanaises, vainqueur de l'étape Fréjus-Saint-Etienne, n'a pas, lui, l'envie de devenir pilote de ligne. *« Je préfère la chasse, pour les sensations qu'elle procure. Même si cela ne dure que quelques années en raison des exigences physiques que cela comporte. »* Ensuite seulement, il sera temps de se reconvertir dans le transport de passagers.

Pour ceux qui souhaitent passer plus directement de leur Cessna aux commandes d'un gros porteur, reste à résoudre le problème financier. Tous les concurrents, titulaires d'un brevet de pilote privé délivré par leur aéroclub, ont déjà déboursé une moyenne de 20 000 francs pour les quarante heures minimales nécessaires à l'obtention de ce diplôme. *« On se débrouille avec les bourses de la FNA ou des unions régionales. Les anniversaires et les cadeaux de Noël y passent. Et puis les prières aux parents : il n'y a pas de secret*, raconte Grégoire Malmezat, qui ajoute : *Ce Tour de France représente vingt heures de vol. A plus de 300 francs l'heure, faites le calcul. »* A vingt ans, on peut être aviateur et avoir les pieds sur terre.

Juste avant Benoît Koleman, Marie-Françoise Ferrier, de Bourg-en-Bresse, avait été la première femme leader du classement général du Tour. Fille d'un charpentier et d'une mère au foyer, elle tire de ses origines familiales un peu particulières comparées à celles de ses rivaux *« une motivation supplémentaire. Mes parents ont économisé pendant dix ans pour nous offrir, à ma sœur et à moi, la formation que nous désirions »*. Elle est donc résolue à saisir sa chance au cours de cette compétition. Jugés sur des épreuves de navigation, de maniabilité, de capacité à évaluer et respecter un plan de vol, les meilleurs espèrent se faire remarquer et obtenir bourses et facilités pour la suite de leur formation. *« On ne ressent pas vraiment un esprit de compétition entre nous*, constate Benoît Koleman. *Mais on se précipite sur les résultats dès qu'ils sont affichés. Gagner le Tour de France, ça peut aider sur le* curriculum vitae. »

En dehors de l'Ecole nationale de l'aviation civile – l'ENAC, la voie royale – il existe trois filières. Celle des aéroclubs, dans laquelle tous se sont engagés. Elle peut les conduire, après le brevet de pilote professionnel et plusieurs années de patience, à un stage où ils retrouveront les élèves de l'ENAC. Les instituts privés représentent une deuxième solution, tout aussi coûteuse. La formation d'un pilote de ligne revient à 600 000 francs, une somme que l'élève doit financer presque entièrement en recourant à des emprunts ou en recherchant des emplois annexes (remorquage de planeurs ou largage de parachutistes). Aux derniers candidats, il reste la préparation militaire, dont Jack Krine, commandant de bord à Air Inter, ancien soliste de la Patrouille de France et principal animateur des meetings aériens gratuits qu'Air Inter organise lors de chaque arrivée d'étape, est un ardent défenseur. *« Dans beaucoup de pays, on effectue dix ans de préparation militaire avant de se reconvertir dans le civil. Cela apporte une maîtrise du pilotage supérieure aux autres formations, qui sont limitées par le coût de l'heure de vol. »*

« Si on connaît son avion, si on se connaît soi-même, on ne s'écrase pas », renchérit Marie-Françoise Ferrier. Encore faut-il pour cela passer suffisamment d'heures dans les airs. Le Tour de France, avec son rythme intensif (3 000 kilomètres en dix étapes), n'a jamais connu d'accident. Ses jeunes participants paraissent aptes à vérifier l'adage « Un bon pilote est un vieux pilote ». Pourvu qu'on leur en donne les moyens.

THIERRY CERINATO.

EN BREF

● **TENNIS : tournoi de Bordeaux.** – Yannick Noah s'est qualifié pour le troisième tour du tournoi de Bordeaux, doté de 250 000 dollars, en battant, jeudi 28 juillet, l'Argentin Franco Davin, 6-2, 1-6, 7-6. En revanche, Thierry Pham et Jérôme Potier ont été respectivement éliminés par le Suédois Joakim Nystrom, 6-4, 6-4, et par l'Haïtien Ronald Agenor, 6-2, 6-3.

● ***Roland-Garros* : renouvellement des contrats de télévision.** – MM. Philippe Chatrier, Claude Contamine et René Han, présidents respectivement de la Fédération française de tennis, d'Antenne 2 et de FR3, ont reconduit pour deux ans, le jeudi 28 juillet, l'accord qui les lie pour la couverture télévisée des Internationaux de France de tennis. Une autre proposition de couverture combinée par TF1 et M6 a été rejetée, car cette dernière chaîne ne couvre pas la totalité du territoire national.

● **VOILE : championnats du monde de Tornado.** – Les Français Jean-Yves Le Déroff et Nicolas Hénard ont obtenu, le jeudi 28 juillet à Tallinn (URSS), la médaille d'argent des championnats du monde de Tornado derrière les Soviétiques Konovalov et Kravtsov. A six semaines des Jeux olympiques, c'est la première médaille mondiale remportée par un équipage français sur ce type de voilier.

● **Course en solitaire du *Figaro*.** – Alain Gautier, skipper de *La Concorde*, a remporté, le jeudi 28 juillet, à Kinsale (Irlande), la troisième étape de la course en solitaire du *Figaro*. Vainqueur des deux premières manches, Alain Gautier visera un quatrième succès consécutif le lundi 1ᵉʳ août au départ de la dernière étape, Kinsale-Quiberon-Port-Haliguen (Finistère-Sud).

● **BOXE : championnat du monde des poids moyens.** – L'Américain Michael Nunn, toujours invaincu après trente et un combats, est devenu champion du monde des poids moyens (IBF) en battant son compatriote Frank Tate par arrêt de l'arbitre à la neuvième reprise, le jeudi 28 juillet à Las-Vegas.

● **SKI ALPIN : Coupe du monde.** – Les deux épreuves de descente prévues à Las Lenas, en Argentine, les 10 et 13 août, ont été annulées. Le manque de neige est à l'origine de cette décision prise par la Fédération internationale de ski. La saison 1988-1989 débutera fin novembre dans les stations françaises des Ménuires et de Val-Thorens.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Réunion de Monaco. – Mardi 2 août.

Réunion de Viareggio. – Mercredi 3 août.

Automobilisme

24 Heures de Francorchamps. – Samedi 30 juillet.

Football

Championnat de France. – Quatrième journée, samedi 30 juillet.

Tennis

Tournoi de Bordeaux. – Jusqu'au dimanche 31 juillet (FR3, finale à 14 h 30).

Voile

Tour de France. – Jusqu'au dimanche 14 août.

Course du Figaro. – Jusqu'au jeudi 4 août.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXᵉ

OJD 1987

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Microfilms et index du Monde
Renseignements au (1) 42-47-99-61.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 29 juillet

TF 1

20.35 Jeux : Intervilles. 22.30 Magazine : Ushuaia. Le magazine de l'extrême, présenté par Nicolas Hulot. *Sommaire : Balade sur une motoneige* dans la région de Chibougamau (Québec) ; Joseph Armand Bombardier, inventeur de la première motoneige; Défi au Ténéré; Gil Delamare; Lewis Cotlow; Morey Boogie; Scooter des mers ; Pyramides dans le ciel. **23.30 Journal et la Bourse. 23.40 Téléfilm : Au bon beurre.** D'Edouard Molinaro (2e partie.) **1.15 Magazine : Minuit sport. 2.15 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.40 Documentaire : Histoire de la vie. 3.30 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 3.50 L'équipe Cousteau en Amazonie. 4.40 Musique. 5.10 Documentaire : Histoires naturelles. 6.05 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 6.30 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

20.35 Série : Les héritiers. Les brus, de Juan Buñuel, avec Françoise Brion, Michel Auclair, Françoise Arnoul. *Le patriarche, Charles Moissac, n'est pas mort d'une crise cardiaque...* ▶ **22.05 Apostrophes d'été.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Spécial Marcel Jouhandeau. Rediffusion du magazine du 22 décembre 1978. **23.25 Journal. 23.40 Cinéma : Rue Cases-nègres** ■ *Au début des années 30, à la Martinique, un jeune garçon noir accède à l'éducation, à une condition sociale meilleure, grâce au dévouement et aux sacrifices de sa grand-mère. Un joli film, empreint de chaleur humaine, et bien interprété. Un peu surfait tout de même. Après qu'il eut reçu le Lion d'argent au Festival de Venise 1983, on le compara à* l'Enfance de Gorki *de Mark Donskoï.*

FR 3

20.30 Feuilleton : Terre des gangs. De Richard Sarafian (4e épisode). **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. Les démons du large. *Les superstitions des gens de mer.* **22.05 Journal. 22.30 Feuilleton : L'amour du métier.** D'Yves Laumet, avec Jacques Denis, Maïa Simon (2e épisode). *Chronique ironique et tendre sur le monde du travail dans les années 70. Plus vrai que nature !* **23.25 Musiques, musique.** Klavierstück nº 9, *de Stockhausen, par Pierre Laurent* Aimard, piano.

CANAL PLUS

20.31 Série : Un flic dans la Mafia. 21.15 Cinéma : les Godelureaux ■■ Film français de Claude Chabrol (1960). Avec Jean-Claude Brialy, Bernadette Lafont. *Un dandy cynique veut se venger d'une blague que lui a faite un étudiant vivant aux crochets d'un oncle très riche. Il va lui prendre sa maîtresse. D'après un roman d'Eric Ollivier, une comédie de mœurs traitée dans un style burlesque, grinçant, dérangeant. Ce film de Chabrol n'a été diffusé qu'une seule fois, en 1970...* **22.55 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : Ecrit dans le sang** ■ Film canadien d'Usama Rawi (1986). Avec Rita Tushingham, Jackie Burroughs. **0.30 Cinéma : Moi et Catherine** ■ Film italien d'Alberto Sordi (1980). Avec Alberto Sordi, Catherine Spaak. *Un fonctionnaire, harcelé par son épouse, sa belle-mère et la bonne, se sépare d'elles et achète un robot domestique qui a toutes les apparences d'une jolie femme.* **2.15 Cinéma : Equus** ■ Film américain de Sydney Lumet (1977). Avec Richard Burton, Peter Firth, Colin Blakely (v.o.). **4.30 Cinéma : la Bonne** □ Film italien de Salvatore Samperi (1986). **5.50 Documentaire :** Les secrets du *Titanic.*

LA 5

20.30 Téléfilm : L'affaire Peter Reilly. De Tony Richardson, avec Stefanie Powers, Paul Clemens, Tom Atkins. *Un meurtre étrange. Une jeune journaliste enquête...* **22.45 Série : La loi de Los Angeles. 23.45 Série : Hitchcock présente.** Correspondance amoureuse. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Hitchcock présente (suite). 0.20 Star Trek** (rediff.). **0.55 Mission impossible** (rediff.). **1.45 La grande vallée** (rediff.). **2.35 Le journal de la nuit. 2.40 Michel Strogoff** (rediff.). **3.40 Bob Morane** (rediff.). **4.15 Vive la vie** (rediff.). **4.45 Top nuggets** (rediff.).

M 6

20.30 Série : Le Saint. La route de l'évasion. **21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.** Carola l'ambitieuse. **22.15 Magazine : Ciné 6.** L'actualité des films de la semaine. **22.30 Cinéma : la Tour des monstres** ■ Film américain de Larry Yust (1975). *Parce qu'on va démolir la maison où elles comptaient finir leurs jours, six respectables personnes du troisième âge se transforment en assassins. Film social, film de terreur, comédie macabre. L'humour noir l'emporte. Autre titre :* les Pousse-au-crime. **0.05 Six minutes d'informations. 0.15 Magazine : Charmes** (rediff.). **0.45 Téléfilm : Hauteclaire ou le bonheur dans le crime.** De Jean Prat, avec Mireille Darc, Michel Piccoli. *Des amours diaboliques.* **2.10 Musique : Jazz 6. 3.30 Magazine : Carabine FM. 4.10 Téléfilm : Hauteclaire ou le bonheur dans le crime** (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Le poète et sa folie, de Jean-Pierre Colas. **21.30 Musique : Black and blue.** Table ronde des journalistes. Avec *Gilles Anquetil et* Jean-Robert Masson. **22.40 Nuits magnétiques. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Billie Holiday : Lady Day by night (10e).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Le dit des lieux du monde. Espagne. Scarlatti, Granados, Khalsoum, Marco. **22.00 Concert** (en direct de la cour Jacques-Cœur) : Suite pour orchestre en fa, op. 23, de Roussel; Concerto en ré majeur « pour la main gauche », de Ravel; Ma mère l'oye, de Ravel; Amériques, de Varèse, par l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. Theodor Guschlbauer; sol. : Augustin Dumay, violon. **0.15 Jazz,** par Xavier Prévost. Le guitariste Christian Escoudé et son quartet.

Samedi 30 juillet

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. L'Annapurna. **13.45 La Une est à vous. 13.50 Série : Matt Houston. 14.40 La Une est à vous (suite). 15.45 Tiercé à Saint-Cloud. 15.50 La Une est à vous** (suite). **18.10 Trente millions d'amis.** De Jean-Pierre Hutin. Gros plan : Le braque français; Jeu : Télétaton; SOS-Animaux perdus; Conseil pratique; Dordogne au secours des martyrs. **18.40 Série : Tonnerre mécanique. 19.25 Série : Marc et Sophie. 20.00 Journal et météo. 20.28 Tapis vert et Loto. 20.35 Variétés : Oh ! Coco l'été chaud.** Emission présentée par Stéphane Collaro du camping Kon-Tiki, à Saint-Tropez. Avec Sabine Paturel, Guesh Patti, Léopold Nord et vous, Nicoletta, Richard Gotainer. **22.05 Série : Rick Hunter, inspecteur choc. 22.55 Série : L'heure Simenon.** Le temps d'Anaïs, de Jacques Ertaud. **23.55 Journal et météo. 0.10 Série : Les incorruptibles. 1.00 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.25 Magazine : Sirocco. 2.15 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.40 Documentaire : La passion de la vie. 3.40 Documentaire : Histoire des inventions. 4.30 Documentaire : Histoires naturelles. 4.50 Musique. 5.15 Documentaire : Histoires naturelles. 6.05 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 6.30 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

13.15 Série : Les mystères de l'Ouest. La nuit des bandits. **14.05 Jeu : Bing parade.** Emission présentée par Thierry Beccaro à Pornic. Avec François Feldman, Saki. **15.00 Magazine : Sports été.** Athlétisme : Grand Prix d'Edimbourg ; Rugby : Australie-Nouvelle-Zélande. **17.35 Série : Les deux font la paire.** Un week-end pas comme les *autres.* **18.25 Magazine : Entre chien et loup.** Emission d'Allain Bougrain-Dubourg. Enfants et animaux; La vie à la ferme; Mouton de case; Dans l'intimité des bébés animaux; A leur service. Avec Jane Manson. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Jeu : L'arche d'or.** Présenté par Georges Beller. **20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Théâtre : Adorable Julia.** Pièce de Marc-Gilbert Sauvajon. Mise en scène : Jean-Paul Cisife. Avec Danielle Darrieux, Raymond Pellegrin, Liliane Ponzio, Roland Charbaux. *Un couple célèbre. Des passions amoureuses et... théâtrales.* **22.45 Feuilleton : L'amour en héritage.** De Douglas Hickox, d'après le roman de Judith Krantz. Avec Stéphanie Powers, Lee Remick, Stacy Keach, Robert Urich (5e épisode). **23.40 Les enfants du rock.** Whitney Houston, George Michael à Wembley. **0.40 Journal.**

FR 3

13.00 Magazine : Sports loisirs vacances. 13.00 Les vacances de M. Bobo ; 13.15 Hippisme : Jumping international de Royan; *13.50* Les vacances de M. Bobo (suite) ; 14.00 Tennis : Grand Prix Passing-shot de Bordeaux (demi-finales simple et double). **17.00 Flash d'informations.** *17.03* **Disney Channel.** Les aventures de Winnie l'ourson; Dessins animés : Donald à la fête foraine, Bâtissons, Donald et les trois cannibales, Au pays de la berceuse, Elmer l'éléphant. **18.00 Feuilleton : Diligence Express. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Jouez la case. 20.01 Jeu : La classe.** Présenté par Fabrice. **20.30 Disney Channel.** Présenté par Vincent Perrot. Dessins animés : La bande à Picsou, Trois au petit déjeuner, Donald apiculteur et, à 21.05, un épisode de la série Super-flics. **21.45 Journal et météo.** ▶ **22.10 Magazine : Le divan.** D'Henry Chapier. Invitée : Silvia Monfort. **22.30 Musicales.** Emission d'Alain Duault. Franz Schubert. Sonate pour piano et violoncelle par Misha Maiski, violoncelle, Dana Horova, piano. Messe en sol, par l'Orchestre symphonique de l'ORF et le chœur de l'église Lichtental. **23.30 Magazine : Sports 3.** Rétrospective de Roland-Garros. Les moments forts des Internationaux de France : la victoire de Mats Wilander, l'élimination de Yannick Noah, la victoire de Steffi Graf, la révélation : André Agassi.

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : Espionnage à Londres. 15.45 Série : Flic à tout faire. 16.10 Série : A chacun sa vérité. 16.30 Série : La malédiction du loup-garou. 17.00 Documentaire : Les démons de la mer. 17.45 Cabou cadin. Punky Brewster; Grisou, le petit dragon; SOS-Fantômes; Moi, Renart. **19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **20.30 Flash d'informations. 20.31 Téléfilm : Le secret de l'héritier.** De Gordon Flemyng, avec Kathleen Beller, François-Eric Gendron, Thérèse Liotard. *Une jeune journaliste à la recherche d'un scoop part interviewer un riche et beau jeune homme...* **22.05 Les superstars du catch. 23.00 Flash d'informations. 23.05 Cinéma : Les rats attaquent** ■ Film américain de Robert Clouse (1984). Avec Sam Groom, Sara Botsford, Lisa Langlois. *Une horde de rats aussi gros que des chiens s'en prend à un bébé puis à des personnes isolées avant de partir à l'assaut d'une station de métro et d'un cinéma. Des scènes effrayantes – c'est la loi du genre – et des péripéties angoissantes. Pour amateurs seulement.* **0.25 Cinéma : Rendez-vous à Broad Street** ■ Film anglais de Peter Webb (1984). Avec Paul McCartney, Ringo Starr, Linda McCartney (v.o.). **2.10 Cinéma : le Coup de grâce** ■■■ Film franco-allemand de Volker Schlöndorff (1976). Avec Mathias Habich, Margarethe von Trotta, Rudiger Kirschstein, Mathieu Carrière. **3.45 Série : Bergerac. 4.40 Téléfilm : L'inconnu de Florence.**

LA 5

13.30 Série : La loi de Los Angeles (rediff.). *14.25* **Série : La grande vallée. 15.20 Mission impossible. 16.10 Série : Star Trek. 17.15 Série : Shérif, fait-moi peur. 18.05 Dessin animé : Embrasse-moi Lucile. 18.30 Dessin animé : Le monde enchanté de Lalabel** (rediff.). **18.55 Journal images. 19.05 Série : L'homme qui valait 3 milliards.** Cible dans le ciel. **19.58 Journal. 20.30 Série : Superminds. 22.15 Magazine : Télé-matches.** Résultats du championnat de football. **22.20 Série : La loi de Los Angeles.** Hors services. **23.00 Série : Hitchcock présente.** La méthode Blessington. **23.20 Magazine : Télé-matches** (suite). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Télé-matches** (suite). **0.25 Star Trek** (rediff.). **1.15 Mission impossible** (rediff.). **2.05 La grande vallée** (rediff.). **2.55 Journal de la nuit. 3.00 Michel Strogoff** (rediff.). **3.55 Bob Morane** (rediff.). **4.20 Vive la vie** (rediff.).

M 6

13.30 Série : Poigne de fer et séduction. 14.00 Téléfilm : Hauteclaire ou le bonheur dans le crime (rediff.). **15.25 Jeu : Zap 6. 16.10 Variétés : Skydance. 16.40 Hit, hit, hit, hourra ! 16.50 Téléfilm : Le mort a disparu** (rediff.). **18.00 Journal et météo. 18.15 Téléfilm : Le clan des Sackett.** De Robert Totten, avec Jeff Osterhage, Sam Elliot (2e partie). **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Chacun chez soi. 20.30 Téléfilm : Le témoin silencieux.** De Michael Miller, avec Valérie Bertinelli, John Savage. *Une jeune femme décide de témoigner contre son beau-frère coupable d'un viol.* **22.05 Téléfilm : Tant qu'il y aura des hommes.** De Ron Satlof, avec Nathalie Wood, William Devane, Kim Bassinger (3e partie). **23.35 Six minutes d'informations. 23.45 Sexy clip. 0.15 Magazine : Turbo.** Spécial Jaguar. **0.45 Téléfilm : Le juge et son bourreau.** De Daniel Le Comte, avec Charles Vanel, Gilles Ségal, Michel Vitold. *A Berne, un inspecteur de police est assassiné.* **2.30 Magazine : Charmes** (rediff.). **3.00 Musique : Boulevard des clips. 3.40 Magazine : Carabine FM. 4.10 Téléfilm : Le juge et son bourreau** (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Les faucons à la saison des amours, de Rezvani. **22.35 Musique : Opus.** Spécial Festival d'Avignon : Les stagiaires du Centre Acanthes. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Avant-concert. 21.30 Concert (donné le 26 juillet 1988 à la cour Jacques-Cœur) : Don Giovanni ou Il convitato di pietra, opéra en un acte de Gazzaniga, par l'Orchestre de chambre di Padova e del Veneto, et le chœur de l'Opéra de Montpellier, dir. Philippe Herreweghe. **0.15 Jazz.**

Dimanche 31 juillet

TF 1

6.55 Bonjour la France, bonjour l'Europe. 8.00 Météo. 8.05 Dessins animés. 9.10 Variétés : Jacky show. 9.30 Série : Tarzan. L'imposture. **10.30 Pas de pitié pour les croissants. 11.00 Les animaux du monde.** Emission de Marlyse de La Grange et Antoine Reille. Un ourson dans les eucalyptus. **11.30 Magazine : Auto-moto.** *11.58 Météo. 12.00 Magazine :* **Téléfoot. 12.55 Météo. 13.00 Journal. 13.20 Série : Starsky et Hutch. 14.10 Variétés : Oh ! les filles !** Avec Eight Wonder; Gérard Blanc; Francis Lalanne; Jacky Quartz; Jean-Claude Brialy; Pierre Rey; Christian Morin. **14.25 Série : La croisière s'amuse. 15.15 Variétés : Oh ! les filles !** (suite). **15.25 Tiercé à Enghien. 15.35 Variétés : Oh ! les filles !** (suite). **15.40 Série : Mannix. 16.30 Variétés : Oh ! les filles !** (suite). **17.15 Jeu : Le juste prix. 17.50 Série : Mac Millan. 19.05 Série : Pour l'amour du risque. 19.50 Loto sportif. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.35 Cinéma : L'homme qui en savait trop** ■■ *Film* américain d'Alfred Hitchcock (1956). Avec James Stewart, Doris Day, Christopher Olsen. *La jeune fille de touristes américains en vacances au Maroc est enlevée par des Anglais. Ses parents la recherchent dans Londres et s'opposent à un attentat. C'est là qu'on trouve le fameux suspense du coup de cymbales à l'Albert Hall. Hitchcock, habile, a construit une intrigue dramatique sur des quiproquos de vaudeville. A déguster.* **22.25 Magazine : Sport dimanche soir. 23.10 Journal et météo. 23.25 Documentaire : Le Louvre. 0.25 Musique : Debussy et ses héritiers. 0.55 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.20 Documentaire : La passion de la vie. 2.20 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.45 Haroun Tazieff raconte sa Terre. 3.35 Documentaire : Histoire du rire. 4.25 Musique. 4.35 Documentaire : Histoires naturelles. 5.35 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 6.00 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites. A Bible ouverte; Le cantique des cantiques. **9.30 Orthodoxie.** Concert des chœurs de la Trinité-Saint-Serge en l'église de la Madeleine, à Paris. **10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe,** célébrée en la paroisse Saint-Etienne d'Issy-les-Moulineaux. **12.05 Jeu : La spirale fantastique.** Présenté par Alain Lagarrigue. **13.00 Journal et météo. 13.18 Chimps.** Spot de la Prévention routière. **13.20 Série : Starman.** Les meilleurs amis. **14.10 Série : Alf** (rediff.). **14.35 Magazine : Superstar.** Présenté par Béatrice Wachsberger. Invités : Julio Iglesias, Béatrice Dalle, Bernard Giraudeau. **15.10 Documentaire :** L'aventure de la vie. Entre terre et mer. **16.00 Série : Cimarron Strip. 17.15 Téléfilm : Une île.** De Carlo Lizzani, avec Massimo Ghini, Stéphane Audran (1re partie). *A Turin, en 1945, la vie d'un militant communiste actif.* **18.50 Magazine : Stade 2.** Athlétisme : championnat du monde juniors à Sudbury (Canada) ; Football : championnat de France; Tennis : Grand Prix de Bordeaux; Aviron : Angleterre-France et Coupe de la jeunesse à Mantes; Athlétisme : Grand Prix d'Edimbourg; Voile : Tour de France; Rugby : Australie-Nouvelle-Zélande. **19.30 Jeu : L'arche d'or.** Présenté par Georges Beller. **20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Série : Perry Mason.** Meurtre en direct, de Ron Satlof, avec Raymond Burr, Barbara Hale, William Katt. *Enquête dans le monde du spectacle.* **22.15 Informations : 24 heures sur la 2. 22.35 Opéra : Cosi fan tutte.** Opéra bouffe en deux actes de Mozart. Enregistré le 17 juillet lors du Festival d'Aix-en-Provence (en simultané et en stéréo sur France-Musique).

FR 3

9.30 Amuse 3. Les recettes de Gil et Julie; Mickey, Donald et Cie; Les Gummi; Les merveilles de la nature. **10.30 Magazine : Sports 3** (rediff.). **11.30 RFO Hebdo. 12.00 Musicales** *(rediff.). 12.57* **Flash d'informations. 13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.** Magazine agricole de Jean-Claude Widemann. **13.30 Forum RMC-FR 3.** Invité : Roland Dumas. **14.30 Magazine : Sports loisirs vacances.** Tennis : Grand Prix Passing-shot, en direct de Bordeaux. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Magazine : Montagne.** De Pierre Ostian et Jean-Pierre Locatelli. Refuges, un reportage de Jacques Sapiega. **17.30 Amuse 3.** Les aventures de Kiko; Lolek et Bolek aux Jeux olympiques; Diplodo; Les petits malins; Signé Cat's eyes. **19.05 Série : Mission casse-cou.** *L'oiseau de proie.* **19.55 Flash d'informations. 20.00 Série : Wayne and Shuster.** Christophe Colomb. **20.30 Variétés : Embarquement immédiat.** Emission de Maritie et Gilbert Carpentier. Avec Jacques Dutronc, Bambou, Laurent Voulzy, Jean Guidoni, Guesch Patti, Françoise Hardy, Etienne Daho, André Lamy, Kassav', Patricia Kaas, Indochine, Véronique Sanson, Jean-Claude Brialy, Eddy Mitchell, Amanda Lear, Johnny Hates Jazz, Jane Birkin, Stanglers, Michel Denisot. **22.00 Journal et météo. 22.25 Dessin animé : Tom et Jerry.** ▶ **22.30 Cinéma : Médée** ■■■ Film italo-germano-français de Pier Paolo Pasolini (1969). Avec Maria Callas, Laurent Terzieff, Giuseppe Gentile, Massimo Girotti (v.o.). *Jason, élevé par le Centaure, réclame son trône à son oncle Pélias, qui l'envoie chercher la Toison d'or en Colchide. Jason la conquiert grâce à la magicienne Médée, qui s'est éprise de lui et qu'il ramène en Grèce. La tragédie d'Euripide reconsidérée par l'analyse des mythes antiques et pour Maria Callas, qui ne chante pas. Splendeur esthétique, prodigieuses idées de mise en scène. Interprétation fabuleuse : une œuvre rare.* **0.15 Musiques, musique.** Chant de Mignon, Abendempfindung, de Mozart, par Françoise Pollet, *piano.*

CANAL PLUS

7.00 Top 50. Présenté par Marc Toesca. **7.50 Cabou cadin.** Moi Renart; Punky Brewster; Grisou, le petit dragon. **9.10 Cinéma : Une épine dans le cœur** □ Film franco-italien d'Alberto Lattuada (1985). Avec Anthony Delon, Sophie Duez. **10.45 Cinéma : Sans retour** ■■ Film américain de Walter Hill (1981). Avec Keith Carradine, Powers Boothe, Fred Ward, Franklyn Seales. **12.30 Série : SOS fantômes. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : O'Hara. 14.00 Le monde du sport. 14.50 Téléfilm : Le monde silencieux de Nicholas Quinn.** D'Alastair Reid, Brian Parker, Peter Hammond. Avec John Thaw, Kevin Whately, Barbara Flynn. **16.40 Documentaire : Animaux du soleil.** Appel des lions sous le ciel des vautours. **17.10 Série : Un flic dans la Mafia. 18.00 Cinéma : Popeye** ■■ Film américain de Robert Altman (1980). Avec Robin Williams, Shelley Duvall, Ray Walston, Paul Dooley. *A la recherche de son père, Popeye le marin trouve un logement chez Olive Oil et sa famille. La population du pays est sous la coupe de Brutus le terrible, lui-même aux ordres d'un mystérieux tyran. Merveilleuse transposition d'une célèbre bande dessinée, comme parodie de la culture américaine. Interprètes stupéfiants, surtout Shelley Duvall.* **19.30 Flash d'informations. 19.40 Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana. **20.30 Flash d'informations. 20.31 Cinéma : les Faux Durs** ■ Film américain de Michael Richtie (1977). Avec Burt Reynolds, Kris Kristofferson, Jill Clayburgh. *Deux champions d'une équipe de football partagent l'appartement et l'amitié de la fille du directeur de leur équipe. L'un d'eux tombe amoureux d'elle. Disputes, bagarres et langage vert. C'est bien enlevé par les comédiens.* **22.15 Flash d'informations. 22.20 Série : Ray Bradbury présente. 22.45 Billard : Le casin international.** Marco Zanetti (Italie)-Xavier Arenaza (Espagne). **0.05 Cinéma : les Demoiselles de Rochefort** ■■■ Film français de Jacques Demy (1966). Avec Françoise Dorléac, Catherine Deneuve, Danielle Darrieux. **2.00 Cinéma : la Bonne** □ Film franco-italien de Salvatore Samperi (1986). Avec Florence Guérin, Katrine Michelsen.

LA 5

5.00 Le journal permanent. **8.00 Embrasse-moi, Lucile** (rediff.). **8.25 Dans les Alpes avec Annette. 9.15 Emi magique. 10.05 Top nuggets. 10.30 Série : Shérif, fais-moi peur** (rediff.). **11.20 Série : L'homme qui valait 3 milliards** (rediff.). **12.10 Série : Automan. 13.00 Journal. 13.30 Série : La loi de Los Angeles** (rediff.). **14.25 Série : La grande vallée.** Le prince d'un papier. **15.20 Série : Mission impossible.** Meurtre en différé. **16.15 Série : Star Trek.** Le signe de Gidéon. **17.10 Série : Shérif, fais-moi peur.** La fille de Cooter. **18.05 Série : Automan** (rediff.). **18.55 Journal images. 19.05 Série : L'homme qui valait 3 milliards.** Trafic radioactif. **19.58 Journal. 20.30 Cinéma : CHUD** ■ Film américain de Douglas Cheek (1985). Avec John Head, Kim Greist, Christopher Curry. *En 1977, des clochards vivent dans des souterrains proches des égouts de New-York, où le gouvernement aurait envisagé de stocker des déchets nucléaires. Quelques années plus tard, des faits horribles se produisent. Film fantastique de série, dont le mérite est pourtant d'attirer l'attention sur le danger des résidus radioactifs.* **22.15 Série : La loi de Los Angeles.** Amour et préjugés. **23.15 Série : Hitchcock présente.** Le héros. **23.45 Star Trek** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Star Trek** (suite). **0.40 Mission impossible** (rediff.). **1.30 La grande vallée** (rediff.). **2.20 Journal de la nuit. 2.25 L'homme qui valait 3 milliards** (rediff.). **3.15 Shérif, fais-moi peur** (rediff.).

M 6

6.00 Magazine : Matin chaud. Musique; Météo; Horoscope. **8.00 Magazine : Carabine FM** (rediff.). **8.30 Feuilleton : Sébastien parmi les hommes.** Les jonquières (rediff.). **9.00 Jeu : Clip dédicace. 10.25 Magazine : Turbo** (rediff.). **10.55 Dessins animés : Graffi'6.** La lucarne d'Amilcar. **11.30 Feuilleton : Sébastien parmi les hommes.** La rupture. **11.55 Hit, hit, hit, hourra ! 12.05 Dessins animés : Graffi'6.** Spiral Zone. **12.25 Infoconsommation. 12.30 Journal et météo. 12.45 Série : La petite maison dans la prairie. 13.30 Série : Poigne de fer et séduction. 14.00 Téléfilm : Le juge et son bourreau** (rediff.). **15.50 Variétés : Hexagone.** Toute l'histoire de la chanson des années 60 à nos jours. **16.20 Hit, hit, hit, hourra ! 16.30 Téléfilm : Tant qu'il y aura des hommes** (3e partie, rediff.). **18.00 Journal et météo. 18.15 Téléfilm : On ne joue pas avec le feu.** Quand un enfant malheureux devient pyromane. **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Chacun chez soi. 20.30 Téléfilm : Joe Moran, le terrible.** De Joseph Sargent. Avec James Cagney, Art Carney, Ellen Barkin. *Handicapé, reclus, un ancien champion de boxe reprend goût à la vie grâce à sa petite fille.* **22.15 Magazine : Ciné 6.** L'actualité des films de la semaine. **22.30 Téléfilm : Le clan des Sackett.** 2e partie (rediff.). **0.05 Six minutes d'informations. 0.15 Magazine : Charmes. 0.45 Concert** (donné à Montpellier le 16 juillet). Marche miniature, de Kreiler; Trois lieder de Schubert; Portrait de l'amour, de Couperin. **1.35 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Sexy clip.**

FRANCE-CULTURE

19.32 Le bon plaisir de ... Julien Green. 22.35 Musique : Le concert. Spécial Festival d'Avignon : Répons, par l'Ensemble Intercontemporain, dir. Pierre Boulez. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

19.00 Concert (en direct de la salle Molière) : Saxe pour violoncelle et piano, de Tortelier; Sonate pour violoncelle et piano nº 3 en la majeur, op. 69, de Beethoven; Sonate pour violoncelle et piano nº 1 en mi mineur, op. 38, de Brahms; Sonate pour violoncelle et piano en ré mineur, op. 40, de Chostakovitch, par Thomas Ducloy, violoncelle, et Lucien Kemblinsky, piano; à 20.15, Fantaisie écossaise pour violon et orchestre, op. 46, de Bruch, par l'Orchestre philharmonique d'Israël, dir. Zubin Mehta. **22.00 Concert** (donné en juillet 1988 à Aix-en-Provence) : Cosi fan tutte, de Mozart par l'English Chamber Orchestra et le chœur The Sixteen, dir. Jeffrey Tate (en simultané avec A 2). **0.15 Jazz,** par Xavier Prévost. Le saxophoniste et chanteur Marcel Zanini et son quintet.

Audience TV du 28 juillet 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	21.6	Santa-Barbara 10.4	Actual. région. 6.3	Actual. région. 3.1	Top 50 2.1	Homme 3 mill. 4.2	Hulk 1.6
19 h 45	31.3	Roue fortune 15.1	Arche d'or 5.2	Actual. région. 3.6	Stalag 13 1.0	Homme 3 mill. 5.2	Hulk 1.6
20 h 16	45.8	Journal 14.6	Journal 17.2	La classe 7.3	Starquiz 1.6	Journal 3.6	Chacun chez soi 2.1
20 h 55	51.6	Vent moissons 14.6	55 jours Pékin 19.3	Les fourmis 7.8	Epine dans cœur 1.0	Le boxeur 5.2	Règlement... 4.2
22 h 8	40.6	Un chien... 8.3	55 jours Pékin 19.3	Journal 3.6	Amigo... 0.5	Le boxeur 7.3	Cagney et Lacey 1.6
22 h 44	38.0	Un chien... 11.5	55 jours Pékin 18.8	Océaniques 2.1	Amigo... 0.0	Loi Los Angeles 4.2	Cagney et Lacey 2.1

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Samedi 30 juillet

Saint-Jean-de-Luz, 14 h 30, tableaux ; **Divonne-les-Bains,** 21 h 30, mobilier, objets d'art, tableaux.

Dimanche 31 juillet

Divonne-les-Bains, tableaux, mobilier Extrême-Orient.

FOIRES ET SALONS

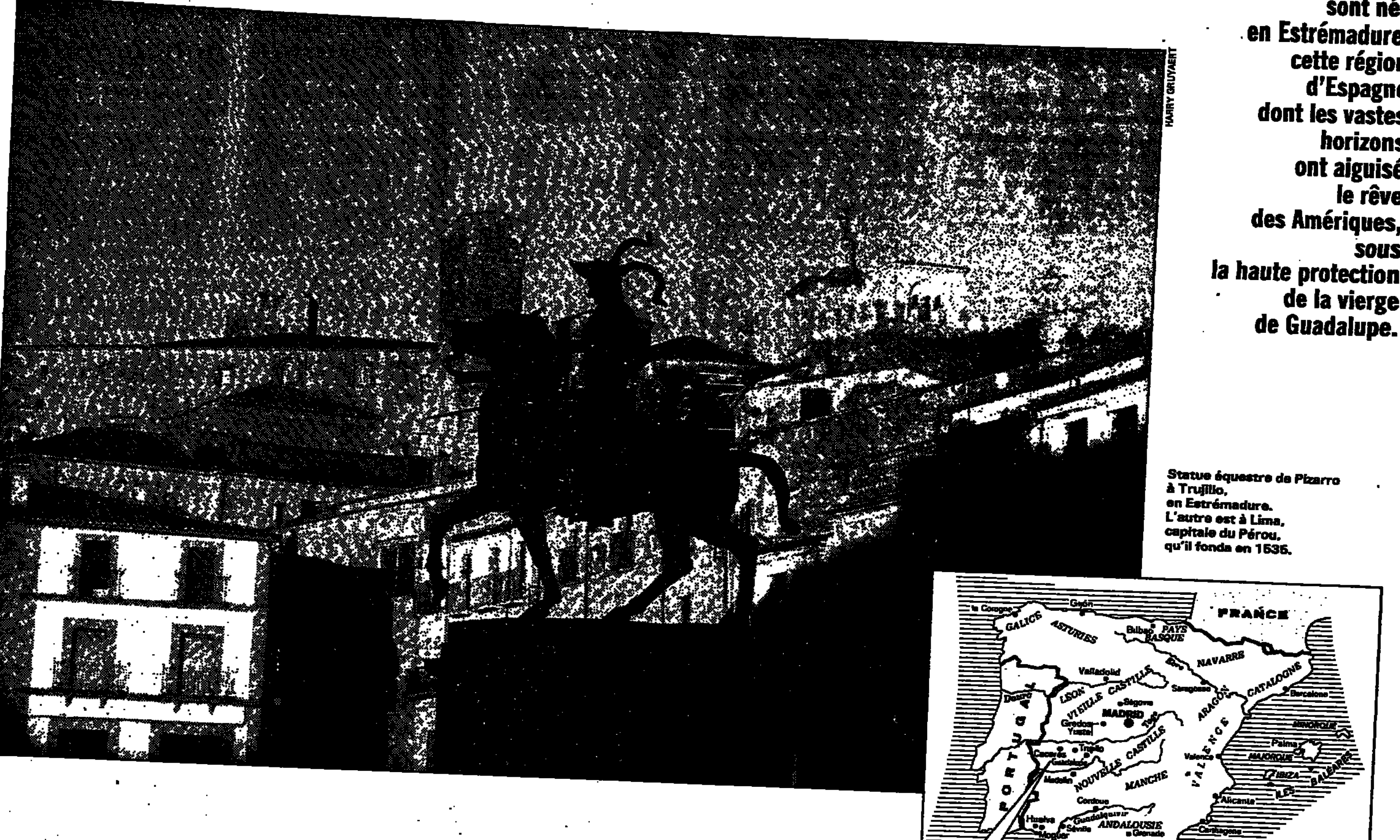
Trie-sur-Baïse, Le Molay-Littry, Cours-Cheverny, Vimoutiers (dimanche seulement) et **Apt** (à partir de dimanche et jusqu'au 2 août).

FOIRES DU MOIS D'AOUT

La Baule, 4-8 août ; **Allanche,** 5-7 août ; **Lunel,** 5-7 août ; **Saint-Vallier-de-Thiais,** 5-7 août ; **Saint-Méloir-des-Ondes,** 6-8 août ; **Castéra-Verduzan,** 7-8 août ; **Marseillan,** 8-10 août ; **Barjac,** 11-15 août ; **Orange,** 12-15 août ; **Isle-sur-Sorgue,** 12-15 août ; **Méounes,** 12-15 août ; **Le Blanc,** 12-15 août ; **Arcachon,** 12-16 août ; **Guérande,** 12-17 août ; **Lanuejoules,** 13-14 août ; **Saint-Quay-Portrieux,** 13-15 août ; **Pleumeur-Bodou,** 13-15 août ; **Chéniers,** 14 août ; **La Croix-Valmer,** 18-21 août ; **Valbonne,** 19-21 août ; **Noirmoutiers,** 20-21 août ; **Serqueux,** 21 août ; **Vimoutiers,** 24 août ; **Annecy,** 25-28 août ; **Parly II,** 25 août-3 septembre ; **Tonnerre,** 26 au 28 août ; **Saint-Tropez,** 26 août-4 septembre ; **Samatan,** 27-29 août.

Le Monde
SANS VISA

Cortès, Pizarro et beaucoup de leurs compagnons sont nés en Estrémadure, cette région d'Espagne dont les vastes horizons ont aiguisé le rêve des Amériques, sous la haute protection de la vierge de Guadalupe.



Statue équestre de Pizarro à Trujillo, en Estrémadure. L'autre est à Lima, capitale du Pérou, qu'il fonda en 1535.

Les conquistadores sur leur terre de départ

par Luc Girard

« MI *madre !* » lança-t-il au beau milieu du cercle de chapeaux noirs en conciliabule, là sur le pré à l'entrée du village, qui fait office de foirail les jours de féria aux bestiaux. Et il tourna les talons, laissant son monde le regarder s'éloigner sur le chemin sans ombre, qui descend parmi les lopins bordés de pierres sèches. Cependant, dans son pas, il y avait quelque chose de trop appuyé qui ne pouvait échapper aux hommes qui, déjà, le rappelaient : « *Ignacio ! Ignacio !* » Il ralentit légèrement sur son aire, mais il faudra le prier copieusement pour qu'il s'immobilise et daigne rejoindre la palabre initiale.

« *Alors, ton ânesse ?* ».

Le chapeau noir interpellé se gratta, pour toute réponse, la nuque. Ne pas se méprendre, ce genre d'affaires se conduit au doigté autant qu'à l'œil à Arroyomolinos de la Vera, et les tactiques tues et les laconismes s'y savourent comme des passes.

« *Todo un gran espectaculo !* » pour reprendre le slogan polychrome des affiches de corrida, qui se sont mises à fleurir dans toute la province. Caceres s'apprête à honorer san Jorge, le patron de la ville, avec six « toros ».

L'Estrémadure n'a cessé d'être une terre de paysans, un pays lent et pauvre, enclavé le long de la frontière portugaise, sans accès à la mer, en marge du large. L'histoire, et ce n'est pas un hasard, en fit une pépinière de conquistadores avides de barouds et d'or, razzieurs patentés par la papauté et la couronne d'Espagne, pourfendeurs d'empires intacts : inca, aztèque...

Au départ, quelques poignées d'hidalgos sans fortune ni culture – Cortès fut bien le seul à avoir fréquenté l'université de Salamanque, Pizarro était illettré, – des chefs de bande plutôt, qui jetèrent leur avenir, fermé par l'horizon immobile des chênes verts, dans la mêlée barbare de la Conquista. Chargés de l'inventaire du monde, ils firent la folle et amère conquête de l'espace amérindien.

C'est à l'ermitage del Humilladero, sur la route CC7 13 en provenance de Navalmoral de la Mata, que le regard tombe sur le monastère fortifié de Guadalupe,où les cohortes venues du Moyen Age se prosternaient, touchant enfin des yeux au but de leur voyage. L'austère cirque vierge, qui se déploie à flanc de sierra, n'a sans doute pas beaucoup bougé depuis les venues en dévotion d'Isabelle la très Catholique, dans la pompe de toute la cour de Castille.

La solitude s'est bien conservée dans le paysage immense qui s'incline vers le Guadalupejo, la rivière aux loups. Çà et là, quelques tonsures dans la forêt découvrent des champs de chênes et d'oliviers. Une tache pourtant, à main droite et légèrement à l'écart du village ; elle est bleue : une piscine. Les vues plongeantes exposent à l'indiscrétion.

Volubile et franciscain, le frère tourier, *fraile* Tomas, m'entraîne par un escalier de jaspe rouge assorti à la pompe cardinalice vers le saint des saints, la salle du Trône, un sanctuaire rococo sous une coupole, et me montre au passage quelques splendeurs, les huit *mujeres fuertes* de la Bible : Ruth, Judith, Sarah... chefs-d'œuvre de sculpture anonyme, une vaste table en pierre florentine.

Au fond, le trône pivotant, qui donne d'un côté sur l'église, tout en haut du chœur, de l'autre sur la *Camarin*, la chapelle où nous nous trouvons. Avec un doigt d'onction, il lui imprime un léger mouvement, et le panneau d'émaux récents, qui illustrent l'histoire de la dévotion à la vierge de Guadalupe, se met lentement à tourner, cédant soudain la place à la petite statue romane de bois de cèdre au visage noir, parée de richissimes atours de brocarts rehaussés de fils d'argent.

Pour parvenir jusqu'à elle, nous avons traversé les méandres de couloirs glacés et de pièces enluminées d'inestimables collections d'habits religieux de cérémonie, qui remontent à la fondation du monastère (quatorzième siècle), de longues capes mortuaires brodées de crânes d'argent à l'infini, des manuscrits de chœur du quinzième, si grands qu'une centaine de moines pouvaient les déchiffrer ensemble aux offices, et, au pied de l'escalier pourpre, la sacristie la plus fastueuse, entièrement peinte de décors fleuris et fruités, qui grimpent des tableaux de Zurbaran, aux lourds miroirs, jusqu'aux voûtes – « *notre chapelle Sixtine* », me glisse à mi-voix le *fraile*.

Le baptême des « Indiens »

Devant nous, à portée de main, la vierge miraculeuse, apparue à un berger du début du quatorzième, après avoir été enterrée dans cette vallée perdue pour échapper aux Maures, et devenue la patronne de l'Estrémadure, puis le symbole de la conquête du Nouveau Monde. Le *fraile* retrousse un pan de la cape : la vierge porte des dessous en argent massif.

Monastère des trésors accumulés, au cœur d'un paysage de dénuement. En face, sur la place de Guadalupe, bordée d'arcades, un homme a poussé son maigre étalage à l'ombre, deux paniers de figues sèches, de thym et d'origan, pour aller se désaltérer à la fontaine gothique, celle-là même où Christophe Colomb aurait fait baptiser deux de ses « Indiens » entre deux de ses voyages, en 1496. La légende a sans doute submergé la réalité, à un demi-millénaire de distance. Puis il regagne ses paniers d'un pas distrait.

A quoi bon se hâter pour une poignée de figues ? Il a bien essayé de venir travailler en France mais s'est fait rapidement reconduire à la frontière, faute de papiers. Alors, selon la saison, il va aux asperges sauvages dans la montagne, aux figues, aux herbes, glaner son brin de pain.

A l'autre bout de la place, devant la très active *Administracion de Loteria*, deux ânes en formation de courte caravane attendent l'achat d'un billet.

Ruelles basses, maisons sur pilotis miraculées du Moyen Age, Guadalupe, un village d'Estrémadure, une île caraïbe aussi, baptisée, elle, sans conteste, par Colomb lors de son second voyage de 1493 consacré à l'exploration de la côte sud de Cuba, qu'il prit pour une péninsule du continent chinois, persuadé – et il le restera jusqu'à sa mort – d'avoir atteint l'Asie. Cinq ans plus tard, découvrant la côte du Venezuela, il comprit qu'il était là en présence d'un continent et crut que c'était le Paradis terrestre. La Guadeloupe naquit donc île chinoise voisine du Paradis !

Passé l'anfractuositié incommode du Guadalupejo, la route grimpe en direction de Trujillo dans un maquis de cistes. Le printemps en Estrémadure a une odeur de miel proche de l'encens. Puis le paysage s'amplifie et gagne en luminosité, épousant à l'approche de Cañamero la géométrie mamelue des cultures.

Le village, construit de bric et de broc, brille dans toute l'Estrémadure par son *vino turbio*, un vin trouble, au titrage qui flotte au-dessus de 17 degrés, vendu, lettres noires à la typographie tauromachique, sous une étiquette rose bonbon et une appellation sans fioritures : « *Vino selecto de Cañamero* ». Du rouge seulement, et quel vin ! Servi au comptoir du café-bar avec deux ans d'âge au minimum et un demi-œuf dur pour 20 pesetas !

La région est belle à décourager les raccourcis et, pour rejoindre Trujillo, le plus court chemin n'est pas celui des cols, qui franchissent la sierra Guadalupe. A perte de vue, les chênes – verts, rouvres, lièges, – la peau ocellée de l'Estrémadure.

De loin en loin, les éclats blancs des rares *dehesas* (grandes exploitations) signalent leur solitude de phare. La place de Conquista-de-la-Sierra, démesurée, fait penser à celle d'un village mexicain désœuvré par trop de soleil. Francisco Pizarro, devenu le maître du Pérou, y serait né. L'endroit s'appelait alors Zarza, la ronce. Mais l'absence de certitudes sur son état civil le fait aussi naître à Trujillo.

Les cigognes, qui colonisent le moindre clocher de la ville, s'affairent en grand chambard dans leurs couloirs aériens. Au sol, Trujillo vaque à ses messes dominicales ; enfants lustrés par les familles, collerettes et chaussures vernies, hommes passant et repassant entre la statue équestre du prédateur de l'empire inca et le palais de la Conquista. L'or du Pérou est venu se transformer ici en palais Renaissance. Derrière son balcon d'angle armorié, celui de la Conquista, construit par l'un des frères Pizarro, est aujourd'hui vide. Resteraient sept descendants des Pizarro, propriétaires du palais, et une procédure d'expropriation en cours.

A la terrasse du bar La Victoria, un garçon gitan met en jeu son bouquet d'asperges de montagne en vendant des cartes, tirées ensuite au sort. Même les orangers de la place sentent les dimanches matins. La messe en l'église San-Martin a commencé dans un roulement de cloches, que les cigognes ont laissé passer sans s'émouvoir des décibels.

(Lire la suite page 12.)

L'Espagne sans idées reçues

L'Espagne *« est devenue le pays du monde le mieux fait pour nous écraser des idées reçues »*... Elle change tant et si vite *« que l'étranger se sent dépaysé à chaque nouveau voyage »*. C'est dire l'utilité de cette nouvelle édition, remaniée et actualisée, de l'*Espagne* de Jean-Pierre Amalric, historien spécialiste de ce pays, qui vient de paraître en Points-Planète, aux Editions du Seuil.

L'auteur dénoue l'écheveau des civilisations qui ont fait la personnalité multiforme de l'Espagne, décrit les identités régionales fortes, les villes et leurs rivalités. Les conseils prodigués au voyageur accompagnent un rappel rapide et clair de l'Histoire et une enquête approfondie sur divers aspects de la vie quotidienne, sur les mentalités, les comportements des Espagnols aujourd'hui.

★ ESPAGNE, Points-Planète, Seuil, 42 F.

VOYAGE

Conquistadores

(Suite de la page 11.)

Trujillo est une ville jubilatoire, qui requiert une attention d'oiseleur. L'escarpement, qui la projette au-dessus de la plaine glabre toujours fréquentée par le plus grand des oiseaux d'Europe, l'outarde, en fixe la composition : crescendo jusqu'à la citadelle découpée à la hache et syncopée dans ses ruelles. Des bâtisseurs inspirés, qui s'en sont tenus à leur sens de la roche et de l'équilibre, ont réussi leur ville.

Aux antipodes, le glas d'une civilisation venait de sonner ; Pizarro s'apprêtait à conquérir le Pérou avec ses frères, cent quatre-vingts hommes et quelques douzaines de chevaux. Il ne reviendra pas à Trujillo. Dans Lima, la nouvelle capitale qu'il avait fondée en 1535, la jumelle de bronze de la statue équestre de Trujillo piaffe vigoureusement sur son socle.

De bronze aussi la médaille du Mérite touristique décernée à la veuve, Concepcion Alvarez Sanchez, qui trône à l'entrée de son auberge ancrée sous les arcades de la *plaza Mayor*, à gauche de la statue. M. le curé en soutane y a sa table. C'est, comme les assiettes chaudes, le signe d'une bonne maison. Concepcion professe d'ailleurs des idées simples et éprouvées sur la *restauracion* : bon, beaucoup, et servi d'office.

Quant à Francisco de Orellana, le dernier de la bande de Trujillo, cousin des Pizarro, il réussit à descendre le « fleuve des Amazones » depuis les Andes jusqu'à la mer avant d'être emporté par ce pays fluviatile qu'il prétendait occuper. Les hommes de la génération Pizarro n'y étaient pas allés par quatre chemins.

Villanueva de la Serena est une ville dont on ne peut dire en revanche que ceci : elle a de larges avenues. Même la médiocre statue de Valdivia, conquistador du Chili né dans les parages, ne sait où se mettre. Medellin n'est qu'à quelques encâblures sur le Guadania, fleuve providentiel et *amadoué de la longue plaine* fertile de Basse-Estrémadure. Ici l'agriculture travaille au tracteur le fleuron de ses hectares. Mais les paysans n'ont pas encore versé dans l'irrémédiable mécanique et montent en amazone, à l'heure où l'on rentre des champs, de larges chevaux de trait, actifs cousins espagnols de nos percherons en allés.

Cortès est né à Medellin vers 1485. La bourgade domine sa plaine du haut d'une impressionnante forteresse ocre qui ouvre ses croisées envolées à la ribambelle des corneilles. A dix-neuf ans, il s'embarque pour les « Indes », et c'est en vétéran qu'il débarque avec quelque six cents hommes et très exactement seize chevaux au *Mexique. Le jeune homme* de Medellin, pris par l'empereur aztèque pour l'envoyé du dieu Quetzacoatl, à quarante-quatre ans entrait de sang-froid dans l'histoire.

La conquête du Mexique commençait au moment où Magellan appareillait pour le premier tour du monde. Deux ans plus tard, l'empire devenait la Nouvelle-Espagne, et les rescapés de l'expédition de Magellan étaient de retour. La Terre était enfin ronde.

Le portrait imaginaire de Cortès, « *que no corresponde a la verdadera efigie historica del Conquistador* », précise l'employée municipale, est au premier étage de la mairie de Medellin dans la salle du conseil, le regard bleu froid. De petites estrades en bois équipées de chauffe-pieds à résistances circulaires font le confort des bureaux du rez-de-chaussée. *Medellin s'est* assurée depuis longtemps sa part d'éternité et vit un peu hors du temps, au pas de la plaine.


H. GRUYAERT-MAGNUM

Au village de Burgos-del-Cerro, près de Jerez-de-los-Caballeros.

Passé la sierra de Barros, l'Estrémadure se met à pencher ostensiblement vers l'Andalousie, les villages sont plus blancs, les palmiers plus maures. Zafra entre chien et loup prend des langueurs de thé à la menthe. Du fond de son atelier, Leandro nous fait signe d'entrer et de bien refermer la porte, il est dix heures du soir, il est doreur à la feuille, il a horreur des courants d'air. La châsse *sur laquelle il travaille est* celle de la « Très Sainte Vierge des Miracles » d'un petit village des environs, Bienvenida, qui a réussi à *réunir par souscription* les 1 300 000 pesetas (650 000 francs) nécessaires à sa dorure. Tout doit être prêt pour la fête de la Vierge en septembre, alors Léandre le doreur ne dort plus.

Le centre de reproduction de Jerez de los Caballeros honore ce matin une commande de bardot. L'accouplement du cheval et de l'ânesse a lieu sur une petite terrasse circulaire qui fait face à la ville dardée de tours, comme un iguane hérissé mais éclatant sur son éperon. Des maisons blanches armées de ferronneries sombres *dessinent des rues serrées et* chaleureuses. Une matinée de routine pour les officiants qui se retrouvent au café, tandis que Balboa, l'enfant du grand large, découvre du fond d'une place, qui a du mal à évoquer les montagnes de Panama, un immense océan inconnu de l'Occident jusqu'en 1513 : le Pacifique.

Caceres, la capitale de Haute-Estrémadure, a le teint monumental de la *pierre*, une *pierre* couleur de terre brûlée, de soleil mûr, au tranchant monacal et guerrier adouci aujourd'hui par la nostalgie.

La vieille cité a été déclarée récemment « *patrimonio de la humanidad* ». L'UNESCO a la distinction ampoulée, mais qu'importe, les pierres ont la mémoire longue et l'esprit rancunier, *ce qui les rend plus proches* de nous, pierres aux trajectoires arabes, juives, pierres de la Reconquête, des palais fratricides, des profiteurs du Nouveau Monde. Dans le dédale doré de l'ancienne medina, à l'abri de sa muraille musulmane, Caceres tourne son kaléidoscope : patios aux lambris d'azulejos, retables baroques qui escaladent des maîtres-autels assombris. La ville a fait de longues humanités. Passent les cigognes.

Les noires à bec rouge, rarissimes, n'habitent pas en ville et cachent leurs amours protégées parmi les aigles impériaux, les vautours fauves et les lynx ibériques de Monfragüe, parc naturel au nord de Trujillo. Nés sur le même sol âpre, ils furent de la même espèce, les conquistadores : celle des rapaces dépeceurs. A portée d'ailes de Monfragüe, Charles-Quint, le grand ordonnateur de la Conquête, finira ses jours en prières, tourmenté par la goutte, au monastère de Yuste, Estrémadure.

LUC GIRARD.

Carnet de route

Le printemps en Estrémadure... ou l'automne, sont les *périodes les plus agréables pour* le voyage, avec une préférence pendant la saison des cigognes (de février à juin) pour avril, le mois des paysages en fleurs (cistes, chênes verts, lavande sauvage, genêts) au risque de la pluie.

L'été y est torride.

La voiture, bien à l'échelle de cette vaste région, rend tous les itinéraires de musarde possibles.

Pour une vision rapprochée, on peut se munir d'une bonne paire de jumelles et de l'excellent *Guide des oiseaux d'Europe* (Delachaux et Niestlé) pour *découvrir les nombreuses* espèces rares qui y croisent en tous sens, en particulier dans le parc naturel de Monfragüe.

Très utiles également, les jumelles, pour fureter dans les hauts retables qui escaladent les maîtres-autels des plus *belles églises.*

Le « chateo » est cette forme de voyage de bar en bar dans la nuit espagnole, ponctué de « tapas » et de petits verres pris debout dans les enfilades sonores et conviviales des comptoirs. Servis en amuse-gueules ou à pleines assiettées (« racion »), les « tapas » peuvent tenir lieu de véritable repas pour ceux qui trouvent les dîners espagnols trop tardifs.

L'Estrémadure compte quatre Paradores nationaux, hôtels de premier ordre, installés dans de somptueux édifices : le monastère de Guadalupe, le château de Jarandilla, où habita Charles Quint, un ancien couvent à Mérida et le château des ducs de Feria à Zafra.

L. G.

• **La mosquée de Lahore.** — Dans le reportage de Jean-Pierre Péroncel-Hugoz sur le Pakistan (« Le Monde sans visa » daté 9 juillet), il fallait lire que la Grande Mosquée mogole de Lahore est appelée « Badchahi » (l'Impériale) et non pas « Badachi » comme nous l'avons orthographié par erreur.

Grand Concours "Découvrez l'Europe de 1992."

Le Monde — le GUIDE du ROUTARD — AIR FRANCE

LES GAGNANTS

1er au 40e PRIX

UN BILLET D'AVION POUR UNE DESTINATION EUROPÉENNE

• CAUCHY Suzanne, *01 HAUTEVILLE* • CAUCHY Yvon, *01 HAUTEVILLE* • DENISET Elisa, *10 BOUILLY* • BANIS Claude, *27 LYONS-LA-FORÊT* • KLINGEBIEL Hélène, *33 LE BOUSCAT* • MATHIEU Jean-Pierre, *33 MÉRIGNAC* • RENAUD Anne, *33 MÉRIGNAC* • BILLET Brigitte, *37 TOURS* • CHEVRIER Suzanne, *37 MONTRESOR* • FESSENMEYER Jocelyne, *41 ROMORANTIN* • FESSENMEYER Louis, *ROMORANTIN* • GAUTHIER Germaine, *41 ROMORANTIN* • ARNAL Michèle, *75 PARIS* • CHAUVAUT Francine, *75 PARIS* • DESVAUX Gérard, *75 PARIS* • PIALLAT Michel, *75 PARIS* • VALERO Michèle, *75 PARIS* • WURMSER Philippe, *75 PARIS* • BARRAU André, *77 LONGPERRIER* • LARREY Dominique, *77 NOISIEL* • BONTEMPS Marcel, *78 LE PERRAY* • CORNET Bernard, *78 CONFLANS-SAINTE-HONORINE* • FORESTIER Martine, *78 LA CELLE-SAINT-CLOUD* • FORESTIER Patrick, *78 LA CELLE-SAINT-CLOUD* • HELME GUIZON Agnès, *78 VERSAILLES* • LEROUX Bernard, *78 ÉLANCOURT-VILLAGE* • MERCIER Jean-Marc, *78 LA CELLE-SAINT-CLOUD* • RABAUD Simone, *78 VERSAILLES* • RABAUD Claude, *78 VERSAILLES* • RAMILLON Henri, *78 SARTROUVILLE* • WAGNER Isabelle, *78 CONFLANS-SAINTE-HONORINE* • COURET CHAILLOUX Marcellin, *83 CAVALAIRE-SUR-MER* • PICHARD Patrick, *86 JAUNAY-CLAN* • PICHARD Alexis, *86 POITIERS* • BERNIER Michel, *92 PLESSIS-ROBINSON* • LIMOGES Patrick, *92 VANVES* • GUICHARD André, *93 GAGNY* • RAIFAUD Sandrine, *93 CHAVILLE* • RIEHL Christian, *93 ROMAINVILLE* • VALLIENNE Sylvie, *95 BESSANCOURT.*

41e au 240e PRIX

UN GUIDE DU ROUTARD

• DUFOUR Robert, *02 SAINT-QUENTIN* • DESROCQUES Jacques, *06 CANNES LA BOCCA* • MERMET Alain, *06 ANTIBES* • THIBAULT Madeleine, *06 CANNES* • HENRY Bernard, *10 TROYES* • TRIDON ALAIN, *10 GELANNES* • VIDAL Geneviève, *13 MARSEILLE* • BERTIN André, *DOMPIERRE-SUR-MER* • GAY Jean-Louis, *17 SAINT-SULPICE-DE-ROYAN* • GOUSSEAU Marthe, *17 ROYAN* • LEGROS Kislaine, *18 BENGY-SUR-CRAON* • AUBIN David, *21 DIJON* • MAGDELAINE Denise, *21 DIJON* • STEPHAN Robert, *21 BLIGNY-SUR-OUCHE* • PEQUERIAU Marie-Paule, *22 PERROS-GUIREC* • REY AIMARD André, *24 PÉRIGUEUX* • DUBOIS Nadine, *25 BESANÇON* • PERENNOU Marianne, *25 ORNANS* • RENAUD Michel, *25 FRASNE* • AUGER Jeanne, *27 ÉVREUX* • DROCOURT Annie, *27 LE VAUDREUIL* • FORESTIER Jean-Marie, *27 CHAVIGNY-BAILLEUL* • MARTIN René, *27 ÉVREUX* • GERIQUE Chantal, *28 TOURY* • GODINEAU Janine, *28 TOURY* • LALAUZE Dominique, *28 CHATEAUDUN* • KERNEUR Joseph, *29 QUIMPERLÉ* • LAVANANT Murielle, *29 QUIMPER* • LAVANANT Estelle, *29 PLOMODIERN* • LE GALL Yvonne, *29 LANNEUR* • ROUE Marie-Thérèse, *29 GUIPAVAS* • RAMBAUD Monique, *30 NIMES* • ROMO Paul, *30 NIMES* • LALANNE Michèle, *31 TOULOUSE* • LAFON Elisa, *33 VILLANDRAUT* • MIQUEL Marguerite, *33 LE BOUSCAT* • PAUL Jacques, *33 BORDEAUX* • PERREZ Nathalie, *33 CENON* • SICRE Agnès, *33 LE BOUSCAT* • LALAUZE Hélène, *34 BÉZIERS* • ALEXANDRE Rozelm, *35 RENNES* • BREL Madeleine, *35 LECOUSSE* • CHATAL Lucine, *35 SAINT-MALO* • LE POGAMP Catherine, *35 PACE* • TALIGOT Jeanne, *35 FOUGÈRES* • BEAUCHENAT Raymonde, *36 SAINT-MARTIN-DE-LAMPS* • LIMOUSIN Claude, *36 ISSOUDUN* • LIMOUSIN Sylvie, *36 ISSOUDUN* • COUTANT Daniel, *37 MONNAIE* • DESHOUILLERS André, *37 TOURS* • HADAM Jean, *37 TOURS* • MAILLET Pierre, *37 TOURS* • ROUX Annie, *37 TOURS* • BADEL Jean-Charles, *38 SEYSSINS* • FRÉDÉRIC Jean-paul, *38 MONTBONNOT* • RENARD Thérèse, *39 BLETTERANS* • BEAUCHENAT Alain, *41 GIÈVRES* • BLANCHARD Micheline, *41 CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR* • BOUTRON Jean-Claude, *41 GIÈVRES* • MERCIER Sophie, *41 BLOIS* • BARBIER Suzanne, *42 LYON* • DURY Etienne, *42 SAINT-ÉTIENNE* • FRAGNE Charles, *SAINT-GERMAIN-LAVAL* • FROMENTIN Max, *43 LE PUY-EN-VELAY* • FOUCHER Emile, *44 LE CROISIC* • JAN Henri, *44 BOUGUENAIS* • LE GOUBIN Robert, *LA BAULE* • GODARD Christiane, *46 HERVÉ-BELGIQUE* • MAINDRON Odile, *49 CHOLET* • MORVAN Josiane, *50 EQUEURDREVILLE* • OGER Monique, *50 AVRANCHES* • DURAND Olivier, *51 BOURGOGNE* • GIL Jacqueline, *51 REIMS* • GUERLINZE Nicole, *51 REIMS* • LIROT Michel, *51 CORMONTREUIL* • PREVOTEAU Joël, *51 ERMENONVILE* • QUANTINET Danielle, *51 VITRY-LE-FRANÇOIS* • TERNAUX Jean-Claude, *51 REIMS* • JOA SEM Gilbert, *54 NANCY* • LECLERC Louis, *54 VANDŒUVRE* • LEFÈVRE André, *54 PORT-SUR-SEILLE* • LEMASSON Jacques, *54 NANCY* • ROUSSELLE Jean, *54 LONGWY* • STRANSBERGER Nicole, *54 NANCY* • THOUVENIN Joël, *54 CHAVIGNY* • THOUVENIN Germaine, *54 HOUSSEVILLE* • VOGIN Raymonde, *54 NANCY* • ZRNJEVIC Chantal, *54 LUDRES* • BOUQUET Florent, *56 AURAY* • GRAIGNIC Henri, *56 CAUDAN* • METAYER Huguette, *56 CLEGUEREC* • ROLLAND Jacqueline, *56 CAUDAN* • SOUFFEZ Gisèle, *56 GUIDEL* • THOMAS Nelly, *56 SAINT-AVE* • CLAREN Jocelyne, *57 BETTBORN* • GUIMONT Marie-Thérèse, *57 LA MAXE* • MIELNIKOFF Jean, *57 ROSSELANGE* • AGOSTINI Bernard, *59 LILLE* • ARLOING Claude, *59 HECQ* • BOSSUYT Daniel, *59 TOURCOING* • COUROUBLE René, *59 TOURGOING* • DE NOLF Josée, *59 WATTRELOS* • DELOBELLE Philomène, *59 WATTRELOS* • HEMEZ Claire, *59 ST-AMAND-LES-EAUX* • LEMAIRE Marie, *59 COUSOLRE* • LEMAN Simone, *59 TOURGOING* • PARMENTIER Émile, *59 MONS-EN-BARŒUL* • PLANKAERT Monique, *59 CASSEL* • STRAGIER Paul-Jean, *59 SIN-LE-NOBLE* • FOURNIER Annick, *62 MARCK* • VERCOUTRE Michel, *62 MARCK* • COCHERIL Maryvonne, *63 NOHANENT* • CROVISIER Marcelle, *63 DURTOL* • DUBOULOZ Léon, *63 CLERMONT-FERRAND* • TRIFFANDIER Christine, *63 CLERMONT-FERRAND* • MOLINA Vincent, *64 ANGLET* • SALAMON Marie, *64 BILLERE* • DUCVOURNAU Jeanne, *65 CAPVERN-LES-BAIN* • FASULO Louis, *66 CABESTANY* • LALAUZE Magali, *66 CABESTANY* • MARIS Francine, *66 CABESTANY* • RYCKELYNCK Roger, *67 STRABOURG* • VAGOST Viviane, *69 CHASSIEU* • BOUVET Josiane, *72 LE MANS* • DEMORIEUX Huguette, *72 LE MANS* • LE GUICHARD Annie, *72 LE MANS* • LEMARIE CUVELIER Marianne, *72 LE MANS* • ACCORD Gérard, *75 PARIS* • AGOSTINI Florence, *75 PARIS* • BERNES Denise, *75 PARIS* • BVIAMONTI Marguerite, *75 PARIS* • CHAZAL Jean-Pierre, *75 PARIS* • CORBES Monique, *75 ST-BRICE-EN-COGLES* • COSSARD Laurent, *75 PARIS* • FAVIER Michel, *75 PARIS* • FILIPOWICZ Reynald, *75 PARIS* • FONTAINE Jacques, *75 PARIS* • JEAN JEAN Michel, *75 PARIS* • LUDOT Patrick, *75 PARIS* • MARTIN Pierre, *75 PARIS* • PAUCHET Claude, *75 PARIS* • PELOT Bernard, *75 PARIS* • POTIER André, *75 PARIS* • TREIBER ÉLYANE, *75 PARIS* • COLBERT Étienne, *76 BONSECOURS* • COTTEN Annick, *76 LE HAVRE* • BELLER Francis, *77 MEAUX* • CATEL Étienne, *77 ESBLY* • DAVY Marie-Anne, *77 MEAUX* • GALLET Micheline, *77 ESBLY* • LUCE Véronique, *77 ESBLY* • ZIZAN Nacpwa, *77 NOISIEL* • CARAYON Jean-Claude, *78 MAUSE* • CHASTANG Joséphine, *78 RAMBOUILLET* • DACOSTA Antonio, *78 LE PERRAY* • DOUGER Michel, *78 ÉPONE* • GABARD Marie-Josée, *78 SONCHAMP* • HAMARD Laurence, *78 LE PERRAY* • PIGEON Dominique, *78 CONFLANS-ST-HONORINE* • SINGRE Dominique, *78 AUFFARGIS* • MIARA Jean-Louis, *80 PETIT-CAMON* • PEYROUZELLE Monique, *82 MONTAUBAN* • CADILHON Jacqueline, *84 LAGNES* • MOREAU Patrick, *84 LAGNES* • POIROT Anne, *84 LAGNES* • WICKEL Frédéric, *84 AVIGNON* • HAMEAU Yvette, *85 SAINT-VINCENT-SUR-GRAON* • PEROCHEAU Yvette, *85 LA ROCHE-SUR-YON* • PEROCHEAU Frédéric, *85 MAREUIL-SUR-LAY* • DURANCEAU Monique, *86 NEUVILLE-DU-POITOU* • HATALIAKOU Maria, *86 JAUNAY-CLAN* • CLAUDEL Jérôme, *88 CHAVELOT* • HOPPE Jean-Luc, *88 GOLBEY* • PETITJEAN Guy, *REMIREMONT* • SIAUX Elisabeth, *88 DARNIEULES* • VILLEGER Françoise, *88 RUFFES-PAR-COUSSEY* • DAVID Émilie, *89 JOIGNY* • DELAMARRE Patrick, *91 ÉVRY* • LAURY Alain, *91 ÉVRY* • RASPINI Pascal, *91 ÉVRY* • CHATAIGNIER Jean-Pierre, *92 MEUDON* • CORBONNOIS Jacky, *92 RUEIL-MALMAISON* • LECHEVALIER Jacqueline, *92 ASNIÈRES* • MEROMANI Jacques, *92 CLICHY* • TRODANI Jacques, *92 CLICHY* • WILFART Léonard, *92 RUEIL-MALMAISON* • BREMONT Alain, *93 NOISY-LE-GRAND* • COURTOIS Lucie, *93 GOURNAY-SUR-MARNE* • DUFFONDU Jeanne, *93 GAGNY* • LLINARES Daniel, *93 MONTREUIL* • MARIGOT Gabrielle, *93 ROSNY-SOUS-BOIS* • PELLET LANGLAIS Karine, *93 BLANC-MESNIL* • CHAZAL François, *94 ARCUEIL* • DES Jacki, *94 CRÉTEIL* • GAILHAC Luarent, *94 VINCENNES* • JAOUEN Sylvie, *94 FRESNES* • OTMAN Gabriel, *94 CACHAN* • BALIMA Nicole, *95 GONESSE* • BERNAL André, *95 GONESSE* • DESROCQUES Cécile, *95 EAUBONNE.*

Août aux fourneaux

A Paris, au mois d'août, il y a de plus en plus de Parisiens. Et puis, il y a les touristes. Et les affaires qui n'ont pas été brillantes en avril, mai, juin ! Tout cela incite nombre de restaurateurs à rester ouverts. En voici une liste, incomplète et sujette à changements. C'est pourquoi je ne saurais trop répéter qu'il convient de téléphoner pour s'assurer que la maison est bien ouverte... et qu'il y aura de la place !

Grands classiques

La Tour d'Argent (avec son nouveau et excellent chef), *le Jules Verne* (Paris vu de la tour Eiffel est une attraction), *l'hôtel Bristol* (modèle des palaces), les restaurants-patios du *Ritz*, du *Plaza Athénée*, du *George V*, du *Royal Monceau*. *Maxim's* évidemment, avec aussi le gril et la terrasse du *Fouquet's* élyséen.

Paris par arrondissement :

1er : *Le Carré des Feuillants* (14, rue de Castiglione. Tél. : 42-86-82-82). *Gérard Besson* (à découvrir si vous ne connaissez pas, au 5, de la rue Coq-Héron. Tél. : 42-33-14-74). *Le Mercure Galant* (15, rue des Petits-Champs. Tél. : 42-97-53-85). *Le Pied de Cochon* (ce classique des Halles d'autrefois, toujours actuel, 6, rue Coquillière. Tél. : 42-36-11-75). *Le Cochon d'Or des Halles* (un bistrot de bonnes viandes, 31, rue du Jour. Tél. : 42-36-38-31). *Pharamond* (le royaume des tripes et des pommes soufflées, 24, rue de la Grande-Truanderie. Tél. : 42-33-06-72).

2e : *Drouant* (la « maison » des Goncourt rénovée, place Gaillon. Tél. : 42-65-15-16). *La Corbeille* (elle aussi transformée et la cuisine remarquable de Cario, 154, rue Montmartre. Tél. : 40-26-30-87). *L'Auberge Perraudin* (164, rue Montmartre. Tél. : 42-36-71-09).

3e : *L'Ambassade d'Auvergne* (une « vraie » ambassade de la soupe aux choux, de l'aligot et autres merveilles, 22, rue du Grenier-Saint-Lazare. Tél. : 42-72-31-22). *La Guirlande de Julie* (25, place des Vosges. Tél. : 48-87-94-07).

4e : *Coconnas* (2 *bis*, place des Vosges. Tél. : 42-78-58-16).

5e : *Le Pactole* (dans son nouveau décor, 44, bd. Saint-Germain. Tél. : 46-33-31-31, et qui mérite une visite). *L'Auberge des Deux Signes* (46, rue Galande. Tél. : 43-25-46-56). *La Bûcherie* (41, rue de la Bûcherie. Tél. : 43-54-78-06).

6e : *Tante Madée* (mal connu mais si « sympa », et bon ! 11, rue Dupin. Tél. : 42-22-64-56).

7e : *Le Bourdonnais* (sa nouvelle carte, son nouveau chef et son toujours bon accueil, 113, av. de la Bourdonnais. Tél. : 47-05-47-96). *Le Récamier* et sa calme terrasse, (4, rue Récamier. Tél. : 45-48-86-58). *Le Bistrot* de Paris, de Michel Oliver, (33, rue de Lille. Tél. : 42-61-16-83). *La Sologne* (8, rue de Bellechasse. Tél. : 47-05-98-66, à midi seulement). *Le Petit Laurent* (38, rue de Varenne. Tél. : 45-48-79-64).

8e : *Alain Rayé* (49, rue du Colisée. Tél. : 42-25-66-76). *Le Pfister* (8, rue de Miromesnil. Tél. : 42-65-20-39). *La Maison d'Alsace* (39, av. des Champs-Elysées. Tél. : 43-59-44-24). *La Fermette Marbeuf 1900* (5, rue Marbeuf. Tél. : 47-20-63-53). *Le Bœuf sur le Toit* (34, rue du Colisée. Tél. : 43-59-83-80). *Jean-Charles et ses Amis* (7, rue de la Trémoille. Tél. : 47-23-88-18). *L'Espace* (rendez-vous du show biz, 1, av. Gabriel. Tél. : 42-66-11-70). *La Ferme des Mathurins* (17, rue Vignon. Tél. : 42-66-46-39, jusqu'au 13 août). *La Ferme Saint-Hubert* (non seulement pour acheter mais pour « manger fromage », 21, rue Vignon. Tél. : 47-42-79-20).

9e : *Charlot, Roi des Coquillages* (12, place de Clichy. Tél. : 48-74-49-64). *Grand Café Capucines* (4, bd. des Capucines. Tél. : 47-42-75-77). *Ty Coz* (35, rue Saint-Georges. Tél. : 48-78-42-95). *Restaurant du Casino* (41, rue de Clichy. Tél. : 42-80-34-62). *Taverne Kronenbourg* (24, bd. des Italiens. Tél. : 47-70-16-64).

10e : *Brasserie Flo* (7, cour des Petites-Ecuries. Tél. : 47-70-13-59).

11e : *Le Pied Rare* (149, av. Ledru-Rollin. Tél. : 43-79-87-06).

12e : *Le Train Bleu* (Buffet de la Gare de Lyon. Tél. : 43-43-09-06). *La Flambée* (4, rue Taine. Tél. : 43-43-21-80). *La Sologne* (164, av. Daumesnil. Tél. : 43-07-68-97).

13e : *Les Vieux Métiers de France* (son charmant décor, sa cave avec le vin de Suresnes, la cuisine de Michel Moisan, 13, bd. Auguste-Blanqui. Tél. : 45-88-90-03). *L'Auberge Etchegorry* (41, rue Croulebarbe. Tél. : 43-31-63-05).

14e : *Les Petites Sorcières* (12, rue Liancourt. Tél. : 43-21-95-68). *Lous Landès* (si bien relevé par Hervé Rumen, avec sa neuve petite terrasse, 157, av. du Maine. Tél. : 45-43-08-04). *Le Canard au Pot* (2, rue Boulard. Tél. : 43-22-79-62). *Le Lumparo* (la meilleure bouillabaisse de Paris signée du bon M. Gras revenu à Paris, 186, rue du Château. Tél. : 43-35-31-61).

15e : *Les Célébrités* (Hôtel Nikko, 61, quai de Grenelle. Tél. : 45-75-62-62). *L'Aquitaine* (Christiane Massia et ses filles, 54, rue de Dantzig. Tél. : 48-28-67-38). *Morot-Gaudry* (6, rue de la Cavalerie. Tél. : 45-67-06-85). *Didier Delu* (et sa collection de vieux malt whiskies, 85, rue Leblanc. Tél. : 45-54-20-49). *Castex* (2, rue de Langeac. Tél. : 48-42-55-26, sauf du 15 au 23). *Clos des Morillons* (50, rue des Morillons. Tél. : 48-28-04-37). *L'Etape* (89, rue de la Convention. Tél. : 45-54-73-49). *La Table d'Oscar* (tout nouveau et tout bon, 25, rue Oscar-Roty. Tél. : 45-57-19-55).



16e : *Robuchon* (Jamin, 32, rue de Longchamp. Tél. : 47-27-12-27). *Le Toit de Passy* (94, av. Paul-Doumer. Tél. : 45-24-55-37). *Patrick* (à partir du 9/8, 28, rue Duret. Tél. : 45-00-17-67). *Sous l'Olivier* (15, rue Goethe. Tél. : 47-20-84-81).

17e : *Guy-Savoy* (18, rue Troyon. Tél. : 43-80-40-61). *Le Manoir de Paris* (6, rue Pierre-Demours. Tél. : 45-72-25-25). *La Barrière de Clichy* (2, bd de Douaumont. Tél. : 47-37-05-18, du 8 au 22 excepté). *Alain-Morel* (et sa nouvelle bonne formule pas chère, sa terrasse agréable, 123, av. de Wagram. Tél. : 42-27-61-50). *Le Beudant* (97, rue des Dames. Tél. : 43-87-11-20). *Epicure* (22, rue Fourcroy. Tél. : 47-63-34-00). *Guyvonne* (14, rue de Thann. Tél. : 42-27-25-43). *La Gourmandine* (26, rue d'Armaillé. Tél. : 45-72-00-82). *André-Baumann* (64, av. des Ternes. Tél. : 45-74-16-66). *Chez Laudrin* (154, bd Pereire. Tél. : 43-80-87-40).

18e : *Beauvilliers* (et ses balcons fleuris du 52, rue Lamarck. Tél. : 42-54-54-42). *Le Clodenis* (57, rue Caulaincourt. Tél. : 46-06-20-26). *Les Chants du piano* (10, rue Lambert. Tél. : 42-62-02-14). *Au Clair de la lune* (9, rue Poulbot. Tél. : 42-58-97-03). *Le Poulbot Gourmet* (toujours d'un bon rapport qualité-prix, 39, rue Lamarck. Tél. : 46-06-86-00).

19e : *Aux Deux Taureaux* (206, av. Jean-Jaurès. Tél. : 46-07-39-31). *Pavillon Puebla* (Buttes-Chaumont. Tél. : 42-08-92-62, jusqu'au 6 et après le 24).

Ambassades de cuisines étrangères

Italie : *La Main à la pâte* (35, rue Saint-Honoré, 1er. Tél. : 45-08-85-73). *Il Tiepolo* (7, rue des Ecoles, 5e. Tél. : 43-26-83-59). *Le Florence* (22, rue du Champs-de-Mars, 7e. Tél. : 45-51-52-69). *La Fontana* (26, av. des Champs-Elysées, 8e. Tél. : 42-25-14-72). *L'Appennino* (61, rue de l'Amiral-Mouchez, 13e. Tél. : 45-89-08-15, du 15 au 23 excepté). *Conti* (72, rue Lauriston, 16e. Tél. : 47-27-74-67).

Allemagne : *Le Vieux Berlin* (32, av. George-V, 8e. Tél. : 47-20-88-96).

Maghreb : *Martin-Alma* (44, rue Jean-Goujon, 8e. Tél. : 43-59-28-78, sauf du 13 au 23). *Wally* (16, rue Le Regrattier, 4e. Tél. : 43-25-01-39. Dîners).

Japon : *Benkay* (61, quai de Grenelle, 15e. Tél. : 45-75-62-62).

Inde : *Palais de Kashmir* (77, rue du Poteau, 18e. Tél. : 42-59-40-86).

Proche banlieue

92. **Neuilly** : *La Rascasse* (restaurant de bons poissons, 10, av. de Madrid. Tél. : 46-24-05-30). *La Boutarde* (4, rue Boutard. Tél. : 47-45-34-55, à la bonne franquette). **Vanves** : *Au Pic du Midi* (cuisine d'une dame d'ARC, 94, av. Victor-Hugo. Tél. : 46.42.19.93). **Montrouge** : *Filoche* (51, av. Aristide-Briand. Tél. : 40-92-12-50).

78. **Port-Marly** : *Le Lion d'Or* (7, rue de Paris. Tél. : 39-58-44-56). **Saint-Germain** : *Cazaudehore* (1, av. Kennedy. Tél. : 34-51-93-80). **Versailles** : *Les Trois Marches* (3, rue Colbert. Tél. : 39-50-13-21. Le *nec plus ultra*). *La Boule d'Or* (25, rue du Maréchal-Foch. Tél. : 39-50-22-97). *Le Potager du Roy* (1, rue du Maréchal-Joffre. Tél. : 39-50-35-34). *Le Londres* (7, rue Colbert. Tél. : 39-50-05-79. Pour grignoter avant la visite du château). **Le Vésinet** : *A la Grâce de Dieu* (nouveau et bien bon, 75-77, bd Carnot. Tél. : 34-80-05-44, sauf du 11 au 17).

93. **Livry-Gargan** : *Auberge Saint-Quentinoise* (23, av. de la République. Tél. : 43-81-13-08).

94. **Chennevières-sur-Marne** : *Le Vieux Clodoche* (18, rue de Champigny. Tél. : 45-76-09-39).

95. **Argenteuil** : *Closerie Périgourdine* (85, bd Jean-Allemanne. Tél. : 39-80-01-28).

LA REYNIÈRE.

DERNIÈRE MINUTE

Sont également ouverts en août : *Au Chatelet Gourmand* 13, rue des Lavandières-Sainte-Opportune (1er). Tél. : 40-26-45-00 (après le 11). *Le Franc Pinot* 1 quai Bourbon (4e). Tél. : 43-29-46-98. *Le Grenadin* 46, rue de Naples (8e). Tél. : 45-63-28-92. *Aux Délices du Chef* 48, rue de Clichy (9e). Tél. : 48-74-25-66. *Le Lamparo* 186, rue du Château (14e). Tél. : 43-35-31-61. *Le Père Claude* 51, av. de la Motte-Picquet (15e). Tél. : 47-34-03-05. *Le Saint Vincent* 26, rue de la Croix-Nivert (15e). Tél. : 47-34-14-94. *Marius* 82, bd. Murat (16e). Tél. : 46-51-67-80.

Et encore notez que *Wally* (Wally Saharien, 16/18, rue Le Regrattier (4e). Tél. : 43-25-01-39) sera non seulement ouvert en août mais aux déjeuners, avec en plus, un menu « Oasis » (120 F), et que *Drouant* (place Gaillon (2e). Tél. : 42-65-15-16), proposera à l'ancien Grill, rebaptisé « Café Drouant », le soir, avant et après spectacle, un menu (200 F) vin et café compris.

ENSEIGNE

Le Chianti ou l'anti-fiasco

SOLLICITÉS par un groupement de producteurs d'écrire sur le Chianti un texte destiné à accompagner des photos de Fulvio Roiter, les plus grandes « *plumes* » d'Italie se sont vu retourner leur copie ! Motif : trop de concepts inadaptés. Le plus criant était naturellement l'accent unanimement mis sur la fiasque empaillée, synonyme, dans l'imaginaire national et international, de ce vin des collines toscanes. Or, pour quiconque fait profession de travailler la vigne entre Florence et Sienne, le seul flacon qui vaille aujourd'hui est « la bordelaise » de 75 centilitres, moins rustique, plus raffinée.

Qu'importe, dira-t-on, pourvu qu'on ait l'ivresse ! Oui et non. Car le Chianti, à l'instar de tous les vins de table de ce pays, mais davantage qu'eux peut-être pour en être l'emblème, a bel et bien un problème d'image. Une législation longtemps laxiste, une profession organisée « à l'italienne », c'est-à-dire fort peu : et la qualité s'est mise à piquer du nez comme croissaient les quantités offertes.

Certes, une ambiance « vacancière », la beauté des îles et celle des femmes font passer bien des choses dans l'ordre du boire, tout comme dans celui du manger, la relative monotonie d'une cuisine abusivement décrite comme *« la troisième du monde après la française et la chinoise »*. Mais que survienne, comme il peut arriver ailleurs, un « sinistre » tel celui, en 1986, du « Barbera-qui-tue » (un vin piémontais pour comble !) et la suspicion est jetée sur l'ensemble d'une production honnête.

On est donc bien conscient, dans le Chianti estival, de la pente à remonter. La meilleure nouvelle en ce domaine est arrivée en 1984 : lorsque la zone dite « classico », c'est-à-dire l'appellation A d'origine contrôlée la plus ancienne (1932), s'est vu décerner la miraculeuse petite lettre « G » — G pour Garantie, — la plaçant à l'égal du Brunello de Montalcino et du Nobile de Montepulciano toscans, du Baralo et du Babaresco piémontais et, tout récemment, de l'Albana de Romagne, tout à fait au sommet de la pyramide des vins nationaux.

La quasi-totalité des quelque huit-cents producteurs de Chianti classico se sont en outre regroupés sous l'étiquette du « Coq noir » (Gallo nero), un très ancien symbole héraldique de la région. Ce *Consortizio* le plus vieux d'Italie (il a été créé en 1924) a pour tâche principale d'en « rajouter » sur les critères officiels dans la défense de la qualité.

Le *salame* (saucisson aux figues), les *papardelle* (pâtes fraîches) *alla lepre* (accommodées d'une « sauce au lièvre »), *costata alla fiorentina* (côte de bœuf) : ces raffinements de la cuisine toscane, la meilleure d'Italie, se savourent ainsi très agréablement à la table de M. Giovanni Capelli, de Montagliari avec un « classico » 1985 — en attendant, dans deux ans, la « réserve » 1987 que l'on annonce ici comme *« celle du demi-siècle »*.

Il était temps que le vin italien soit un peu tiré vers le haut. Il ne pouvait plus vivre très longtemps, en effet, sur sa réputation d'être, *« de toute façon »*, excellent. Sur les quelque soixante-quinze millions d'hectolitres produits annuellement dans la Péninsule — le record du monde — seuls 10 % sont en AOC — contre 25 % environ en France — et les fameux DOC-G (dénomination d'origine contrôlée ET garantie) ne représentent à leur tour qu'un très petit pourcentage des DOC tout court.

Certains producteurs ont, ici, compris que, avec l'arrivée sur le marché national des consommateurs enrichis par le « deuxième miracle économique italien » du milieu des années 80, et avec les exigences accrues des importateurs étrangers (allemands principalement), la Péninsule devait entrer dans *« la culture, non plus de la vigne, mais du vin »*, selon le mot de M. Maurizio Castelli, œnologue du Château de Volpaia, au cœur du Chianti : par exemple apprendre les techniques, encore balbutiantes ici, du vieillissement, ou encore, ne plus considérer que la qualité est une fonction arithmétique du degré alcoolique.

Un coup d'œil dirigé vers la Californie, dont les méthodes sont, ici, auscultées à l'égal au moins des françaises, l'autre vers Milan, source des investissements fonciers et creuset des bonnes relations publiques — décisives pour l'avenir, — l'Italie se prépare ainsi à prétendre entrer dans l'aristocratie des grands crus.

JEAN-PIERRE CLERC.

JEUX

échecs

N° 1291

CORRECT OU INCORRECT ?

(Coupe du monde, Belfort, 1988)

Blancs : HJATARSON
Noirs : NOGUEIRAS
Partie française.

1. é4	é6	17. g4 (j)	Fa4!! (k)
2. d4	d5	18. ç3 (l)	Fç2!! (m)
3. Cç3	Fb4	19. Dxç2	d3!
4. é5	Cé7	20. Da2 (n)	Dç5!
5. a3	Fxç3+	21. Tg2 (o)	Cé3! (p)
6. bxç3	ç5	22. Fxé3	Dxé3
7. Dg4 (a)	Dç7	23. Tg3	d2+
8. Dxg7	Tg8	24. Rd1	Df2!
9. Dxh7	çxd4	25. Rç2	d1=D+
10. Cé2 (b)	Cb-ç6	26. Txd1	Txd1
11. f4	Fd7	27. Rxd1	Dxf1+
12. Dd3 (ç)	dxç3	28. Rd2	h5!
13. Dxç3 (d)	Cf5 (é)	29. Ré3	Cç4+
14. Tb1	0-0-0 (f)	30. Ré4	Df2! (q)
15. Tg1 (g)	d4	31. abandon. (r)	
16. Dd3 (h)	Ca5 (i)		

NOTES

a) Ou 7. Cf3, Da5 ; 8. Fd2 ou 8. Dd2. La sortie de la D blanche introduit une variante de la « défense Winawer » dans laquelle les considérations tactiques jouent un rôle de premier plan.

b) 10. Rd1 n'est plus à la mode mais reste également jouable ; par exemple, 10..., Cb-ç6 ; 11. Cf3, dxç3 ; 12. Cg5, Cxé5 ; 13. f4, Txg5 ; 14. fxg5, C5-g6 ; 15. h4, é5 (15..., Dg3 ; 16. h5, Cf4 ; 17. Dh8+, Rd7 ; 18. Fb5+, Cç6 ; 19. Fxf4, Dxf4 ; 20. Dxç3 ! Hansen-Wirth, 1972 par cor.) ; 16. h5, Cf8 ; 17. Dg7, Fg4+ ; 18. Ré1, 0-0-0 ; 19. Dxf7, Cé6 ; 20. Fé2, Ff5 ; 21. Tf1!, Tf8 ; 22. Dxé6+, Fxé6 ; 23. Txf8+, Rd7 ; 24. Tb1 avec avantage aux Blancs (Herzig-Zikharev, 1983 par cor.).

ç) Et non 12. çxd4 ?, Cxd4 !

d) Le carrefour important de la variante : il faut se décider entre plusieurs voies, 13. Dxç3, la plus fréquentée actuellement ; 13. Cxç3 et 13. Tb1. A noter que 13. Fé3 est abandonnée depuis la partie Spassky-Korchnoï de Belgrade, 1977 : 13..., d4 ! ; 14. Ff2, 0-0-0 ; 15. Cxd4, Cxd4 ; 16. Dxd4, b6 ; 17. Fb4, Fb5 ! ; 18. Dé4, Fxf1 ; 19. Txf1, Td5 ! ; 20. Fxé7, Dxé7 ; 21. Tf3, Rb8 ; 22. Rf1, Td2 ; 23. Tf2, Tg-d8 ; 24. Df3, Txf2+ ; 25. Rxf2, Td2+ ; 26. Rg3, Dd8 ! et les Noirs conservèrent leur avantage jusqu'à la victoire.

é) Ou 13..., 0-0-0 ; 14. Tb1, d4 ; 15. Dd3, Cf5 ; 16. Tg1 avec retour, par intervention, au texte (ou 15..., Rb8 ; 16. Fd2, Fç8 ; 17. Cg3 ! et les Blancs sont légèrement mieux comme dans la partie Tischbierek-Levitt, Budapest, 1987) ou 13..., Tç8 ; 14. Tb1, Cf5 ; 15. Fd2, b6 ; 16. Dd3, Cç-é7 ; 17. Tb2, Dç4 ; 18. Dxç4, dxç4 ; 19. Cç3 suivi de Cé4 avec avantage aux Blancs.

f) Dans la partie n° 1276 Karpov-Farago, les Noirs poursuivirent par 14..., Tç8 qui est sans aucun doute moins énergique que l'avance du pion d et que le grand roque.

g) Une idée connue qui a pour but de chasser le Cf5 par g4. 15. Fd2 semble un peu lente comme le montre une jolie partie par correspondance Mosunov-Stoljarov de 1987 : 15..., d4 ; 16. Dç4 (si 16. Dd3, f6!), f6 ! ; 17. éxf6, Cd6 ! ; 18. Dd3 (si 18. Db3, Cé4 !), é5 ; 19. fxé5, Cxé5 ; 20. Db3 (si 20. Dxd4, Cb5 ! ; 21. Db4, Dxç2 ; 22. Cf4, Td-é8 !), Tg-é8 ! ; 21. Ff4, d3 ! ; 22. çxd3, Fa4 ! ; 23. Dxa4, Cxd3+ ; 24. Rd1, cxf4 ; 25. Dxf4, Cb5+ ; 26. abandon.

h) 16. Dç4 ou même 16. Dç5 sont aussi à examiner.

i) Une nouveauté. Après 16..., Da5+ ; 17. Fd2, Dd5 ; 18. g4, Ch4 ; 19. Tg3 rien n'est bien clair ; d'autre part, l'ouverture 16..., f6 est à double tranchant : 17. g4, Ch6 ; 18. éxf6, Txg4 ; 19. Txg4, Cxg4 ; 20. f7 !, é5 (20..., Da5+ ; 21. Fd2, Dh5 et 20..., Tf8 valaient mieux) ; 21. Fg2 !, Fé6 ; 22. h3, Cf6 ; 23. fxé5, Cxé5 ; 24. Dxd4 !, Fd5 ; 25. Fxd5, Da5+ ; 26. Dç3+, abandon. (Balchov-Kosten, Minsk, 1986).

j) 17. Tb4 est peut-être utile, bien que la suite 17..., Cç6 ; 18. Tç4, Da5+ ; 19. Fd2, Dd5 ; 20. g4, Ch4 ; 21. Tg3 donne une position où tout peut arriver.

k) Une réplique inattendue.

l) Surpris, les Blancs imaginent une variante préparée secrètement en laboratoire, refusent le sacrifice du Cf5 et trouvent une parade simple qui rend le pion gagné : si 18..., dxç3 ; 19. Dxç3 et tout va bien. Que se passe-t-il après 18. gxf5 ? C'est un vrai problème pour les vacances. Par exemple, 18..., Fxç2 ; 19. Db5, Txg1 ; 20. Cxg1, d3 ; 21. Fd2, Cç4 menaçant 22..., Cxa3 : si 23. Ta1, a6 ; 24. Db4, Cxé5 ! ; 25. fxé5, Dxé5+ etc. ; si 23. Fg2, Fxb1 ; 24. Dxb1, Tg8 ! et les Blancs ne peuvent répondre ni 25. Rf1 à cause de 25..., Cxd2+ gagnant la D ni 25. Rf2 à cause de 25..., Dç5+. Au lieu de 21. Fd2, les Blancs peuvent tenter 21. Fg2 mais, après 21..., Fxb1 ; 22. Dxb1, Dç2 ! ; 23. Dxç2 forcé, dxç2 ; la menace 24..., Td1+ est fort désagréable (si 24. Ff3, Cb3). De même, si 21. Cf3, Fxb1 ; 22. Dxb1, Dç2 ! Cependant, la correction du sacrifice des Noirs n'est pas encore entièrement résolue après 21. Tb4 : si 21..., Dç3+ ; 22. Fd2, Da1+ ; 23. Rf2, Dd1 ; 24. Cf3 et les Blancs tiennent bon avec un F en plus.

m) Une pointe étonnante. Les Blancs, qui n'ont pas voulu accepter le sacrifice du C, doivent maintenant accepter celui du F et entrer dans l'engrenage.

n) Si 20. Db2, Cç4 ; 21. Dxb7+ ?, Dxb7 ; 22. Txb7, Rxb7 ; 23. gxf5 (ou 23. Fg2+, Ra6 ; 24. gxf5, dxé2), dxé2 ; 24. Txg8, éxf1=D+ ; 25. Rxf1, Txg8.

o) Si 21. Cd4, Dxç3+ ; 22. Fd2, Dxd4. Si 21. gxf5, dxé2 ; 22. Txg8, éxf1=D+ suivi de 23..., Txg8 et les Noirs gagnent.

p) Récupérer la pièce ne suffit plus aux Noirs.

q) Menaçant, par exemple, 31..., Td8 et 32..., Cd2+.

r) Si 31. Tf3, Dç5 (menace 32..., Dd5 mat) ; 32. Td3, Dç6+ ; 33. Td5, Dxd5 mat ou 32. f5, Dxé5 mat ou 32. Cd4, Dd5+ ; 33. Rd3, Cxé5+ avec gain de la D ou 31. Td3, Txg4, etc.

SOLUTION DE L'ÉTUDE n° 1290

A. KUZNETSOV ET V. SACHAROV 1955.

(Blancs : Ré6, Tg8, Fa8, Pç6, ç4, g6. Noirs : Rç7, Tç8, Fa6, Pd4, h7.)

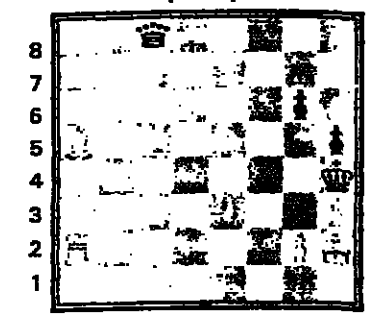
Si 1. Txç8+, Fxç8+ ; si 1. gxh7, Txg8 ; 2. hxg8=D, Fxç4+.

1. Tg7+, Rb6 ! (si 1..., Rb8 ? ; 2. Fb7, Fxb7 ; 3. Txb7+, Ra8 ; 4. gxh7, d3 ; 5. Td7, Th8 ; 6. ç7 et 7. Td8+) ; 2. Fb7, Fxç4+ (si 2..., d3 ; 3. gxh7, d2 ; 4. Td7, Th8 ; 5. Fxa6, Txh7 ; 6. Txd2, Rxa6 ; 7. Rd6 et les Blancs gagnent) ; 3. Ré5 ! (et non 3. Rf6 ?, Tf8 ! ; 4. Ré7, Tg8 ! ; 5. Txg8, Fxg8), Th8 ! ; 4. Rxd4 ! (ni 4. gxh7 ?, d3 ni 4. Txh7 ?, Tg8 ! ; 5. Rxd4, Fa2 ; 6. g7, Fb1 ; 7. Th1, Fg6 !), Fg8 !! (si 4..., Fa2 ; 5. gxh7, Fb1 ; 6. ç7 !, Rxb7 ; 7. ç8=D+, Rxç8 ; 8. Tg8+) ; 5. ç7 !, Rxb7 (et non 5..., Fé6 ; 6. Txh7, Tg8 ; 7. Fé4) ; 6. ç8=D+ ! (et non 5..., Fé6 ; 6. Txh7, Tg8 ; 7. Fé4) ; 6. ç8=D+ ! Rxç8 ; 7. Tç7 !, Rxç7 ; 8. g7 et les Blancs gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE N° 1291

S. M. KAMINER (1925)



BLANCS (5) : Rh2, Ta2, Fa5, Pq2 et h3.
NOIRS (4) : Rh4, Dç8, Pg6 et h5.

Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1289

LA DÉFENSE DE LEV

Cette brillante défense a été exécutée au cours du Festival de Monte-Carlo par le jeune Israélien Schmuel Lev qui allait devenir un brillant champion dans le jeu de la carte. La donne est un excellent exercice de technique.

Nord : ♠ V 9 4 — ♡ A 7 6 — ♢ V 8 5 — ♣ A 10 7 6
Ouest : ♠ 8 2 — ♡ R D V 10 9 8 3 2 — ♢ — — ♣ V 5 4
Est : ♠ R D 10 6 5 — ♡ 5 — ♢ 7 4 2 — ♣ R 9 3 2
Sud : ♠ A 7 3 — ♡ 4 — ♢ A R D 10 9 6 3 — ♣ D 8

Ann : E. don. E-O vuln. (don. 6 – 2e séan.).

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Mark	Le Dentu	Lev	Tintner
—	—	passe	1 ♣
4 ♡	contre	passe	4 SA
passe	5 ♣	passe	5 ♢
passe	6 ♣	contre	6 ♢
passe	passe	contre	passe...

Ouest ayant entamé le Roi de Cœur, le déclarant prit de l'As, et il joua de 6 le Trèfle du mort sur lequel Lev, en Est, fournit *le 3* car, s'il avait mis le Roi, trois Trèfles auraient été libérés (la Dame, l'As et le 10). Après avoir fait ainsi la Dame de Trèfle, Sud joua le 3 de Pique pour le 8 d'Ouest et le 9 du mort. *Comment Lev, en Est, a-t-il fait chuter* ce PETIT CHELEM A CARREAU ?

Réponse :

Supposons qu'Est rejoue Pique ou atout. Tintner prend avec l'As de Pique, monte au mort à Carreau pour couper un Cœur (au cas où Est aurait deux Cœurs), puis il tire ses atouts.

Nord : ♡ 7 ♣ A 10
Ouest : ♡ D ♣ V
Est : ♠ D ♣ R 9
Sud : ♠ 7 ♢ 10 ♣ 8

Sur le 10 de Carreau, le mort défausse le 7 de Cœur, et *Est est squeezé* à Pique et Trèfle (si Ouest avait pu garder deux Trèfles, c'est lui qui aurait été squeezé à Cœur-Trèfle).

Lev, cependant, comprit le danger, et il trouva la contre-attaque mortelle : *il joua Trèfle* pour le 8, le Valet et l'As. La communication à Trèfle ayant sauté, le squeeze n'était plus possible.

Tintner, après avoir pris avec l'As de Trèfle du mort, ne renonça pas cependant à gagner : si Ouest avait maintenant le 9 de Trèfle sec, le chelem pouvait encore être réussi. Après l'As de Trèfle, il joua le 10 de Trèfle du mort pour affranchir le 7. Est couvrit avec le Roi, mais, quand Ouest fournit le 5 (et non pas *le 9*), la chute était inévitable...

La présence à la table

On appelle « présence à la table » un certain art de savoir tirer parti des hésitations adverses. Un exemple spectaculaire a eu lieu au cours d'un interclub en 1980. Une légère hésitation de l'adversaire (pour contrer le chelem à Pique) a permis au déclarant de deviner la distribution des atouts et de réussir un difficile contrat :

Nord : ♠ A D 5 — ♡ A R — ♢ R D 7 5 — ♣ A R V 6
Ouest : ♠ — — ♡ V 9 5 2 — ♢ 9 8 6 3 2 — ♣ 8 5 4 2
Est : ♠ R 10 9 8 — ♡ 10 7 6 — ♢ A V 10 4 — ♣ D 7
Sud : ♠ V 7 6 4 3 2 — ♡ D 8 4 3 — ♢ — — ♣ 10 9 3

Ann. : O. don. tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Setyon	Damiani	Acobas	Benabou
Passe	1 ♣	passe	1 ♢
passe	3 SA	passe	4 ♣
passe	4 ♢	passe	5 ♠
passe	6 ♠	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 2 de Cœur, *comment Benabou, en Sud, a-t-il gagné* le PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères :

L'ouverture de « 1 Trèfle » était forte et artificielle, « 1 Carreau » était négative, « 3 SA » promettait environ 24 points d'honneurs avec une distribution régulière, « 4 Trèfles » était un relais, « 4 Carreaux » une vraie couleur et « 5 Piques » une courageuse invitation au chelem si Nord avait un bon soutien à Pique.

PHILIPPE BRUGNON.

dames

N° 333

DÉMONSTRATION SOVIÉTIQUE

Tournoi de Paris, mai 1988 (« Paris Aérospatiale Club »)

Blancs : GALLEGO (France)
Noirs : VALNERIS (URSS)
Ouverture : polonaise

1. 31-27	19-23	25. 27-21 (n)	16x27
2. 33-28 (a)	13-19 (b)	26. 32x21	1-7
3. 34-30	8-13	27. 31-27	3-9! (o)
4. 39-33	20-24	28. 21-16	18-22!! (p)
5. 37-31 (c)	14-20	29. 27x18	13x22
6. 41-37	10-14	30. 42-37	8-13
7. 46-41	20-25	31. 36-31	13-18
8. 40-34 (d)	15-20	32. 37-32	9-13
9. 34-29	25x34	33. 32-27	20-24
10. 29x40	5-10 (e)	34. 27-21 (q)	15-20
11. 40-34	10-15	35. 47-42	22-28! (r)
12. 34-30 (f)	2-8 (g)	36. 49-44	20-25
13. 30-25	17-22! (h)	37. 44-39	14-20!
14. 28x17	11x22	38. 38-32 (s)	28x37
15. 31-26 (i)	22x31	39. 31-27	17-22! (t)
16. 36x27	6-11	40. 42x31	11-17
17. 41-36	11-17 (j)	41. 43-38 (u)	29-33
18. 37-31	7-11	42. 39x28	23x43! (v)
19. 44-39	24-29! (k)	43. 48x39	22-28! (w)
20. 33x24	20x29	44. 34-29 (x)	24x44
21. 50-44	14-20	45. 40x49	20-24
22. 25x14	9x20 (l)	46. 49-43	28-33! (y)
23. 44-40	4-9	Abandon	
24. 39-34 (m)	9-14		

NOTES

a) Cette partie, en série « Excellence », opposa le grand maître international (GMI) soviétique Valneris, trois fois champion du monde juniors (1984, 1985 et 1986), au jeune Français Gallego, qui a déjà confirmé son grand talent, insuffisant toutefois pour bousculer son prestigieux adversaire qui nous offre, dans ce duel, une éloquente démonstration.

Ou 2. 37-31 (14-19) ; 3. 33-28 (10-14) ; 4. 39-33 (4-10, *a1*) ; 5. 31-26 (20-25 ; 6. 35-30 (14-20), livre le +1 aux Blancs qui dament à 4 comme suit : 7. 30-24 ! (19x39) ; 8. 28x19 (39x37) ; 9. 42x31 (13x24) ; 10. 27-21 (16x27) ; 11. 31x4 (3-9) ; 12. 4x35 (8-13) ; 13. 35x8 (2x13), B+1 après la prise da la dame.

a1) 4... (23-29) ; 5. 34x23 (18x29) ; 6. 33x24 (20x29) ; 7. 44-39 (17-21) ; 8. 40-34 (29x40) ; 9. 35x44 (21-26) ; 10. 39-33 (26x37) ; 11. 42x31, etc., comme dans la variante Keller-Roozenburg (1946).

b) Variante très recherchée depuis une douzaine d'années : 2... (20-25) ; 3. 28x19 (14x23) ; 4. 39-33 (10-14) ; 5. 44-39 (5-10) ; 6. 37-31 (14-20) ; 7. 49-44 (10-14) ; 8. 41-37 (13-19) ; 9. 46-41 (9-13) ; 10. 31-26 (4-9) ; 11. 36-31 (17-21) ; 12. 26x17 (12x21) ; 13. 33-28 (21-26) ; 14. 39-33 (8-12), etc. [Tsipes-Dybman, championnat d'URSS, 1979]. A noter que si 14... (7-12), les Blancs placent le coup Philippe : 15. 27-21 ! (16x36) ; 16. 28-22 (18x27) ; 17. 32x21 (26x17) ; 18. 34-30 (25x34) ; 19. 40x16 ! Autre variante qui retient l'attention actuellement : 2... (17-21) ; 3. 28x19 (14x23) ; 4. 38-33 (21-26) ; 5. 33-28 (13-19) ; 6. 39-33 (11-17) ; 7. 44-39 (17-21) ; 8. 42-38 (8-13) ; 9. 35-30 (2-8) ; 10. 47-42 (20-24) ; 11. 30-25 (10-14), etc. [Sadowskaja-Lith, championnat d'URSS féminin, 1987].

c) Les Blancs s'engagent sur un sentier périlleux face à Valneris, qui brille dans tous les registres.

d) Premier acte défensif en vue de perdre des temps.

e) On observe cependant à ce stade du début un léger avantage positionnel en faveur des Noirs : on retrouve un développement sans problème de leur aile gauche et un équilibre parfait des forces.

f) Pourquoi ne pas avoir temporisé par 12. 44-39 (?).

g) Sous tous les angles, le GMI soviétique possède des colonnes d'attaque.

h) Les Noirs haussent le ton et ne laissent aucune initiative à leur valeureux adversaire.

i) Réaction quasi imposée.

j) Le « douze cylindres » tourne comme il... l'entend.

k) Nouveau pressing que d'aucuns rapprocheront du style épuisant du « Onze » soviétique.

l) A souligner que les Noirs négligent les mouvements de pertes de temps.

m) Par cet enchaînement, les Blancs paraissent se rebiffer.

n) Contraints à la fuite en avant.

o) Cette position doit passer à la postérité par l'insolente aisance qui s'en dégage.

p) Nouvel et éloquent exemple de l'esprit du jeu : les Blancs se trouvent, après cet échange, avec trois pions sans voix à la bande [pions à 16, 26 et 36].

q) La fuite en avant dans cette impasse.

r) Il faut suivre, tout particulièrement à partir de cette pénétration au centre, chaque coup des Noirs, dont la sorcellerie plongera les Blancs dans l'obligation de s'autodétruire à 13 contre 13 ! Exceptionnel à ce niveau !

s) Levée de rideau sur l'autodestruction forcée.

t) Pour mieux fossiliser l'adversaire.

u) Avec cinq pions (à 16, 21, 26, 27 et 31) réduits à l'impuissance.

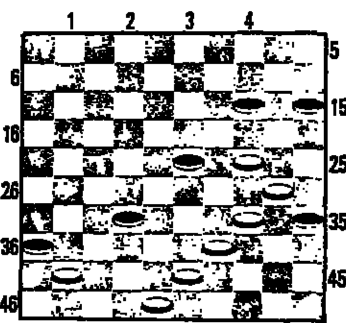
v) Le plus fort.

w) Toujours les « douze cylindres ».

x) Les amateurs d'autodestruction (forcée) n'en croiront pas leurs yeux.

y) Par son style à la fois rigoureux, généreux, créatif, Valneris, qui, sous d'autres facettes, sera présent dans la prochaine chronique, a trouvé, en moins de trois ans, une place d'honneur dans le cœur des experts et des analystes de plusieurs nations. Et bien sûr à Paris, où, au cours de ce tournoi, les GMI soviétiques offrirent une véritable démonstration : quatre GMI soviétiques aux quatre premières places ! En l'absence, toutefois, des GMI néerlandais, dont les ex-champions du monde Sijbrands, Wiersma, Van der Wall, et de leurs très proches dans la hiérarchie : Clerc, Jansen, Vernin, etc.

PROBLÈME TÉVAN (1951)



Les Blancs jouent et gagnent en sept temps.

● *SOLUTION* : 30-25 ! [premier temps de repos] (36x47) 34-30 ! [deuxième temps de repos] (47x20) 39-34 [troisième temps de repos] (35x24) (34-29 (23x34) [si (24x33) résultat final identique] 43-38 (32x43) 48x10 ! [rafle quatre pions] (15x4) 25x14 !, prend la dame et + par opposition.

JEAN CHAZE.

mots croisés

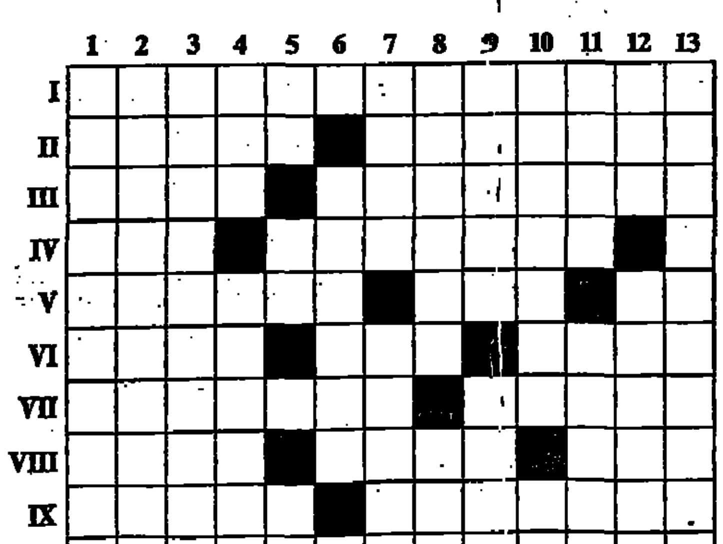
N° 519

Horizontalement

I. Sont en triste état, et, ô scandale, ils s'en soucient peu. – II. A eu de drôles d'aventures. A une drôle de prestance. – III. Roumaine. Pour, par principe. – IV. Unité peu reconnue. A perdu toute préoccupation terre-à-terre. – V. Prend place dans la haie. Condensé de fusil. Pour chaque jour de la semaine. – VI. Anerie. Fait rêver certains. – VII. Mettre au parfum. Très prisé dans les séries. – VIII. Célèbre immigré. Pour le blé. Pour la souris. – IX. Anciennement agréable. Remet en cause toutes les habitudes. – X. Platonicien.

Verticalement

1. Définit les I et bafoué par eux. – 2. Annoncés à cor et à cri. – 3. Se préoccupent de l'en-deçà plus que de l'au-delà. – 4. Sous vos yeux intéressés. Inutile d'insister avec lui. – 5. Pronom. Après un coup de grisou. Préposition. – 6. Muse pour eux. – 7. Pardonne. Pris le meilleur. – 8. A *son prix. Marque certaines voitures.* – 9. C'est parfait s'il n'en manque pas. Groupe. – 10. Faire tomber à la renverse. Participe. – 11. Château en France. Très recherchés, ils amènent souvent de sérieux règlements de comptes. – 12. On y cherche l'espace. Mit de travers. 13. On l'espère fidèle au poste.



SOLUTION DU N° 518

Horizontalement

I. Société civile. – II. Ouistiti. Eson. – III. Cillement. Ail. – IV. Il. Etirerai. – V. Alv. ADN. Idées. – VI. Lear. Eider. De. – VII. Poisse. Outr. – VIII. Sténo. Eclipse. – IX. Tond. Traction. – X. Européanisent.

Verticalement

1. Socialiste. – 2. Ouille. Tau. – 3. Cil. Vapeur. – 4. Rivière. Rondo. – 5. Etêta. Io. – 6. Timides. Te. – 7. Eternisera. – 8. Ciné. Décan. – 9. Trie. LCL. – 10. Ve. Adroits. – 11. Isaïe. Upie. – 12. Loi. Edison. – 13. Enlisèrent.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés®

N° 520

Horizontalement

1. EMNORSTT. – 2. BCEINOR. – 3. AACCEEER. – 4. AEFGMNRT. – 5. EEEFILT. – 6. AEIRRVZ (+1). – 7. AEEGLSSS. – 8. AEGIILT. – 9. AEEILSSS. – 10. EEEIIMSZ. – 11. EEGINPR. – 12. AELMSTU (+2). – 13. AEIOPRU (+1). – 14. EENOSST. – 15. ABINOST (+4). – 16. ACEENT (+2). – 17. CEEHOPRR (+1). – 18. EEINRTU. – 19. EEIIRS. – 20. ALRSTUU.

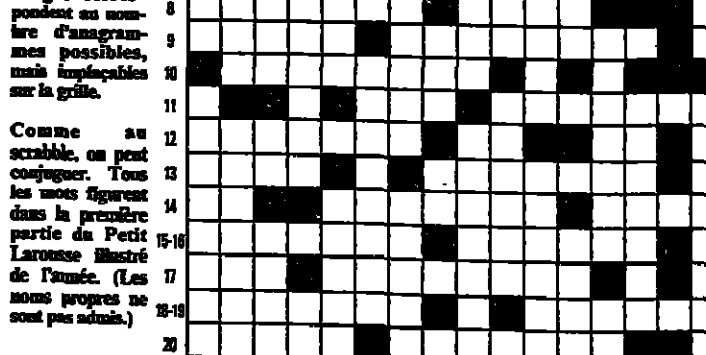
Verticalement

21. AAJLMOR. – 22. EELMRSUU. – 23. ACEEGLOS. – 24. AAENRTU. – 25. EEEILSTV. – 26. EEIILST. – 27. AEEIRRSZ (+1). – 28. ACIINNOT. – 29. EEELSZ. – 30. AEGIIR. – 31. BCEHORT. – 32. BEEGILS. – 33. EEIPSU (+2). – 34. AEELMSS (+1). – 35. EIPRRT (+1). – 36. ACCEERT. – 37. AEGINNR. – 38. AEENSSU. – 39. EEEMPST. – 40. AAEEGRSV.

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



SOLUTION DU N° 519

1. ANDORRAN. – 2. GRABUGE. – 3. VENAISON. – 4. NEOLOGIE. – 5. TAENIAS. – 6. TUTRICE. – 7. EFAUFILE (FAUFILEE). – 8. EREINTA (ATERIEN, etc.). – 9. DECELENT. – 10. DERASE (RADEES, RESEDA). – 11. ECOLAGE, frais scolaires (belg.). – 12. CERAUNIE. – 13. BOBINEE. – 14. EDUQUER. – 15. MASSEUR (SURSEMA, etc.). – 16. IOULEREZ (LOUERIEZ, RELOUIEZ). – 17. ANISENT (NANTIES, TANNISE). – 18. EXTRUDA. – 19. ASTASIES, impossibilité de se tenir debout. – 20. AGNATHE. – 21. ECOUMENE, terres émergées. – 22. RECENSAT (ANCETRES, etc.). – 23. DIOPTRE (TRIPODE, PERIDOT, PROTIDE, TORPIDE). – 24. ISLAMISE (ASSIMILE). – 25. RHODIEN. – 26. GNETUM. – 27. AVINERA. – 28. QUINOA. – 29. GATIFIER (FIGERAIT, GRATIFIE). – 30. BUTOIRS. – 31. ASEXUEES. – 32. BRELERA. – 33. UNICITE. – 34. ENCARTAI (CARINATE, etc.). – 35. EUSSENT. – 36. DEGAZEES.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

LE FESTIVAL D'AVIGNON

Lieder de Schubert et Brahms, mélodies de Fauré

Michel Hermon chantera l'opéra

Metteur en scène, il a donné quelques spectacles marquants : un *Britannicus* très freudien (c'était en 1969) : une pièce de Horvath alors peu connue, *Don Juan revient de guerre*, qui montrait la détresse de l'homme seul parmi les femmes ; une *Lulu* sulfureuse... Et il a fait découvrir Tilly. Il a monté ses deux premiers textes, *Charcuterie fine* et *Spaghettis bolognaise*, dont il a fait des sortes de rituels tragiques.

Il est comédien aussi. Il est blond, grand, beau, lumineux et il chante. Il a chanté des chansons de Tilly qui racontaient le monde glauque des miséreux, des délaissés, et qu'il a présentées ici, dans un lieu désormais abandonné, la cour de l'Oratoire. Un monde dur, qui rappelle celui de Piaf, moins le romantisme lyrique. En toute logique, Michel Hermon a continué avec un spectacle Piaf qui a tourné pendant deux ans.

On ne l'a plus entendu pendant des mois, et il revient. Mais avec des lieder de Schubert, Brahms, des mélodies de Fauré... *« Le répertoire a changé, pas le contact avec le public. C'est toujours une affaire d'émotion à transmettre. »* Il est donc là, salle Benoît-XII, pour trois récitals.

« Je n'ai pas quitté le théâtre par dégoût du théâtre, dit-il. *Je voulais seulement m'adonner au chant. Il ne s'agit pas d'une décision brutale. J'ai toujours été imprégné de musique. J'ai commencé à flirter avec elle il y a douze ans. Et puis j'ai vu Ingrid Caven au Pigall's. »*



MARC ENGUERAND

Michel Hermon voit Ingrid Caven chanter les chansons ironiques et violentes de Fassbinder dans le cadre perversement kitsch du Pigall's. Il tente sa propre expérience dans la cave du Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis. Le succès vient, mais le créneau est limité. D'autre part, il se rend compte qu'il n'est pas fait pour la chanson, même la chanson de texte. Textes si noirs qu'à la fin, dit-il, *« on devient cafardeux »*. Il reconnaît et admet qu'il ne veut rien d'autre que chanter l'opéra, et qu'il doit changer de vie. Couper avec tout ce qui a empli sa vie. Il ne sait pas se disperser et n'a jamais rien fait à moitié.

Rien ne le détourne de sa nouvelle passion. Il arrête de fumer, va prendre des cours de chant une fois par semaine à Marseille, vit sur la tournée du spectace Piaf. Trois soirées par mois lui permettent de tenir, mais il ne veut pas exploiter le filon jusqu'à la lassitude et n'a plus le loisir ni l'envie de préparer autre chose. *« Je suis entré pendant un temps dans une chorale, je donne quelques leçons, et puis j'emprunte. J'ai davantage de temps, mon nouveau professeur de chant habite Paris, à 100 mètres de chez moi. »*

On pourrait croire à un vertige mystique, mais Michel Hermon est toujours aussi solaire, charnel. C'est seulement de la conscience professionnelle, l'orgueilleuse volonté d'aller juqu'au bout de ce qu'il a entrepris : chanter l'opéra, rien d'autre. Son physique de jeune quadragénaire costaud et charmeur lui vaut des propositions pour le cinéma, la télévision. Il refuse. *« Je n'ai pas le temps et ça m'ennuie. »* Il a même refusé à Patrice Chéreau sa participation dans *Hamlet*. *« Mais je lui ai dit que s'il me demande pour* Don Giovanni, *j'irai. Je suis arrivé à un point professionnel où je peux passer des auditions. Je serai bientôt en mesure de tenir un rôle entier. Quand je serai prêt, mon expérience de la scène me servira. »*

COLETTE GODARD.

★ Salle Benoît-XII, 21 h 30, 30 juillet et 1er août.

MUSIQUES

A Montpellier, « Don Giovanni », de Gazzaniga

Le pot de terre et le pot de fer

Au cours du Festival de Radio-France et de Montpellier-Languedoc-Roussillon, on a exhumé le Don Giovanni *de Giuseppe Gazzaniga, composé quelque temps avant celui de Mozart. La lutte est inégale.*

On savait depuis longtemps que le livret de *Don Giovanni* n'était pas sorti tout droit de la plume de Lorenzo Da Ponte mais qu'il était largement imité de celui que Giovanni Bertati écrivit pour un opéra du même nom, musique de Giuseppe Gazzaniga (1743-1818), représenté à Venise le 5 février 1787 et peut-être ailleurs dès 1782. 1787 était en tout cas l'année des *Don Giovanni* puisqu'il s'en donna encore deux : l'un de Gardi à Venise, l'autre de Fabrizi à Rome ; le sujet était dans l'air mais Da Ponte a fait un peu plus que de prendre le vent...

Pour René Kœring, qui aime à soutenir le pot de terre dans sa lutte inégale contre le pot de fer, à relever le talent de bons compositeurs écrasés par le génie des grands, l'occasion était belle de permettre enfin de juger sur pièces en présentant le *Don Giovanni* de Gazzaniga et Bertati au cours du Festival international de Radio-France et de Montpellier-Languedoc-Roussillon, dont il est le directeur artistique. On sait ainsi désormais que Mozart n'a pas copié la participation de son prédécesseur – on ignora d'ailleurs toujours jusqu'à quel point il la connaissait – mais que celle-ci méritait le succès qu'elle a connu jusqu'en 1821, surtout en Italie où le « vrai » *Don Giovanni* semblait un grimoire inabordable.

L'opéra de Gazzaniga est en effet beaucoup plus léger ; moins long de moitié, son orchestration réduite aux cordes, deux hautbois et deux cors, exclut tout effet spectaculaire, et la conception même du sujet reste de l'ordre du divertissement. L'histoire de Don Giovanni n'était d'ailleurs présentée, en seconde partie de la soirée, que comme l'aboutissement d'un prologue où les membres d'une troupe de théâtre se querellaient sur ce qu'ils allaient jouer. C'était une fable, montrée comme telle, pas un drame.

L'idée de Da Ponte et de Mozart d'en faire le sujet même de tout le spectacle apparaît ainsi éminemment romantique, néo-shakespearienne, davantage en accord avec la sensibilité du public de Prague ou d'Allemagne qu'avec le goût italien, qui le refusera longtemps. On comprend tout de suite pourquoi Weber, Hoffmann ou Stendhal classaient sans hésiter Mozart parmi les romantiques.

La fureur du ciel

Da Ponte s'est attaché à étoffer le personnage de Donna Anna, à peine esquissé ici, à créer autour de Don Giovanni la menace d'une vengeance terrestre comme un étau qui se resserre, alors qu'il n'y a rien de tel chez Bertati, où seule l'idée sacrilège d'inviter à souper la statue du Commandeur déclenchera la fureur du ciel. Le rôle de Don Ottavio n'est pas très développé, mais il est moins inconsistant dans l'original que chez Da Ponte ; enfin, outre une scène de jalousie assez piquante entre Elvira et une jeune paysanne, Bertati a imaginé de couper le morceau qui fait pendant à l'air du « catalogue » de protestations véhémentes de la pauvre Elvira, ce qui se révèle beaucoup plus théâtral que le silence, fût-il indigné, où elle est réduite chez Mozart.

Dans les grandes lignes, donc, Da Ponte a tiré la leçon de son modèle et l'a magnifié, tout en laissant de côté quelques bonnes idées. Mais, à travers le vêtement tellement plus riche de la musique composée par Mozart, il n'y paraît plus, et les trouvailles réelles qui légitiment l'exhumation éphémère de la partition de Gazzaniga ne permettent pas de placer l'auteur sur le même rang que Cimarosa, Paisiello ou Salieri.

Pour cette exécution en concert où les interprètes chantaient les airs par cœur en s'aidant parfois de la partition dans les récitatifs, René Kœring a imaginé une scénographie ingénieuse dans l'ensemble, réalisée en quelques jours avec des moyens de fortune, mais assez fidèle au mouvement de la musique pour la servir, notamment lors de l'arrivée presque silencieuse de la statue du Commandeur, où il fallait en effet chasser le dramatisme au profit du mystère glacé.

La distribution était dominée par Donald Litaker (ténor) dans le rôle-titre, Jean-Luc Chaignaud (baryton), son valet, Rachel Yakar (donna Anna, puis la paysanne Maturina) et Françoise Pollet (Elvira). Philippe Herreweghe, qui dirigeait l'Orchestra da Camera di Padova e del Veneto avec le souci de style qu'on lui connaît, n'a peut-être pas toujours tirer autant qu'il aurait fallu la partition vers le théâtre ; mais avec un temps de répétitions fort limité, la sûreté de la mise en place a dû rester sa préoccupation principale.

GÉRARD CONDÉ.

★ Diffusion sur France-Musique le samedi 30 juillet à 21 h 30.

Cinq stars et six semaines de concerts pour les droits de l'homme

Pour célébrer le quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, sous l'égide d'Amnesty International, Bruce Springsteen, Peter Gabriel, Sting, Tracy Chapman et Youssou N'Dour vont participer, pendant six semaines, à une tournée de concerts à travers le monde.

Lors de chaque concert, la déclaration sera distribuée à tous les participants afin qu'ils la paraphent. Toutes les signatures recueillies par Amnesty International seront transmises, le 10 décembre prochain, aux gouvernements du monde entier.

Partie de Londres le 2 septembre prochain, cette tournée de six semaines couvrira plus de 56 000 kilomètres, jusqu'à Buenos-Aires ; elle passera par une vingtaine de villes d'Europe, d'Afrique, d'Asie et des Amériques. Dans chaque pays, les cinq artistes qui font l'ensemble de la tournée seront rejoints par des artistes locaux.

A Paris, le concert aura lieu le 4 septembre 1988 à l'hippodrome de Vincennes ; c'est Michel Jonasz qui se joindra aux cinq artistes permanents de la tournée.

NOTES

Les photos de Jean-Louis Garnell à Lyon

Seule révélation de la mission photographique de la DATAR, Jean-Louis Garnell s'était distingué par ses travaux en couleur à la chambre sur les espaces urbains. La même invention caractérise la série des « désordres » qu'il poursuit à titre personnel depuis deux ans. Ce qui est communément nommé le fourbis s'avère une construction savante dans son laisser-aller dès qu'on prend la peine de le regarder attentivement. Sous des dehors cahotiques, des formes complexes et très architecturées se font jour. Vision intimiste du paysage quotidien, dépôt de temps, mais aussi reflet simplement prosaïque de la vie, ces chantiers d'objets insoumis sont les plus pures créations du hasard. La tranquille turbulence de ces compositions brutes obtenue sans manipulation esthétique exerce sur Jean-Louis Garnell une fascination perverse. De ces tableaux traités dans des tons pastel, il ressort moins de frayeur ou de dégoût qu'une entêtante et savoureuse poésie.

P. R.

★ Jean-Louis Garnell, « Désordres-Paysages », et aussi Evelyne Proriol, « Chine intérieure » et « Autochromes natures mortes », à la Fondation nationale de la photographie, 25, rue du Premier-Film, à Lyon, jusqu'au 31 juillet.

Un livre de Frédéric Mitterrand

Un texte de Frédéric Mitterrand, chuchoté, accompagnait le banc-titre de Patrick Jeudy consacré aux quarante ans de l'agence Rapho et projeté à Arles voici un an. On le retrouve, légèrement retouché, dans le livre qu'Hubert Nyssen publie aujourd'hui.

C'est en sous-titre que court, sans reprendre souffle, ce verbe imprégné de la « chaleur familiale » qui caractérise l'agence fondée par Charles Rado. Frédéric Mitterrand, en mêlant destin, souvenirs personnels, fantasmes et émotions suscités par les photographies, traverse l'histoire de la France et du monde. Envisagée comme un voyage sans repères, moyen idéal de posséder le passé, la photo fait ressurgir des absences. Cet ode au souvenir, bruissant d'aveux secrets, aide à ne pas oublier *« que jamais rien n'est totalement perdu, puisque demeure toujours quelque chose ou quelqu'un à aimer »*.

P. R.

★ Frédéric Mitterrand, *Tous désirs confondus*, avec des photographies de Boubat, Charbonnier, Doisneau, Gloaguen, Landau, Niepce, Ronis, Roth, Weiss. Actes Sud Rapho, 47 p., 85 F.

« Les Scénaristes italiens »

Sergio Amidei, Suso Cecchi d'Amico, Tullio Pinelli, Agenore Incrocci, dit Age, Furio Scarpelli, Leo Benvenuti et Piero di Bernardi, Ruggero Maccari, Rodolfo Sonego, Vincenzo Cerami, Tonino Guerra, Cesare Zavattini... De 1935 aux années 80, le cinéma italien doit aux scénaristes une bonne part de son particularisme, de son évolution, de ses métamorphoses, de la vitalité de ses genres. Marie-Christine Questebert les a fait parler de leur travail, des rapports de la narration littéraire avec le langage cinématographique.

Ces entretiens – passionnants – sont précédés d'un hommage à Ennio Flaiano, suivis du témoignage de Guido Aristarco, la plus importante figure de la critique cinématographique italienne. Rédacteur en chef de *Cinema Nuovo*, Aristarco fut, en 1946, coscénariste d'un film de résistance politiquement engagé, *Le soleil se lèvera encore*, d'Aldo Vergano, avec Giuseppe de Santis et Carlo Lizzani, qui allaient devenir cinéastes.

Ainsi le livre boucle-t-il son itinéraire. Il ne reste plus qu'à se pencher sur les filmographies. Un ouvrage absolument indispensable.

J. S.

★ *Les Scénaristes italiens*, de Marie-Christine Questebert, préface de Jean Argile. Edition Cinq continents/Hatier, collection « Bibliothèque du cinéma », dirigée par Gilles Jacob, 302 pages illustrées, 120 F.

CINÉMA

« L'Ascension », de Larissa Chepitko

Portnov et son complexe

Le Cosmos et le 14-Juillet-Parnasse poursuivent leur cycle croisé consacré au cinéma soviétique. C'est l'occasion de redécouvrir l'Ascension, *de Larissa Chepitko.*

Pendant la dernière guerre, quelque part dans la neige, un groupe de partisans de l'armée rouge traque les nazis et crève de faim. Deux hommes partent en ravitaillement. Un rusé, coriace, Rybak, et un instituteur reconverti dans l'artillerie, le pâle Sotnikov. Il fait très froid sur l'écran – superbe noir et blanc très contrasté – et l'on se demande si Sotnikov ne va pas nous quitter prématurément. Mais non, il tient le coup, il tue même un Allemand. Un starets leur cède un agneau, une femme seule avec trois petits enfants les cache un moment, hélas, Sotnikov éternue et les Allemands font prisonniers les partisans et leurs complices involontaires.

Entre en scène l'abominable salaud Portnov, chargé de l'interrogatoire, un beau visage à la Céline, des yeux très clairs, annonçant d'une voix douce qu'il va révéler à Sotnikov *« le sac de merde »* qui est en lui comme en chacun de nous. Dès lors, la démonstration de Chepitko devient pesante, systématique au point d'en être impressionnante. Portnov, c'est le mal absolu, laid, triste, avec ses bourreaux : Sotnikov c'est l'étincelle de dignité indestructible qui prouve qu'un peu de Dieu est aussi dans le sac susnommé. Et plus on avance dans la douleur, plus le tableau se précise : Sotnikov est un personnage émacié du Greco, fiévreux, un peu féminin, c'est le Christ, face au satanique Portnov et à la lâcheté des autres, plus ou moins grande selon les caractères, Rybak étant parfait dans le rôle de Judas. Tableau qui culmine après la montée d'une rue enneigée (le calvaire) sur une butte (le Golgotha) où se dresse un gibet.

Il faut un certain culot pour oser une métaphore aussi sereinement démarquée, sans nuances. Le dernier sourire de Sotnikov à un enfant qui le regarde mourir, le désespoir de Rybak qui n'arrive pas, lui, à se pendre comme Judas, la stupeur de Portnov qui pressent vaguement, du fond de son abîme, qu'un miracle est passé près de lui, sont assez fortement interprétés pour effacer ce qui peut passer par moments pour de la naïveté.

Larissa Chepitko, la défunte épouse d'Elem Klimov, connut un grand succès en 1977 à Berlin avec *l'Ascension*, qui mérite d'être redécouvert aujourd'hui, pour sa puissance, cette vigueur qui bouscule tout.

MICHEL BRAUDEAU.

★ Le 1er août au 14-Juillet-Parnasse, 11, rue Jules-Chaplain, Paris 6e.

MODE

● *Le Dé d'or de la haute couture à Marc Bohan.* – *Le* vingt-cinquième Dé d'or de la haute couture a été attribué jeudi 28 juillet à Marc Bohan de chez Christian Dior par quatorze voix contre onze à Paco Rabanne.

THÉATRE

Festival des Pyrénées

Shakespeare au pied de la montagne

Pour la quatrième année consécutive, François Joxe organise une Festival de théâtre dans le cadre grandiose du cirque de Gavarnie.

Le plus gigantesque décor du monde. Pour une fois, les superlatifs sont de mise. En créant en 1985 le Festival des Pyrénées, François Joxe s'est appuyé sur les vertigineux gradins de glace et de neige du cirque de Gavarnie. Il y joua *Dieu* de Victor Hugo – sans doute un hommage au créateur de la scène, – la *Divine Comédie* de Dante, avec accompagnements d'orages et, l'année dernière, la *Chanson de Roland*, inévitable en ces lieux. François Joxe est revenu cet été à Gavarnie, avec deux adaptations de Shakespeare : *le Songe d'une nuit d'été* et *Macbeth*.

Le spectacle débute à la tombée de la nuit. Les spectateurs, chaudement enveloppés, doivent suivre un sentier muletier pour gagner leur place. Arrivés dans la prairie de La Courade, assis sur une botte de paille ou dans l'herbe humide, ils peuvent savourer le texte de Shakespeare mis en scène avec autant de liberté que le permettent les forêts environnantes. *Le Songe d'une nuit d'été* ne détonne pas dans ce cadre. Les comédiens s'ébrouent dans une nature complice. Les spectateurs doivent se déplacer pour surprendre la double parade des fées et des humains.

Forts de leur expérience, François Joxe et son équipe du Chantier-Théâtre ont accentué le confort d'écoute et la visibilité comme la mise en valeur du paysage. Le système de diffusion des voix amplifie l'aspect théâtral du décor naturel où elles puisent leur écho. Le *Macbeth*, mis en scène par Jacques Emin, prend ici toute sa dimension. Grâce au rapport du texte et du lieu, les meurtres, les apparitions, la forêt qui avance, y gagnent un relief saisissant. Le cirque de Gavarnie est en train de devenir un immense laboratoire culturel à ciel ouvert.

JEAN-JACQUES ROLLAT.

★ Jusqu'au 2 août.

Culture

ARTS

Les collections d'Eindhoven à Nîmes

Un modèle néerlandais ?

Chagall, Delaunay, Picasso, Cobra, le minimal : c'est un musée au complet qui s'est déplacé des Pays-Bas jusqu'à Nîmes. La leçon est à méditer.

A Nîmes, on n'a pas de musée d'art contemporain – pas encore, – mais on ne manque pas d'idées pour faire patienter les amateurs. Tantôt, ce sont les collections du futur fonds local qui sont présentées à titre de préfiguration ou pour séduire quelque donateur à venir. Tantôt, ce sont les collections d'un autre musée d'art contemporain qui suggèrent ce qui sera un jour, plus tard, dans quelques années ici même, dans le bâtiment qui doit combler le grand trou caillouteux creusé face à la Maison carrée.

Ce procédé d'invitation-déménagement est peu fréquent, ne serait-ce que parce que peu de musées se soucient de se vider de leur substance toute une saison. Louée soit donc la générosité du Van Abbe Museum d'Eindhoven, qui n'a pas refusé de laisser émigrer ses chefs-d'œuvres et ses séries les plus cohérentes. On ne saurait espérer meilleure occasion ni meilleur « échantillon représentatif » pour analyser un peu le fonctionnement de cette singularité moderne, et à la mode, qui a nom musée d'art contemporain.

Le cas d'Eindhoven est en effet merveilleusement exemplaire, et l'on ne peut s'étonner de le voir choisi comme modèle dans une ville dont l'importance et les moyens se comparent aisément à ceux de la cité néerlandaise. Sa collection a été constituée à partir de 1946, achat après achat, don après don, afin d'occuper une galerie édifiée à l'initiative d'un industriel et collectionneur local, H.-J. Van Abbe. Elle se compose d'œuvres de deux types, les « historiques » d'une part, exécutées pendant le premier demi-siècle par des artistes dont la gloire ne souffre plus discussion, les « contemporaines » de l'autre, qui racontent les épisodes les plus récents de l'art occidental dans l'ordre chronologique.

Des toiles « canoniques », il n'y a que peu à dire. Acquises dans le but estimable d'évoquer les pères fondateurs, elles ne se distinguent ni par leur nombre ni par leur qualité. Exceptions faites d'un Picasso cubiste, *Portrait de Fernande* de 1909, d'une des versions de l'*Equipe de Cardiff*, de Delaunay, et de l'*Hommage à Apollinaire*, de Chagall, peint en 1912, on ne trouve rien à Eindhoven de proprement admirable. Les musées de Grenoble et de Saint-Etienne ne sortiraient pas écrasés d'un parallèle et opposeraient victorieusement leurs Matisse et leurs Derain au Dufy et au Miro de série venus du Nord. On oserait même se plaindre un peu de la pauvreté de la collection de peintres néerlandais et flamands du vingtième siècle exposée, qui ne compte qu'un seul De Smet, un Permeke assez médiocre et pas le moindre Van Dongen, mais ce dernier n'en finit pas d'expier une réputation de futilité à laquelle ne croient plus que ceux qui refusent de regarder ses tableaux.

L'absolu puritanisme

L'essentiel est ailleurs, naturellement : dans le contemporain tout fraîchement peint, là où conservateurs et collectionneurs exercent leur libre arbitre sans contrainte et n'achètent plus selon une histoire établie par d'autres, mais selon une idée ou une esthétique qui leur sont propres. A l'évidence, c'est là que les directeurs successifs du Van Abbe Museum ont manifesté leur originalité. Et c'est là que commencent incertitudes et doutes.

Trois ensembles ont été progressivement organisés, qui se réfèrent à trois périodes, d'une quinzaine d'années chacune. D'abord, de 1950 à 1965 à peu près, lyrisme, abstraction expressionniste, gestualité, couleur fouettée, école de Paris et groupe Cobra. En 1965, le musée rend hommage à Duchamp, et deux ans après, à Picabia : les temps changent, la peinture doit se porter droite et pauvre, ou être délaissée, on est pur, minimal et carré. A Eindhoven, loin d'ignorer cette évolution venue des Etats-Unis, on la célèbre, on l'encourage presque. Stella et Kelly sont au mur, Carl André et Judd sur le plancher, tous également géométriques et délibérément décevants. Avec une cohérence que le regard rétrospectif exagère sans doute, le musée se transforme en temple de l'absolu puritanisme, sous le signe de Ryman dont il accueille une suite de carrés blancs immaculés. Quelques pièces d'Arte Povera complètent cette apologie de la négation considérée comme un des beaux-arts.

A la fin des années 70, changement à vue : Stella a abandonné depuis longtemps le monochrome noir ; Kelly, Louis et Larry Poons sont passés de mode. Retour de la figure, retour de la narration, des mythes et des citations. Le musée suit, sans rechigner. Vivent Kiefer, Lüpertz et Penck, vivent tous ceux qui se souviennent, ou semblent se souvenir, de Kokoschka ou d'Appel, ces prédécesseurs qui bénéficient alors du plus imprévu des retours de flamme !

Tout cela est bel est bon, assurément, et il serait abusif de faire grief à un musée de la conscience et du zèle qu'il met à suivre et enregistrer les variations du goût et celles du marché. Chambre de vérification, greffe d'un état civil en mouvement perpétuel, il fait salle neuve quand il le faut. A ce titre, le Van Abbe Museum mérite cent fois sa réputation, mérite d'être tenu pour l'un des meilleurs en Europe et mérite que l'on s'ingénie à s'inspirer de son modèle. Il suffit d'admettre que musée et chronologie doivent coïncider et que le propos de tout conservateur est par nature du genre narratif et historique. Modes et faveurs, effondrements et réévaluations, chronique à l'année, tel serait alors son domaine d'élection. Il aurait pour devoir d'être de son temps, absolument de son temps.

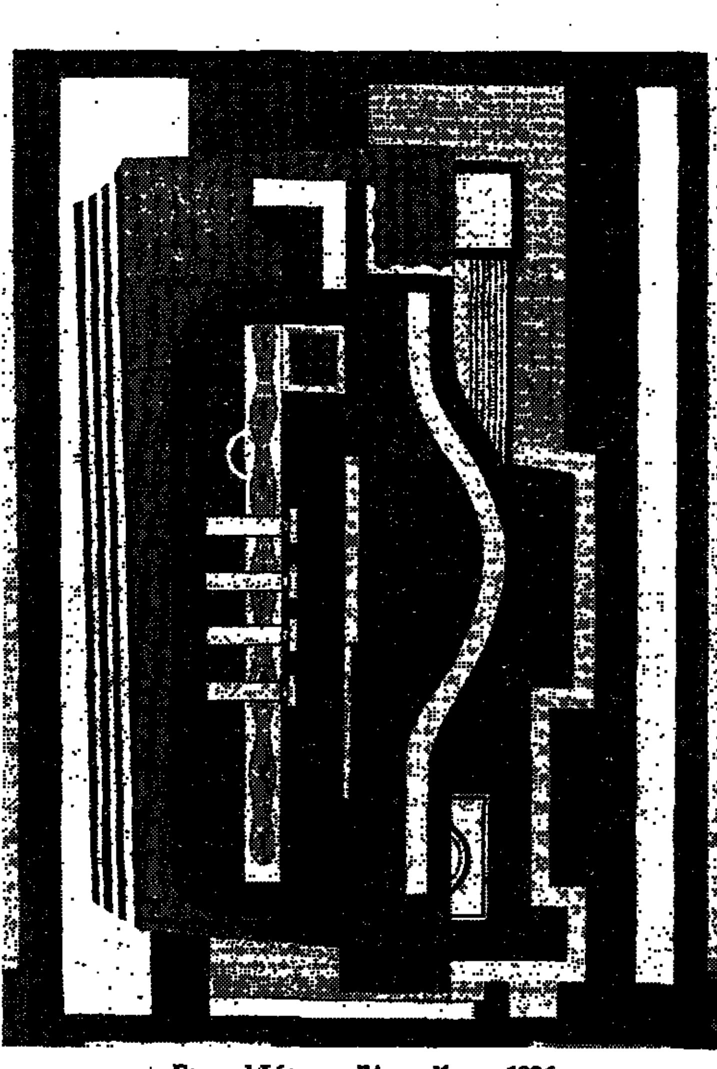
Exclusions

On peut sans doute se rallier à une telle doctrine et ériger la contemporanéité en dogme ou article de foi. Mais c'est faire de la docilité la vertu suprême. C'est en somme écrire l'apologie de l'aveuglement et proscrire le choix au nom d'un absolu de la modernité parfaitement chimérique et mythique. On le voit à Nîmes : avoir été l'homme du présent condamne à vieillir mal et vite. Pour ne rien dire des années 50, objets aujourd'hui des plus curieuses opérations, il apparaît déjà que, accorder la préférence au courant plutôt qu'à l'artiste, au mouvement plutôt qu'à l'œuvre singulière, revient à préférer le stéréotype à l'invention véritable.

Des héros du minimalisme si scrupuleusement réunis à Eindhoven, lequel a accompli depuis vingt ans une œuvre qui ne relève pas de la simple répétition ? Aucun de ceux que l'on voit exposés. Au même moment, mais à distance, à sa manière, Twombly réalisait des œuvres subtiles et intelligentes. Il n'était cependant d'aucun « courant » et ne figure pas dans l'exposition nîmoise. Telle est la puissance du raisonnement par écoles et révolutions : il liquide ce qu'il ne comprend pas. On pourrait s'inquiéter de la vigueur avec laquelle il procède à des exclusions par commodité en songeant que, appliqué au dix-septième hollandais par quelque conservateur d'alors, en costume noir et col de dentelle, il eût incité ce dernier à collectionner méthodiquement les petits maîtres du portrait bourgeois et à négliger Rembrandt, qui n'était d'aucun « mouvement » et s'était démodé. On pourrait tout aussi bien s'en inquiéter en admirant de quelle manière, et avec quelle étroitesse et quelle versatilité, il est procédé à l'enrichissement des musées d'art contemporain français. Eindoven modèle ou contre-modèle ?

PHILIPPE DAGEN.

★ Musée des Beaux-Arts, rue Cité-Foulc, jusqu'au 28 août. L'exposition sera complétée par une seconde partie du 10 septembre au 1er novembre.



Fernand Léger : « l'Accordéon », 1926

Alain Jacquet à la Galerie des Arènes

Cosmi-comics

Alain Jacquet a réinventé l'un des procédés favoris du maniérisme, la peinture à rébus, celle qui pourrait s'accompagner de titres tels que « Où est Bouddha » ou « Cherchez le singe ». S'inspirant des photographies de la Terre publiées par la NASA dans les années 70, Jacquet a peu à peu glissé de la reprise de l'image selon les procédés de son « mec-art » – sérigraphie et agrandissement de la trame du cliché juqu'à le rendre presque illisible – vers un exercice plus pictural. Contours des continents et spirales des dépressions nuageuses se métamorphosent discrètement et finissent par suggérer d'autres images, d'autres figures, qui s'inscrivent en pointillé sur le disque planétaire et le recouvrent entièrement.

Les ressources de cette technique sont immenses : elle permet le jeu optique cher aux contemporains d'Archimboldo. Elle autorise encore des pratiques plus perverses, symbolistes avec ironie, allégoriques, mais dans la dérision. L'aigle américain plane sur le monde, l'air méchant, les plumes en forme de tourbillons d'ouragan. La géographie tourne à l'anatomie, et un singe indécent et une grue apparaissent à la surface du globe. Ou c'est le Bouddha qui naît des cumulus, surgi d'une grisaille très habilement évoquée.

Il faut, pour se renouveler et ne jamais ennuyer dans un genre apparemment si limité, de l'esprit, un savoir-peindre de talent et la conviction que la peinture ne perd rien de sa richesse à jouer avec les idées, les références, les religions et l'actualité. Les douze toiles qu'expose Jacquet sont la meilleure défense et illustration de ce sentiment encore profondément inactuel.

Ph. D.

★ Galerie des Arènes, boulevard des Arènes, Nîmes, tous les jours, de 10 heures à 19 heures, jusqu'au 9 octobre.

Communication

Alors que M. Robert-André Vivien réclame de nouvelles règles

La CNCL donne un visa de pluralisme à « 7 sur 7 »

Dans l'état actuel des règles qu'elle a édictées pour le respect du pluralisme dans l'audiovisuel, la CNCL ne trouve *rien* à redire au choix des invités de l'émission d'Anne Sinclair, « 7 sur 7 », diffusée par TF1. Telle est en substance la réponse de la Commission nationale à M. Robert-André Vivien, qui s'inquiétait auprès d'elle du choix « *partial* » des invités.

Au député RPR qui relevait (*le Monde* du 22 juillet) une série d'apparitions d'invités proches de la majorité, la CNCL rappelle que le pluralisme doit s'apprécier de façon globale dans la programmation d'une chaîne, et qu'en outre les règles sont différentes pendant et après une consultation électorale.

Ainsi la CNCL a-t-elle comptabilisé l'intervention de M. Bernard Tapie le 1er mai dans les temps de parole de la majorité présidentielle, dont il était un des candidats aux législatives. Alors que le même Bernard Tapie, invité le 19 juin, n'étant plus investi d'aucun mandat ou fonction officielle – même s'il était *toujours... actionnaire de TF1* – n'a pas été retenu dans le calcul de la règle des « trois tiers » (majorité-gouvernement-opposition) qui prévaut en dehors des campagnes électorales. De même, la CNCL n'a pas retenu dans ses décomptes les interventions de MM. Servan-Schreiber et Maxwell (un autre actionnaire de TF1), diffusées après la campagne électorale.

Ces calculs ne satisfont apparemment pas M. Vivien, qui, dans une réponde ironique à la CNCL, affirme « *apprécier* » une distinction qui « *revient à dire en clair que le 1er mai M. Bernard Tapie était socialiste et que le 19 juin il ne l'était plus* ». Et dans la foulée, le président du groupe d'études RPR de la communication à l'Assemblée réclame de nouvelles règles pour l'appréciation du pluralisme, annonçant que son groupe soumettrait des propositions avant la fin du mois de septembre.

La CNCL reconnaît en effet « *ce que la règle des trois tiers peut avoir de formel* » et annonce son intention de « *poursuivre sa réflexion* » en dégageant des règles à la fois « *moins formelles et plus en harmonie avec les pratiques nouvelles de la communication politique* ».

M.C.I.

Le conflit de l'imprimerie Jean Didier

Un meeting à Lille avant une fête prévue à Massy

LILLE
de notre correspondant

On était loin des affrontements de Massy, tout au moins pour l'ambiance, lors du meeting CGT qui s'est tenu jeudi en début d'après-midi à Hellemmes-Lille devant l'imprimerie Jean Didier. Aux quelque trois cents militants présents, dont un fort contingent venu de la région parisienne, le secrétaire général du Livre CGT, Jacques Piot, a même pu annoncer un meeting de fête, lundi prochain 1er août à Massy, à l'occasion de la reprise du travail. Quant à Roger Lancry, secrétaire de l'Ile-de-France, après avoir retracé le genèse du conflit, il a dénoncé des méthodes patronales « d'un autre âge ». Le délégué régional Philippe Givert a insisté sur le fait que l'attitude patronale à Massy était la même qu'à Hellemmes, où, là comme ailleurs, le patron « *est le champion de la déréglementation, de la déqualification, des heures supplémentaires et de la sélection à l'embauche* ».

Pendant que les rotatives tournaient à l'intérieur de l'usine, tous les orateurs ont insisté sur le thème que seule la lutte paie, en dénonçant la passivité « proche de la complicité » des pouvoirs publics. Mais, a n'en pas douter, les ouvriers de Didier fêtaient déjà jeudi après-midi la fin du conflit, avant même que ne reprennent, vendredi après-midi, les négociations.

GEORGES SUEUR.

Plus de 220 radios seront autorisées par la CNCL dans la région Rhône-Alpes

La CNCL a publié jeudi 28 juillet la liste des radios qu'elle s'apprête à autoriser sur la bande FM dans la région Rhône-Alpes. Sur 223 fréquences prévues, 126 seront réservées à des radios indépendantes, 24 à des stations appartenant à des réseaux régionaux, 59 à des réseaux nationaux et 14 aux radios périphériques. Nostalgie, la radio fondée il y a sept ans à Lyon par Pierre Alberti et devenue réseau national, obtient quant à elle une douzaine d'autorisations, suivie de NRJ, Europe 2, Fun et Kiss. Les agglomérations de Lyon et de Grenoble seront les plus chargées en radios puisqu'ont été dégagées une trentaine de fréquences pour la première, 29 pour la seconde. En revanche, les radios de montagne situées près de la frontière suisse sont très pénalisées, à la fois en nombre de fréquences et en puissance d'émission.

Dans un communiqué, la Commission précise qu'elle s'est « *efforcée d'établir un équilibre entre les radios locales indépendantes en raison de leur intérêt, en prenant particulièrement en considération celles qui ont respecté les conditions de leur autorisation antérieure, et la mise en place des réseaux tant régionaux que nationaux reconnus par la loi* ».

Les autorisations ne deviendront effectives qu'au jour de leur parution au *Journal officiel*. Aux radios retenues par la CNCL de proposer au plus vite un site d'émission et de s'engager, précise la Commission, par écrit, « *à respecter la fréquence, la puissance et les contraintes d'émission les concernant* ».

Une lettre de M. Claude Contamine PDG d'Antenne 2

A la suite de l'article publié dans le Monde *sous le titre « A 2, le gel », M. Claude Contamine, PDG d'Antenne 2, nous a adressé la lettre suivante :*

« L'article publié appelle de ma part les rectifications et précisions suivantes :

» 1) Depuis un an et demi, Antenne 2 a rempli sa mission de première chaîne publique avec la grille de programmes la plus complète et la répartition la plus équilibrée entre les différents genres d'émissions. Elle a innové en proposant quarante-deux émissions nouvelles depuis septembre 1987 ;

» 2) Son audience est stabilisée : 31,7 % en juin 1987 ; 31,1 % en juin 1988. Dans ce même mois de juin 1988, Antenne 2 est la seule chaîne à avoir maintenu sa durée d'écoute quotidienne et à avoir ainsi accru sa part de marché ;

» 3) Antenne 2 est le principal pôle de création française : 450 heures de fiction, 200 heures de documentaires originaux ont été lancés en quatorze mois ;

» 4) L'information représente le plus fort volume de toutes les chaînes françaises (1 300 heures annuelles). Pendant la première quinzaine de juillet, les foyers français ont consacré 52 millions d'heures d'écoute aux émissions d'information d'Antenne 2 contre 49 millions à celles de TF 1 ;

» 5) Faut-il enfin rappeler qu'Antenne 2 est la chaîne préférée de 46 % des Français (sondage SOFRES de janvier 1988 sur un échantillon représentatif de 900 personnes. »

[Rappelons que la direction d'Antenne 2 a pu largement s'exprimer dans les colonnes du *Monde* le 23 mars dernier et que nous n'avons pas attendu cette date pour rendre compte de ses efforts, tant dans les secteurs de production (*le Monde* du 21 octobre 1987) que de l'information (sondage du supplément « Radio-Télévision » du 8-9 février 1988), ou sur le plan de l'audience (*le Monde* du 11 juin 1988). De même, les comptes rendus des soirées électorales ont largement fait écho au succès des soirées organisées par Antenne 2. Il nous a semblé nécessaire, dans ces conditions, de donner, pour une fois, la parole au personnel et aux syndicats.]

● **Bénéfices en hausse de 154 % pour Fininvest (Berlusconi).** – La Fininvest, société holding du groupe Berlusconi, a annoncé pour 1987 des bénéfices en hausse de 153,9 % par rapport à 1986, atteignant 101,1 milliards de lires (450 millions de francs). Le bénéfice consolidé du groupe atteint, lui, 200 milliards de lires (890 millions de francs environ).

● **Mme Neiertz atténue ses propos sur la publicité télévisée.** – Après les vives réactions suscitées par ses déclarations du 28 juillet à RMC, qui proposaient de libérer la publicité pour la distribution à la télévision (*le Monde* du 29 juillet), Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat à la consommation, est revenue sur ses propos pour préciser qu'elle s'exprimait là à titre personnel. Elle a ainsi indiqué le 29 juillet que c'est au nouveau Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) qu'il incomberait de se prononcer sur la question, ajoutant que cette ouverture, à « *étudier à l'échelon européen* », aurait des « *avantages économiques certains : le renforcement de la concurrence, de l'information sur les prix et la fin d'une certaine hypocrisie* ».

Avec la baisse de la TVA

Le marché du disque progresse de 31,8 % au premier semestre

La baisse de la TVA sur le disque (ramenée de 33,3 % à 18,6 %) a eu des effets favorables sur la consommation au premier semestre. Celle-ci a progressé globalement de 31,8 % par rapport à la même période de 1987, estime le Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP).

Cette évolution satisfaisante est toutefois contrastée selon le type de produits, note le SNEP. Ainsi, la vente des disques compacts fait un bond de 78,3 % pour atteindre 619 millions de francs. Les ventes de cassettes se portent bien aussi, avec 415 millions de francs (+ 43,8 %). En revanche, les disques vinyl 33 tours, avec 264 millions de francs, ne progressent que de 3,7 %. Et les disques 45 tours sont en régression de 7,5 % avec des ventes de 292 millions de francs.

Spectacles

théâtre

Les autres salles

ARCANE (43-38-19-70). Le Punch du frappeur d'azur : 20 h.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). ◇ La Peur des coups, la paix chez soi : 20 h 30.

BERRY (43-57-51-55). Trop, c'est trop : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Si jamais je te pince : 21 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Bérénice : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Magure : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Concours de circonstances : 21 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Simone Weil 1909-1943 : 21 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). Et si on faisait le noir juste une minute ? : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Le Carrefour des trois brouillards : 18 h 30. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. La Ronde : 21 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 21 h.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45.

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). ◇ Buffon côté jardin : 16 h et 18 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Fric-Frac : 20 h 30.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◇ Dieu qu'il est Tardieu : 18 h 30 et 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ L'Ecume des jours : 21 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). G. Mathieu : 20 h 15. ◇ Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Journal d'un loup-garou : 19 h. La Voix humaine : 20 h 30. La Femme rompue : 22 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). ◇ Guitry, pièces en un acte : 20 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30.

Les concerts

AUDITORIUM DES HALLES. Hans Goverts, Marc Hantai, François Fernandez. 19 h. Clavecin, flûte trav., violon. J. Hantai (pianoforte). Concert-rencontre. Dans le cadre du Festival estival de Paris. Quatuor Stamicz. 19 h, mar. Œuvres de Mozart, Janacek, Dvorak. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE (42-23-55-28). Camerata de Paris, 21 h. Œuvres de Haendel, Purcell, Scarlatti, Vivaldi. Stefan Rodesco, Sylvie Pecot-Douatte. 18 h 30 (dernière). Violon, clavecin. Œuvres de Bach, Mozart, Vivaldi, Corelli. Charles Zebley, Martha Cook.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Gabriel Fumet, Irena Krainik, 21 h. Flûte, clavecin. Œuvres de Bach, Haendel. Dans le cadre du Festival musique en l'Ile.

MUSÉE DE CLUNY (47-24-26-34). Camerata de Paris, 17 h. N. Maison (soprano), E. Polonska (harpe), I. Quellier (vièle), J. McLean (fl.), A. Quellier et J.-L. Pinna (danse). Chor. G. Canova, D.-C. Colonna, réalisation mus. E. Polonska. Musique et danse du Moyen Age, Renaissance, baroque. Dans le cadre du Festival de l'art vivant.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Et l'acier fut trempé (1942), de Marc Donskoï, 16 h ; Oh, Mr Porter (1937, v.o.), de Marcel Varnel, 19 h ; l'Amour maternel (1950, v.o.), d'Hiroshi Shimizu, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

Paris-Province aller-retour : Un naïf à Paris : les Peintres de l'éternel dimanche (1960) de Jacques Espagne et Pierre Mathieu, Lo Païs (1973), de Gérard Guérin, 14 h 30 ; les Illusions perdues 2, Bande annonce : Coup de foudre (1982) de Diane Kurys, Illusions perdues (1966) de Maurice Cazeneuve, 16 h 30 : Paris mythique : l'Ecole des mannequins (1968) de Jean Becqué, Coup de foudre (1982) de Diane Kurys, 18 h 30 ; Week-end à Deauville, le Voyage à Deauville (1983) de Jaques Duron, Un homme et une femme (1966) de Claude Lelouch, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-76-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

BIRD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BLUE-JEAN COP (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

Vendredi 29 juillet

CÉRÉMONIE D'AMOUR (**) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67).

DOUBLE DÉTENTE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

EDDIE MURPHY SHOW (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

EL DORADO (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES ENFANTS DE L'IMPASSE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

EST-IL FACILE D'ÊTRE JEUNE... EN URSS (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

ET SI ON LE GARDAIT ? (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LA LÉGENDE DU LAGON (Nouvelle Zélande, v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MATADOR (*) (Esp., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MILAGRO (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MISTER DYNAMITE (Hong Kong, v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MR LUCKY (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NUIT DE FOLIE (A., v.f.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

PLAISIRS PERVERS (**) (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

POLICE ACADEMY 5 (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

POWAQQATSI (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES PRÉDATEURS DE LA NUIT (*) (Fr., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PUBLIVORE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES PYRAMIDES BLEUES (Fr.-Mex.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE QUATRIÈME PROTOCOLE (Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

RETOUR DE FLAMME (*) (A., v.o.) : Pathé Marignan Concorde, 8e (43-59-92-82).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA SORCIÈRE (It.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

THE KITCHEN TOTO (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TYPHOON CLUB (Jap., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN ÉTÉ A PARIS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

UNE VIE SUSPENDUE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

VENDREDI 13, CHAPITRE 7, UN NOUVEAU DÉFI (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

VICES ET CAPRICES (**) (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA VIE EST BELLE (Bel.-zaïrois) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

WALL STREET (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

AIR FORCE ACADEMY (, v.f.) : Club, 9e (.

8 MILLIONS DE FAÇONS DE MOURIR (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

INSIDE DAISY CLOVER (A., v.o.) : Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA LOI DE MURPHY (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

MILLION DOLLAR LEGS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

OCTOPUSSY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'AS DE PIQUE (Tch., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

ATLANTIC CITY (Fr.-Can., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

AVANTI ! (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e, (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA CHARGE HÉROIQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

CRAZY HOUSE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DE SABLE ET DE SANG (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

DESPAIR (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DEUX SUPER-FLICS (It., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DONNE-MOI TES YEUX (Fr.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

EMBRASSE-MOI, IDIOT (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'EXÉCUTRICE (*) (Fr., v.f.) : Club, 9e

HELL ZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

L'HOPITAL (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

SCARAMOUCHE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

SILVERADO (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA VIEILLE DAME INDIGNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

VOYAGE EN ITALIE (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LES FILMS NOUVEAUX

AMERICAN NINJA. Film américain de Emett Alston, v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

AURORA. Film italien de Maurizio Ponzi, v.o. : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

BLOODSPORT. Film américain de Newt Arnold, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CAN'T BUY ME LOVE. Film américain de Steve Rash, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CRITTERS 2. Film américain de Mick Garris, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA QUEUE DE LA COMÈTE. Film français d'Hervé Lièvre : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE TEMPS DU DESTIN. Film américain de Gregory Nava, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 30 JUILLET

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures, 11 h 30, 14 h 30 et 16 heures, entrée principale (V. de Langlade).

« L'Isle-Adam : le Musée Senlecq » (train gare du Nord, à 13 h 16), 46, Grande-Rue (l'Art pour tous).

« Riches heures du vieux Montmartre », 14 h 15, métro Abbesses, sortie (Isabelle Hauller).

« Versailles : à la recherche du premier village de Versailles », 14 h 30, 7, rue des Réservoirs (Office du tourisme).

« Le japonisme », 14 h 30, Grand Palais, hall d'entrée (Approche de l'art).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Hôtels et jardins du Marais », 14 h 30 et 16 h 30, métro Bastille, angle de la rue Saint-Antoine (C.-A.-Messer).

« Les Catacombes », 14 h 30, 1, place Denfert-Rochereau (Arcus).

« Le Val-de-Grâce, chef-d'œuvre de Mansart », 11 heures, 1, place A. Laveran (Didier Bouchard).

« Le Palais Bourbon », 15 heures, 33, quai d'Orsay. Carte d'identité (Didier Bouchard).

« Quartier de la Bastille et faubourg Saint-Antoine », 15 heures, métro Bastille, sortie près de la Tour d'argent (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtels du Marais, places des Vosges illuminés », 21 heures, métro Pont-Marie (Flâneries).

MONUMENTS HISTORIQUES

« L'Opéra », 11 h 30, dans le hall.

« La butte Montmartre », 15 heures, métro Abbesses, sortie.

« Boulogne de l'entre-deux guerres », 15 heures, 14, rue Max-Blondat, à Boulogne-Billancourt.

DIMANCHE 31 JUILLET

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures, 11 h 30, 14 h 30 et 16 heures, entrée principale (V. de Langlade).

« Versailles : le potager du Roy », 10 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre (Office du tourisme).

« L'Opéra », 11 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 11 heures, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Flâneries)

« Notre-Dame, témoin de l'Evangile des Templiers », 15 heures, métro Cité, sortie (Isabelle Hauller).

« Cours et passages du vieux faubourg Saint-Antoine », 15 heures, métro Faidherbe-Chaligny, sortie (Résurrection du passé).

« L'Institut de France, la Coupole », 15 heures, 23, quai de Conti (Tourisme culturel).

« La Cour carrée, la colonnade et les appartements royaux du Louvre », 11 heures, métro Louvre, sortie (Didier Bouchard).

« Dix hôtels du Marais et leurs cours », 15 heures, métro Saint-Paul, sortie (Didier Bouchard).

MONUMENTS HISTORIQUES

« L'Opéra », 11 h 30, façade, côté gauche.

« L'hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine.

« Tombes célèbres du cimetière Montmartre », 15 heures, entrée, avenue Rachel.

CONFÉRENCE

DIMANCHE 31 JUILLET

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Confession d'un voyant », par Jacques (avec expériences) ; « Les prophéties de Paracelse et leur actualité », par Natya.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 29 juillet à 0 heure et le dimanche 31 juillet à 24 heures.

Après le passage d'une perturbation orageuse très active dans la journée de vendredi sur une grande partie de la France, une hausse de pression favorisera le retour des conditions anticycloniques. Le courant perturbé océanique, rejeté pour quelque temps sur les îles Britanniques, tangentera toutefois les abords de la Manche où les passages nuageux pourront s'accompagner de très faibles précipitations.

Samedi : retour du soleil. – Un soleil généreux brillera dès le matin sur la quasi-totalité du pays. Seuls feront exception le nord de la Bretagne, le Contentin, le Nord-Picardie et les côtes de Normandie qui connaîtront une matinée nuageuse et risqueront un peu de pluie. La situation s'améliorera dans l'après-midi avec le retour des éclaircies, excepté sur le Nord où les nuages persisteront.

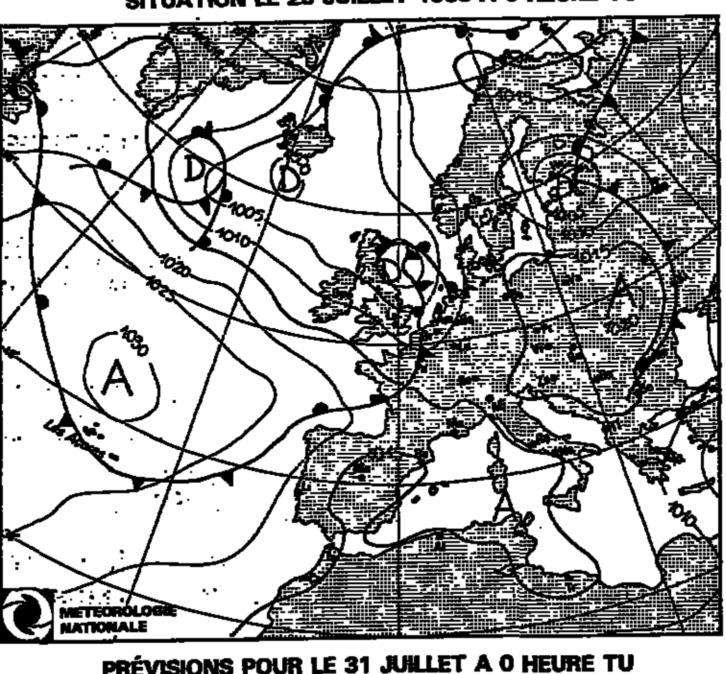
Le vent soufflera assez fort de secteur sud-ouest de la Bretagne au Nord, du secteur nord-ouest sur le Languedoc-Roussillon et en vallée du Rhône. Partout ailleurs, il sera faible à modéré.

Les températures minimales seront comprises entre 9 degrés et 13 degrés du Nord au Sud, 16 degrés et 19 degrés près des Pyrénées et de la Méditerranée. Les températures maximales avoisineront 18 degrés à 20 degrés près de la Manche, 20 degrés à 24 degrés sur la moitié nord du pays. 24 degrés à 28 degrés sur la moitié sud, 30 degrés à 33 degrés dans le Sud-Est.

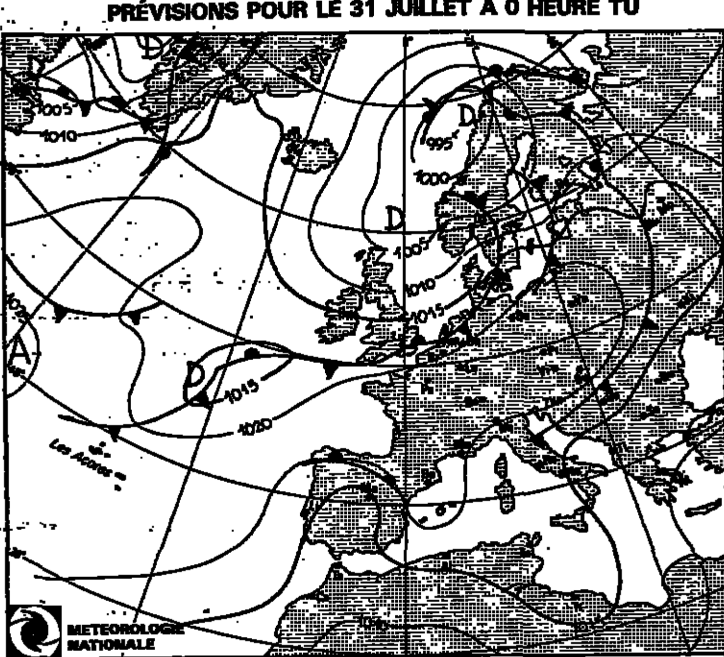
Dimanche : toujours du soleil. – La journée s'annonce bien ensoleillée en toutes régions malgré quelques nuages le matin sur le Nord-Pas-de-Calais et l'après-midi des Pyrénées au Poitou-Charentes et au Limousin.

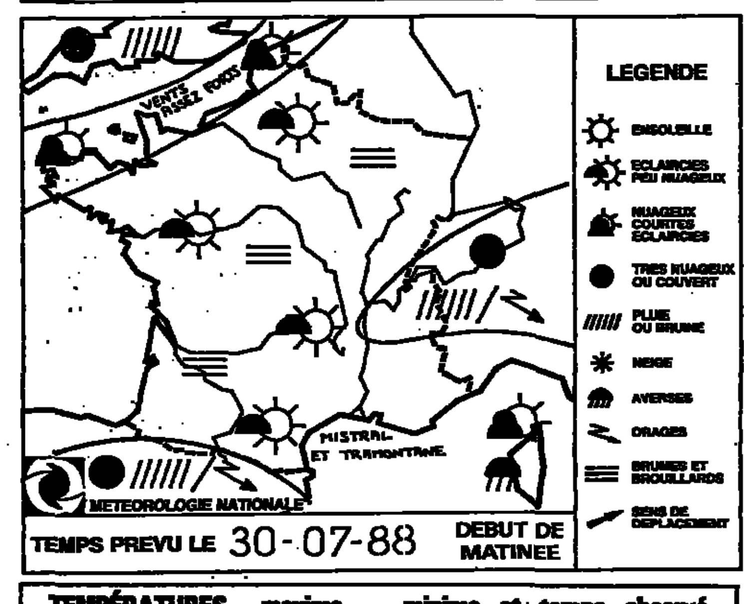
Les températures maximales varieront entre 20 degrés et 26 degrés au Nord, entre 26 degrés et 32 degrés au Sud.

SITUATION LE 29 JUILLET 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 31 JUILLET A 0 HEURE TU





TEMPS PREVU LE 30-07-88 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 28-7-1988 à 6 heures TU et le 29-7-1988 à 6 heures TU — le 29-7-1988

FRANCE	Max	Min	Temps
AJACCIO	28	16	D
BIARRITZ	27	17	P
BORDEAUX	31	17	P
BOURGES	27	15	C
BREST	17	10	D
CAEN	23	12	D
CHERBOURG	19	11	N
CLERMONT-FERR.	29	13	O
DIJON	26	12	N
GRENOBLE St-M-H	29	16	D
LILLE	22	13	D
LIMOGES	25	14	P
LYON	28	15	D
MARSEILLE-MAR.	30	18	D
NANCY	25	15	N
NANTES	25	11	D
NICE	28	22	D
PARIS-MONTS.	26	14	N
PAU	30	18	C
PERPIGNAN	27	18	D
RENNES	24	10	D
ST-ETIENNE	28	13	C
STRASBOURG	25	14	N
TOURS	25	14	P
TOULOUSE	30	18	C
POINTE-A-PITRE	32	23	A

ÉTRANGER	Max	Min	Temps
ALGER	34	20	D
AMSTERDAM	21	14	A
ATHÈNES	34	25	D
BANGKOK	34	26	C
BARCELONE	29	20	D
BELGRADE	29	17	D
BERLIN	22	15	N
BRUXELLES	21	15	P
LE CAIRE	33	25	N
COPENHAGUE	21	13	P
DAKAR	30	27	N
DELHI	32	27	C
DJERBA	32	23	D
GENÈVE	26	15	D
HONGKONG	28	26	A
ISTANBUL	29	21	D
JÉRUSALEM	28	19	N
LISBONNE	27	18	N
LONDRES	18	10	D
LOS ANGELES	24	19	N
LUXEMBOURG	22	15	D
MADRID	38	15	D
MARRAKECH	44	25	D
MEXICO	26	12	A
MILAN	32	22	D
MONTRÉAL	30	18	D
MOSCOU	28	18	O
NAIROBI	22	15	C
NEW-YORK	30	22	O
OSLO	20	10	N
PALMA-DE-MAL.	32	20	N
PÉKIN	29	22	P
RIO-DE-JANEIRO	21	17	N
ROME	31	22	N
SINGAPOUR	32	23	A
STOCKHOLM	20	12	D
SYDNEY	20	8	D
TOKYO	21	18	P
TUNIS	38	23	D
VARSOVIE	22	9	D
VENISE	31	20	D
VIENNE	25	16	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

Dessinateurs et graveurs de timbres

Jacques Jubert classique et moderne

Jacques Jubert a dessiné et gravé son premier timbre-poste en taille-douce en 1978. Il s'agissait d'un portrait de Léon Tolstoï. En fait, cet artiste, né le 18 avril 1940 à Unverre (Eure-et-Loir), relève un véritable défi en réalisant, à trente-huit ans, à la fois son premier timbre et sa première taille-douce commerciale.

Jacques Jubert, après des études à l'école Estienne (où il enseigne actuellement), puis aux Arts déco (architecture intérieure), a débuté sa carrière comme enseignant aux Arts déco de Téhéran puis s'est mis pendant dix ans au service de l'architecture : « *J'avais acquis la technique de la gravure sur bois puisque j'avais déjà gravé pas mal de billets pour la Banque de France, à cette époque. L'approche de la taille-douce, qui m'a toujours été présentée comme ardue, m'a paru plus aisée, à la limite, que la gravure sur bois. Je me suis reposé à faire de la taille-douce.* »

Depuis, la France et Andorre font régulièrement appel à ses services. Et, en 1986, il décroche le titre de meilleur ouvrier de France en taille-douce avec un portrait, des plus classiques, de Richelieu.

Il est l'auteur, entre autres, du premier carnet de timbres des personnages célèbres, émis en 1985, qui comprend Victor Hugo, Romain Rolland, François Mauriac, Jules Romains, Roland Dorgelès et Jean-Paul Sartre. Et, tout récemment, il vient de remporter le concours du panorama de Paris en quatre timbres se tenant, qui seront émis l'an prochain.

Les timbres qui portent sa signature, si tant est que les sujets lui laissent quelque liberté, apportent un souffle de modernité : formes géométriques en mouvement pour ses timbres sur le sport (judo, escrime...), utilisation du blanc, rare en gravure (Crest, Saint-Emilion...), caractérisent une production à part. Mais son œuvre personnelle, surtout, affirme son goût pour tout ce qui est contemporain.

Jacques Jubert monte volontiers au créneau pour défendre la gravure, à ses yeux irremplaçable : « *Prenez l'exemple des* Côtes de Meuse *(un timbre qu'il a réalisé). Rapportez trois cents photos. Cherchez-en une qui les représente bien. Vous n'en trouverez pas une seule. Un artiste allongera le paysage, y fera glisser une colline... Il sortira une synthèse des côtes de Meuse. Ensuite, le graveur prend l'image et la grave. Il poursuit le travail d'interprétation et en accuse le message qu'elle contient.* »

Autre facette de l'artiste, Jacques Jubert est un homme de communication et n'hésite pas à s'exporter à l'étranger. Aux Etats-Unis, par exemple, où ses contacts sont nombreux.

Il vient, d'ailleurs, de terminer une exposition dans une galerie new-yorkaise.

PIERRE JULLIEN.



Deux timbres de Jacques Jubert : « Championnat du monde de judo », 1979, « Côtes de Meuse », 1987.



Richelieu un portrait en taille-douce qui a valu à Jacques Jubert le titre de meilleur ouvrier de France en 1986.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*.
24, rue Chauchat, 75009 Paris.
Tél. : (1) 42-47-99-08.

CONCOURS

Agrégations

(par ordre alphabétique)

● **BIOCHIMIE GÉNIE BIOLOGIQUE :**

Laurent Balvay (11e), Eric Baron (12e), Martine Bobeuriether (17e), Christel Brou (4e ex ae.), Claudie Chaigneau épouse Lanos (1re ex ae.), Joël Cnokaert (9e), Christine Daudet (7e), Joël Dosda (14e), Jean-Pascal Dumon (4e ex ae.), Bénédicte Durand (13e), Frédérique Galisson (8e), Frédérique Legay (3e), Philippe Marin (6e), Frédéric Mazan (1er ex ae.), Jean-Pierre Meaux (15e), Laurent Michel (18e), Corinne Vachon (16e), Eric Vilain (10e).

● **ARTS PLASTIQUES :**

Florence Bouhivers (13e), Françoise Causse (16e ex ae.), Anne Ceard (15e), Michel Decolly (20e), Michel Dupuy (1er), Christian Enault (16e), Marie Jeanney (6e ex ae.), Christophe Laquay (4e), Michel Lardenois (12e), Hervé Leboullant (11e), Jean Moison (16e ex ae.), Nicolas Nercam (9e), Françoise Niay épouse Varis (2e), Cécile Ravel (5e), Martine Rominger (14e), Marie Semet épouse Haviaras (3e), Catherine Sene (6e ex ae.), Frédéric Sorbier (8e), Denis Steinmetz (19e), Cécile Tison (21e), Diane Watteau (10e).

● **ESPAGNOL :**

Annick Allaigre épouse Duny (26e), Claudine Arthemann épouse Gilbert (43e), Marc Avezou (11e), J.-Marie Barbera (29e ex ae.), Martine Baruch (47e), Lydia Behar (34e), Marie Bigorgne épouse Teran (8e), Jordi Bonells (29e ex ae.), Odile Bouchet (36e), Pascale Bregnon (27e), Magali Brieussel épouse Zamudio (44e), Cécile Buvat épouse Gandrille (20e), Acacia Condes (17e ex ae.), Véronique David (35e), Carmen Destre (6e), Astrid Dolet (15e), Marie Dubertret épouse Chariot (13e ex ae.), Florence Dumora (3e). Sylvie Eymard (40e), José Frau (33e), Loïc Fravalo (45e), Marie Gaudin (31e), François Geal (1er), Elisabeth Georget (4e), Daniel Gounot (42e), Catherine Heymann (21e), Sylvie Imparato (5e), César Itier (16e), Jean-Pierre Jardin (9e), Patrice Laloye (49e), Jocelyne Le Bras (41e), Michèle Leray ép. Lefort (38e ex ae.), Anne Lumean-Preceptis ép. Cases (28e).

Adrienne Machado ép. Masse (23e ex ae.), Michèle Marrei ép. Billou-Galland (32e), Marc Marti (22e), Jeanne Martinie ép. Prieu (17e ex ae.), Béatrice Menard (23e ex ae.), Evelyne Meunier (12e), Philippe Meunier (13e ex ae.), Christine Michel ép. Casas (37e), François Niubo (25e), Marie Olgomendy ép. Mendiague (38e ex ae.), Jacqueline Phocas (2e), Fabienne Plazolles (10e), Claude Richard (46e), Yolande Sainterose ép. Edérique (17e), Juan-Carlos Sanchez (7e), Jacques Terrasa (48e).

● **EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE :**

Jean-Charles Badin (26e ex ae.), Catherine Bazin (32e ex ae.), André Benoît (26e ex ae.), Benoît Caritey (36e ex ae.), Roland Chauffier (28e ex ae.), Christian Collet (6e), Jean-René Courtois (32e ex ae.), Dominique Durand (14e), Gilles Fernandez (2e), Béatrice Foucteau (34e ex ae.), Jean-Pierre Fourquet (3e). Nathalie Gal (5e), Christophe Gernigon (24e), Chantal Gras ép. Fenrich (7e), Alain Grimbert (16e ex ae.), Christian Guiraud (19e), Denis Hauw (18e). Sylvie Kreuzer (8e ex ae.), Jean-Paul Laplagne (20e), Michel Ledorze (31e), Michel Marcos (21e ex ae.), Roland Michaud (10e), Mahmoud Miliani (36e ex ae.), Laurence Milochau (28e ex ae.), René Nesme (25e), Michel Nouaille (8e ex ae.).

Guy Papelier (11e ex ae.), Christine Pépin (21e ex ae.), Gilles Peyrard (16e ex ae.), Jean-Pierre Piednoir (11e ex ae.), Daniel Poitreau (34e ex ae.), Mireille Quevreux (21e ex ae.), Yvon Salahub (36e ex ae.), Carole Sève (1re). Pascale Tardie (4e), André Terrisse (13e), Claire Toux (15e), Bernard Vincent (28e ex ae.).

● **LETTRES CLASSIQUES :**

Marie-Pierre Adaliz ép. Codet (29e ex ae.), Christiane Arnaudon 23e, Alain Astoles (9e), Franck Baetens (4e), S. Baltazard ép. Queutey (53e), Emmanuelle Bapst (8e), Michèle Benoist ép. Benoist (32e), Agnès Berenger (11e), Jacques Bernard (57e), Dominique Bonnard (60e ex ae.), Béatrice Bontemps (14e), Pierre Boury (36e), Isabelle Brasquié (49e ex ae.), Catherine Broc (7e), Dominique Brun (67e), Marie-Christine Chambon ép. Flin (27e), Anne Charrade (64e), Renée Commergnat (25e ex ae.), Martine Coste (3e), Jean-François Croz (66e).

Marie-Anne Desbals (75e), Sophie Didier (31e), Laurent Doué (29e ex ae.), Sandrine Dubel (24e), Catherine Dubois (74e), Anne-France Dufour (17e), M.-L. Ehl ép. Kieffer (47e), Marie-Hélène Ferrandini (60e ex ae.), Amaury Flèges (16e), Brigitte Gauvin (15e), Laurent Gillet (71e ex ae.), Didier Giroud (21e), Isabelle Halter (56e), Catherine Haman (38e ex ae.), Anne-Rachel Hermetet (13e), Anne-Marie Huguet ép. Bichard (69e).

Isabelle Illary ép. Lejault (58e ex ae.), Marie-Josèphe Imbaud ép. Malterre (45e ex ae.), Louise-Amélie Largen ép. Tarrieu (71e ex ae.), François Lefèvre (5e), Dominique Lenfant (43e), Gauthier Liberman (42e), Marilise Loarer ép. Six (71e ex ae.), Stéphane Lojkine (2e), Isabelle-Marie Loupy (34e), Marie-Pierre Machefert ép. Bortolussi (35e), Bernadette Marceau ép. Derboule (18e), Patricia Marciano (25e ex ae.), Frédérique-Anne Marié ép. Beren (6e), Josette Matéo ép. Goasdoué (76e), Marie-Françoise Melmoux (1re), Elisabeth Menuet-Guilbaud (37e), Jean-Paul Minjoz (38e ex ae.), Raphaëlle Moine (19e), Marie-Laure Monfort ép. Monfort (65e). Anne-Marie Monluçon (12e), Christine Montalbetti (28e), Marie-Line Munier (49e).

Jean-Marc Ottomani (54e), Laurent Pertysa (48e), Marie-Hélène Peyrat (44e), Elisabeth Pialles Saltet (52e), Sophie Raban-Daudon (22e), Stéphane Ratti (45e ex ae.), Eléonore Reverzy (20e), Bruno Roger-Vasselin (51e), Martine Roques (68e), Jeanne-Marie Schaller Morens (60e ex ae.), Bernadette Segurel Morin (70e), Michel Soulier (58e ex ae.), Claude Terreaux (41e), Anne-Françoise Trébault (55e), Anne-Marie Turcan (10e), Valérie Visa (63e), Olivier Voisin (40e), Josiane Weyland Oster (33e).

● **ALLEMAND**

Suzanne Astier (59e ex ae.), Christine Baldauf-Koenig (40e), Elisabeth Bastian (68e), Jean-Pierre Béchaz (78e), Isabelle Berthet (71e), Françoise Bertrand-Suc (53e), Ursula Boos-Dumond (48e ex ae.), Laurence Bouchenot (74e), Martine Bourguet-Schaeffer (34e), Hélène Boursicaut (43e ex ae.), Anne Bresson-Maindive (30e ex ae.), Andrée Calba (15e ex ae.), Christine Cambra-Djoudi (26e), Marie-Hélène Canaguier (38e ex ae.), Claude Chappuis (28e), Jean-Pierre Chassagne (11e), Gérard Chégut (76e), Sylviane Cognet (43e ex ae.), François Colson (54e), Marie-Pierre Coulon-Guyon (18e ex ae.).

Véronique Dallet (59e ex ae.), Christian de Voronine (58e), Michèle Desjardins-Som (33e), Eric Dortu (41e ex ae.), Caroline Durbise (67e), Jean Faillard (34e ex ae.), Bernard Fouquet (55e ex ae.), Christine Gérard-Hirne (17e), Francis Gorecki (2e ex ae.), Christiane Grett-Dubos (72e ex ae.), Patricia Griebel-Tabary (6e), Gislaine Guittard (72e ex ae.), Gabrielle Guyot-Hug (23e), Franziska Hafele-Traband (22e), Hildegund Hartmann-François (27e), Marc Haumesser (15e ex ae.), Mireille Hengen (51e), Patrick Henner (18e ex ae.), Ingeborg Hering-Cavalie (59e ex ae.), Marianne Hoock (34e ex ae.), Nicole Hug (63e).

Anne Jagot (1re), Marion Junkermann-Atkinson (52e), Helga Kellert-Jeanblanc (20e), Bernard Knaub (9e), Françoise Kuchly-Ardouin (62e), Frédérique Lagarde (46e), Françoise Lartillot (4e), Marianne Le Yaouanq-d'Orlando (47e). Eric Leroy du Cardonnoy (66e), Danielle Lienhardt (5e), Marie-Claire Lutz (48e ex ae.), Anne Martignoni (21e), Catherine Mazellier (8e), Pascale McGrath (30e ex ae.), Béatrice Merour (57e), Jean-Michel Mestre (48e ex ae.), Isabelle Morvan (64e), Catherine Mouriaux (12e).

Véronique Paulin (55e ex ae.), Philippe Payen de la Garanderie (45e), Annick Pichon-Gerner (41e ex ae.), Marie-Hélène Queval (7e), Sylvaine Reb (2e ex ae.), Véronique Reverchon (37e), Marie-Françoise Reygnier (24e), Alain Rochès (14e), Isabelle Ruiz (77e), Martina Schnoor-Sajaloli (69e), Birgit Schrüfer-Male (10e), Ludger Staubach (70e), Thérèse Thouzeau-Behrouz (65e), Sylvie Toscer (38e ex ae.), Martine Vasse (30e ex ae.), Renate Waller-Boulle (75e), Christian Wassenberg (13e), Michèle Weltzer (29e), Monika Werner-Bernard (25e).

● **GENIE MECANIQUE**

Marc Barbier (13e), Pascal Baroni (32e), Michel Begon (27e), Jean-Louis Benatre (3e), Jacques Berger (22e), Laurent Bernard (7e), Joël Boiron (16e), Frédéric Chevalier (9e), Yves Clotilde (4e), Clément Cohen (31e), Didier Costes (11e), Jacques Debard (6e), Christian Dubosc (29e), Bernard Duez (34e), Serge Durand (30e), Jean Garreau (41e), Jean-Claude Gaubert (35e), François Gobbey (1er), Jean-Marie Grossier (12e), André Grux (20e).

Lebkir Halloum (23e), Bertrand Houx (18e), Patrick Isac (28e), Michel Jordi (38e), François Kiefer (8e), Jean Kontzler (39e), Jean Le Maitre (15e), Jean-Marie Leterme (42e), Franck Metge (19e), André Meyer (5e), Gérald Monneret (24e), Pierre Onatzky (2e), Dominique Pagnon (25e), Jean Prost (10e), Alain Reiller (36e), Pierre Roman (40e), Michel Serret (37e), Philippe Smith (26e), Christophe Sohier (17e), Hervé Thomas (14e), Bertrand Vidal (21e), Raoul Vittecoq (33e), Jean-Yves Wattel (43e).

● **GRAMMAIRE**

Geneviève Allene, ép. Dewulf (9e), Philippe Brugière (3e), Anne Cohen, ép. Wanono (5e), Fabienne Deguis (11e), Daniel Fer (2e), Daniel Fucien (8e), Pierre Juillien (6e), Thierry Lamy (10e), Sophie Minon (1re), Gérard Peiffer (7e), Laurence Rebillard (4e), Yaël Zerbib, ép. Verrecchia (12e).

● **LANGUE ET CULTURE JAPONAISES**

Reiko Kochi, ép. Vergnerie (1re), Christiane Séguy (2e).

LOTO — TIRAGE DU MERCREDI 27 JUILLET 1988

11 15 20 25 27 36 — 1

6 BONS N°	3	2 191 475,00 F
5 BONS N° + complémentaire	31	114 245,00 F
5 BONS N°	1 467	7 785,00 F
4 BONS N°	90 498	115,00 F
3 BONS N°	1 648 178	8,00 F

LOTO SPORTIF — RESULTATS COMPLETS N° 26

13 bons pronostics	756 702,00 F
12 bons pronostics	43 437,00 F
11 bons pronostics	2 869,00 F

NUMÉRO PACTOLE : 7

Tirage du Jeudi 28 Juillet 1988

Aventure

Urbanisme

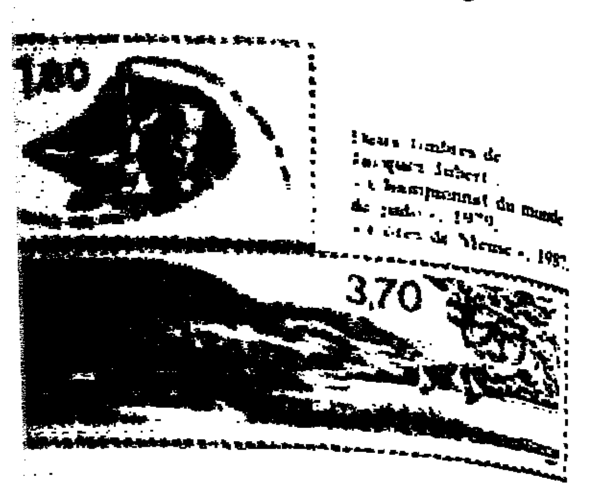
A Paris

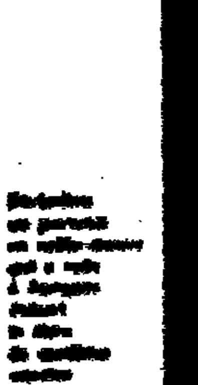
L'Opéra-Bastille fait de l'ombre a

s »

eurs de timbres

sique et moderne





Aventure

L'« Opération Dragon », un raid de Hongkong à Pékin

La Chine au-delà d'un capot

(Suite de la première page.)

Un seul pilote s'est vu jusqu'ici retirer son permis de conduire. Un document rare dans un pays où la voiture individuelle n'a pas encore sa place. Et une punition à l'encontre d'un conducteur dissident ayant quitté le convoi pour aller se baguenauder dans la campagne sans que les responsables locaux de la marche vers Pékin – la police provinciale – l'aient prévu.

Un seul accrochage a été relevé jusqu'ici. Une femme âgée en a été la victime, plus émue par la fête automobile que blessée par un rétroviseur dans une traversée de village. Il est vrai que, dans les agglomérations, les habitants se pressent par dizaines de milliers sur l'itinéraire riche en arcs de triomphe et en banderoles tendues à la gloire de l'amitié entre les peuples et des courageux automobilistes.

Circuler dans la foule en dépit des sirènes de la police et des avertisseurs des voitures réclame beaucoup de vigilance.

Le procès-verbal dressé à l'occasion de l'incident routier a noté que le piéton « *s'est jeté sur la voiture* ». Une formule, dit-on ici, habituelle. Peut-être parce qu'il y a beaucoup plus de piétons que de voitures... Il y a eu quarante mille morts sur les routes chinoises en 1987... Pour 1 052 000 000 d'habitants et approximativement 25 millions de camions et d'autobus.

Quoi qu'il en soit, cet accident, sans suite judiciaire, n'a pas privé le conducteur de l'AX incriminée de son fameux permis obtenu, selon une autre formule courante, « *avec courage et mérite* » au premier jour de l'expédition. Cela est préférable, car à multiplier les punitions la caravane, faute de combattants, risquerait de voir sa progression entravée, ce que ne souhaitent ni les uns ni les autres.

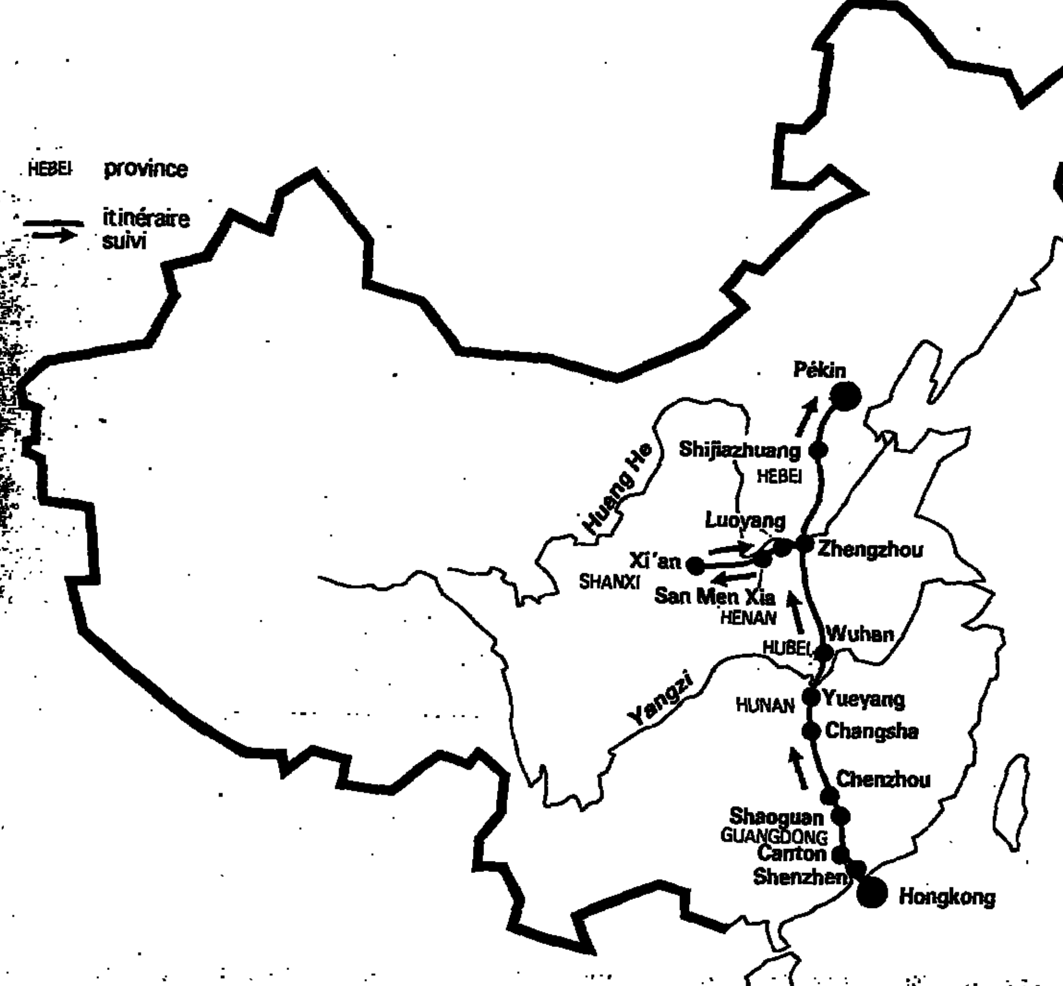
Le règlement est le règlement

Les autorités locales qui appliquent à la lettre l'accord signé en février dernier entre Pékin et la direction d'Automobiles Citroën sur la réalisation pratique de l'expédition, n'autorisent une dérogation au texte qu'après en avoir référé à la capitale. On imagine ce qu'il en coûte de sommeil perdu aux organisateurs de la marque aux chevrons qui peuvent ainsi attendre de Pékin durant une nuit entière l'autorisation, pour une voiture, de quitter le convoi. Ce qui n'avait jamais été prévu dans la convention.

Après des discussions aussi ardues que celles, homériques, de Pammunjon entre les deux Corées, l'autorisation parvient généralement au petit matin transmise par l'interlocuteur chinois tout souriant. La caravane peut donc repartir dans la brume de chaleur avec, en moins dans la colonne, une voiture. Généralement il s'agit du véhicule conduit par un journaliste de TV parti à la rencontre de paysages plus rares que ceux des bas-côtés de la route.

Aucune restriction de prise de vues ne lui ayant été notifiée par ailleurs, le privilégié, accompagné de ses acolytes portant Betacam, projecteurs et autre magnétophone, rejoindra l'étape à la nuit tombante, l'œil encore rempli d'images qui peuvent être exclusives : des buffles d'eau prenant le frais dans les mares ; marchés étranges où parfois chats, chiens, serpents et tortues, au milieu des légumes qui feront le plaisir des gastronomes sont offerts au négoce ; paysans surpris dans leurs gestes millénaires et portant chapeaux coniques.

Si la route apparaît ainsi monotone à ceux qui ne font que suivre l'itinéraire sans autorisation d'évasion, les étapes sont l'occasion de visions plus insolites : typhon sur Canton, expériences médicales sur patients hilares à l'hôpital de Shaogan, visites des hauts lieux de la jeunesse studieuse du « Grand Timonier » et dégustation de rock chinois un peu partout dans les boîtes de nuit.



Ainsi va la vie de l'« opération Dragon » dont aucun des participants n'ignore que le voyage constitue une grande première automobile.

Sur les 2000 kilomètres à venir du parcours, la colonne devrait rencontrer bientôt les fameux soldats de Xian (2). Puis ce sera l'entrée dans Pékin et le triomphe. Citroën aura peut-être ainsi marqué un point supplémentaire dans la bataille qui va l'opposer d'ici quelques mois à douze autres constructeurs pour l'édification d'une unité de production d'automobiles du côté de Shiyan, dans le Yubei.

CLAUDE LAMOTTE.

(2) Les soldats debout : de Xian découverts en 1974 sous le coup de pioche d'un paysan et qui représentent l'armée de Shi Huangdi (2e siècle AC).

Urbanisme

A Paris

L'Opéra-Bastille fait de l'ombre aux Quinze-Vingts

Hôpital contre Opéra. Les Quinze-Vingts, le centre hospitalier national d'ophtalmologie dont la fondation remonte à Saint-Louis, et l'Opéra de la Bastille en construction ne font pas encore bon ménage. Les derniers bâtiments du nouvel opéra qui doit être inauguré l'an prochain, sont vraiment très proches des chambres des malades.

La direction de l'hôpital, qui, avec ses 276 lits, est l'un des plus importants du monde dans sa spécialité, n'a pas attendu que les murs prennent forme pour s'inquiéter. Le professeur Jean Haut, particulièrement, a remué ciel et terre pour « *éviter que les Quinze-Vingts ne soient incarcérés* ». Il a protesté avec la même vigueur contre le ministre socialiste de la culture, contre son successeur « libéral » et contre le maire de Paris, premier ministre.

Non sans quelque succès. La salle modulable de l'Opéra s'élèvera bien comme prévu à quelques mètres des murs d'un bâtiment de l'hôpital. En revanche, la longueur des ateliers de décors a été réduite, de même que leur hauteur (de 8 mètres). Dans une lettre datée du 28 avril, M. Jacques Chirac a promis que la façade donnant sur l'hôpital sera reculée et n'aura aucune vue directe sur les bâtiments hospitaliers.

L'ironie facile sur le fait que les malades hospitalisés aux Quinze-Vingts sont des non-voyants ajoute au malaise de la situation. A l'origine, un bâtiment devait se hausser face à la résidence des aveugles, ces « quinze-vingts » qui ne sont que deux cents, hébergés par l'hôpital selon un vœu de Saint Louis. Etre vu sans voir, sans mesurer qu'on est vu, n'était guère tolérable.

Pour cette même raison, un « écran végétal » a été accordé aux Quinze-Vingts le long du jardin public qui surmontera les voûtes de l'ancienne ligne de chemin de fer. Des arbres et des buissons seront plantés pour soustraire les malades aux regards des promeneurs de cette portion de « coulée verte ». Un immeuble de commerces envisagé initialement pour atténuer le coût de l'opération sera remplacé par « *un simple mur épais* » qui abritera des boutiques « *n'ouvrant que sur la rue de Lyon* ».

Il y a donc eu déjà des aménagements. Le dialogue entre l'Opéra-Bastille et les Quinze-Vingts a permis d'abord, souligne Mme Michèle Audon, directeur général de l'Opéra-Bastille, de diminuer considérablement les nuisances provoquées par le chantier. Mais, pour le professeur Haut, la partie de terrain gagnée par la réduction de l'atelier de décors, étant affectée à des commerces, échappera à l'Etat, ce qui nourrit son inquiétude. Il constate aussi que l'hôpital étouffera « *à jamais* » dans une ceinture de béton qui lui interdira toute création d'espaces privatifs pour la détente des malades, et toute construction nouvelle.

Car l'hôpital a besoin de se développer. Son directeur M. Michel Ripoche, en place depuis moins d'un an, admet que les contacts avec la direction de l'Opéra-Bastille ont été utiles bien que « *difficiles* ». Mais il voit mal comment désormais les Quinze-Vingts pourront mener à bien leurs projets : construire un nouveau bloc opératoire, réaménager le service des urgences, bâtir des locaux, une crèche notamment, pour un personnel qui réside souvent loin de l'hôpital. Sans oublier que le nombre des aveugles résidents devrait s'élever à trois cents pour que les Quinze-Vingts méritent leur appellation... Une lettre, entre les deux tours de l'élection présidentielle, de M. Jacques Chirac, ne l'a que partiellement rassuré. « *Nous devrons encore nous battre pour que les promesses qu'elle contient soient précisées*, prédit M. Ripoche. *Et respectées.* »

CHARLES VIAL.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Sophie et Lionel COHEN
ont la joie d'annoncer la naissance de leurs fils

Samuel,
Andreas,
Paul,

le 22 juillet 1988.

13, rue Scipion,
75005 Paris.

– Daniel et Viviane LUDWIG
ont la joie d'annoncer la naissance de

Marie-Hélène,

à Toulouse, le dimanche 17 juillet 1988.

Mariages

– Théodore et Nina
PECHEFF-EUDOKIMOFF,
leur fils Alexandre et leur fille Natacha,
font part du mariage de leur fils et frère

Kiril PECHEFF
avec
Evelyne THONNAT,

célébré à la mairie du 8e arrondissement, le samedi 23 juillet 1988, dans l'intimité familiale, en raison d'un deuil récent en Bulgarie.

22, rue du Lac,
92370 Chaville.

Décès

– Mme Thérèse Jacquier,
sa mère,
Mme Lucile Jacquier,
née Dubourdieu,
sa femme,
M. et Mme Michel Jacquier,
Marie et Pierre,
ses enfants et petits-enfants,
M. Michel Jacquier,
son frère,
MM. Jean-Pierre et Paul Ranjeva,
Mme Bakoly Galice,
née Ranjeva,
Sibylle Ninon et Minna,
ses beaux-enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean JACQUIER,
inspecteur général
des affaires d'outre-mer (C.R.),
ancien conseiller-maître en service extraordinaire à la Cour des comptes,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 28 juillet 1988.

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, rue de l'Epée-de-Bois,
75005 Paris.

– Anne JUGNET,
née Huang,

a été rappelée à Dieu le 23 juillet 1988, dans sa trente-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Brest, le 27 juillet 1988.

Son mari,
Gabriel Jugnet,
Et ses enfants,
Thérèse, Bernard et Vincent,
remercient leurs parents et amis de s'associer à leurs prières.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Ambassade de France en Thaïlande.

– Mme Lebon,
sa mère,
Mme Roger Haberstock,
née Valentine de Lingua de Saint-Blanquat,
son épouse,
Isabelle et Francis Haberstock,
ses enfants,
Paul et Juliette Haberstock,
son frère et sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Roger HABERSTOCK,

survenu le 24 juillet 1988, à l'âge de cinquante-trois ans, à Massat (Ariège).

Les Coumes,
09320 Massat.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Le professeur et Mme André Raffi,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Pierre Surbled et Mme,
née Alberte Raffi,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Jacques Perrilliat et Mme,
née Claude Raffi,
leurs enfants et petite-fille,
Les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Albert RAFFI,
née Juliette Lubet,

survenu le 27 juillet 1988,

et rappellent à votre souvenir son époux, le

général Albert RAFFI,

décédé le 28 mai 1977.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 29 juillet, à 16 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, Paris-6e.

122, avenue du Général-Leclerc,
75014 Paris.



Economie

SOMMAIRE

■ Le gouvernement termine le projet de loi budgétaire pour 1989. A l'exception de quelques secteurs comme l'éducation nationale, l'emploi, la recherche et la formation, les dépenses seront diminuées *(lire page 1 et ci-contre).*

■ Le Congrès américain a voté des indemnités de près de 6 milliards de dollars aux agriculteurs victimes de la sécheresse *(lire page 21).*

■ Les dépenses liées à la politique de l'emploi en 1987 ont augmenté de 5,3 % *(lire page 24).*

■ Le gouvernement prend différentes initiatives afin de développer la concurrence. Il souhaite autoriser de nouveaux vendeurs d'essence sur les autoroutes et favoriser la publicité des prix *(lire ci-contre).*

SOCIAL

En grève depuis trois mois

Les mineurs de Gardanne ont occupé la mairie de Marseille

Les mineurs CGT de Gardanne-Meyreuil (Bouches-du-Rhône) ont fêté à leur manière, le jeudi 28 juillet, l'anniversaire du premier trimestre de conflit portant depuis le 28 avril sur des revendications salariales. Une kermesse, réunissant près de cinq mille personnes selon la CGT et trois mille cinq cents selon la police, a été organisée sur le carreau de la mine. Puis deux mille manifestants environ ont participé, à partir de 14 heures, à une *« marche sur Marseille »*.

Au même moment, une cinquantaine de mineurs investissaient la mairie de Marseille. S'enfermant dans le bâtiment, ils ont allumé des feux de bengale, déployé des drapeaux rouges et déplié une banderole. Ils ont quitté les lieux vers 18 h 15.

Après cette occupation, M. Robert Vigouroux, maire (PS) de Marseille, a publié un communiqué dans lequel il *« regrette les exactions commises par des grévistes à la mairie »* et *« condamne cette violence gratuite et inutile »*. *« La ville de Marseille*, souligne-t-il, *n'a aucune responsabilité dans ce conflit et elle n'a ni l'autorité ni les moyens de le régler. »* Selon M. Vigouroux, *« des groupes ont forcé les serrures des bureaux de plusieurs adjoints et de locaux administratifs, causant d'importants dégâts matériels »*. *« J'ai toujours souhaité*, affirme M. Vigouroux, *qu'une solution intervienne dans l'intérêt des salariés, de leurs familles et de leur entreprise. Cela dit, le droit de grève ne peut être en aucun cas le droit de faire n'importe quoi. Il a ses règles et ses exigences. »*

CONJONCTURE

La préparation du budget de 1989

Priorité à la réduction du déficit

(Suite de la première page.)

Une chose est certaine, en tout cas : une source importante de recette va se raréfier. Se posera donc le problème de l'effort que l'Etat peut consentir pour renforcer, en tant qu'actionnaire unique, le capital des entreprises restées publiques. Car même si leur situation financière s'est très nettement améliorée (elles ont globalement dégagé, pour le secteur concurrentiel (1), un bénéfice d'environ 9 milliards de francs en 1987), leurs besoins restent très importants pour se mesurer à leurs concurrents étrangers : Bull, Thomson, CdF-chimie, Pechiney, réclament de l'argent et bien sûr Renault qui, supportant un endettement global de 46 milliards de francs demande à l'État de passer l'éponge sur la partie qui lui est due, soit 12 milliards de francs.

Il y a là, au travers des dotations, l'un des choix importants du budget de 1989, un choix dont dépendront par contrecoup le sort des dépenses comme celles consacrées au plan autoroutier de M. Méhaignerie, 2730 kilomètres en dix ans, *« un vrai feu d'artifice »*, s'inquiète-t-on au gouvernement ; un choix dont dépendront aussi les dépenses consacrées à *l'aide personnelle au logement*, aux PAP (prêts à l'accession à l'accession à la propriété) qui auront coûté cette année 9 milliards de francs à l'Etat (prêts à l'accession à la propriété) : difficile d'accorder des réductions d'impôts coûteuses pour attirer l'épargne dans l'immobilier alors que, dans le même temps, l'État se charge de dépenses pour subventionner le logement, estime la nouvelle équipe gouvernementale.

En tout état de cause, les calculs préliminaires incitent les pouvoirs publics à considérer 10 milliards de francs comme un maximum pour les dotations en capital de 1989, soit nettement moins qu'au cours des années précédentes (2). Quant aux certificats d'investissement (ces actions sans droit de vote qu'ont émises la plupart des entreprises publiques pour se procurer des fonds sans se privatiser), le nouveau gouvernement y est très peu favorable, estimant qu'ils affaiblissent le standing des sociétés qui les émettent.

Le gouvernement Rocard hérite de choix importants déjà effectués par l'équipe Chirac-Balladur : réduction de l'impôt sur les sociétés au taux de 42 %, incitation fiscale à l'épargne-retraite, aide fiscale au logement, abattement sur les revenus d'actions et d'obligations porté à 16 000 F. Des promesses de dépenses ont également été faites : loi de programme pour les DOM-TOM, plan pour les rapatriés de 30 milliards de francs, sur quinze ans, loi de programmation militaire 1987-1991, désendettement des grands ports.

Il n'est plus guère possible de corriger ces tirs. Sur quelques points, les orientations prises ne sont d'ailleurs pas discutées, notamment la baisse de l'impôt sur les sociétés.

Il est, en revanche, un héritage que M. Rocard a hésité à assurer : celui d'une réduction prioritaire du déficit budgétaire à 100 milliards de francs. MM. Balladur et Juppé avaient ramené *« l'impasse »* — privatisation aidant — de 153,3 milliards en 1985 à 120 milliards en 1987. Fallait-il poursuivre sur la même lancée, y consacrer une part importante des faibles marges de manœuvre dont l'État disposait grâce à d'importantes rentrées fiscales ? En arrivant à Matignon, M. Rocard était surtout soucieux d'accorder des crédits supplémentaires à l'éducation nationale, à la recherche, à l'emploi, bref de construire un budget vraiment novateur.

Un choix lourd de conséquences

Ce n'est qu'après de longues discussions que le premier ministre s'est rendu à l'argumentation du ministre des finances et, semble-t-il, de ses collaborateurs personnels. Les taux d'intérêt à long terme ne pourront vraiment baisser que lorsque l'État empruntera moins pour financer les intérêts de sa dette (100 milliards de francs environ l'an), intérêts qui progresseront encore à un rythme de 11 % l'année prochaine. En fait, le stock actuel de la dette, qui atteint environ 1 300 milliards de francs, ne commencera à se stabiliser en partage de la richesse nationale (PNB) qu'à partir du moment où le déficit budgétaire reviendra à moins de 70 milliards de francs par an. C'est alors que le gouvernement retrouvera des marges de manœuvre, et échappera au risque que lui *fait* courir l'évolution des taux d'intérêt.

Le raisonnement l'ayant convaincu, M. Rocard a fait de la réduction du déficit à 100 milliards de francs une priorité. Choix lourd de conséquences, ne serait-ce que sur le plan politique, un premier ministre socialiste reprenant à son compte la stratégie de MM. Chirac et Balladur...

Sur l'autre volet budgétaire, en revanche, celui de la fiscalité, le nouveau premier ministre se démarque complètement de son prédécesseur : il n'y aura plus de baisse de l'impôt sur le revenu et si la préparation du budget lui laisse des marges de manœuvre ce sont quelques taxes sur l'assurance qui seront réduites (dans la mesure où elles n'existent pas à l'étranger), ou bien encore la TVA qui sera abaissée. Mais manifestement, l'heure n'est plus aux baisses d'impôt comme cela avait été le cas depuis deux ans. En attendant, bien sûr, 1990 et les grandes manœuvres européennes qui concerneront la fiscalité de l'épargne...

Tout compte fait, les dépenses de l'Etat devraient, l'année prochaine, progresser d'environ 4,5 % et atteindre *quelque 1 130 milliards* de francs. Les recettes augmenteront spontanément d'un peu plus de 5 %, soit plus vite que le produit intérieur brut en valeur, ce qui permettra de réduire le déficit, mais posera le problème d'un nouvel accroissement de la pression fiscale.

Pas facile de vouloir tout à la fois réduire les déficits publics et les impôts de l'Etat.

ALAIN VERNHOLES.

(1) C'est-à-dire EDF, GDF, SNCF, RATP.

(2) D'après les documents officiels, le montant des dotations versées à l'ensemble du secteur public industriel entre 1983 et 1988 a atteint 50 milliards de francs. C'est dire l'importance de l'effort fourni par l'Etat. Pour 1986, 1987, 1989, les dotations accordées à l'ensemble des entreprises (industrielles et autres) a atteint 23 milliards de francs.

La hausse des prix de détail en juin : + 0,2 %

	VARIATIONS (en %) AU COURS			
	Des 12 derniers mois (juin 88/ mai 87)	Des 6 derniers mois (juin 88 déc. 87)	Des 3 derniers mois (juin 88/ mars. 88)	Du dernier mois (juin 88/ mai 88)
● ENSEMBLE	+ 2,6	+ 1,7	+ 1,0	+ 0,3
● ALIMENTATION (y c. boissons)	+ 1,4	+ 0,8	+ 0,3	+ 0,2
Prod. à base de céréales	+ 3,1	+ 1,7	+ 0,3	+ 0,1
Viandes de boucherie	+ 3,5	+ 2,3	+ 1,8	+ 0,9
Porc et charcuterie	+ 1,6	+ 0,7	+ 0,4	+ 0,3
Vol., lap., gib., prod. base viande	− 0,8	− 1,1	− 1,1	− 0,1
Produits de la pêche	+ 2,4	+ 1,2	− 0,3	− 0,1
Laits, fromages	+ 1,3	+ 1,3	+ 0,2	+ 0,1
Œufs	− 3,0	− 4,4	− 2,0	− 0,1
Corps gras et beurres	− 0,2	− 0,1	− 0,1	+ 0,1
Légumes et fruits	+ 1,6	+ 0,3	+ 0,5	+ 0,5
Autres produits alimentaires	+ 1,2	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1
Boissons alcoolisées	+ 1,3	+ 1,1	+ 0,4	+ 0,2
Boissons non alcoolisées	− 2,9	− 0,1	+ 0,1	0,0
● PRODUITS MANUFACTURÉS	+ 1,6	+ 1,4	+ 1,1	+ 0,2
1) Habillement et textiles	+ 3,3	+ 1,5	+ 0,7	+ 0,2
Vêtements de dessus	+ 3,0	+ 1,1	+ 0,7	+ 0,1
Autres vêtements et access.	+ 4,0	+ 1,6	+ 0,8	+ 0,2
Articles chaussants	+ 2,6	+ 0,9	+ 0,4	+ 0,2
Autres articles textiles	+ 2,3	+ 3,6	+ 1,1	+ 0,3
2) Autres produits manufacturés	+ 1,3	+ 1,3	+ 1,2	+ 0,3
Meubles et tapis	+ 3,4	+ 2,1	+ 0,8	+ 0,1
Appareils ménagers élec. et gaz	− 0,4	− 0,1	− 0,3	− 0,1
Autres art. équipement du ménage	+ 2,7	+ 1,9	+ 1,0	+ 0,3
Savon mén., produits entretien	+ 0,7	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,2
Articles toilette et soins	+ 0,8	+ 1,3	+ 0,9	+ 0,3
Véhicules	− 0,4	+ 1,3	+ 0,3	+ 0,1
Papeterie-librairie-journaux	+ 4,0	+ 2,4	+ 0,7	+ 0,1
Photo, optique, électroacoustique	− 4,6	− 1,7	− 0,7	− 0,3
Autres articles de loisirs	+ 2,9	+ 1,4	+ 0,7	+ 0,2
Combustibles, énergie	− 0,3	+ 0,3	+ 1,6	+ 0,7
Tabacs, prod. manuf. divers	+ 7,1	+ 5,1	+ 5,0	+ 0,1
3) Produits manuf. secteur privé (1)	+ 1,7	+ 1,2	+ 0,5	+ 0,1
● SERVICES	+ 4,9	+ 2,7	+ 1,4	+ 0,3
Services relatifs au logement	+ 6,0	+ 3,1	+ 1,6	+ 0,1
Dont : loyers	+ 6,5	+ 3,2	+ 1,6	0,0
Soins personnels, s. habillement (2)	+ 6,1	+ 3,7	+ 1,6	+ 0,6
Services de santé	+ 4,3	+ 3,1	+ 2,0	+ 0,1
Transports publics	+ 2,9	+ 2,3	+ 1,4	+ 1,3
Serv. d'utilisation véh. privé (3)	+ 6,0	+ 3,6	+ 1,1	+ 0,3
Hôtels, cafés, rest., cantines	+ 5,6	+ 3,1	+ 1,6	+ 0,5
Autres services (4)	+ 1,7	− 0,2	0,0	+ 0,2

L'indice de l'INSEE, calculé sur la base 100 en 1980, s'est inscrit en juin 1988 à 171,6 contre 171,1 en mai.

En rythme annuel sur les trois derniers mois, la hausse des prix est de 4 %.

(1) Hors énergie.

(2) Le poste « soins personnels, soins d'habillement » comprend notamment les dépenses de ressemelage, blanchissage, nettoyage, teinturerie, mais aussi les dépenses de coiffure.

(3) Réparations automobiles, parkings, stations-service, péage sur autoroutes, etc.

(4) Postes et télécommunications, frais d'enseignement (scolarité, mais aussi auto-écoles), spectacles, vacances, sports, camping, locations d'appareils, frais de réparation des appareils électroacoustiques, tirage de films, redevance TV, etc.

Le gouvernement entend favoriser la concurrence

De nouveaux distributeurs d'essence pourraient être autorisés sur les autoroutes

Le gouvernement de M. Michel Rocard entend poursuivre et accentuer la politique menée en faveur de la concurrence. Jeudi 28 juillet, Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'État chargée de la consommation, a indiqué son intention de *« renforcer les moyens du Conseil de la concurrence »* — en le dotant de rapporteurs supplémentaires — et d'accroître les sanctions, dans le cas d'entente par exemple. Mme Neiertz intervenait à l'occasion de la présentation par M. Christian Babusiaux, directeur au ministère de l'économie, du rapport annuel d'activité pour 1987 de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

Cette administration joue un rôle important pour la mise en œuvre de la politique de la concurrence. Elle mène des actions dans des domaines aussi divers que la sécurité alimentaire, l'observation des pratiques commerciales (les soldes saisonniers, le paracommercialisme...) et la surveillance des concentrations et des ententes.

Dans ce domaine, le ministère de l'économie a indiqué, jeudi 28 juillet, qu'il venait de saisir le Conseil de la concurrence sur trois dossiers : le ciment, la farine et les marchés publics. Pour les ciments, M. Bérégovoy, le ministre de l'économie, demande au conseil d'apprécier si *« les pratiques de prix uniformes, quel que soit le coût de livraison, entre les principaux producteurs »* n'ont pas pour conséquence de limiter fortement la concurrence par les prix. La seconde saisine concerne le comportement de l'Association nationale de la meunerie française, qui regroupe 90 % des entreprises du secteur, et qui alimente en farine les artisans boulangers et les grands transformateurs. Dans la troisième affaire, la Rue de Rivoli interroge le conseil sur des anomalies qui auraient été constatées lors d'un appel d'offres relatif à la construction d'une maison de retraite.

Dans l'avenir, les saisines par l'administration du Conseil de la concurrence devraient être plus fréquentes, a indiqué M. Babusiaux. Alors que sa direction l'avait saisi à seize reprises au cours de l'ensemble de l'année 1987, elle a déjà demandé au conseil d'intervenir dix-huit fois sur les sept premiers mois de 1988.

Toujours dans la même perspective, Mme Neiertz a confirmé la volonté du gouvernement *« d'une plus grande ouverture à la concurrence dans certains secteurs »*. Elle a notamment fait référence à la distribution de carburants sur les autoroutes. De nouveaux revendeurs pourraient être autorisés à vendre de l'essence sur les autoroutes ou à leur proximité. L'affichage des prix — déjà rendue obligatoire sur les autoroutes — est un autre axe de l'action que compte mener Mme Neiertz.

Reconnaissant qu'il y a dans de nombreuses professions *« des défauts d'affichage »*, elle compte engager des discussions avec les professionnels dans ce domaine. D'ores et déjà, les banquiers ont promis d'afficher les tarifs bancaires dès le trimestre prochain.

E. I.

AFFAIRES

Après le remplacement à la tête de l'UAP

Il n'y a pas de changement « à l'horizon » pour les PDG d'entreprise publique, *déclare M. Bérégovoy*

Comment redonner leur liberté aux actionnaires membres des « noyaux durs » constitués par M. Édouard Balladur lors des privatisations ? Ces actionnaires sont en effet tenus de conserver leurs titres au moins deux ans et ne peuvent les céder au cours des trois années suivantes qu'avec l'accord du conseil d'administration.

« Faut-il modifier la loi de privatisation d'août 1986 ? » s'est interrogé M. Pierre Bérégovoy, le ministre de l'économie, jeudi 28 juillet, lors de son point hebdomadaire avec la presse. *« J'y réfléchis*, a-t-il indiqué, *mais je n'y suis pas très favorable. »* Il souhaite éviter que ces entreprises privatisées *« ne puissent faire l'objet de surenchères par des investisseurs étrangers »*.

Sur l'ouverture du capital des entreprises publiques, le ministre de l'économie a réaffirmé que *« le 8 mai, les électeurs ont tranché. Il n'y aura ni renationalisation, ni privatisation »*. Il a cependant indiqué que des augmentations de capital pourraient être envisagées, sans davantage de précisions.

Evoquant le remplacement de M. Dromer par M. Peyrelevade à la *tête* de l'UAP, le ministre a déclaré qu'il ne voyait pas d'autre changement *« à l'horizon »* à la présidence d'entreprises publiques, sauf le cas de M. Jean-Maxime Levêque, *« atteint par la limite d'âge »* en septembre et actuellement président du Crédit lyonnais.

● **Téléviseurs couleur : l'arrêt des importations japonaises est monnaie courante.** — La décision de Bruxelles d'autoriser la France à interdire l'importation de quelque 300 000 téléviseurs japonais en provenance d'autres pays de la CEE *(le Monde* daté 24-25 juillet) n'est pas exceptionnelle. Le Syndicat des industries de matériels audiovisuels électroniques (SIMAVELEC) tient à faire cette mise au point. Il rappelle que, dans le cadre des accords commerciaux franco-japonais, le quota de téléviseurs importés chaque année est de 84 000 appareils. Tout *dépassement déclenche automatiquement* des interdictions. De telles mesures sont régulièrement prises deux fois par an. Les dernières en date sont du 10 décembre 1987 et du 18 janvier 1988 (échéance au 30 juin 1988). Le SIMAVELEC indique, en outre, que la décision de Bruxelles concerne les téléviseurs couleur originaires du Japon, mais ne vise pas les téléviseurs vendus sous marques japonaises, ou autres, fabriqués sur le territoire communautaire. Il ne s'agit donc pas de pénaliser les matériels produits dans les usines nippones implantées dans la CEE.

En privilégiant les investissements « actifs »

Le groupe Suez reclasse son portefeuille de participations

La prise de contrôle de la Société générale de Belgique (SGB) a confirmé Suez dans la stratégie que la Compagnie financière avait définie en matière de participations au moment de sa privatisation en octobre dernier. Elle veut privilégier les participations « stratégiques », où elle entend jouer un rôle d'actionnaire stable et actif. Celles-ci représentaient la moitié de son portefeuille de 6 milliards de francs au moment de sa privatisation. Elles en constituent les deux tiers désormais (compte non tenu de la SGB).

Pour les autres participations conçues pour « tourner » sur cinq ans, Suez n'est qu'un actionnaire financier passif qui profite de bonnes occasions pour se désengager et valoriser au mieux son investissement. Plusieurs opérations au cours des mois passés illustrent la mise en œuvre de cette stratégie.

Côté participations stratégiques, au nombre desquelles s'inscrivent Accor, la Lyonnaise des eaux, Cap Gemini..., Suez a ainsi augmenté sa part dans Saint-Gobain à quelque 5 % pour 310 millions de francs, a pris près de 10 % d'Exor (holding principal actionnaire de Perrier) pour 370 millions et investi 150 millions de francs pour acquérir environ 5 % dans Harlin, holding qui possède 40 % d'Elders, important groupe australien très diversifié.

Côté participations « tournantes », Suez a vendu ses 20 % dans Optorg pour 60 millions, ses 10 % dans Delmas-Vieljeux pour 200 millions et très récemment ses 6 % dans Beghin-Say, en accord avec la direction, pour un peu plus de 300 millions. Les cessions ont donc équilibré les acquisitions, tout comme la levée de fonds propres par la Compagnie financière a compensé l'investissement dans la Société générale de Belgique, permettant ainsi à Suez de ne pas toucher à son « matelas » de 3 milliards de francs de réserves.

Si l'opération SGB n'a pas endetté Suez, celle-ci reconnaît cependant courir un « risque éventuel » de quelque 2 milliards au titre de sa participation (51 %) dans la Sodecom, holding qui a repris, pour un peu plus de 4 milliards de francs, les 6 millions de titres SGB détenus par Carlo De Benedetti. Ce rachat, qui porte la participation de Suez dans la SGB à 80 %, a été financé par un endettement de Sodecom à hauteur de 3,5 milliards. Payé en cash mais aussi en titres Suez, Cerus, holding française de Carlo De Benedetti, se retrouve désormais actionnaire à plus de 4 % de la compagnie.

C. B.

La Colombie met en vente sa participation dans Sofasa-Renault

Le gouvernement colombien a annoncé qu'il allait mettre en vente la participation de 50 % détenue par l'organisme d'Etat IFI (Instituto de Fomento Industrial) dans Sofasa, société industrielle et commerciale dont Renault possède l'autre moitié du capital. En mars dernier, le groupe automobile français, premier constructeur en Colombie avec 36 % d'un marché de quarante-trois mille véhicules, a signé avec le gouvernement colombien un accord qui prévoit le renouvellement du contrat d'assemblage des modèles Renault (Renault 4, 9, 21 et Nevada) pour dix ans, et la prise de contrôle majoritaire de Sofasa par Renault qui propose de racheter dans un premier temps 25 %, puis le reste dans un délai de trois ans.

A ce jour, Renault n'a pas reçu de réponse officielle et le gouvernement colombien a annoncé son intention de lancer une offre publique pour la vente de sa participation. Cependant, les statuts de Sofasa prévoient, d'une part que Renault dispose d'un droit de préemption en cas de vente de ses titres par l'IFI, d'autre part que tout montage d'un véhicule d'une autre marque par Sofasa nécessite l'accord du français.

La Bundesbank poursuit le relèvement de ses taux

Jeudi 28 juillet, la Banque fédérale d'Allemagne (Bundesbank) a relevé d'un demi-point son taux d'avances sur titres (Lombard) qui passe de 4,5 % à 5 %. Ce taux avait été abaissé de 5 % à 4,5 % le 5 novembre dernier pour plaire aux Etats-Unis et freiner la baisse du dollar, et il revient donc à son niveau initial. Son relèvement fait suite à trois augmentations du taux des pensions qu'accorde la Bundesbank aux établissements bancaires, porté successivement, depuis le 21 juin, de 3,25 % à 4 %.

Le taux Lombard s'applique à des avances spéciales faites aux banques en dernier ressort, à un coût normalement supérieur aux taux du marché ou à celui des pensions de la Banque fédérale qui constitue véritablement le taux directeur. Son relèvement ne se produit donc qu'en dernier, ratifiant ainsi une hausse antérieure. En Allemagne, son augmentation était largement anticipée, le loyer de l'argent au jour le jour ayant déjà augmenté en passant précisément à 4,50 %.

Ce relèvement n'a aucun effet sur les marchés des changes où le mark s'est à nouveau affaibli après un timide raffermissement.

F. R.

Économie

AGRICULTURE

Le gel des terres vu des Alpes-de-Haute-Provence

La plaine contre la montagne

La perspective de gel des terres en France fait surgir un antagonisme, dans les Alpes-de-Haute-Provence, entre les céréaliers de plaine et les producteurs de montagne. Après le Cher (*le Monde* du 27 juillet) et le Val-d'Oise (*le Monde* du 29 juillet), nous terminons par les Alpes de Haute-Provence notre enquête sur la jachère.

DIGNE
de notre correspondant

« Le gel des terres est une sorte de chômage technique déguisé. Il aboutit à priver l'agriculteur d'un outil de production. Mais les exploitants sont des gens raisonnables. Si le gel doit permettre de réduire les excédents, ils accepteront cette mesure. A la condition sine qua non *qu'elle n'entraîne pas une diminution de leurs revenus. »*

Président de la chambre d'agriculture, M. Sylvain Bernard pense résumer le sentiment général des agriculteurs du département. Dans les Alpes-de-Haute-Provence, la jachère aura une incidence pour 60 % à 70 % des agriculteurs. Ceux qui sont spécialisés dans les surfaces céréalières ou pour qui les céréales constituent une production complémentaire.

Trois ou quatre secteurs représentant 35 000 à 40 000 hectares seront touchés : les plateaux non irrigués de Valensole et de Forcalquier, le Sisteronnais et les contreforts du val de Durance. Dans le département, dans la plaine en particulier, la production céréalière est le second gagne-pain des exploitants, après l'arboriculture. Dans les vallées des Alpes du Sud, les agriculteurs se sentent concernés par la jachère au même titre qu'un cultivateur de la Beauce ou de la Brie.

« Mieux vaut geler les terres qui n'ont pas beaucoup de productivité et maintenir celles qui ont un rendement intéressant, estime M. André Pinatel, augriculteur aux Mées, à 20 kilomètres de Digne. *N'est-il pas préférable d'avoir de beaux alpages en zone de montagne plutôt que de s'escrimer à faire pousser des céréales pour le bétail à un prix non concurrentiel ? Les éleveurs pourront alors acheter aux agriculteurs de la plaine. Mais il faudra pour cela des indemnités conséquentes. »*

Pour M. Lucien Gilly, éleveur à Jausiers, dans la haute vallée de l'Ubaye, *« les agriculteurs de la plaine sont capables de subvenir aux besoins de nos cheptels, mais les éleveurs de montagne peuvent-ils renoncer à leurs arpents de cultures céréalières ? »*

Le gel des terres est une mesure technique provisoire qui peut être dangereuse à long terme. Ceux qui ne gèleront pas, ou dont la production est importante, garderont les marchés aux dépens des autres. La contrepartie du gel – la prime – apparaît comme une « carotte » qui permettra à certains de passer le cap et d'atteindre l'âge de la retraite. Plus rarement de revenir sur le marché.

« Au lieu de geler les terres de la CEE, augmentons les productions oléagineuses. Il y a là une reconversion possible pour les agriculteurs, qui permettrait à l'Europe d'être auto-suffisante en soja et en produits pour bestiaux », observe M. Jean Chabot, exploitant à Marcoux, une petite commune proche de Digne. *« La jachère est un pis-aller, pas une solution. Surtout dans une zone marginale comme la nôtre. Imaginons une nouvelle crise du lavandin. La prime de 2 000 francs étant plus intéressante que le changement d'affectation des terres, 30 000 hectares sur le plateau de Valensole retourneraient à la friche. Ce serait une catastrophe économique et écologique. »*

Enfin, si M. Chabot voit d'un très bon œil l'abandon du projet de jachère verte qui aurait constitué un handicap supplémentaire et une concurrence déloyale pour les zones d'élevage traditionnelles, il ne donne pas pour autant quitus au nouveau ministre de l'agriculture : *« Plutôt que de proposer le gel des terres, il serait préférable de taxer les engrais. Cela aurait l'avantage de diminuer le rendement dans les zones les plus productives, de niveler les cours du marché tout en évitant la pollution des nappes phréatiques par les nitrates. »*

FRANÇOIS DE BOUCHONNY.

Alors que la pluie revient aux Etats-Unis

Le Congrès accorde aux agriculteurs près de 6 milliards de dollars d'indemnité sécheresse

WASHINGTON
de notre correspondant

Après la sécheresse, la pluie et un flot de dollars d'indemnité pour les agriculteurs américains. Alors que la majeure partie des Etats-Unis en particulier le Middle West, a reçu ces derniers jours d'importantes chutes de pluie, les deux chambres du Congrès américain ont voté, jeudi 28 juillet, les indemnités les plus élevées qui aient jamais été accordées aux fermiers : près de 6 milliards de dollars.

Certes les récentes précipitations n'ont pas réparé tous les effets de l'exceptionnelle sécheresse qui a affecté, au printemps et au début de l'été, une bonne part des grandes régions céréalières des Etats-Unis. De même les indemnités ne devraient pas compenser complètement les pertes subies par les agriculteurs, estimées globalement à 10 milliards de dollars. Et pour certains fermiers, incapables de « *tenir* » financièrement jusqu'à l'arrivée des dédommagements, il est peut-être déjà trop tard.

Mais le changement de temps et la générosité du Congrès, particulièrement stimulée en année électorale, ont très nettement amélioré les perspective. La pluie est tombée à un moment crucial pour les cultures de soja, qui devraient être, pour l'essentiel, sauvées. La situation reste plus délicate pour le maïs, qui a, dans certains Etats, subi des dégâts irréversibles. Mais à la Bourse de Chicago les cours des principales céréales ont chuté en même temps que les averses, après avoir monté en flèche au début de l'été.

Le niveau du Missisipi – voie de transport essentiel pour les céréales du Middle West, et où des centaines de barges son restées longtemps immobilisées – est en train de remonter rapidement. Cependant, dans de nombreux Etats, le total des précipitations reste très insuffisant, et les réserves d'eau du sol sont loin d'être reconstituées. En certaines régions, la sécheresse persiste d'ailleurs – de graves incendies, vraissemblablement attisés par des pyromanes, continuent à ravager le parc national de Yellowstone, dans le Wyoming.

La sécheresse est tenue pour responsable, au moins pour partie, de l'accélération de l'inflation – qui atteint désormais 4,7 % en niveau annuel. Mais ce sont surtout ses effets possibles sur le déficit budgétaire qui inquiètent l'administration.

Intérêts particuliers

A priori, la sécheresse doit pourtant permettre à l'Etat fédéral de faire des économies, puisque les subventions qu'il verse régulièrement aux agriculteurs sont fonction de la production, et que celle-ci devrait baisser. Ce sont en principe les sommes ainsi économisées qui devraient être restituées aux producteurs sinistrés sous forme d'indemnités.

Le président Reagan et les responsables du budget ont fermement enjoint le Congrès de ne pas aller au-delà, sous peine d'aggraver le déficit budgétaire et donc de mettre en action les mécanismes prévus par la loi Gramm Rudman – qui opèrent des coupes « automatiques » dans divers chapitres de dépenses, y compris la défense et les programmes sociaux.

Il semble que M. Reagan ait été, dans une certaine mesure, entendu, le Congrès étant parvenu à raisonner ceux de ses membres qui voulaient se livrer à leur péché mignon : faire figurer dans la loi d'indemnités toute sorte de provisions favorables à des « *intérêts particuliers* », et qui auraient singulièrement alourdi l'addition (certaines différences subsistent entre les textes votés respectivement par la Chambre des représentants et le Sénat, et devront faire l'objet de l'habituelle procédure de conciliation. Mais, en réalité, personne ne sait très exactement combien coûteront les dispositions votées par le Congrès (les estimations vont, pour l'instant, de 5,7 à 5,9 milliards de dollars), et les circonstances se prêtent mal à la rigueur.

Les deux partis ont l'œil fixé sur les élections de novembre, et le président Reagan lui-même pourra difficilement ignorer les réalités politiques et les intérêts des républicains et du vice-président George Bush. Le texte de la loi devrait lui être soumis dans la première quinzaine d'août, soit juste avant l'ouverture de la Convention républicaine.

Déjà, M. Reagan est soumis à de fortes pressions de la part des élus de son parti qui le supplient de renoncer à mettre son *veto* à une loi contraignant les entreprises à informer soixante jours à l'avance leur personnel en cas de fermeture. S'il persiste néanmoins dans son intention de rejetez cette mesure très populaire parmis les salariés de l'industrie, il pourra difficilement, sous prétexte de rigueur budgétaire, risquer de mécontenter, en plus, les agriculteurs.

JAN KRAUZE.

AÉRONAUTIQUE

Le Canada passe une nouvelle commande d'Airbus

La compagnie Canadien International (deuxième transporteur aérien du Canada) a annoncé, le 29 juillet à Calgary (Alberta), qu'elle avait passé commande de dix-sept Airbus A-320 et pris une option sur trente-quatre autres appareils du même modèle. Le transporteur a commandé, en outre, trois Boeing 747-400 et pris une option sur quatre autres avions similaires. Des dix-sept Airbus commandés, sept ont déjà été revendus à la *GPA A-320* Limited, basée en Irlande, société détenue à 25 % par la PWA Corporation, qui contrôle à part entière Canadien International.

Les premières livraisons de l'Airbus, qui est équipé d'un moteur CFM 56-5A construit par les sociétés française SNECMA et américaine General Electric, sont prévues pour 1994.

L'acquisition d'Airbus par Canadien International intervient une semaine après que Air Canada, en voie de privatisation, a commandé trente-quatre Airbus A-320 et pris une option sur vingt autres appareils. – (*AFP*.)

M. Delebarre étudie le rapport d'enquête sur l'accident de l'A-320

M. Michel Delebarre, ministre des transports et de la mer, à qui a été remis le rapport préliminaire d'enquête sur l'accident de l'Airbus A-320 d'Air France à Mulhouse fin juin, devait faire connaître le 29 juillet son sentiment sur le contenu de ce document. La commission d'enquête administrative et technique était présidée par M. Claude Bechet, commandant de bord à Air France.

Selon des informations concordantes qui reprennent celles qui ont filtré çà et là depuis trois semaines, l'analyse des boîtes noires de l'appareil et les conclusions de la commission d'enquête mettraient hors de cause la conception technique de l'appareil A-320. Il n'y aurait donc eu aucune défaillance matérielle de l'avion. En revanche, il semble établi que l'avion volait trop bas et à une vitesse inférieure à la minimale. Chez Air France, qui de son côté conduit une enquête interne, on indique que le commandant de bord Michel Asseline et son copilote Pierre Mézières, qui étaient aux commandes de l'appareil, ont depuis été suspendus de vol.

REPÈRES

Chômage

Baisse au Japon

Au Japon, le taux de chômage, corrigé des variations saisonnières, s'élevait en juin à 2,4 %, son niveau le plus bas sur soixante-sept mois, a indiqué, vendredi 29 juillet, à Tokyo, l'Agence japonaise pour l'économie. Le nombre de personnes sans emploi était en juin de 1,56 million, soit quatre-vingt-dix mille de moins qu'en mai. – *(AFP.)*

Conjoncture

Stabilité en RFA

Les excédents extérieurs allemands se sont montrés pratiquement stables en mai 1988. Si le surplus commercial est revenu à 10,3 milliards de marks contre 10,5 milliards en mai 1987, il est supérieur à celui d'avril 1988 (9,5 milliards). L'excédent de la balance des paiements fléchit un peu : 7,6 milliards de moins en mai 1988 contre 8,6 milliards en avril 1988 et 8,4 milliards en mai 1987. Les prix à la consommation ont diminué de 0,1 % en juillet 1988 par rapport à juin en données brutes, grâce à la baisse saisonnière des produits alimentaires.

En rythme annuel, par rapport au mois de juin 1987, ces prix s'inscrivent en augmentation de 1 %, contre 1,1 % en juin et mai 1988, en ligne avec les prévisions du gouvernement, qui tablent sur un taux d'inflation de 1 % pour l'année 1988.

Consommation

Nouvelle progression américaine

Les dépenses de consommation ont augmenté aux Etats-Unis de 1 % en juin, enregistrant ainsi leur plus forte progression depuis août 1987 (plus 1,3 %), a indiqué jeudi 28 juillet le département du commerce. Les revenus avant impôts des Américains ont également progressé d'une façon sensible, avec une hausse de 0,7 % (déjà plus 0,5 % en mai).

La nette accélération des dépenses de consommation, qui avait déjà enregistré une hausse de 0,6 % en mai, risque de relancer les craintes d'une surchauffe économique et d'une reprise de l'inflation, selon les analystes. – *(AFP.)*

Déficit budgétaire

Prévisions en hausse pour 1988 aux Etats-Unis

Le gouvernement américain a révisé en hausse le déficit du budget fédéral pour l'année fiscale en cours. Au lieu des 146,7 milliards retenus dans son estimation précédente (de février), il a évalué jeudi 28 juillet à 152,3 milliards le déficit budgétaire attendu. Il serait ainsi légèrement supérieur à celui de 1987 (150,4 milliards).

Dans son rapport de mi-session, l'administration Reagan a par ailleurs estimé à 140,1 milliards le déficit du budget fédéral pour l'année fiscale 1989, qui commencera le 1er octobre. – *(AFP.)*

Prix

Plus 0,2 % en un an au Japon

Ayant baissé de 0,2 % en juin par rapport à mai, les prix à la consommation ont augmenté en un an au Japon de 0,2 %, a indiqué vendredi 29 juillet l'agence de gestion et de coordination à Tokyo. – *(AFP.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Marchés financiers

Pour essayer de résoudre sa crise interne
LVMH devrait se transformer en société à conseil de surveillance

Le conseil d'administration de LVMH Moët-Hennessy Louis Vuitton devait se réunir, le 29 juillet, pour décider d'une modification des statuts et d'une transformation en société à directoire et conseil de surveillance. Cette proposition, faite par M. Racamier, vice-président et représentant du clan Vuitton, apparaît comme un épisode supplémentaire de la crise que traverse le groupe. S'y affrontent M. Racamier et M. Chevalier, PDG et représentant de Moët-Hennessy. Profitant des événements, M. Arnault, PDG d'Agache, s'est introduit dans le capital et a conclu un accord – pour en acquérir 24 % – avec le britannique Guinness. Les groupes Agache et Guinness ont en fait annoncé, le 29 juillet, qu'ils avaient acquis en Bourse 20 % des titres LVMH et 27,2 %, au total, en comptant les obligations convertibles. M. Arnault devrait encore augmenter cette participation jusqu'à 30 %. Celle-ci sera portée, suivant l'accord, par une société jointe, au nom qui vient d'être choisi de Jacques Rober SA, dont Agache détiendra 60 % et Guinness 40 %.

Le groupe Tapie condamné à verser une partie des bénéfices de Look aux anciens propriétaires

Le tribunal de commerce de Nevers a reconnu à la famille Beyl-Catin, ancien propriétaire de la société Look (fixations de ski), le droit de disposer d'une partie des bénéfices réalisés par le groupe Bernard Tapie, actuel propriétaire. Le tribunal, constatant que l'augmentation de capital de la société voulue par M. Tapie, par incorporation de créances, n'a pas encore été réalisée, a estimé, dans un jugement rendu le 27 juillet, que la famille Beyl-Catin reste propriétaire de 34 % des actions Look, tant que cette augmentation n'est pas effectuée. En conséquence, le groupe Tapie devra verser environ 20 millions de francs

Le tribunal n'a pas accédé à la demande de la famille de se voir confirmer dans ces 34 % après l'augmentation de capital, à moins qu'elle n'investisse à hauteur de ce pourcentage dans la nouvelle société. D'autre part, les anciens propriétaires ont introduit une action en référé pour obtenir l'envoi d'une mission d'expertise sur la gestion de certaines opérations menées par Look.

OPA sur la compagnie d'assurances La Suisse

La bataille à trois pour la prise de contrôle de la compagnie d'assurances La Suisse vient de connaître un nouveau rebondissement. L'homme d'affaires André Grebler, auteur de la première offre d'achat lancée le 18 juillet, a retiré sa proposition. En face de lui était entrée en lice la Rentenanstalt, la première compagnie suisse d'assurance-vie. Avec l'accord des dirigeants de La Suisse, Rentenanstalt a lancé, mercredi 27 juillet, une OPA à 12 000 francs suisses l'action. Elle est supérieure de 20 % à une troisième proposition faite en début de semaine par M. Tito Tettamanti et son holding Saurer (*le Monde* du 28 juillet). Les dirigeants de la Rentenanstalt ont déclaré que leur société ne surenchérirait en aucun cas à son offre de 12 000 francs suisses par action, niveau que les actions de La Suisse avaient dépassé jeudi à la Bourse de Zurich.

● **L'ancien président de la COB chargé d'une mission.** – M. Yves Le Portz, qui sera remplacé prochainement à la présidence de la COB (Commission des opérations de Bourse) par M. Jean Farge, s'est vu confier, par M. Pierre Bérégovoy, une mission de réflexion sur les nouveaux pouvoirs nécessaires pour la COB.

NEW-YORK, 28 juillet ↑
Vif redressement

Après la pluie, le beau temps. Wall Street a, jeudi, retrouvé le sourire. Le démarrage de la journée avait pourtant été laborieux. Derechef, les cours s'étaient alourdis. Mais, progressivement, l'écart a été comblé. Finalement, sur une vague d'achats de dernière minute, le marché s'est soulevé, l'indice des industrielles s'établissant à 2 082,33, soit à 28,63 points au-dessus de son niveau précédent. Le bilan général n'a cependant pas pleinement reflété ce résultat. Sur 1 944 valeurs traitées, 884 seulement ont monté, 546 ont encore baissé et 514 n'ont pas varié.

Plusieurs facteurs ont convaincu la Bourse new-yorkaise de reprendre son ascension. Et pour commencer, la décision du FED de ne pas agir sur le levier des taux pour contrer l'inflation renaissante. La fermeté du dollar et du marché obligataire a produit également une excellente impression, avec la baisse des matières premières.

Enfin, la reprise de l'activité sur le front des OPA (Mac Graw Hill) a redonné du punch à la spéculation. Les transactions ont un peu augmenté avec 154,7 millions de titres échangés contre 135,89 millions.

VALEURS	Cours du 27 juillet	Cours du 28 juillet
Alcoa	50 7/8	51 1/8
A.T.T.	26 1/8	26 1/4
Boeing	58 1/8	59 5/8
Chase Manhattan Bank	28 5/8	28 3/4
Du Pont de Nemours	85	84 7/8
Eastman Kodak	43 3/8	44 3/4
Exxon	45 5/8	46 1/8
Ford	50 5/8	51 7/8
General Electric	40 1/2	42
General Motors	79 1/4	79 7/8
Goodyear	60	60 3/4
I.B.M.	121 1/8	123 3/4
I.T.T.	48 1/2	49 7/8
Mobil Oil	48 3/4	44 1/8
Pfizer	49 7/8	50 3/8
Schlumberger	33 5/8	34 1/8
Texaco	46 5/8	47 1/4
UAL Corp. ex-Allegis	93 1/4	93 3/4
Union Carbide	21 3/8	21 1/2
U.S.X.	30 5/8	30 5/8
Westinghouse	51 5/8	52 3/8
Xerox Corp.	52 1/8	52 3/4

PARIS, 28 juillet ↓
Résistance

Une fois encore, la place parisienne a fait preuve de résistance, réagissant peu au mouvement de baisse de Wall Street et à la remontée du Lombard. En RFA, le taux directeur de la Bundesbank a été relevé de 4,5 % à 5 % en début d'après-midi. Cette annonce avait été largement anticipée par les intervenants, et ne provoqua pas de réaction sur le MATIF (marché à terme des instruments financiers). Le contrat de septembre perdait 0,25 %, à 102,95. Au rez-de-chaussée du palais Brongniart, l'indicateur instantané demeurait résolument aux alentours de – 0,30 %. Il inscrivait en clôture – 0,28 %. La torpeur estivale gagnait un peu plus les intervenants, renforçant l'apathie générale. « Et si des raiders profitaient de cette situation pour prendre le contrôle des sociétés ? », se demandait un gestionnaire de passage. Comme certains de ses confrères, il se rappelle l'été 1987, où, à pareille époque, M. Jérôme Seydoux, président des Chargeurs, avait profité du départ en vacances de M. Christian Derveloy, le président de Prouvost, pour acheter de nombreux titres de son groupe textile afin d'en prendre le contrôle. L'idée a sans doute porté ses fruits d'autant que l'année 1988 fourmille d'exemples de ce type et d'OPA. Quelles seront les prochaines cibles ? « Pourquoi pas LVMH ? » se demandaient quelques-uns. « M. Bernard Arnault pourrait être tenté d'en prendre le contrôle. » D'autres évoquaient des possibilités de rachat de Moulinex ou Labinal. Ce titre était d'ailleurs parmi les plus fortes progressions de la séance tout comme Havas. Plus de 26 000 actions de ce groupe de communication étaient échangées en milieu de journée. Parmi les baisses, on notait l'UIC et la Parisienne de réescompte, ainsi que Schneider et Matra.

Le GAN annonçait une série de participations : 6,02 % dans GFC, 7,20 % dans l'UIS, 5,22 % dans la CSEE, 7,70 % dans les Ardoisières d'Angers, 6,94 % dans Santa Fe, et 7,26 % dans la Holding Saint-Honoré.

Enfin, sur le second marché de Nancy, les cotations de Croisées et Profils étaient suspendues dans l'attente d'une opération financière.

LONDRES, 28 juillet ↑
Légère hausse

La hausse de la livre sterling, qui a semblé écarter momentanément une nouvelle remontée des taux d'intérêt, a encouragé les investisseurs au Stock Exchange. L'indice FT a gagné 1,9 point (+ 0,12 %) à 1 480,7. Le volume des échanges a fortement augmenté avec 494,3 millions de titres négociés contre 363 millions la veille. L'activité était soutenue par les rumeurs multiples d'OPA. Ainsi dans le domaine de la communication et de l'édition, Pearson et Reed International étaient très recherchés. Il en était de même dans le secteur électrique pour Oxford Instrument. La société spécialisée en recherche médicale, Amersham, voyait le cours de ses actions fortement progresser à la suite de l'abandon par le gouvernement de sa « golden share » (action spécifique). Les valeurs bancaires étaient en grande partie orientées à la baisse, emmenées par la Lloyds. Le groupe de BTP Taylor Woodrow s'appréciait après que Trafalgar House eut annoncé avoir porté à 8,5 % sa part dans cette firme. Les fonds d'Etat ont terminé en hausse, tandis que les mines d'or ont reculé légèrement.

TOKYO, 29 juillet ↑
La hausse continu

Nouvelle séance de hausse, vendredi, à Tokyo. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement a toutefois tendu à se ralentir un peu. En fin de matinée, l'indice Nikkeï enregistrait une avance de 178 points (+ 0,64 %). Dans l'après-midi, des prises de bénéfices se produisirent, affectant notamment la construction électrique. En clôture, le Nikkeï s'établissait à 27 911,63, soit à 115,54 points (+ 0,42 %) au-dessus de son niveau précédent.

Les professionnels se déclaraient généralement très satisfaits du comportement de la Bourse. « Le marché est plutôt positif. Le mouvement a été assez général, pas seulement sur les financières, mais aussi sur les valeurs liées à la demande intérieure », faisait remarquer M. Simon Smithson, analyste chez Kleinwort Benson International. L'activité s'est accélérée et 1 milliard de titres ont été échangés contre 850 millions la veille.

VALEURS	Cours du 28 juillet	Cours du 29 juillet
Akai	640	620
Bridgestone	1 320	1 320
Canon	1 520	1 460
Fuji Bank	3 100	3 220
Honda Motors	2 440	2 350
Matsushita Electric	3 000	2 960
Mitsubishi Heavy	934	975
Sony Corp.	7 090	6 950
Toyota Motors	2 970	2 950

FAITS ET RÉSULTATS

● **ICI : résultats semestriels records.** – Le groupe britannique ICI, numéro 4 mondial de la chimie, annonce pour les six premiers mois de l'exercice en cours, un bénéfice consolidé avant impôts de 783 millions de livres. En progression de 13 % sur le chiffre enregistré en 1987 à pareille époque, ce résultat est le plus élevé jamais enregistré pour un semestre. Qui plus est : il est supérieur aux prévisions faites par les analystes de la City (entre 750 et 770 millions de livres). Le chiffre d'affaires augmente de 5,3 % à 5,86 milliards de livres. Le dividende intérimaire est augmenté de 12,5 % à 18 pence. Le conseil des ICI estime que les perspectives sont encourageantes pour le reste de l'année.

● **Philips : orage sur les profits.** – Le géant néerlandais annonce, pour le premier semestre, une chute de 20 % de son bénéfice net à 338 millions de florins. Véritable baromètre de la santé du groupe, le résultat d'exploitation (1,35 milliard de florins) recule de 11 % malgré l'amélioration observée durant le deuxième trimestre. Le chiffre d'affaires atteint 25,5 milliards de florins. Il progresse de 9 % en volume, mais de 5 % seulement en valeur en raison des variations de changes. La direction prévoit pour l'exercice 1988 en entier un résultat à peu près égal au précédent (818 millions de florins), grâce à des plus-values dont l'origine n'a pas été révélée. Un membre du conseil de groupe, M. H. Appelo, attribue à l'érosion des prix sur le marché de l'électronique grand public une bonne partie de la baisse des profits. Mais il accuse aussi le dollar d'en être responsable à cause de son repli. Les mesures de réduction des coûts devraient bientôt commencer à porter leurs fruits. Sur les 10 000 à 20 000 suppressions d'emplois prévues pour cette année, 4 800 ont déjà eu lieu, ramenant les effectifs globaux à 331 500 personnes. Mais ce dégraissage pourrait bien ne pas suffire. M. Appelo n'a pas nié que Philips étudiait des possibilités de se défaire de participations, dans des joints-ventures par exemple. Lesquelles ? Mystère ! En attendant, la publication des résultats de Philips a entraîné une baisse sensible (– 10 %) de l'action de la firme d'Eindhoven à la Bourse d'Amsterdam. Fin juin, Philips a demandé l'introduction de ses actions à Tokyo.

● **Kodak : bénéfice record grâce à Sterling.** – Le groupe annonce pour le deuxième trimestre un bénéfice net record de 390 millions de dollars (+ 8 %), qui porte à 650 millions de dollars (+ 20 %) son résultat semestriel, pour un chiffre d'affaires accru de 27 % à 7,46 milliards. La progression des bénéfices et du chiffre d'affaires reflète en partie l'acquisition par Kodak, en février dernier, du groupe pharmaceutique Sterling Drug Co. Le porte-parole de Kodak a toutefois souligné que son groupe aurait obtenu des résultats records sans la contribution de Sterling. La hausse sensible des ventes s'explique aussi par la forte augmentation des ventes à l'étranger (+ 33 % contre + 24 % pour les ventes aux Etats-Unis) grâce, notamment, au recul du dollar.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	256 10	256 10	IN2	182	187
Arnault & Associés	535	535	Int. Metal Service	320	332 50 d
Asystel	240	235	La Commande Electr.	415	378 70 o
B.A.C.	430	430	Le gd livre du mois	274	274
B. Demachy & Assoc.	370	370	Loca Investissement	250	250
B.I.C.M.	531	540	Locamic	....	187
B.I.P.	....	527	Marlin Immobilier	....	....
Boiron	383	398 30	Metallurg. Minière	130 10	131 90
Bolloré Technologies	930	930	Mécalogie Internat.	453	450
Buitoni	1050	1050	Mécroservice	118	122
Câbles de Lyon	1374	1374	M.M.B.M.	540	540
Calberson	750	747	Molex	242	232
Canal Plus	589	575	Navale-Delmas	885	880
Cardif	847	848	Olivetti-Logabax	....	187
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	276	Om. Gest.Fin.	300	300
C.A.T.C.	134 50	130	Presbourg (C. In. & Fin.)	97	100
C.D.M.E.	915	915	Présence Assurance	475	478
C. Equip. Elect.	300	....	Publicat. Filipacchi	....	440
C.E.G.I.D.	760	730	Razel	878	878
C.E.G.E.P.	....	165 20	St-Gobain Emballage	....	1270
C.E.P.-Communication	1410	1410	St-Honoré Matignon	185 50	184 50
C.G.I. Informatique	736	737	S.C.G.P.M.	....	316 20
Ciments d'Origny	485	481	Segin	360	363
C.N.I.M.	....	313	Sema-Metra	489	500
Concept	265	265	S.E.P.	1500	1460
Conforama	800	800	S.E.P.R.	....	1365
Creeks	429	429	S.M.T.Goupil	270	275
Dalsa	215 70	218	Sodiaforg	850	820
Dauphin	4270	4440	Sopra	300	300
Devanlay	1000	1000	TF 1	230	231
Deville	602	602	Unilog	145	148
Duménil-Leblé	1125	1130	Union Financ. de Fr.	399	400
Editions Belfond	125 10	125	Valeurs de France	324 50	325
Elysées Investiss.	24	24 10			
Finacor	500	510			
Guintoli	500	500			
Guy Degrenne	850	855			
I.C.C.	205	213 20			
IDIA	213	218 50			
I.G.F.	142	139 90			

Marché des options négociables le 28 juillet 1988

Nombre de contrats : 6 633.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
		dernier	dernier	dernier	dernier
Accor	440	25	–	23	–
CGE	280	52	60	3	–
Elf-Aquitaine	320	16,50	–	–	–
Lafarge-Coppée	1 300	75	–	50	–
Michelin	200	18	28	13	18
Midi	1 355	43	–	–	145
Paribas	400	20,50	–	16	–
Peugeot	1 300	55	101	–	127
Saint-Gobain	560	9,60	20	–	–
Société générale	360	–	25	–	35
Thomson-CSF	200	10	20	19	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 28 juillet 1988

Nombre de contrats : 32 128

COURS	ÉCHÉANCES		
	Sept. 88	Déc. 88	Mars 89
Dernier	103	101,60	100,45
Précédent	103,25	101,85	100,65

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Sept. 88	Déc. 88	Sept. 88	Déc. 88
102	1,25	1,15	0,25	1,58

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,30 F ↑

Après une courte interruption, la hausse du dollar a repris sur toutes les places, vendredi 29 juillet, ce, malgré les interventions des banques centrales. Le billet vert est ainsi remonté à 6,30 F (contre 6,2635). Des opérateurs restent persuadés que, malgré ses affirmations, le Fed va devoir agir sur les taux. Fermeté de la livre-DM.

FRANCFORT	28 juillet	29 juillet
Dollar (en DM)	1,8550	1,8690

TOKYO	28 juillet	29 juillet
Dollar (en yens)	132,10	132,53

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (29 juillet)	7-7 1/8 %
New-York (28 juillet)	7 13/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-87)

	27 juillet	28 juillet
Valeurs françaises	122,7	122,6
Valeurs étrangères	120	120
(Sbf, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	353,81	352,4
(Sbf, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 308,86	1 350,60

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	27 juillet	28 juillet
Industrielles	2 053,70	2 082,33

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	27 juillet	28 juillet
Industrielles	1 478,8	1 480,7
Mines d'or	209,4	204,5
Fonds d'Etat	87,84	88,04

TOKYO

	28 juillet	29 juillet
Nikkeï Dow Jones	27 796,09	27 911,63
Indice général	2 195,84	2 224,58

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,3050	6,3080	– 53	– 38	– 120	– 95	– 320	– 230
$ can.	5,2125	5,2193	– 104	– 75	– 215	– 178	– 626	– 524
Yen (100)	4,7495	4,7554	+ 107	+ 133	+ 197	+ 238	+ 647	+ 755
DM	3,3713	3,3742	+ 55	+ 72	+ 111	+ 134	+ 357	+ 425
Florin	2,9867	2,9896	+ 49	+ 60	+ 95	+ 113	+ 297	+ 353
FB (100)	16,1088	16,1247	+ 17	+ 93	– 2	+ 133	+ 37	+ 456
FS	4,0482	4,0527	+ 138	+ 156	+ 229	+ 256	+ 677	+ 759
L (1 000)	4,5659	4,5713	– 141	– 107	– 297	– 257	– 864	– 761
£	10,8761	10,8876	– 306	– 261	– 635	– 567	–1 713	–1 522

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 3/4	8	8	8 1/8	8 3/16	8 5/16	8 1/2	8 5/8
DM	4 7/8	5 1/5	4 15/16	5 1/16	5	5 1/8	5 5/16	5 7/16
Florin	4 7/8	5 3/8	5	5 1/8	5 1/8	5 1/4	5 7/16	5 9/16
F.B. (100)	6 1/4	6 5/8	6 3/16	6 15/16	7	7 1/8	7 7/16	7 9/16
F.S.	2 7/8	3 1/8	3 3/8	3 1/2	3 5/8	3 3/4	4 1/8	4 1/4
L (1 000)	9 3/4	10 3/8	10 1/4	10 3/4	10 5/8	11	11 1/8	11 5/8
£	9 3/4	10	10 3/8	10 1/2	10 5/8	10 3/4	10 13/16	10 15/16
F. franç.	7	7 1/4	7 3/16	7 5/16	7 5/16	7 7/16	7 3/4	7 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 28 JUILLET

Cours relevés à 17 h 31

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3821	C.N.E. 3% ★	3820	3820	3820	....
1102	B.N.P. T.P.	1110	1111	1125	+ 1 35
1064	C.C.F. T.P.	1058	1060	1060	+ 0 19
1080	Créd. Lyon. T.P.	1066	1072	1072	+ 0 56
1359	Renault T.P.	1360	1360	1360	....
1735	Rhone-Poul. T.P.	1720	1715	1715	− 0 29
1216	St-Gobain T.P.	1240	1240	1240	....
1282	Thomson T.P.	1301	1301	1305	+ 0 31
450	Accor	445	443	438	− 1 57
535	Air Liquide	524	524	522	− 0 38
2030	Alcatel ★	2037	2058	2035	− 0 10
1420	Als. Superm.	1400	1320	1320	− 5 71
300	A.L.S.P.I.	290 50	290	292 10	+ 0 55
310	Alsthom ★	301	296	302	+ 0 33
2280	Arjom. Prioux ★	2285	2285	2286	+ 0 04
515	Ausedat-Rey ★	502	504	503	+ 0 20
880	Aux. Entrepr. ★	891	898	899	+ 0 90
730	Av. Dassault ★	730	726	743	+ 1 78
305	BAFIP ★	314	313	308 50	− 1 75
295	Bail-Equipem. ★	285	285	284	− 0 35
805	Bail Investiss.	795	790	794	− 0 13
275	B.N.P. C.I. ★	273	273	273 50	+ 0 18
470	Cie Bancaire ★	480	470 10	468	− 2 50
370	Bazar H.-V.	405	403 80	403	− 0 49
420	Béghin-Say ★	430 50	428	430 10	− 0 09
920	Berger (Ma)	1022	1020	1020	− 0 20
680	Bic ★	670	665	665	− 0 75
1370	B.I.S.	1482	1470	1465	− 1 15
2320	Bongrain S.A. ★	2397	2390	2410	+ 0 54
900	Bouygues ★	446	444	446 50	+ 0 34
69	B.P. France ★	73	71 20	71 50	− 2 05
4890	B.S.N. ★	4945	4930	4940	− 0 10
2100	Cap Gem. S. ★	2100	2092	2100	....
405	Carnaud ★	430	430	429	− 0 23
2290	Carrefour ★	2345	2345	2348	+ 0 13
150	Casino	159	155 20	156	− 1 89
115	Casino A.D.P.	117 80	117 10	118 50	+ 0 77
960	C.C.M.C.	960	950	950	− 1 04
720	Cetelem	704	698	695	− 1 28
400	Cerus ★	397	395	392 50	− 1 13
1380	C.F.A.O. ★	1395	1375	1401	+ 0 43
305	C.G.E.	324 50	326	326	+ 0 46
1120	C.G.I.P. ★	1150	1145	1160	+ 0 87
1080	Chargeurs S.A ★	1055	1055	1055	....
985	Ciments franç. ★	990	990	980	− 1 01
465	Club Méditerr. ★	469	464	470	+ 0 21
154	Codetel ★	153	151 10	153	....
295	Cofimeg	294	291	293	− 0 34
550	Colas ★	556	558	541	− 2 70
275	Compt. Entrepr.	292	288	290	− 0 68
665	Compt. Mod. ★	670	650	655	− 2 24
835	Créd. Foncier ★	844	845	842	− 0 24
390	Crédit F. Imm. ★	395	403	401 50	+ 1 65
117	C.C.F.	120	119	119	− 0 83
480	Cr. Lyon. (CI) ★	484	475	476	− 1 65
865	Crédit Nat. ★	858	865	870	+ 1 40
500	CSEE (ex-Sign.) ★	465	475	465 50	+ 0 11

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
315	Creusot ★	333	325	331 90	− 0 33
2160	Damart S.A. ★	2110	2149	2061	− 2 32
....	Darty	....	....	....	....
280	Darty (DP)	290 90	287	285	− 2 03
1400	De Dietrich	1392	1400	1420	+ 2 01
184	Dév. P.d.C. (L)	179	180	180	+ 0 56
465	D.M.C.	450	460	452 50	+ 0 56
345	Drouot Assur. ★	335	332	325	− 2 99
1730	Docks France ★	1804	1800	1799	− 0 28
670	Dumez ★	678	678	670	− 1 18
1220	Eaux (Gén.)	1260	1260	1278	+ 1 43
1370	Ecco ★	1420	1390	1395	− 1 76
735	Electrofinanc. ★	770	780	774	+ 0 52
445	El. S. Dassault	443	439 50	442	− 0 23
320	Elf-Aquitaine	320	318 50	319 20	− 0 25
260	— (certific.) ★	261 90	260	260	− 0 73
640	Epeda-B-Faure ★	627	630	624	− 0 48
2550	Essilor	2510	2500	2485	− 1
1640	Essilor Int. (DP)	1680	1695	1697	+ 1 01
310	Esso S.A.F. ★	337 10	334	330 10	− 2 08
1500	Eurafrance	1630	1621	1640	+ 0 61
1080	Eurocom ★	1069	1069	1100	+ 2 90
2200	Euromarché	2100	2090	2130	+ 1 43
535	Europe n° 1 ★	535	530	533	− 0 37
38	Eurotunnel ★	38 50	38 70	38 45	− 0 14
985	Exor ★	989	989	983	− 0 61
815	Facom	805	803	808	+ 0 37
940	Fichet-Bauche	941	945	945	+ 0 43
188	Finextel ★	188 80	188	190	+ 0 64
127	Fives-Lille ★	127 80	128 90	127 50	− 0 08
1240	Fromageries Bel	1249	1230	1259	+ 0 80
830	Gal. Lafayette ★	887	889	880	− 0 79
280	Gascogne	293	295	295	+ 0 68
1510	Gaz et Eaux	1590	1595	1570	− 1 26
500	Géophysique ★	487	489	487	....
520	Gerland	522	520	520	− 0 38
595	GTM-Entrepose	587	585	595	+ 1 36
620	Guyenne-Gas. ★	655	664	663	+ 1 22
2480	Hachette ★	257	249 20	249 10	− 3 07
680	Havas ★	691	709	715	+ 3 47
465	Hénin (La)	472	475	465	− 1 48
1040	Hutchinson ★	1055	1075	1055	....
215	Imétal ★	215	208	208	− 3 26
300	Imm. Plaine-M.	307	307	310	+ 0 98
510	Ingénico ★	525	527	523	− 0 38
3820	Inst. Mérieux	3971	3985	4025	+ 1 36
505	Interbail ★	510	500	505	− 0 98
1060	Intertechnique	1076	1095	1074	− 0 19
900	J. Lefebvre	910	910	905	− 0 55
755	Labinal ★	826	835	902	+ 9 20
1440	Lab. Bellon	1488	1460	1470	+ 0 14
1340	Lafarge-Coppée	1342	1340	1315	− 2 01
1210	Lebon ★	1215	1208	1208	− 0 58
2700	Legrand ★	2705	2710	2729	+ 0 88

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2230	Legrand (DP) ★	2246	2231	2238	− 0 36
800	Leroy-Somer ★	802	782	806	+ 0 50
1870	Lafleur	1882	1880	1900	+ 0 96
655	Locabail Immob.	628	627	635	+ 1 11
405	Locafrance ★	401	401	392	− 2 24
810	Locindus	830	826	840	+ 1 20
290	Luchaire	288	281	280	− 2 78
2750	L.V.M.H. ★	2790	2780	2751	− 1 40
1400	Lyonn. Eaux ★	1508	1520	1498	− 0 66
69	Mais. Phénix	71 10	70 40	70 25	− 1 20
215	Majorette (Ly)	224	224	220	− 1 79
380	Mar. Wendel ★	390 50	391	388	− 0 64
187	Matra ★	190	189	185	− 2 63
2400	Merlin-Gerin ★	2649	2640	2639	− 0 38
210	Michelin	203 50	201 30	204 90	+ 0 69
1370	Midi (Cie)	1281	1271	1260	− 1 64
183	Midland Bk SA ★	176 60	180	180	+ 1 93
505	Min. Salaig. (Ma)	508	511	511	+ 0 59
64	M.M. Penarroya	61 70	61 60	62 70	+ 1 62
108	Moulinex	113	111	112	− 0 88
1070	Navig. Mixte ★	1030	1021	1028	− 0 19
100	Nord-Est ★	107 70	107	107	− 0 65
375	Nordon (Ny)	381	379	379	− 0 52
390	Nouvelles Gal.	410	409	410	....
695	Occid. (Gén.) ★	700	712	748	+ 6 86
1140	Omn.F.Paris	1087	1120	1101	+ 1 29
335	Olida-Caby ★	344 90	339 30	346	+ 0 32
3290	Oréal (L')	3285	3255	3320	+ 1 07
385	Paribas	402	400	402	....
380	Paris-Réesc. ★	367 10	363	360 10	− 1 96
1100	Pechelbronn ★	1150	1140	1150	....
350	Penhoet	340	340	340	....
1040	Pernod-Ricard ★	1042	1029	1029	− 1 25
1240	Peugeot S.A.	1245	1236	1228	− 1 37
500	Poliet ★	515	506	505	− 1 94
2830	Presses Cité ★	2830	2800	2840	+ 0 35
1020	Prétabail Sic.	1038	1049	1047	+ 0 87
615	Primagaz	610	609	592	− 2 95
450	Printemps ★	480	478	484 50	+ 0 94
1840	Promodès	1845	1825	1845	....
740	Radiotechn. ★	803	782	770	− 4 11
68	Raff. D. Total ★	68	68	69	+ 1 47
2480	Redoute (La) ★	2590	2600	2640	+ 1 93
360	Rober Financière	342	343	343	+ 0 29
1130	Roussel-Uclaf ★	1170	1170	1152	− 1 54
790	R.-Uclaf-CNI ★	797	795	810	+ 1 63
3650	R. Impériale (Ly)	3660	3670	3670	+ 0 27
188	Sade	165	168	168	+ 1 82
1490	Sagem ★	1535	1535	1595	+ 3 91
510	Saint-Gobain	518	516	519	+ 0 19
1040	St-Louis ★	1024	1005	1010	− 1 37
1460	Salomon	1486	1493	1483	− 0 20
670	Salvepar	665	667	667	+ 0 30
700	Sanofi ★	762	750	750	− 1 57

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
690	S.A.T. ★	700	690	711	+ 1 57
230	Saul.-Chât. (6) ★	257	252	258	+ 0 39
1200	Saupiquet (Na)	1210	1210	1210	....
400	Schneider ★	394	393	381	− 3 30
51	S.C.O.A.	50	50	50 40	+ 0 80
540	S.C.R.E.G. ★	550	540	540	− 1 82
790	Seb ★	810	807	830	+ 2 47
400	Sefimeg ★	394	395	395	+ 0 25
1610	S.F.I.M.	1554	1552	1550	− 0 26
39	S.G.E.	37 40	37	37 60	+ 0 53
725	Silic	730	729	725	− 0 68
490	Simco-U.P.H. ★	487	475	478	− 1 84
880	Skis Rossignol	940	930	929	− 1 17
815	Sligos ★	870	855	850	− 2 30
345	Société Générale	338	338	343	+ 1 48
158	Sodexco	155 90	155 50	155 50	− 0 26
180	Sodero (Na)	175 80	177 70	177 70	+ 1 08
2700	Sodexho ★	2671	2651	2700	+ 1 08
99	Sogenal (Ny)	98	98 10	98 10	+ 0 10
270	Sogerap	284	281	278	− 2 11
2010	Somm-Allib. ★	2010	2029	2040	+ 1 49
870	Source Perrier ★	880	882	878	− 0 23
695	Sovac ★	708	702	703	− 0 71
400	Spie-Batignol. ★	412	419	410	− 0 49
485	Strafor ★	490	485	480 50	− 1 94
250	Suez	253	253 50	254 50	+ 0 59
400	Synthélabo ★	397	397	390	− 1 76
810	Talce Luzenac ★	822	826	830	+ 0 97
4400	Tél. Elect.	4501	4401	4401	− 2 22
196	Thomson-C.S.F.	191	189 90	189	− 1 05
335	Total (CFP) ★	344	342	345	+ 0 29
73	— (certific.)	74 30	73	73 90	− 0 54
1130	T.R.T. ★	1105	1100	1095	− 0 90
375	U.F.B.-Locab. ★	375 20	380	372	− 0 85
735	U.I.C. ★	718	725	715	− 0 42
490	U.I.F. ★	487	475	492	+ 1 03
780	U.I.S.	761	780	766	+ 0 66
180	U.C.B. ★	176	177	176 90	+ 0 51
825	Unibail	632	637	632	....
510	Valéo ★	505	500	500	− 0 99
133	Vallourec ★	133 80	132 50	132	− 1 36
340	Via Banque	328	327 80	324	− 1 22
800	Elf-Gabon ★	800	800	800	....
148	Amax Inc.	144 50	138 80	140 50	− 2 77
189	Amer. Express	169	168 50	168 50	− 0 30
167	Amer. Teleph.	164 90	164 50	164	− 0 55
104	Anglo Amer. C.	103	101	101 50	− 1 46
470	Amgold	451	458	458	+ 1 55
880	BASF (Akt)	875	875	870	− 0 57
995	Bayer	988	980	983	− 0 51
103	Buffelsfont.	100 10	100 30	100 30	+ 0 20
186	Chase Manh.	185 50	183	183	− 1 35
132	Echo Bay Mines	128 50	126	125 80	− 2 10
72	De Beers	70 05	69	69	− 1 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1580	Deutsche Bank	1580	1570	1575	− 0 32
860	Dresdner Bank	840	840	845	+ 0 60
62	Driefontein Cst	62 95	63	62 80	− 0 24
555	Du Pont-Nem.	546	539	538	− 1 47
270	Eastman Kodak	268 50	273	268 50	....
35	East Rand	34 50	34 80	34 70	+ 0 58
240	Electrolux	231 50	230 20	230 20	− 0 56
245	Ericsson	249 50	248 50	248 50	− 0 40
285	Exxon Corp.	284 50	283	283	− 0 53
325	Ford Motors	325	324 30	324 30	− 0 22
58	Freegold	54	53 20	54 30	+ 0 56
102	Gencor	103 10	102 50	102 50	− 0 58
270	Gén. Electr.	263	256 70	256	− 2 66
720	Gén. Belgique	705	700	700	− 0 71
490	Gen. Motors	495 50	495	495	− 0 10
113	Goldfields	110 50	110 40	109 90	− 0 54
54	Gd Metropolitain	53 80	54 50	54 50	+ 1 30
43	Harmony	43 20	43	43	− 0 46
87	Hitachi	89 75	92 20	92 20	+ 2 73
925	Hoechst Akt.	928	900	901	− 2 70
113	Imp. Chemical	112	110 20	110	− 1 79
765	IBM	775	766	767	− 1 03
315	ITT	312	308	305 50	− 2 08
188	Ito-Yokado	198 50	204	204	+ 2 77
280	Mac Donald's	282	278 60	279	− 1 06
129	Matsushita	134 90	141 20	144 10	+ 6 82
345	Merck	343	340	341 20	− 0 52
380	Minnesota M.	392 50	392 50	392 50	....
280	Mobil Corp.	275 50	275 10	274 50	− 0 36
230	Morgan J.P.	226 90	225	225	− 0 84
34400	Nestlé	34100	34190	34190	+ 0 26
1500	Nixdorf	1450	1425	1425	− 1 72
210	Norsk Hydro	205	205	204	− 0 49
128	[illegible]	129 80	123 80	124 50	− 3 86
1990	Petrofina	2010	2007	2005	− 0 25
560	Philip Morris	561	563	553	− 1 43
102	Philips	100 40	91	92	− 8 37
87	Placer Dome	85 90	85 80	85 90	....
345	Quilmès	345	340	341	− 1 16
545	Randfontein	542	530	530	− 2 21
705	Royal Dutch	703	704	704	+ 0 14
46	Rio Tinto Zinc	46 20	46 30	46	− 0 43
40	Saat. & Saatchi	39	40 40	40 50	+ 3 85
58	St Helena Co	56 80	56 05	56 05	− 1 32
210	Schlumberger	214 50	212 80	212 80	− 0 79
114	Shell transp.	111 50	113	113	+ 1 35
1420	Siemens A.G.	1408	1415	1415	+ 0 50
270	Sony	322 30	333	327	+ 1 46
52	Telefonica	51 55	51 50	51 50	− 0 10
215	T.D.K.	219 80	247	247	+ 12 37
56	Toshiba Corp.	56 60	55 35	55 60	− 1 77
340	Unilever	340	341 50	342 50	+ 0 74
230	Unit. Techn.	231	225 90	226 50	− 1 95
540	Vaal Reefs	532	515	518	− 3 01
335	Volvo	334	331 70	331 70	− 0 69
186	West Deep	189 50	187	186 50	− 1 58
335	Xerox Corp.	339	329 50	329 50	− 2 80
177	Yamanouchi	188 50	197 60	197 60	+ 4 83
2 14	Zambia Corp.	2 35	2 35	2 42	+ 2 98

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	127 60	1 616
9,80 % 78/93	103 35	0 456
10,80 % 79/94	106 65	9 708
13,25 % 80/90	106 60	2 033
13,80 % 81/89	102 85	7 390
16,20 % 82/90	111 16	8 764
16 % juin 82	113 75	2 192
14,60 % fév. 83	114 45	6 343
13,40 % déc. 83	118 75	8 091
12,20 % oct. 84	112 75	9 833
11 % fév. 85	111 75	4 779
10,26 % mars 86	105 40	3 907
ORT 12,75 % 83	1927	..
OAT 10 % 2000	104 50	1 726
OAT 9,80 % 1997	107 05	6 194
OAT 9,80 % 1996	103 82	4 846
Ch. France 3 %	149	..
CNB Bques janv. 82	103 15	0 708
CNB Paribas	103 15	0 708
CNB Suez	103 13	0 708
CNI janv. 82	103 15	0 708
PTT 11,20% 85	110	6 803
CFF 10,30% 86	103 80	4 838
CNE 11,50% 85	106 80	1 588
CNT 9% 86	99	2 508
CRH 10,90% déc. 85	108 20	5 682
C.N.C.A. T.P.	1160	..
Drouot Ass. Obl. conv.	2150	212
Métrologie I. 9% 6/7	80 80	8 050

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté. Fin.)	2200	2199
A.G.F. (St Cent.)	....	535
Applic. Hydraul.	....	700
Arbel	370	370
Astorg	210	210
Avenir Publicité	740	745
Bain C. Monaco	280	311 50
Banque Hypoth. Eur.	303	303
Béghin-Say (C.I.)	342	355
B.G.I.	810	790
Blanzy-Ouest	610	610
B.N.P. Intercontin.	215	211
Bénédictine	5800	....
Bon-Marché	860	860
B.T.P.	....	115 20
Calif	585	585
Cambodge	802	803
C.A.M.E.	117	118 90
Campenon Bern.	233	....
Carbone-Lorraine	520	520
Case-Poclain	23 90	24
C.E.G.Frig.	304	....
Centen. Blanzy	1404	1420
Centrest (Ny)	225	225

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cerabati	116	116 50
Chambourcy (M.)	979	....
Champex (Ny)	145	145 10
C.I.C. (Financ. de)	166	165
C.I. Maritime	680	680
Citram (B)	1976	2200
Clause	719	719
Cofradel (Ly)	1070	1166 d
Cogifi	316	316
Comiphos	310 50	320
Cie Industrielle	....	2530
Comp. Lyon-Alem.	455	437
Concorde (La)	750	721
C.M.P.	14	13 55
Créd. Gén. Ind.	580	521
Cr. Universel (Cie)	550	547
Créditel	136 60	135 10
Darblay S.A.	551	580
Degremont	150	150
Delalande S.A.	1300	1300
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1886	1886
Didot-Bottin	....	....
Eaux Bass. Vichy	1070	1069
Eaux Vittel	2230	2250
E.C.I.A.	1070	1098
Economats Centre	290	290
Electro-Banque	295	295
Eli-Antargaz	724	700
E.L.M. Leblanc	690	690
Ensil-Bretagne	245 20	247
Entrepôts Paris	467	438 70 o
Epargne (B)	3495	3500
Europ. Accumul.	58	60
Europe Soutien Industr.	84 40	88 o
Eternit	2089	2089
Finalens	190	190 20
FIPP	460	432 o
Fnac	740	770
Foncière (Cie)	450	....
Fonc. Lyonnaise	440	445
Foncina	....	397
Forinter	1080	1080
Fougerolle	....	335
France I.A.R.D.	284	275
France (La)	6320	6250
From. Paul Renard	....	725
GAN	....	690
G.F.I.I.	300	300
Gaumont	455	437
Gévelot	779	778
Gr. Fin. Constr.	380	383
Gds Moul. Paris	....	387 50
Groupe Victoire	585	580
G. Transp. Ind.	530	530
Immindo S.A.	391	390
Immivest	258	268
Immobail	351	349
Immobanque	861	861
Immob. Marseille	6370	6250
Immofice	449	430
Invest. (Sté Cent.)	730	710
Jaeger	156	160
Lafitte-Bail	415	415
Lambert Frères	....	308
Lille-Bonnières	750	760
Loca-Expansion	281 30	281 90
Locafinancière	....	320 50
Locatel	745	740

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louis Vuitton	490	500
Louvre (Sté)	1874	1895
Lucia	1200	1205
Machines Bull	....	110 10
Magasins Uniprix	129	130
Magnant S.A.	125	125
Maritime Part.	330	325
Métal Déployé	408	410
Mors	91	92
Navig. (Nat. de)	....	86 50
OPB Paribas	252	252
Optorg	292 50	304 20
Oréal (L') C.I.	2350	2410
Origny-Desvroise	1002	1002
Palais Nouveauté	....	437
Paluel Marmont	571	569
Parfinance	183 50	182 50
Paribas-CIP	373	....
Paris France	175	180
Paris-Orléans	....	216 10
Partenaire	....	285
Patern. Risq. Div.	1067	1067
Pathé-Cinéma	870	880
Pechiney (cert. inv.)	246	247
Piles Wonder	1069	1050
Piper-Heidsieck	1700	1715
P.L.M.	....	127
Porcher	386	399
Promodès	1318	1300
Providence S.A.	....	....
Publicis	2820	2820
Rhône-Poul. (c. inv.)	398	398
Ricqlès-Zan	....	270
Rochefortaise S.A.	525	530
Rochette-Cenpa	57	....
Rosario (Fin.)	650	620
Roudière	180	180
Rougier et Fils	118	118
Sacer	525	525
SAFAA	266	....
Safic-Alcan	840	830
SAFT	1425	1425
Saga	255 10	260
St-Gobain C.I.	429	429
Salins du Midi	460	447
Santa-Fé	86 50	90
Satam	117	121 70
Savoisienne (M)	220	220
SCAC	540	520
Senelle Maubeuge	....	325
S.E.P. (M)	160	159
Sicli	....	299 80
Sicotel	280	280
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	235 10	234 90
Siph (Plant. Hévéas)	325 10	315 40
Sté Générale-CIP	291 20	302 80
Sofal Bancaire	1720	1720
Sofical	950	930
Soffo	565	570
Soficomi	....	680
S.O.F.I.P. (M)	111	....
Sofragi	830	840
Soudure Autog.	489	505
Sovabail	560	....
Suez (Fin. de)-CIP	203	205 50
Stemi	763	763
Taittinger	2590	2600

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	200	192
Tour Eiffel	385	384
Ufiner S.M.D.	510	510
U.A.P.	292 50	292 30
U.T.A.	1530	1526
Vicat	....	1550
Viniprix	....	1060
Virax	115	116
Waterman S.A.	675	670
Brass. du Maroc	138 20	143

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	805	....
Akzo	395	420
Alcan Alum	191 10	186
Algemene Bank	133	....
American Brands	295	281
Am. Petrofina	395	380
Arbed	370	....
Asturienne Mines	135	....
Banco de Santander	336 10	339
Bco Pop Espanol	482	464 90
Banque Ottomane	2090	2100
B. Régl. Internat.	42820	42800
Br. Lambert	500	495
Canadian-Pacific	114 70	109 c
Chrysler corporation	143	138
CIR	24 10	23 60
Commerzbank	770	750
Dart. and Kraft	311	....
De Beers (port.)	64	....
Dow Chemical	535	537
Gén. Belgique	705	700
Gevaert	1050	1080
Glaxo	105	106
Goodyear	370	360
Grace and Co	161 50	161
GTE corporation	242	248
Honeywell Inc.	421	....
I. C. Industries	206	212
Johannesburg	800	....
Kubota	34	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	46	....
Mineral-Ressourc.	80 10	79
Noranda	122 20	119 10
Olivetti	26 10	....
Pakhoed Holding	250 10	251
Pfizer Inc.	316	309
Procter Gamble	490	470
Ricoh Cy Ltd	62 80	63
Rolinco	272	274 50
Robeco	275	276
Rodamco	458	455
Saipem	9 70	9 70
Shell fr. (port.)	105	....
S.K.F. Aktiebolag	305	....
Steel Cy of Can.	134 50	....
Squibb	384	399
Tenneco	290	289 80
Thorn EMI	65	65 80
Toray indust. inc	40 70	....
Vieille Montagne	1220	1127
Wagons-Lits	845	845
West Rand	10 45	10 46

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	232	....
Calciphos	150	147
Cochery	140	....
Cogenhor	135	125
C. Occid. Forestière	190	....
Copetex	346	342 50
Dubois Inv. (Casto.)	850	845
Gechot	70	68
Hoogovens	260	....
Marocaine (bons)	12 50	12 50
Nicolas	886	825 o
Rédifon	350	....
Rorento N.V.	169 80	170
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	396	....
Sté Lecteurs du Monde	600	575
Ufiner	380	....
Union Brasseries	120	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/7	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 307	6 263	6 050	6 500
ECU	7 022	7 036	....	....
Allemagne (100 DM)	337 050	337 350	327	347
Belgique (100 F)	16 107	16 110	15 400	16 400
Pays Bas (100 fl.)	298 680	298 880	289	309
Danemark (100 krd)	88 820	88 840	86	93
Norvège (100 k)	93 070	93 050	90	97
Grande-Bretagne (£ 1)	10 761	10 845	10 450	11 150
Grèce (100 drachmes)	4 206	4 225	3 900	4 600
Italie (1 000 lires)	4 588	4 584	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	405 130	405 190	393 500	417 500
Suède (100 krs)	98 520	98 380	95	101
Autriche (100 sch)	47 980	48 010	46 500	49 500
Espagne (100 pes.)	5 103	5 130	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 159	4 164	3 900	4 600
Canada ($ can 1)	5 208	5 181	5	5 400
Japon (100 yens)	4 742	4 736	4 580	4 800

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/7
Or fin (kilo en barre)	86700	85900
Or fin (en lingot)	86900	86200
Pièce française (20 fr)	504	501
Pièce française (10 fr)	320	380
Pièce suisse (20 fr)	538	538
Pièce latine (20 fr)	502	500
Souverain	636	630
Pièce de 20 dollars	2960	3095
Pièce de 10 dollars	1520	1580
Pièce de 5 dollars	962 50	965
Pièce de 50 pesos	3280	3245
Pièce de 10 florins	524	515
Or Londres	431 70	428 75
Or Zurich	431	432 50
Or Hongkong	432 15	432 75
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) — 28/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	831 21	810 94
Action	210 70	206 08
Actions France	432 20	418 58
Actions sélectionnées	537 95	518 61
Audificandi	571 82	551 15
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1045 55	1020 05
A.G.F. 5000	535 81	522 74
A.G.F. ECU	1060 98	1050 38
A.G.F. Interfonds	421 73	411 44
A.G.F. Invest	109 14	106 48
A.G.F. OBLIG.	1064 18	1048 95
A.G.F. Sécurité	10448 34	10448 34
Agfimo	574 31	560 30
Alafi	209 70	202 12
A.L.T.O.	180 76	174 23
Ameri-Gan	5314 49	5073 50
America-Valor	658 45	642 38
Amplitude	525 57	510 28 ◆
Arbitrages court terme	5474 23	5468 76 ◆
Associc	1161 76	1161 76
Atout Futur	287 61	278 15
Aurecic	1461 21	1436 07
Axa Europe	114 68	109 48 c
Axa Investissements	109 08	104 13 c
Bred Associations	2610 73	2602 92
Bred International	83 58	81 94
Capital Plus	1707 87	1707 87
Cardan-Fiore	27 09	25 82
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	5015 86	5008 35 ◆
Comptenatio	108 95	105 78 ◆
Conventions	340 18	327 10
Corail court terme	1286 07	1286 07
Corail intérêt. sim.	1055 06	1034 88
Crediter	483 29	478 92
Drouot-France	851 76	822 21
Drouot-Investiss.	987 11	923 38
Drouot-Sécurité	251 04	239 66
Drouot-Sélection	136 92	130 71
Ecocic	1176 16	1158 78
Ecureuil Monétaire	30296 65	30296 65 ◆
Ecureuil Prévoyance	345 70	335 63 ◆
Energie	233 42	222 84
Eparcic	2746 66	2746 66
Eparcourt Sicav	4185 21	4174 77 ◆
Epargne Associations	24710 10	24673 09
Epargne-Capital	8084 61	8014 66
Epargne Croissance	1471 36	1431 98
Epargne-Industr.	72 48	69 19
Epargne Inter	598 08	580 13
Epargne J	53830 86	53830 86
Epargne Long-Terme	173 31	166 67
Epargne Monde	1107 80	1078 15
Epargne Première	12780 12	12865 13 ◆
Epargne-Oblig.	192 67	187 51
Epargne-Ouest	1108 01	1076 41
Epargne-Unie	1190 33	1147 31
Epargne-Valeur	412 49	401 45
Eparoblig	1287 81	1265 24
Epilion	1089 02	1088 14
Eurinvest Croissance	1168 95	1107 35
Eurinvest Rendement	1136 89	1095 43
Eurecic	9173 09	9037 53
Eurodyn	1008 85	973 55
Euro-Gan	5105 16	4873 85
Euro-Maif	25 71	25 33
Ficord Placement	60061 85	60061 85
Ficord Valorisation	13618 04	13361 02
Foncicau (div. par 10)	10879 09	10879 09 ◆
Fonciel	244 22	238 53
France-Gan	4246 13	4062 68
France-Garantie	274 37	273 82 ◆
France-Investiss.	382 41	365 07
France-Obligations	446 28	441 85 ◆
Francic	323 75	302 86
Francic Pierre	95 93	93 14

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	892 50	863 59
Fructi-Associations	27 46	27 46
Fructi-Epargne	27 11	26 45
Fructicapi	31 92	31 46
Fructicourt	108725 51	108725 51
Fructidor	247 15	243 60
Fructifrance	736 82	719 65
Fructirente	25 48	24 86
Fructivar	4240 31	4229 74
Fructi ECU	561 87	553 37
Fructi-Première	10982 03	10919 73
Futuroblig	1089 48	1053 67
Gestilion	58131 59	57966 62
Gestion Sécuricourt	10512 13	10408 05
Gestion Associations	148 25	145 97
Gestion Mobilière	833 74	806
Horizon	1054 97	1024 24 ◆
Interoblig.	11884 50	11437 02
Intersélect France	428 04	415 57
Invest. net	14938 97	14907 16
Invest.-Obligataire	18351 36	18314 72
Japacic	186 86	180 45
Jeune épargne	233 05	229 81
Laffitte-Amérique	244 08	233 01
Laffitte Europe	248 14	236 89
Laffitte-Expansion	271 92	259 58
Laffitte-France	299 23	285 68
Laffitte-Immobilière	232 29	221 76
Laffitte-Japon	384 08	366 64
Laffitte-Oblig.	147 17	140 50
Laffitte-Rend.	206 50	197 14
Laffitte-Tokyo	398 27	349 86
Latitude	5082 93	5065 35 ◆
Lion-Associations	11554 79	11554 79
Lion-Institutionnels	23314 37	23256 23
Livaplus	745 68	738 30
Lion Trésor	2053 36	2033 03
Livret Bourse Investis.	427 89	415 52 ◆
Livret portefeuille	632 80	614 17 ◆
Méditerranée	159 85	152 41
Minimax	26492 92	26492 92
Mondiale Investissem.	414 98	396 16
Monécic	5516 92	5516 92
Monédor	54673 69	54673 69
Moné J.	56213 30	56213 30
Morgan court terme	14189 10	14189 10
Mutuelle Unie Sél.	147 22	140 54
Natio.-Assoc.	6723 89	6710 47
Natio.-Epargne	13777	13640 59
Natio.-Court terme	213273	213273
Natio.-Inter.	1204 23	1172
Natio.-Obligations	550 58	536 85
Natio.-Patrimoine	1364 65	1326 13
Natio.-Placements	65710 41	65710 41
Natio.-Revenus	1087 75	1057 16
Natio.-Sécurité	11494 04	11494 04
Natio.-Valeurs	892 36	844 63
Nippon-Gan	5720 93	5461 51
Nord-Sud Développ.	1190 70	1186 32
Normatif	13190 55	12931 91
Obli Associations	123 47	122 26
Oblicic Régions	1043 88	1028 45
Obligations Convert.	414 13	395 35
Oblig. toutes catég.	156 88	151 75 ◆
Oblilion	1101 91	1081
Optimalor	193 33	188 81
Oracion	1241 88	1201 04
Orvalor	5877 03	5804 61
Paribas Croissance	595 34	581 48
Paribas Epargne	15898 07	15868 35
Paribas France	90 62	92 88
Paribas Oblimonde	1004 47	988 63
Paribas Opportunités	110 09	106 89
Paribas Patrimoine	518 81	497 86
Paribas Revenu	94 47	93 53
Pecunia-Valor	1090 01	1089 82

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine Retraite	1719 39	1685 68
Pervalor	584 08	567 08
Phénix Placements	248 77	247 53
Pierre Investiss.	855 82	826 08
Placement A	879 09	879 09
Placement court-terme	71869 45	71869 45
Placement J	54928 23	54928 23
Placement Premier	53614 57	53614 57
Plénitude	109 82	106 89 ◆
Première Obligations	10684 49	10653 16 ◆
Prévoyance Ecureuil	109 12	105 20 ◆
Priv'Association	22343 14	22343 14
Quartz	111 19	108 45
Quatre-quarts Rentab.	1 06	1 03
Rentacic	186 26	183 80
Revenus Trimestriels	5628 89	5572 96 ◆
Revenu Vert	1174 99	1157 63
St-Honoré Assoc.	14237 35	14185 52
St-Honoré Bio-aliment.	738 59	705 10
St-Honoré Pacifique	537 04	512 69
St-Honoré P.M.E.	459 95	439 09
St-Honoré Réel	11585 48	11519 40
St-Honoré Rendement	11573 13	11515 55
St-Honoré Services	490 18	471 33
St-Honoré Technol.	734 65	701 62
St-Honoré Valor	12077 69	12077 69
Sécuricic	10866 83	10865 97
Sécuri Taux	10646 35	10646 35
Sélection Croissance	501 91	487 29
Sicavdor (Crédit BP)	734 92	724 06
Sicav-Associations	1412 02	1409 91
S.F.I. fr. et étr.	616 95	596 96 ◆
Sicav 5000	338 55	329 50
S.I. Est	1283 34	1225 15
S.I.G.	772 82	737 15
Silvafrance	542 62	528 10
Sivam	409 21	396 28
Silvarente	208 86	204 91
Silvinter	422 38	411 08
S.N.I.	1168 58	1124 82
Sogepargne	366 04	354 74
Sogevar	1008 90	983 15
Sogister	1319 71	1259 87
Soleil Investissement	477 63	455 97
Stratégie Actions	1065 28	1034 29
Stratégie Rendement	1121 38	1086 06
Technocic	1120 78	1088 14
Techno-Gan	5821 32	5662 81
Talion	5329 32	5276 55
U.A.P. Investiss.	405 38	390 74
Uni-Associations	113 88	113 88
Unifrance	458 25	441 69
Unifoncier	1146 89	1105 23
Uni-Garantie	1342 61	1316 28
Uni-Régions	2695 80	2589 69
Univers	2268 88	2184 27
Univar	185 39	185 39
Univers-Actions	1078 38	1043 90
Univers-Obligations	1590 83	1547 22
Valorem	502 11	488 86
Valorg	1594 14	1582 56
Valmel	40691 96	40571 69
Vaxlen	23218 85	23193 73

c : coupon détaché − o : offert − * : droit détaché − d : demandé − ◆ : prix précédent − ★ : marché continu

Le Monde

Le prix de la lutte contre le chômage en 1987

Le plan Séguin a coûté 12,6 milliards de francs entre les exonérations de charges sociales et les stages

En 1987, les dépenses liées à la politique de l'emploi ont encore augmenté de 5,3 % en francs courants et de 2,1 % en francs constants, selon une étude du ministère du travail et de l'emploi, publiée le 27 juillet. Elles se sont élevées à 191,7 milliards de francs et représentent, comme depuis trois ans, 3,6 % du produit intérieur brut. Cependant, le rythme des hausses annuelles du coût s'est ralenti depuis 1984.

Sur l'ensemble de ces dépenses, 45 % sont financés par le budget de l'Etat et les régions, pour la formation professionnelle. Les 55 % restants viennent des employeurs et des salariés qui supportent le régime d'assurance-chômage et contribuent à la formation continue avec la cotisation de 1,2 % de la masse salariale. Qualifiés de mesures « passives », l'indemnisation du chômage et le financement des incitations aux retraits d'activité – les préretraites pour l'essentiel, – figurent pour 63,2 % dans le volume global des dépenses. En 1973, ces mesures intervenaient pour 34,1 % sur un montant total de 10,2 milliards en francs courants. Parmi les opérations « actives », la formation professionnelle entre pour 24,6 % dans le coût global, contre 56,2 % en 1973...

Encore cette distribution entre mesures « passives », ou « actives » n'est-elle pas toujours opérante. Pour partie, la politique de l'emploi s'est déplacée vers le traitement social et les clés de répartition ne rendent pas compte de l'évolution. Ainsi, les procédures utilisées pendant la dernière période viennent-elles gonfler les résultats de la formation professionnelle avec le plan d'urgence en faveur des jeunes et les stages pour les chômeurs de longue durée.

Au total, et en 1987, l'Etat a dépensé 12,6 milliards de francs, au moins, entre les exonérations de charges sociales et les frais de la formation, pour ces deux grands dispositifs massivement utilisés par M. Philippe Séguin, sans que les conséquences en emplois nets et réels soient probantes. D'autre part, les TUC ont nécessité 3,6 milliards, sans changement par rapport à 1986.

Mouvement contradictoire

Cette réserve faite, il apparaît que l'indemnisation du chômage et l'incitation au retrait d'activité ont mobilisé ensemble 121,1 milliards de francs. Tandis que les dépenses occasionnées par l'assurance-chômage augmentaient de 9,2 % en un an – alors que le nombre de chômeurs s'accroissait de 5,3 %, – celles provoquées par les préretraites diminuaient de 11 %.

Une double raison explique ce mouvement contradictoire. La convention de l'UNEDIC assure une meilleure couverture du champ d'indemnisation et des revalorisations sont intervenues pour certaines allocations, d'une part. Les garanties de ressources et les contrats de solidarité, en vigueur jusqu'en 1983, sont désormais en voie d'extinction puisqu'il n'y a plus de nouveaux bénéficiaires, et les préretraites FNE ont enregistré une croissance plus faible *« du fait d'un transfert de ce dispositif vers le régime d'assurance-chômage de licenciés âgés de plus de cinquante-cinq ans »*, d'autre part. Dernier point : il faut noter une baisse de la part de financement de l'UNEDIC dans le versement des allocations (de 91 % en 1984 à 85 % en 1987) à cause du développement des allocations de solidarité, payées par le budget de l'Etat.

Du côté de la formation professionnelle, l'effort est estimé à 47,1 milliards de francs, après 42,4 milliards en 1986 mais comprend également la formation en alternance des jeunes et d'autres opérations du même ordre pour les chômeurs de longue durée. La progression ayant été de 7 % contre 13 % l'année précédente, cela revient à constater que la « priorité des priorités » demeure un élément du discours qui ne se traduit pas parfaitement dans les faits.

L'Etat et les régions y sont engagés à hauteur de 19,7 milliards de francs, la hausse *« résultant essentiellement »* des actions en faveur des jeunes, soit 5,7 milliards de francs (dont les SIVP), et des chômeurs de longue durée. Les entreprises ont, pour leur part, dépensé 27,2 milliards de francs, estime le ministère, contre 24,4 milliards de francs en 1986. Mais, là encore, l'augmentation provient du développement des formations en alternance (3,1 milliards de francs.

Tous ces chiffres confirment donc le coût important de la politique de l'emploi quand il faut combattre les conséquences sociales d'un chômage élevé. Ils confirment également la place prise par le traitement social dont les résultats ont d'abord un effet statistique et sont donc moins « actifs » qu'il ne le faudrait.

ALAIN LEBAUBE.

Les cendres de Jean Monnet seront transférées au Panthéon

Le *Journal officiel* du vendredi 29 juillet donne publication d'un décret signé par la président de la République, en date du 28 juillet 1988, décret autorisant le transfert au Panthéon du corps de Jean Monnet.

Créateur de la planification française, Jean Monnet fut le véritable père de la Communauté européenne. Il est mort à Rambouillet le 16 mars 1979.

La rencontre RPR-UDF

L'union sans M. Barre

Pour méritée qu'elle soit après plusieurs mois d'activité intense, la trêve estivale sera de courte durée, d'autant que le programme de l'année prochaine s'annonce chargé. Avant de s'accorder quelques vacances, l'opposition a donc fait le point, le jeudi 28 juillet. Mais la rencontre des deux délégations, conduites par M. Giscard d'Estaing et par M. Chirac, était destinée plus à faire l'inventaire des convergences qu'à recenser les points de friction, à tracer quelques directions pour l'avenir plutôt qu'à ressasser le passé.

L'UDF et le RPR se sont mis ainsi d'accord sur la périodicité de leur concertation : les deux états-majors se retrouveront au moins tous les deux mois, plus souvent si l'une des deux formations le demande ou si survient un *« grand débat politique national »*. Pratiquement cela signifie que rendez-vous est pris pour la fin septembre mais que le référendum national sur la Nouvelle-Calédonie obligerait, à des retrouvailles anticipées. L'hypothèque que les divergences entre le FLNKS et le gouvernement font peser sur l'organisation de cette consultation, n'a pas permis à l'opposition d'arrêter sa position. Tout au plus, perçoit-on un début de préoccupation au sein du RPR où l'on soupçonne le chef de l'Etat de tenter de « regonfler » le Front national qui s'attribuerait le score des « non » qu'il serait sans doute le seul à préconiser.

La question de l'attitude à observer à l'égard du Front national, bien que le communiqué n'en fasse pas état, a été évoquée. Aucune réponse nouvelle n'a été apportée bien qu'une accélération de cette réflexion sur l'extrême-droite ait été souhaitée par M. Alain madelin, seul à représenter le Parti républicain en l'absence de M. François Léotard. M. Gérard longuet, venu au rendez-vous, a dû repartir : il n'y avait pas deux mais une seule place prévue pour le PR dans la délégation de l'UDF...

Le communiqué commun fait aussi état d'un accord sur le renforcement des relations entre les groupes parlementaires *« afin d'harmoniser leurs positions »*. M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, qui a profité de son point de presse pour commenter la réunion qui venait d'avoir lieu, est allé un peu plus loin en déclarant que l'objectif de son parti est d'avoir *« sur les grands textes des positions communes et des votes identiques »*. Du côté de l'UDF, on a plutôt compris, comme l'expliquaient des participants, qu'il y a une obligation de moyens (la concertation) mais pas de fins (identité de vote).

L'impôt de solidarité sur la fortune, dont il a également été question, revêtira sans doute la valeur d'un premier test de cette « harmonisation ». Aux yeux de M. Charles Pasqua, *« personne n'a envie de voter »* et ce, précise-t-il, pour *« des raisons d'opportunité économique »*, vis-à-vis de l'Europe notamment. Mais l'ancien ministre de l'intérieur souligne la nécessité qu'il y a à *« manifester le souci de solidarité »*.

Toutefois, plutôt que de placer ses alliés sous haute surveillance, le RPR, par la voix de M. Juppé, a préféré insister sur la non-ambiguïté qu'il décèle dans la démarche de l'UDF, centristes y compris. Il s'est ainsi félicité que l'opposition se soit engagée à *« préparer l'alternance »* et qu'aucun de ceux s'en réclamant ne table sur la possibilité de jouer un rôle de supplétif, ou d'appoint à un PS en état de précarité.

Désunion sans conséquence

En d'autres termes, c'est ce que M. André Rossinot président du Parti radical appelle *« la réponse au 14 juillet »* date à laquelle M. Mitterrand a tenu des propos jugés de *« fermeture »*.

Révélatrice, à ce sujet, est la petite manifestation de désunion à laquelle a donné lieu, dans le huis-clos de la rencontre, le choix des qualificatifs à apposer au mot opposition. Plutôt que ceux de *« résolue et constructive »*, qui figuraient dans le texte initial, l'UDF aurait préféré par exemple *« unie et raisonnée »*. Le débat pour romantique qu'il fut, a tourné court : le communiqué avait déjà été distribué...

Quant aux échéances électorales, il n'y a guère que les cantonales qui ont conduit les deux délégations à marquer leurs préférences pour des discussions départementales et pour des candidatures d'union.Cela laisse évidemment une marge d'autonomie aux responsables locaux des partis qui pourront ainsi apprécier jusqu'où ils peuvent aller vers la droite... ou vers la gauche. MM. Juppé et Gaudin se rencontreront à la fin du mois d'août pour étudier les cas litigieux. Cette réunion du 28 juillet aura marqué en tout cas l'enterrement définitif du sigle URC qui n'aura vécu que le temps des législatives et survécu dans l'esprit de Gisard d'Estaing à peine quelques semaines de plus.

Développer l'union dans l'opposition et *« préparer ensemble l'alternance »* comme l'ont décidé RPR et UDF, constituent, certes, un engagement auquel tenaient MM. Chirac et Giscard d'Estaing. La médiatisation spectaculaire de leur rencontre n'a rendu que plus voyante l'absence de M. Raymond Barre. Pourtant ce dernier n'est pas inactif. Aux interlocuteurs qu'il rencontre, le député du Rhône fait part de ses analyses : il remarque ainsi que les conflits internes au Parti socialiste conduisent ou conduiront M. Rocard à commettre des erreurs et à user beaucoup de son énergie ; il recommande d'examiner les projets en fonction de ce qu'ils sont et non des états-majors. Quant à la « convention sociale libérale européenne » dont l'ancier premier ministre caresse le projet, ses contours et sa vocation restent, aux dires de ceux qui l'écoutent, un peu flous.

Le souci de M. Barre de ne pas laisser en déhérence ceux qui l'ont soutenu et qui n'appartiennent et ne veulent appartenir à aucun parti, ira-t-il jusqu'à constituer une force organisée ? Pour l'instant M. Méhaignerie laisse les centristes suivre, à titre d'*« observateurs »*, cette initiative...

ANNE CHAUSSEBOURG.

Le communiqué commun : « Une opposition résolue et constructive »

Voici le texte du communiqué commun UDF-RPR diffusé à l'issue de la rencontre :

« Les délégations de l'UDF et du RPR, conduites respectivement par Valéry Giscard d'Estaing et par Jacques Chirac, se sont rencontrées, le jeudi 28 juillet, dans l'esprit d'union qui anime les deux formations depuis plusieurs années.

» Les deux délégations sont convenues de se réunir tous les deux mois ainsi qu'à la demande de l'une des deux formations ou, le cas échéant, en vue de préparer les grands débats politiques nationaux.

» Elles sont également convenues de renforcer les relations entre leurs groupes parlementaires afin d'harmoniser leurs positions dans les débats à l'Assemblée nationale et au Sénat.

» Le RPR et l'UDF ont décidé de se concerter pour préparer les prochaines échéances électorales. Ils ont en particulier décidé de rechercher dans le cadre des investitures accordées par leurs instances départementales l'union la plus large aux élections cantonales.

» Afin d'harmoniser les orientations des deux formations sur les problèmes qui engagent l'avenir de notre pays et de préparer ainsi un projet pour la prochaine alternance, les deux délégations se sont mises d'accord pour la création de groupes de travail sur les sujets suivants : l'adaptation de notre système éducatif, la création de nouveaux emplois, la préparation de la France à l'échéanche 1992 et la recherche d'une plus grande solidarité.

» Alain Juppé et Jean-Philippe Lachenaud sont chargés de formuler des propositions concrètes pour la mise en place de ces structures.

» L'UDF et le RPR sont décidés à développer leur union, à tracer la voie d'une opposition résolue et constructive et à préparer ensemble l'alternance qui donnera toutes ses chances à notre pays. »

BOURSE DE PARIS

Matinée du 28 juillet

Hausse

Stimulée par les performances des Bourses américaine et japonaise, la Bourse de Paris est repartie à la hausse vendredi. L'indicateur instantané gagnait 0,56 % après avoir ouvert sur une note positive de 0,45 %. En hausse on notait Labinal (+ 7,5 %), Sagem (+ 5,1 %), CFI (+ 4,6 %), Cétéiem (+ 4,3 %) et Bail Equipement (+ 3,8 %). En baisse figuraient Péchelbronn (– 3,8 %), Darty (– 3,4 %) et Locindus (– 2,9 %).

Le numéro du « Monde » daté 29 juillet 1988 a été tiré à 485 184 exemplaires

Après le viol et l'assassinat d'une fillette près de Digne

Les deux suspects entendus par la gendarmerie déférés au parquet

Les deux suspects placés en garde à vue après la mort de la petite Céline Jourdan, sept ans, assassinée le 26 juillet à La Motte-du-Caire (*le Monde* du 29 juillet), devaient être déférés vendredi 29 juillet au parquet de Digne (Alpes-de-Haute-Provence). Richard Roman, vingt-huit ans, et Didier Gentil, vingt-sept ans, pourraient être inculpés d'assassinat, séquestration d'enfant, viol aggravé sur mineure de moins de quinze ans avec violences et infraction à la législation sur les stupéfiants.

Selon les enquêteurs, le crime a été particulièrement horrible. Le corps de la petite fille, qui était venue passer ses vacances à La Motte chez son père, gérant du café de la Poste, a été retrouvé le 27 juillet mutilé, les membres disloqués et le crâne fracassé. Elle avait disparu la veille, vers 21 heures, alors qu'elle jouait sur la place de ce village de cinq cents habitants.

Les soupçons s'étaient rapidement portés sur deux marginaux, installés dans une ferme abandonnée dans la montagne, l'un d'eux ayant été aperçu par une personne âgée en compagnie de la fillette. Avant même la découverte du corps de l'enfant dans un taillis en bordure d'un torrent pratiquement asséché, à moins de 1 kilomètre du village, les deux hommes avait été placés en garde à vue.

Une perquisition à la ferme habitée par les deux hommes a permis jeudi la découverte de quelques grammes de haschisch. Le procureur de la République de Digne, M. Paul Weisbuch, a donc ouvert une information pour infraction à la législation sur les stupéfiants, ce qui a autorisé la prolongation de la garde à vue, dans l'attente des aveux des suspects. Le soir, une reconstitution s'est déroulée sur les bords du torrent.

Selon les milieux de l'enquête, il semble que le crime ait été prémédité et même *« préparé avec minutie »*. Richard Roman, ancien ingénieur agronome, surnommé « l'Indien », était arrivé il y a quelques années dans la région. Il s'était reconverti à l'élevage des chèvres et les habitants du village n'avaient *« jamais rien eu à lui reprocher »*. Didier Gentil, ouvrier agricole, l'avait rejoint très récemment. Il était surnommé « le Tatoué ». Les deux hommes avaient participé aux recherches pour retrouver Céline. Un psychiatre les a déjà examinés, indique-t-on de bonne source, sans conclure à une possible démence au moment des faits.

EN BREF

● **Manifestations pour l'emploi dans le Valenciennois.** – Les organisations syndicales ont manifesté séparément le mercredi 27 janvier à Valenciennes pour protester contre la suppression d'emplois aux Ateliers du Nord (ANF) et la liquidation de l'unité d'Alsthom. Le cortège de la CFDT, de FO et de la CFTC s'est dirigé vers la sous-préfecture, qui a été occupée jusque dans la soirée par quelque deux cents manifestants. De son côté, la CGT a rassemblé, l'après-midi sur la place d'Armes, un petit millier de personnes. Après le charbon et l'acier, c'est maintenant le ferroviaire qui s'efface. Pour le Valenciennois, qui compte trente mille chômeurs, soit près de 20 % de la population active, la situation est catastrophique. Ce n'est pas l'annonce d'une unité belge de fabrication de matériels textiles qui vient atténuer le sentiment de déclin. M. Christian Bataille, vice-président du conseil régional, a adressé un mémorandum sur le Valenciennois et la Sambre à M. Jacques Chérèque, ministre délégué chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions. – *(Corresp.)*.

● **NORMED : le plan social est adopté.** – Envisagé par M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail et de l'emploi, pour répondre à la situation particulière des salariés âgés de cinquante à cinquante-trois ans, licenciés des chantiers navals de la NORMED, le plan social a obtenu un avis favorable de toutes les parties concernées (*le Monde* daté 24-25 juillet). Les conseils généraux du Var et des Bouches-du-Rhône ont accepté d'y participer, ainsi que le conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Selon ce plan, les bénéficiaires seront d'abord accueillis dans un congé de conversion rémunéré à 65 % du salaire brut antérieur jusqu'à leur prise en charge par l'UNEDIC, et ce en attendant l'âge de la retraite. Les salariés doivent opter pour ce dispositif avant le 31 juillet. Après les quatre cents personnes concernées de La Ciotat et de La Seyne, une centaine d'autres, à Dunkerque, pourraient bénéficier des mêmes avantages.

● **Deux soldats syriens tués à Beyrouth-Ouest.** – Un homme armé a abattu deux soldats syriens, vendredi matin 29 juillet, près d'un poste de contrôle occupé par les troupes de Damas dans le secteur musulman de Beyrouth-Ouest.

L'agresseur, vêtu d'un treillis militaire analogue à ceux qu'utilise l'armée libanaise, a tué les soldats avec un fusil équipé d'un silencieux. Les deux militaires sont morts sur le coup, à 200 mètres environ du poste de contrôle.

Mardi, deux responsables intégristes sunnites libanais, hostiles à la Syrie, avaient été assassinés dans le secteur chrétien au nord de Beyrouth, contrôlé par la milice des Forces libanaises (FL) et par l'armée libanaise, à leur domicile de Jounié (19 kilomètres au nord de Beyrouth), à l'aide d'armes munies de silencieux. – *(Reuter, AFP.)*

● **NIGÉRIA : Wole Soyinka critique le gouvernement.** – Le prix Nobel de littérature, Wole Soyinka, a accusé le gouvernement militaire de Lagos de ne pas respecter les droits de l'homme, dans un article publié par le *Guardian*, de Lagos, le mercredi 27 juillet. Le gouvernement du général Ibrahim Babangida a dissout, en février, la principale confédération syndicale du pays. En outre, la police aurait récemment procédé à des arrestations à l'issue d'une grève d'universitaires après que leur syndicat eut été interdit. – *(Reuter)*.

● **ETATS-UNIS : un condamné à mort a été exécuté.** – Un Américain de 34 ans, James Messer, condamné à mort en 1980, pour le meurtre de sa nièce de huit ans, a été exécuté sur la chaise électrique jeudi 28 juillet dans une prison de Jackson (Georgie).

Il est le 101e condamné à mort à avoir été exécuté depuis que la Cour suSprême a autorisé en 1976 les différents Etats américains à rétablir la peine de mort, et le 13e dans l'Etat de Georgie où le rétablissement du châtiment suprême a été décidé en 1983. – *(AFP.)*

A B C D F G H